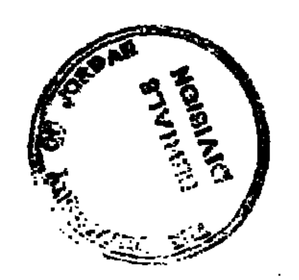


Les marchés financiers en 1994

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15532 – 7 F

MARDI 3 JANVIER 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Fragile Russie

QUAND le Kremlin aura réussi à réduire la dissidence tchétchène, il n'en aura pas fini pour autant avec les forces centrifuges qui menacent l'intégrité de la Russie depuis le démantèlement de l'URSS. Au contraire, la décomposition de la fédération russe ne fait sans doute que commencer. En employant la manière forte à Grozny, en étant peu regardant sur les moyens mis en œuvre pour écraser les combattants tchétchènes et effrayer les populations civiles, Boris Eltsine et ses conseillers du moment donnent peut-être à réfléchir aux potentats locaux qui seraient tentés d'imiter le général Doudaev. Mais c'est une politique à courte vue qui ne répond pas aux défis posés par la décolonisation d'un vaste empire créé par les tsars, soudé pendant soixante-dix ans par l'idéologie marxiste-léniniste et l'appareil de répression soviétique.

POUR fortifier son propre pouvoir et se débarrasser de son rival Mikhaïl Gorbatchev, Boris Eltsine avait dû en 1991 sacrifier l'URSS. Il promit alors aux républiques périphériques de la Russie autant d'indépendance qu'elles pouvaient en supporter. Il ne sut pas, toutefois, organiser de nouvelles relations au sein d'une Fédération russe aux contours imprécis, plus réduite que la Russie pré-révolutionnaire et déséquilibrée, par rapport à elle, par la perte de régions slaves.

La Russie d'aujourd'hui est une création artificielle qui a hérité de l'Union soviétique une organisation complexe, comprenant une centaine de peuples, répartis dans plus de quatre-vingts « sujets » (républiques, régions autonomes, villes, etc.). Les Russes y sont souvent en minorité, tandis que 25 millions des leurs vivent en dehors de la Fédération. Largement fictives au temps du communisme, ces unités sont trop faibles pour constituer l'embryon d'une structure administrative moderne. Mais elles sont paradoxalement assez puissantes, en l'absence d'un Etat central fort, pour constituer la base d'un pouvoir régional.

MALGRÉ ses spécificités caucasiennes, la Tchétchénie n'est un cas particulier ni par son importance économique (les gisements de matières premières sont très souvent dans les régions périphériques), ni par sa signification stratégique aux marches de la Russie (la Sibérie est, elle, exposée aux convoitises asiatiques...). Or, de Vladivostock à Saint-Pétersbourg, de la Yakoutie au Tatarstan, les dirigeants locaux ont compris qu'ils n'avaient rien à attendre de Moscou.

Assis sur les ressources naturelles ou intellectuelles de leurs régions, ils mènent leurs affaires à leur guise ; les plus réformistes font des réformes, les plus conservateurs gèrent avec les méthodes du bon vieux temps, mais tous sont réticents à partager les bénéfices de leur travail, en payant des impôts à l'Etat central.

Aucun pouvoir russe ne peut certes tolérer longtemps une situation qui porte en germe l'éclatement de la Fédération. Mais les dirigeants post-soviétiques, et en particulier Boris Eltsine, semblent incapables de trouver d'autre ciment à ce conglomérat que la force armée, comme si, entre le morcellement et l'impérialisme, la Russie n'avait pas de troisième choix.



M 0147 - 0103 - 7,00 F

Sous la présidence française depuis le 1er janvier

L'Europe des Quinze va étudier son élargissement à l'Est

La France préside depuis dimanche 1er janvier et pour six mois l'Union européenne, qui s'est élargie à quinze membres, avec l'entrée officielle, le même jour, de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande. L'essentiel de cette présidence devrait être consacré à la mise en œuvre des dispositions du traité de Maastricht. Pendant ces six mois, la Commission de Bruxelles étudiera les conditions d'un élargissement éventuel de l'Union à des pays d'Europe centrale et orientale. Dans son message de Nouvel An, le président de la République a de nouveau appelé les Français à ne pas dissocier le sort de la France de celui de l'Europe.

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Pour l'essentiel, la voie a été tracée : l'Union n'a pas ouvert de chantiers importants comportant des échéances proches. Aussi, le gouvernement français, dont l'action risque d'être gênée par l'élection présidentielle, pourrait-il se contenter de mettre en œuvre, sans forcer la cadence, les dispositions du traité de Maastricht et les quelques engagements complémentaires arrêtés, en décembre 1994, lors du Conseil européen d'Essen. Par exemple, l'adoption, avant la fin du semestre, de la convention créant Europol, cet embryon de police fédérale qui suscite les réticences de Charles Pasqua.

Cependant, la présidence française ne sera pas jugée seulement sur sa réussite dans la gestion du quotidien communautaire (les sources de tension ne manqueront pas, notamment en matière commerciale et agricole, à la veille de l'entrée en vigueur des accords du GATT) ; elle devra donner de la chair, une tournure plus concrète, à des projets à moyen ou long terme, arrêtés dans leur principe, mais dessinés pour l'instant d'une façon toute théorique. Il s'agit de l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO), du développement d'une politique méditerranéenne allant enfin au-delà des déclarations d'intention, et de la préparation de la conférence intergouvernementale qui, en 1996, traitera de l'organisation politique et institutionnelle de la « Grande Europe ».

L'élargissement à l'Autriche et aux deux pays nordiques, le quatrième du genre, ne provoquera pas de bouleversements. Les nouveaux membres sont des États prospères, qui contribueront davantage au budget européen qu'ils n'en bénéficieront.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite page 4

Les nouveaux bandits corses

Alors que les crimes se multiplient dans l'île les assassins ont succédé aux « justiciers », sous le couvert d'un nationalisme dévoyé

BASTIA

de notre envoyé spécial

C'est un petit bout de femme aux cheveux rouges, le visage livide et fier, une sorte de Môme Piaf. Justement, elle s'appelle Edith. Dans les montagnes de Conca, non loin de Porto-Vecchio, elle vient de conduire son mari vers son ultime refuge, le 31 décembre 1994. Accrochée au cercueil, sur le chemin du cimetière, elle n'a cessé de crier : « *Pourquoi ? Pourquoi ?* » Devant le caveau, elle a forcé la main du curé pour qu'il ouvre la tombe une dernière fois. Les hommes ont entamé un chant funèbre, mais leurs voix mêlées n'ont pas couvert ses plaintes. « *Ces deux-là ils s'aimaient comme des fous*, confie le prêtre. *Ils n'avaient pas d'enfant et l'amour de l'un était tout entier dans l'autre.* » Ivre de chagrin, seule malgré la foule, muette et si proche, elle répète qu'elle n'est plus rien car il n'est plus là. Veuve à trente-sept ans de Franck Muzzi, un employé de banque sans haine et sans arme. Ancien trésorier de la Cuncolta – la vitrine légale du FLNC-Canal historique (clandestin) – il avait pris ses distance mais continuait de recevoir chez lui des membres du mouvement. Le 29 décembre, il est tombé sous les balles d'un tueur, en face de son domicile. Edith s'est maintenant redressée : « *Je vous demande de me le venger !* »

Mais l'époque n'est plus aux vendettas familiales, ces lavages de sang pour l'honneur. Sur l'île de Beauté, les crimes sont parfois politiques, le plus souvent crapuleux avec des relents affairistes ou maffieux. Sous le parapluie déchiré d'un nationalisme fratricide, on compte peu de justiciers. Voici venu le temps des assassins. Aucun des trente-neuf homicides commis en 1994 n'a été élucidé. La Corse aurait-elle le secret du crime parfait ?

ÉRIC FOTTORINO

Lire la suite et nos informations page 8

Les vœux de MM. Mitterrand et Balladur



François Mitterrand a présenté aux Français, samedi 31 décembre, *pour la dernière fois dans ses fonctions, ses vœux de* Nouvel An. Le chef de l'Etat a de nouveau insisté sur la justice sociale, pour souligner que le retour de l'expansion doit s'accompagner d'une réduction des inégalités, et sur la construction européenne, à laquelle est liée, selon lui, la « *grandeur de la France* ». De son côté, M. Balladur a affirmé dimanche que « *ce qui rassemble les Français est infiniment plus important que ce qui les divise* ».

page 7

La Chine menacée de sanctions par Washington

Les Etats-Unis ont menacé de prendre des sanctions commerciales contre la Chine si les deux pays ne parvenaient pas à obtenir *un accord avant le 4 février à propos du dossier de la propriété* intellectuelle. Les Chinois ont riposté, dimanche 1er janvier, en se déclarant prêts à mener une guerre commerciale si les Américains mettaient leurs menaces à exécution.

page 18

M. Cardoso à la présidence du Brésil

Le social-démocrate Fernando Henrique Cardoso, élu président en octobre dernier, a pris ses fonctions, dimanche 1er janvier, identifiant la « *justice sociale* » comme sa priorité. Le même jour entrait en vigueur le Mercosur, zone de libre-échange du cône sud de l'Amérique latine.

page 6

La progression sereine de France 3

France 3 voit son audience et ses recettes publicitaires progresser tranquillement. Le fait est dû au renforcement de son identité régionale et à la qualité de sa programmation.

page 19

L'an neuf à Sarajevo

C'est 1995 qu'ont fêté les habitants de la capitale bosniaque, et non la paix, à laquelle ils ont du mal à croire

SARAJEVO

de notre correspondant

Les combattants ont-ils brûlé leurs dernières cartouches ? Plusieurs heures avant minuit, des tirs ont retenti dans la capitale bosniaque, s'intensifiant à l'approche du Nouvel An. Sarajevo abordait 1995 dans le crépitement des armes automatiques. Tirs de joie, tirs de fête ou tirs d'ennui des hommes ancrés dans leurs tranchées. Mais, apparemment, peu de tirs pour tuer, même si certaines balles « perdues » vinrent fracasser des fenêtres. De rares explosions signalaient la participation des artilleurs à ce récital nocturne.

Sarajevo a fêté la nouvelle année jusque tard dans la nuit de samedi à dimanche, le gouvernement ayant levé le couvre-feu. Aucun Sarajevien, en revanche, ne célébrait l'accord de « cessation des hostilités » qui a pris effet dimanche 1er janvier à 12 heures, pour l'unique raison que personne ne croit à une paix soudaine.

La FORPRONU et les signataires sont pourtant optimistes. L'accord est « *un grand pas vers la paix* », a commenté le commandant de l'armée serbe de Bosnie, le général Ratko Mladic. « *Je pense que les conditions sont réunies pour faire taire les armes et faire parler la diplomatie* », a-t-il conclu. L'accord négocié par les Nations unies renforce le cessez-le-feu signé peu avant Noël. Serbes et Bosniaques s'engagent à séparer les forces combattantes, à accepter l'interposition des « casques bleus » sur les lignes de front, à garantir la liberté de mouvement de la FORPORONU et des organisations humanitaires, à libérer tous les prisonniers de guerre. L'accord, conclu pour « *une période initiale de quatre mois* », précise également que les « *troupes étrangères* » devront se retirer de Bosnie-Herzégovine, allusion aux forces séparatistes serbes de Croatie qui participent à l'offensive contre l'enclave de Bihac, au nord-ouest de la Bosnie. Les Nations unies espèrent créer sur le terrain, grâce à ce nouvel accord, des conditions favorables à la relance d'un processus diplomatique.

En cette soirée de réveillon, rares sont ceux qui auront prêté attention à la signature du pacte. Les mères de famille tentent de préparer un dîner convenable malgré la pénurie. Plusieurs centaines d'enfants regagnent leur foyer, enchantés par les aventures du *Roi lion* des studios Disney, projeté à l'initiative de l'association « Paris-Sarajevo ». Les hommes ont déjà entamé la bouteille de slibovica, les conversations se nourrissent d'eau-de-vie. Les jeunes filles achèvent de se maquiller et attendent que les jeunes hommes viennent les quérir. Dans chaque quartier, dans chaque immeuble, dans chaque bistrot, une soirée s'organise. Les plus malins tendent des câbles jusqu'à la station de police ou de l'armée la plus proche, afin d'y puiser l'électricité nécessaire à une fête réussie. Seul, quelques rares grognons, ou dépressifs, affirment que « *l'entrée dans l'année 1995 ne mérite pas d'être célébrée* ». Jusqu'à l'aube, Sarajevo va chanter et danser, occupée à ne pas perdre ces instants de bonheur, parce que convaincue que la guerre est loin d'être finie.

Les « casques bleus » ont, eux aussi, profité de la trêve. Chaque poste d'observation s'était approvisionné en vin du Bordelais. A l'aéroport, le bataillon français avait invité un groupe de rock bosniaque, Erogena Zona, à animer la soirée. La détente après la frayeur... Samedi, un avion-cargo est venu s'écraser, sans faire de victime, sur un bunker que les « casques bleus » ont dû fuir précipitemment. A la résidence du général Michael Rose, les officiers de la FORPRONU faisaient sauter les bouchons de champagne, sans le représentant spécial de l'ONU, Yasushi Akashi, qui avait regagné son lit avant minuit, « *fatigué par trois jours de négociations* », selon un porte-parole. M. Akashi avait auparavant espéré que l'accord conclu allait permettre « *l'ouverture d'un nouveau chapitre pour 1995* » en Bosnie-Herzégovine.

« *Il faudra bien qu'un jour la paix arrive* », dit un soldat accoudé au comptoir du Méridian, un restaurant du centre-ville. Toute la nuit, la brune Amela fredonne avec les fêtards des chansons d'amour. Le soldat arrive du front vers 1 heure, il a raté le « *stretna nova godina* » (bonne année) et les embrassades.

RÉMY OURDAN

Lire la suite page 4

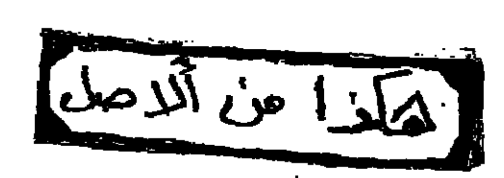
Les entreprises, clés de la reprise

La consolidation de la reprise par l'investissement, le partage entre salaires et emplois : beaucoup dépendra des entreprises en 1995. Le retour d'une croissance, plus forte qu'annoncée, leur offre des perspectives de débouchés. Les restructurations menées pendant la récession ont accru leur compétitivité, comme le démontre l'excédent du commerce extérieur. Les firmes disposent de matelas financiers confortables.

Qu'en feront-elles ? Les attentes sont nombreuses, tant du côté politique – M. Balladur escompte l'amélioration de la courbe du chômage avant l'élection présidentielle – que de la part des salariés qui entendent bénéficier d'une part de la reprise. La compétition internationale interdit tout relâchement mais, en 1995, des marges de manœuvres existeront.

page 18

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italia, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).



Un entretien avec Hans Georg Gadamer

« Il nous faudra apprendre de plus en plus qu'autrui, lui aussi, nous considère comme un autre »

Né en 1900 à Marburg, Hans Georg Gadamer est l'un des philosophes allemands les plus importants du vingtième siècle. Après avoir enseigné à Leipzig (1939) et à Francfort (1947), il fut professeur à l'université de Heidelberg de 1949 à sa retraite. Si le point de départ de sa réflexion doit beaucoup à Heidegger, qui dirigea sa thèse d'habilitation en 1929, le développement de sa pensée s'est éloigné de l'inspiration de son premier maître.

Son œuvre majeure, « Vérité et méthode » (« Warheit und Methode », 1960, partiellement traduite aux éditions du Seuil, 1976), s'interroge sur cette forme de vérité dont chacun fait l'expérience dans l'œuvre d'art, indépendamment de la connaissance scientifique. Explorant ce qu'il appelle l'herméneutique, dont il donne une définition de base dans l'entretien que nous publions, Gadamer centre sa réflexion sur la question de l'interprétation, et sur l'idée que le langage, loin d'être un simple outil dont on fait usage, est constitutif du monde humain.

Alors qu'en Allemagne ses œuvres complètes sont en cours de publication à Tübingen depuis 1985, les traductions françaises de ses ouvrages commencent à être plus nombreuses. Après les deux volumes d'études publiés aux éditions Aubier (« l'Art de comprendre », t. I et t. II, 1991), puis « l'Actualité du Beau » (Alinéa, 1992) et le fragment d'autobiographie intitulé « Années d'apprentissage philosophique », deux autres ouvrages de Hans Georg Gadamer viennent de paraître en français, « l'Ethique dialectique de Platon » (Actes Sud) et « l'Idée du bien comme enjeu platonico-aristotélicien » (Librairie philosophique J. Vrin).

Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », il éclaire quelques-uns des points essentiels de son parcours, et pose sur l'état présent des cultures un diagnostic porteur d'espoir.



« Votre œuvre philosophique est consacrée à ce qu'on appelle l'herméneutique. C'est là une notion encore souvent mal connue ou mal comprise du public cultivé, même si elle suscite actuellement un intérêt croissant dans la communauté philosophique internationale. Pourriez-vous présenter l'idée de l'herméneutique à ceux qui n'en ont qu'une image très imprécise ?

– La tâche que je m'étais fixée moi-même était, au départ, de cerner le concept d'herméneutique. J'avais rencontré l'expression dans les écrits des romantiques allemands, puis dans les usages qu'en avaient faits Husserl et Heidegger, en y voyant une nouvelle formule. Avant eux, la philosophie qui dominait, le néo-kantisme, partait d'un fait : l'existence des sciences. C'était son premier et dernier argument. Je me rappelle avoir appris de mon maître Paul Natorp, professeur à Marbourg : *« Qu'est-ce que le donné ? Le donné est ce qui est à déterminer par les sciences. »* Le débat philosophique tout entier s'en était vu extraordinairement rétréci et limité. C'est même encore visible dans le courant de pensée qui s'est dessiné en Allemagne dès après la première guerre mondiale sous l'appellation d'existentialisme. Ce courant constitua davantage une riposte au néo-kantisme qu'une pensée radicalement nouvelle. Je suis devenu de plus en plus conscient de cette situation au fur et à mesure que j'ai progressé dans mes propres recherches et au cours des rencontres que j'ai eu l'occasion de faire.

» Je me rappelle en particulier mon voyage à Mendoza, en Argentine, après la seconde guerre mondiale et la rencontre que j'y fis de collègues italiens, français et anglais après la longue période d'isolement que nous avons connue en Allemagne. Je fus frappé par la masse de choses qu'on ne peut développer qu'à condition de parler à quelqu'un et d'avoir un réel échange avec lui. On jouit dans le dialogue d'une sorte d'avantage que la pure et simple transmission d'un savoir monologique, qui n'advient qu'en imposant sa vérité, ne peut atteindre. Autrui ne me donne en retour que ce qui nous préoccupe tous deux : le secret d'un échange authentique réside dans cette conviction. Cette idée était totalement inexistante dans l'Allemagne d'alors, sauf dans l'argumentation catholique et juive (je pense à Martin Buber), où elle apparaissait dans un style plus littéraire que philosophique. Mais dans les milieux académiques cette idée du dialogue était tout à fait absente. La leçon magistrale était une lecture faite devant un auditoire, ce que dit exactement le terme allemand désignant une leçon : *Vorlesung*.

» Le développement des sciences dans le monde occidental a provoqué un privilège pratiquement incroyable du monologue. Lorsque les mathématiques se sont libérées de l'envoûtement qu'elles exerçaient comme nouvelle rationalité pour devenir une sorte d'instrument de maîtrise de la nature, cela a constitué une sorte d'événement extraordinaire. Galilée, c'est cela. La science moderne réside en ceci : le langage y est devenu un instrument. Elle fait donc le contraire de ce que nous faisons lorsque nous nous entretenons en parlant.

« Nous ne trouvons jamais de mots capables d'exprimer quelque chose de définitif »

– Pensez-vous que ce soit cet engagement résolu de la modernité en faveur de la science qui a engendré ce que vous appelez des « déformations » au sein de la pensée philosophique ?

– Oui, c'est absolument exact. Nous devons toujours garder présent à l'esprit que nous réfléchissons à partir de conceptions abstraites du langage, acquises dans l'horizon du concept de science des temps modernes. Ces conceptions ne nous viennent pas de la parole et de la vie elles-mêmes. Si mon intérêt s'est porté vers la philosophie grecque, c'est pour ranimer les éléments positifs disparus au cours de cette destruction scientiste de l'expérience de la communication.

» L'herméneutique consiste avant tout à comprendre que nous ne trouvons jamais de mots capables d'exprimer quelque chose de définitif. Nous laissons donc toujours ouverte la suite qu'il faudrait donner à nos propos. C'est là l'essence même du dialogue. Un dialogue n'a, en principe, aucune fin. De nouveaux éléments peuvent toujours surgir, il peut toujours nous venir quelque chose de nouveau à l'esprit. Chaque idée nouvelle, chaque intuition soudaine est, en ce sens, une ouverture. Cette différence entre la conception instrumentale du langage et sa conception herméneutique est très profonde.

– Longtemps indifférente ou hostile à la pensée herméneutique, la philosophie analytique n'est-elle pas en train de changer, et de prêter au dialogue une attention nouvelle ?

– J'en ai fait récemment l'expérience à l'université Queen's, en Ontario, au Canada. Il y avait là un département composé au départ exclusivement de philosophes analytiques. L'un de mes anciens étudiants m'a un jour invité et nous avons eu un bon débat. Il m'y a réinvité cinq ans plus tard. Étant donné mon âge et la fatigue qu'occasionne ce genre de voyages, je lui ai répondu que j'avais déjà eu l'occasion de connaître ses collègues. Mais il m'a répliqué : *« Non, il n'en est rien, car ils sont tous devenus herméneutes, entre-temps ! »* Pourquoi ? Ils avaient tout simplement compris que le même effort pour se libérer de toute construction théorique était à l'œuvre dans la devise phénoménologique d'aller « aux choses-mêmes » et dans l'orientation qu'avait prise la philosophie analytique. En outre, celle-ci s'était incroyablement rétrécie, au point d'être incapable de rayonner sur l'ensemble de la culture. Cela ne signifie pas que la philosophie analytique ne traite pas de questions sérieuses. Ses questions sont sérieuses et elles ont persisté jusqu'à aujourd'hui, puisqu'on les importe actuellement en Allemagne et que cette importation y constitue ce qu'il y a de plus neuf. Je n'ai rien contre. Je m'étais rendu compte que les frontières entre traditions devaient finir par disparaître. Mais nous, les Allemands, nous ne sommes malheureusement pas en mesure, et les Français non plus, de faire des tournures subtiles de la langue anglaise l'objet de la philosophie. Pour y parvenir, il faudrait être tout à fait familier des expressions idiomatiques de cette langue.

– La sécheresse de ce type d'analyse n'a-t-elle pas également pour inconvénient majeur de laisser de côté la dimension proprement poétique de l'expression ?

– Cela ne fait aucun doute. Je crois en effet que ce qui libère le plus et ce qui est le plus vivant dans toutes les langues, c'est leur capacité poétique, leur capacité à susciter des intuitions qui nous parlent véritablement. Ce que j'ai compris dans la phénoménologie, et en premier lieu chez Husserl, c'est la chose suivante : il décrit et présente les choses les plus triviales avec une telle subtilité de langage qu'on a l'impression qu'on voit littéralement ce dont il est question. On n'a, à vrai dire, même plus besoin de ses mots.

– Vous parlez de déformations fondamentales de la philosophie. Où se trouvent-elles ? L'herméneutique est-elle une façon d'attirer l'attention sur ces déformations et, à terme, de s'en libérer ?

– L'une des déformations introduites par la modernité en philosophie réside dans la séparation de principe entre la raison théorique et la raison pratique. Celle-ci est apparue tout d'abord chez Aristote, chez un Aristote compris, bien entendu, de façon très scolaire. La problématique de Socrate était encore neutre en ce qui concerne cette séparation de la raison théorique et de la raison pratique. Mais si l'on se demande ce que les Grecs, et en particulier Socrate, avaient présent à l'esprit lorsqu'ils se posaient la question du Bien, force est de constater que cette séparation n'y existe précisément pas. Comprendre l'ordre du monde, d'un côté, et s'efforcer, d'autre part, d'instaurer un ordre dans notre monde humain ne formaient qu'une seule et même tâche. C'est à cette tâche qu'il nous faut revenir pour surmonter toutes ces déformations dérivées de la modernité. C'est certainement l'un des points à propos desquels il m'a été donné d'apprendre quelque chose d'Aristote, bien qu'Aristote n'ait jamais abordé directement cette question pour elle-même. Il n'en a parlé qu'occasionnellement et indirectement, par exemple lorsqu'il se demande ce que font « réellement » les dieux.

« Le secret de tout art me semble résider en ceci : ce qu'on y appelle « progrès » est toujours aussi une forme de retour »

» Ces dieux étaient pour lui des *« êtres purement théoriques »*. Mais que sont, pour Aristote, des *« êtres purement théoriques »* ? De tels êtres s'adonnent totalement à la tâche dans laquelle ils se plongent et qu'ils ont devant les yeux. Cela est d'une importance pratique considérable. Nous en faisons tous plus ou moins l'expérience lorsque nous nous sentons chercheurs. L'expression de « chercheur » est, elle aussi, un tant soit peu trompeuse, étant donné ses connotations géographiques et biographiques, qui nous donnent l'impression que des continents encore inconnus nous attendent toujours. Il n'en est pas véritablement ainsi, mais la question se pose quand même toujours de savoir si nous sommes réellement capables de prendre au sérieux l'opinion d'autrui. Or n'était-ce pas ce dont il s'agissait d'abord et avant tout pour Hegel lorsqu'il cherchait à répondre à la question : *« Qu'est-ce que la culture ? »*

– La multiplication des rencontres et des dialogues entre les cultures dans le monde contemporain ne crée-t-elle pas une situation nouvelle, et des perspectives prometteuses pour le développement de nouvelles formes de pensée ?

– En effet. Qu'autrui pense autrement que moi est évidemment positif. C'est ainsi que nous nous ouvrons des horizons les uns aux autres. Je pense même que la contribution minime apportée par chacun à la culture du monde réside en fin de compte en cela.

» Il va de soi qu'on ne peut espérer atteindre ce but directement : l'Europe a encore beaucoup à apprendre pour être un jour en mesure d'établir ce genre de communauté de dialogue. Mais le monde dans son ensemble finira par le faire, car il sera contraint de le faire. Pour la première fois en effet, toutes les grandes cultures du monde, y compris celles qui sont issues des religions autres que la nôtre, se trouvent pour ainsi dire soudées les unes aux autres par l'économie mondiale. Aussi devons-nous apprendre à nous entendre désormais les uns avec les autres. Il n'en a jamais été ainsi.

» Nous admirons aujourd'hui le collègue japonais qui parvient à se retrouver dans le monde de nos concepts. Mais cela ne suffira pas, et de loin, à nous mener hors de notre langue et au-delà de nos propres barreaux conceptuels. Il pourra tout au plus, peut-être, nous donner en spectacle, de façon virtuose, la manière dont nous nous exprimons lorsque nous essayons de sortir de nous-mêmes sans parvenir à penser de façon productive. Et cela vaut bien entendu des deux côtés. Sortir de cette situation constituera à coup sûr une tâche pour le monde entier, si, par bonheur, nous parvenons à apporter des solutions appropriées aux problèmes écologiques ainsi qu'à ceux que pose l'organisation du monde.

» Mais il nous faudra apprendre de plus en plus qu'autrui, lui aussi, nous considère comme un autre. Nous devrons probablement accepter de plus en plus une coexistence réelle des différentes langues. Je me bats depuis toujours chez nous pour défendre l'idée qu'on devrait pouvoir parvenir soi-même à une deuxième langue si l'on veut pouvoir accéder à une compréhension là même où toute traduction échoue, c'est-à-dire dans le domaine de la poésie.

– La communication artistique ne demeure-t-elle pas, considérée sous cet angle, le modèle dont cherche à s'approcher toute communication ?

– Je pense pour ma part qu'il en est effectivement ainsi dès lors qu'on se sent, tant soit peu, chez soi dans une langue. Envisagée sous cet aspect, la musique, par exemple, constitue également l'une des promesses essentielles de l'avenir. Le monde asiatique et, avec lui, le monde tout entier, s'est ouvert à la musique classique occidentale et vit dans cet univers. C'est là un phénomène que je ne parviens pas, quant à moi, à comprendre dans toute son ampleur, et peut-être n'y a-t-il personne encore qui soit à même de le faire. Mais il y a plus encore. On ne se contente pas d'en vivre. Il va de soi qu'on cherche aussi à la dépasser en se lançant dans les aventures musicales les plus audacieuses.

» Le secret de tout art me semble résider en ceci : ce qu'on y appelle « progrès » est toujours aussi une forme de retour. C'est ainsi que de nouvelles choses se révèlent constamment à nos yeux. Pensons, par exemple, à la sculpture africaine, que nous avons appris à trouver magnifique au début de ce siècle. Si quelqu'un avait osé faire état de son admiration un siècle plus tôt, on l'aurait déclaré fou et enfermé dans un asile.

» Le cas de la musique m'a particulièrement impressionné, mais j'admets volontiers qu'il en va de même pour la peinture. Paris m'a d'ailleurs donné l'occasion d'en faire l'expérience. Après bien des années, j'ai eu la chance d'y passer à nouveau quelques heures dans les musées. Et, comme cela arrive souvent à Paris, après avoir parcouru une collection extraordinairement riche, on en vient à déboucher sur les développements les plus récents de l'art pictural. On commence par se trouver surpris. On doit se reprendre pour s'en laisser imprégner, puis, lorsqu'on revient en arrière, c'est l'art antérieur qui nous fait à son tour l'effet d'être étrangement pâle. Tous ces chemins, on peut les parcourir dans un sens ou dans l'autre. Ce sont là les chemins de l'art, le privilège véritable de l'art. La simultanéité d'expérience qu'il sait instaurer à l'égard de lui-même acquiert ici une toute nouvelle valeur. Elle n'a quasiment d'égal que la valeur revendiquée en propre par la religion, elle a valeur de révélation.

– La vie sociale peut mener aux œuvres d'art, mais elle peut s'abîmer également dans les naufrages culturels, lorsqu'on exploite aveuglément les conquêtes scientifiques et technologiques contemporaines à des fins contraires à l'éthique de la compréhension mutuelle. L'herméneutique n'est-elle pas impuissante à enrayer ces désastres de civilisation ?

– Ce destin propre à notre culture technologique et cette régulation qui s'étend de façon si puissante à toute la planète nous éveillent et nous sensibilisent pourtant en même temps à la liberté. Il existe à cet égard un très bel exemple, dont je me sers volontiers. Il m'est donné par le texte de Walter Benjamin intitulé *l'Œuvre d'art à l'heure de sa reproductibilité technique*. L'auteur cherche à montrer que, dans le monde moderne, advient une nouvelle homogénéisation sociale. Celle-ci est liée à un nouvel ordre rationnel du monde social. Ce dernier, nous dit-il, ne pourra plus désormais se produire qu'en se reproduisant, puisque l'*aura* propre à l'art y disparaîtra. Voilà une magnifique prophétie du contraire de ce qui arrive, car ce que nous voyons, c'est que nous ressentons à nouveau cette *aura*.

» Partout on voit les gens se précipiter devant les originaux, malgré l'invasion des reproductions. Cette *aura* du « se comprendre l'un l'autre », voilà la nouvelle bonne nouvelle. Voyez ces visiteurs qui s'attardent un bon quart d'heure devant le tableau *Guernica*. Pourquoi resteraient-ils là un quart d'heure si ce n'est parce qu'ils ressentent cette aura ? Pourquoi s'attarderaient-ils s'ils ne pressentaient pas que même ce qu'il y a de fragmentaire dans notre vie peut parvenir à s'énoncer grâce à notre faculté de compréhension herméneutique ?

» J'ai moi-même fait l'expérience, partout où j'étais, de l'extrême importance qu'il y a à garder cette ouverture. On ne la maintient vraiment qu'en devenant conscient de l'incapacité radicale dans laquelle on sera toujours d'avoir le dernier mot. Voilà finalement en quoi consiste l'herméneutique. Elle consiste à savoir cette chose infiniment simple : le dernier mot, eh bien, non, je ne veux pas l'avoir.

– Merci... »

Propos recueillis par
JACQUES POULAIN
traduits de l'allemand par
ELFIE POULAIN

TCHÉTCHÉNIE

Les forces russes subiraient de lourdes pertes dans Grozny

Les combats entre forces russes et indépendantistes tchétchènes se poursuivaient lundi 2 janvier dans la matinée à Grozny, notamment aux alentours du palais présidentiel. Ce dernier, au centre de la capitale, est pris en étau depuis dimanche 1er janvier par les troupes russes, qui sont entrées dans la ville samedi. Les correspondants de l'AFP sur place ont signalé, lundi matin, la reprise des bombardements. Les forces armées russes ont perdu « des centaines » d'hommes depuis leur entrée dans le centre de Grozny samedi, a affirmé un député réformateur russe qui a quitté dimanche la Tchétchénie. Une grande partie des 250 blindés envoyés à l'assaut de la capitale tchétchène a été détruite par les forces tchétchènes, a affirmé ce député de la Douma, Viktor Cheïniss. Ce dernier a aussi démenti les informations du ministère russe de la défense affirmant que les forces russes avaient pris le contrôle du centre de Grozny. Par ailleurs, le colonel Vladimir Jitarenko, envoyé spécial en Tchétchénie du quotidien de l'armée russe *« Krasnaïa Zvezda »* a été tué dans la nuit de samedi à dimanche, a annoncé, lundi, l'agence ITAR-TASS.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Boris Elstine a donc choisi la veille et le jour du Nouvel An pour décider ce qu'un commentateur russe a appelé la *« culmination sanglante »* de l'opération de reconquête de la Tchétchénie. En *« cette plus belle fête de l'année »*, comme l'ont répété à satiété les présentateurs de la télévision, tandis que responsables politiques et vedettes du show-business portaient, verre en main, des vœux de *« paix »* voire *« d'amitié entre les peuples »*, des centaines de chars se sont lancés à l'assaut de Grozny, après une intense préparation d'artillerie et de nouveaux bombardements aériens.

Les combattants tchétchènes ont gâché la fête, opposant une résistance désespérée, mais efficace : les rares images, les bribes d'informations fiables venues de la ville même ne permettent pas de dresser le moindre bilan. Pourtant, les tanks détruits, les corps de soldats russes en bouillie sur un trottoir, le fait qu'au terme de quarante heures de combats de rues, les Tchétchènes tenaient toujours le palais présidentiel et continuaient à acheminer des renforts, tout cela montre qu'à nouveau les responsables russes ont présumé de leurs forces, à moins qu'ils n'aient décidé que cette fois il fallait en finir et que le nombre des morts, y compris russes, n'avait, à ce stade, plus d'importance.

« Les chars russes tirent sur tout ce qui entrave leur progression. Il y a des centaines de victimes de part et d'autre, et il est impossible de compter les pertes dans la population civile. Si la ville est prise, le nombre des victimes se comptera par milliers » : voilà ce qu'annonce, depuis un bunker où avec d'autres députés russes il s'abrite des bombes tout aussi russes, Sergueï Kovalev, l'homme qui a décidé de jouer sérieusement le rôle, au départ purement décoratif, que Boris Eltsine lui avait naguère confié, celui de président de la commission présidentielle des droits de l'homme.

« Mines radio-commandées »

Rien de cela, bien entendu, ne transparaît dans les bulletins d'information officiels, où il est dit que *« les forces du ministère de l'intérieur et de l'armée poursuivent leur tache de rétablissement de l'ordre constitutionnel »*, et que, dimanche soir, les *« troupes fédérales contrôlaient complètement la situation »*. Les seules victimes mentionnées sont celles des *« bandes armées »* du général Doudaev qui sont coupables *« d'actions criminelles sans précédent depuis la seconde guerre mondiale »*, à savoir l'utilisation *« d'armes chimiques »*, des jerrycans remplis de chlore qu'ils font exploser, en même temps que des *« mines radio-commandées au passage des unités des troupes fédérales »*.

Le général Doudaev lui-même, comme l'indiquent les services du contre-espionnage militaire, est *« réfugié dans un bunker de la banlieue sud »*, et, pour faire face à la pénurie de munitions, il a donné l'ordre de *« confisquer celles de la population civile, et de fusiller ceux qui s'y opposeraient »*. Encore le bon peuple a-t-il dû attendre près de trente-six heures après le début de l'assaut pour obtenir ce genre « d'informations », les chaînes officielles ayant été quasiment muettes sur le sujet de samedi matin à dimanche soir, signe évident que les choses, sur le terrain, allaient mal.

Au bulletin de 22 heures de la première chaîne russe, dimanche soir, il a d'ailleurs fallu attendre sept minutes consacrées au père Noël et une longue séquence répertoriant tout ce que l'année 1994 avait apporté d'événements positifs pour la Russie, pour avoir droit à un « reportage » indécent sur la Tchétchénie, où il était question des terribles souffrances endurées par les Russes et de l'aide alimentaire massive que l'on s'apprêtait à y acheminer. C'est seulement ensuite que fut brièvement évoquée la situation sur le terrain, bien entendu sous la forme exclusive des communiqués du « service d'information du gouvernement russe ».

Le service en question déploie tant de zèle que le ministre de la défense, le général Gratchev s'est, lui-même, cru obligé de démentir, dimanche soir, les communiqués par trop « optimistes » diffusés plus tôt dans la journée. Le « service » avait en effet diffusé dans la journée un texte affirmant que les troupes russes avaient *« pris le contrôle du prétendu palais présidentiel »* de Grozny, et laissant entendre que, d'une manière générale, l'affaire était dans le sac. Quelques heures plus tard, le ministre de la défense précisa donc que seuls les « abords » du palais étaient contrôlés par l'armée russe (une affirmation elle-même contestée par des combattants tchétchènes cités par l'AFP), et que l'opération de *« nettoyage »* de la ville prendrait encore *« cinq à six jours »*.

Dans le souci de préserver une ombre de crédibilité, le « service d'information du gouvernement » a ensuite entrepris de discréditer la concurrence, à savoir les agences de presse et les radios internationales qui faisaient état de la très forte résistance opposée sur place à l'avancée des chars russes.

« Il n'y a pas de correspondants étrangers à Grozny, les derniers sont partis samedi soir », a annoncé le porte-parole en chef, citant *« les services de renseignement de l'armée »*. Ce qui n'est ni vrai, ni tout à fait faux : l'Agence France-Presse, dernière agence sur place, a été contrainte de replier ses correspondants à une douzaine de kilomètres du centre, dont les journalistes s'approchent cependant quand les circonstances le permettent, recueillant les témoignages de combattants. Mais il devient, de fait, de plus en difficile de contester, en connaissance de cause, une vérité officielle dont on sait d'expérience qu'elle a été jusqu'à présent complètement truquée.

Atmosphère nauséeuse

Le comportement de certains organes d'information russes, naguère « indépendants », a contribué à rendre encore un peu plus nauséeuse l'atmosphère de ces journées « de fête ». L'agence Interfax, si précieuse au moment du « coup » d'août 1991, et devenue depuis une entreprise fort prospère, est allée au terme d'une évolution sensible depuis plus d'un an, et a touché le fond : l'unique information – huit lignes – qu'elle ait diffusée samedi, journée de combats acharnés, était une mise au point officielle indiquant froidement qu'aucun assaut n'avait été lancé contre la ville.

La radio privée Echo de Moscou, autre vieux compagnon des mauvais jours, a pris le même parti, celui d'accepter, sans la moindre réserve, l'information officielle, et rien d'autre.

La surprise, et l'exception, est donc venue de la chaîne privée NTV, qui a « osé » dimanche soir une présentation des faits non seulement indépendante, mais féroce. L'assaut y fut présenté comme un pataugeage sanglant, un nouvel échec des généraux russes, *« qui ont cru bon de lancer l'attaque pour célébrer les fêtes de fin d'année, mais se sont retrouvés face à des musulmans qui, eux, ne boivent pas, y compris le 1er de l'an »*.

Le présentateur n'a pas poussé l'audace jusqu'à la témérité, qui aurait été de désigner le principal responsable, Boris Eltsine. C'est le ministre de la défense, Pavel Gratchev, qui a été présenté comme le responsable de tout ce gâchis. Et, par contraste, on a vu ses principaux rivaux, hostiles à la guerre, comme le général Gromov, qui est allé rendre ostensiblement visite, ces derniers jours, aux soldats russes blessés, et le général Lebed, qui, de sa voix caverneuse, a expliqué qu'aucun Russe et aucun soldat ne pouvait comprendre qu'on rétablisse « l'ordre constitutionnel » à coups de bombes et d'obus.

Pour couronner le tout, la chaîne a désigné Sergueï Kovalev comme son « homme de l'année ». Silhouette frêle, voix douce, l'ancien prisonnier politique, qui a si longtemps voulu croire à Boris Eltsine et qui s'était tu pendant l'assaut contre le Parlement de Moscou, est présenté aujourd'hui comme le successeur d'Andreï Sakharov, la conscience et l'honneur de la Russie. Une heure plus tard, sur la chaîne officielle, une « vedette » présente des vœux d'un autre genre : *« Que la Russie soit forte et respectée, que plus jamais nous ne baissions la tête. »* Et l'on annonce qu'à Grozny, l'armée a installé des cuisines de campagne qui distribuent *« de la nourriture chaude »* à la population.

JAN KRAUZE

« La terrible »

MOSCOU

de notre correspondant

En russe, Grozny veut dire « terrible ». Pourtant, la capitale tchétchène n'a rien de remarquable. Elle ressemble à beaucoup d'autres petites villes soviétiques, avec ses méchants immeubles du centre-ville alignés le long de larges *prospekt* (avenues), avec ses pavillons, ses cités de banlieue, ses faubourgs industriels pollués par les usines pétrochimiques et les raffineries.

Parfois, quelques maisons, abritées derrière des palissades, viennent pourtant rappeler le Caucase. Au centre de cette ville, qui comptait quelque 400 000 habitants avant le début des combats, trône le bâtiment de la présidence, symbole de la lutte en cours. C'est un grand immeuble morne de douze étages en béton, aux longs corridors, qui était destiné à accueillir et à montrer la domination des organes du Parti communiste local. Les alentours sont bordés d'immeubles de plus petite taille entre lesquels on peut se faufiler par des ruelles et des passages, bien connus des habitants et propices à la guérilla urbaine.

Si Grozny est « terrible », c'est donc avant tout à cause de son histoire. La ville fut fondée en 1818, lors de la conquête du Caucase par l'armée tsariste, sur les rives de la rivière Soundja, par le général Alexi Ermolov, réputé pour sa *« politique coloniale brutale »*, selon les historiens officiels soviétiques. Alors fortifiée, elle servait de base aux expéditions punitives contre les Tchétchènes et les autres peuples montagnards qui ont poursuivi la résistance dans les montagnes, plus au sud. La ville a été baptisée *« la terrible »* par les Russes, précisément pour impressionner les *« rebelles »*. Apparemment avec le même succès à l'époque qu'aujourd'hui. Même si les montagnards considèrent parfois ce nom comme une offense, il n'a jamais été changé, ni au temps de l'Union soviétique, *« amie des peuples »*, ni après la déclaration d'indépendance tchétchène, en septembre 1991. Les Tchétchènes préfèrent cependant l'appeler *« Soltja Ghali »*, la « ville de la Sounja ».

Se développant avec la découverte du pétrole dans la région à la fin du XIXe siècle, Grozny a, très longtemps, été peuplée en majorité de Russes, venus travailler dans les industries pétrochimiques.

Armes vendues à ciel ouvert

Depuis l'« indépendance », peu de choses ont changé. Peu de noms de rue ont été modifiés. Elles sont toujours indiquées en russe, même si la population russe quittait peu à peu la ville, davantage en raison des difficultés économiques nées du blocus de Moscou que de l'hostilité des Tchétchènes. Seul le bazar était vraiment animé, gorgé de produits, notamment turcs. Et il comptait une nouvelle marchandise chère à la population locale : des armes vendues à ciel ouvert. Après la farouche résistance armée des Tchétchènes pour défendre une « capitale » créée contre eux, cette petite ville banale restera sans doute *« la terrible »*, mais cette fois dans la mémoire des Russes.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Une poignée de journalistes

A Moscou, la désinformation bat son plein : le pouvoir ment, manipule et dissuade la presse de se rendre sur le terrain. L'armée russe, de son côté, n'a pas pour habitude d'emmener des correspondants dans ses fourgons. Bref, pour être informés sur ce qui se passe en Tchétchénie, les médias occidentaux ont dû essentiellement se reposer sur leurs bureaux moscovites.

Pour le reste, c'est-à-dire le « direct », les témoignages sur le vif, les récits de bombardements aériens contre les populations civiles, il a fallu compter sur une poignée de courageux journalistes occidentaux restés à Grozny, en dépit de tous les dangers. Parmi les plus actifs, ceux de l'AFP – Isabelle Astigarraga, Sebastian Smith, Marielle Eudes – ont fourni une couverture remarquable de cette sale « petite » guerre.

Sans eux, point de témoignages sur les bombes russes qui s'abattent sur des immeubles d'habitation, un orphelinat ou des colonnes de femmes et d'enfants fuyant Grozny. Sans eux, pas moyen de prendre la mesure de la détermination de la population tchétchène à soutenir ses combattants – ceux-là mêmes que Moscou appelle *« des bandits »*. Sans eux, pas moyen de comprendre que le pouvoir russe mène bel et bien une guerre coloniale en Tchétchénie.

Al. Fr.

Le sénateur Bob Dole menace de bloquer l'aide financière américaine à Moscou

Le sénateur républicain Bob Dole a affirmé, dimanche 1er janvier, que la crise tchétchène mettait en péril la démocratie en Russie et pourrait conduire les Etats-Unis à revoir leur politique d'aide financière à Moscou. *« C'est une situation où Eltsine n'a rien à gagner et c'est un signe que la démocratie* [en Russie] *pourrait avoir atteint un point de rupture »*, a déclaré le futur chef de la majorité républicaine au Sénat, lors d'une émission télévisée de CBS.

Tout en admettant le bien-fondé de la position de Moscou quant à la protection de son « intégrité territoriale », Bob Dole n'a pas caché que le Congrès pourrait être tenté de bloquer les futures aides financières à la Russie tant que l'option des armes ne serait pas abandonnée. Cette question se pose d'autant plus que le dossier des aides extérieures sera désormais supervisé par le sénateur ultra-conservateur Jesse Helms, qui s'est toujours montré hostile à un soutien financier à la Russie.

Enfin, Anthony Lake, conseiller pour les affaires de sécurité nationale du président Clinton, a également critiqué la méthode musclée adoptée par Boris Eltsine. Elle ferait, selon lui, *« beaucoup plus de morts que ce qui devrait être »*, même si, d'après Washington, la position de Moscou est, politiquement, légitime. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

CHINE : nouvelles exécutions. – Vingt et un Chinois accusés de meurtres et de vols ont été exécutés mardi 27 décembre à Changchun (nord-est), a indiqué dimanche 1 janvier le *Quotidien du Jilin*. Dix autres personnes accusées des même crimes ont reçu l'ordinaire balle dans la nuque mardi 27 et mercredi 28 décembre dans l'île de Haïnan (sud) sitôt après avoir été condamnées lors de grands procès publics, a rapporté le *Quotidien de Haïnan*. Ces exécutions entrent dans le cadre de la traditionnelle campagne de sécurité précédant le Nouvel An lunaire, qui tombe cette année le 31 janvier. Dans la deuxième quinzaine de décembre, dix-neuf personnes ont ainsi été mises à mort à Xian (centre). La semaine dernière, huit ont été exécutées à Pékin, et neuf à Shanghaï. – *(AFP.)*

CORÉE DU NORD : Kim Jong-il est réapparu en public. – Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-il, dont l'accession à la tête de l'Etat et du Parti des travailleurs (communiste) n'a toujours pas été confirmée, a mis fin à deux mois d'absence publique, dimanche 1 janvier, en inspectant pour le nouvel an une unité de l'armée, a rapporté l'agence officielle KCNA. Le successeur désigné du maréchal Kim Il-sung a adressé ses vœux aux hommes de la 214e unité. Kim Jong-il n'avait pas été vu depuis le 1 novembre 1994 ; il avait alors avait inspecté un pont en construction à Pyongyang. – *(AFP.)*

OUGANDA : élections générales en décembre. – Le président Yoweri Museveni a confirmé, dimanche 1 janvier, lors d'une allocution radiotélévisée à l'occasion du Nouvel An, l'organisation d'élections présidentielle et législatives au mois de décembre. Il n'a pas précisé s'il serait candidat à sa propre succession. – *(AFP.)*

TCHAD : la démocratie serait rétablie en avril. – La transition vers un régime démocratique arrivera *« définitivement à son terme en avril 1995 et le Tchad devra se doter d'institutions démocratiques définitives »*, a déclaré, samedi 31 décembre, le président Idriss Deby. Indiquant que les prochaines élections seront *« un événement important »*, il a appelé ses compatriotes *« en âge de voter, ceux de l'intérieur comme ceux résidant à l'étranger »*, à s'inscrire *« massivement »* sur les listes électorales. – *(AFP.)*

TURQUIE : deux morts et vingt-deux blessés dans un attentat contre un autocar. – Trois hommes et une femme armés ont tué, dans la nuit du vendredi 30 au samedi 31 décembre, deux passagers d'un autocar et en ont blessé vingt-deux autres, alors que le véhicule venant d'Ankara approchait d'Istanbul. Les assaillants ont jeté une grenade dans le car et ouvert le feu sur les passagers avant de s'enfuir à bord d'un taxi. On ignore si l'attentat est à imputer à la rébellion kurde, à l'activisme islamique ou à la guérilla urbaine d'extrême gauche. Neuf heures plus tôt, une bombe avait explosé au bar de l'Hôtel Marmara, établissement de luxe du centre d'Istanbul, tuant une personne et en blessant deux autres. Cet attentat n'a pas non plus été revendiqué. – *(Reuter.)*

EUROPE

Prévu pour une période de quatre mois

L'accord sur la « cessation des hostilités » en Bosnie sera long à mettre en œuvre

Des responsables militaires bosniaques et serbes de Bosnie ont commencé dimanche 1er janvier à examiner la façon dont l'accord sur la cessation des hostilités, signé le 31 décembre 1994 au soir, allait être appliqué. Cette réunion s'est tenue en présence du général Michael Rose, commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) pour la Bosnie, qui avait dirigé les négociations en vue de l'accord sur la cessation des hostilités.



Cet accord en neuf points a pris effet officiellement dimanche à midi heure locale, pour une période de quatre mois, éventuellement renouvelable. Il complète et organise l'accord de cessez-le-feu entré en application le 24 décembre. Des délais, parfois longs, seront toutefois nécessaires pour la concrétisation de certaines dispositions, a indiqué une source de l'ONU.

L'accord stipule notamment que la FORPRONU doit s'interposer dans certaines zones entre les belligérants. Le général Rose a indiqué qu'elle surveillerait les lignes de front avec un nombre limité de « casques bleus ». Les prisonniers pourront commencer à être échangés à partir du 15 janvier avec l'aide du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). L'accord souligne la nécessité d'un retour à la normale de la vie, notamment à Sarajevo, par le rétablissement de la distribution de l'eau, de l'électricité et du gaz. Il prévoit aussi le départ « *des troupes étrangères* » de Bosnie, ce qui vise les Serbes de Croatie venus combattre dans la poche de Bihac. Ce départ était l'une des conditions *sine qua non* pour la signature de l'accord par le gouvernement bosniaque.

Dimanche matin, des tirs d'artillerie et d'armes antiaériennes par les Serbes de Croatie ont été enregistrés dans l'ouest de l'enclave de Bihac, a indiqué un porte-parole de la FORPRONU. – *(AFP, Reuter.)*

L'An neuf à Sarajevo

Suite de la première page

« *Il n'y a aucune raison que ce cessez-le-feu soit plus respecté que les précédents*, commente-t-il. *Les Serbes n'accepteront jamais de rendre des territoires, et nous, les Bosniaques, nous ne capitulerons pas.* » L'homme en treillis commande un whisky, il ne veut pas parler de la guerre, pas ce soir... Dans son bulletin de dimanche, la télévision bosniaque évoque l'hypothèse que la trêve de quatre mois serve surtout à préparer la reprise des offensives au printemps.

La balle est désormais dans le camp des diplomates. Des deux côtés des lignes de front, les armées et milices bosniaques paraissent prêtes à s'accorder un répit hivernal. Mais dans huit à dix semaines, la neige commencera à fondre. Le temps est donc compté pour ceux qui espèrent relancer les négociations politiques. L'accord obtenu par Yasushi Akashi, s'il peut être salutaire pour les populations civiles pendant cet hiver, n'a pas révélé une volonté d'en finir avec le conflit. Les signataires ne se sont pas rencontrés et ont apposé séparément leurs paraphes sur le document final.

Les Serbes n'ont, à aucun moment, paru revenir sur leur refus catégorique d'accepter le plan de paix du « groupe de contact », même s'ils ne cessent d'appeler à une reprise des négociations, et les Bosniaques préviennent qu'ils sont prêts à se battre pour récupérer les territoires que les Serbes ne voudront pas abandonner.

RÉMY OURDAN

GRANDE-BRETAGNE

1994, l'année-catastrophe de John Major

Au terme d'une année noire, le premier ministre britannique, John Major, a tenté de reprendre l'initiative à l'occasion du Nouvel An, en lançant un appel à l'unité du Parti conservateur et en s'en prenant vivement au projet travailliste de décentralisation pour l'Ecosse et le pays de Galles.

LONDRES

de notre correspondant

1992 avait été, pour la monarchie britannique, l'*annus horribilis*, qui culmina avec la séparation du prince de Galles et de lady Diana. 1994 aussi aura été, pour le premier ministre John Major, une année horrible au cours de laquelle rien ne lui aura été épargné : échecs électoraux en série, succession de scandales sordides, sexuels ou financiers, qui ont entraîné la démission de plusieurs ministres et fait chuter la popularité du gouvernement à un niveau jamais connu : 8 % d'opinions favorables en décembre, alors que les travaillistes caracolent avec 39 points d'avance sur les conservateurs. Sans oublier les querelles intestines du Parti conservateur, dans lesquelles les euro-sceptiques, appuyés en sous-main par Margaret Thatcher, font tout pour obtenir la tête de M. Major.

Devant une telle situation, l'embellie économique et le *cessez-le-feu en Irlande du Nord* – succès personnel pour le premier ministre – ont pesé bien peu.

Face à des tories qui, après avoir battu les records de longévité, semblent ne plus très bien savoir quoi faire du pouvoir, le Labour a sorti, en 1994, un atout maître en la personne de Tony Blair. Ce dernier, élu après le soudain décès de John Smith, a entrepris une opération de ravalement d'un parti usé par des certitudes idéologiques d'un autre âge et les luttes de chapelle. En donnant naissance à un nouveau parti, moins à gauche et moins dogmatique, et donc moins inquiétant pour les classes moyennes qui désertent le camp conservateur, « Tony » a porté le fer au cœur même du dispositif adverse. Politicien le plus populaire de l'année, il a entrepris de rassurer, tout en laissant un certain flou planer autour de son futur programme.

Réduire la pression fiscale

Tout s'est donc conjugué contre M. Major, éclaboussé par les affaires – le *sleaze* –, alors que personne ne met en doute son intégrité, et accusé de faiblesse pour ne pas savoir remettre de l'ordre dans son parti alors que sa qualité principale est une ténacité sans laquelle il n'aurait pas survécu aux récents orages. En particulier sur l'Europe, terrain de bataille choisi par ses rivaux politiques, qui, bien que peu nombreux aux Communes, peuvent le priver d'une majorité stable. Le premier ministre se trouve dans une position similaire à celle de Harold MacMillan en 1963, qui accusait « *une bande de quinze à vingt assassins* » d'avoir manigancé sa chute.

L'image de M. Major s'est tellement détériorée que rares sont ceux qui pensent qu'il survivra jusqu'aux élections, prévues au printemps de 1997. Les couteaux s'affûtent, même au sein du cabinet. Quant aux milieux d'affaires, en dépit d'une indéniable reprise économique, ils doutent des capacités du gouvernement et restent imperméables au *feel good factor*, cet optimisme sur lequel comptait le premier ministre pour redresser la barre.

M. Major, qui joue son va-tout sur la réussite économique, a promis, dans ses messages de Nouvel An, de réduire la pression fiscale à 20 %. Parviendra-t-il à convaincre des électeurs qui ont vu ces dernières années – y compris dans le budget présenté début décembre – leurs impôts augmenter ? Le premier ministre a, aussi, lancé aux euro-sceptiques un appel à l'unité du parti, condition *sine qua non* de son « *invincibilité* ». Il s'en est, enfin, vivement pris à l'engagement de Tony Blair d'une dévolution de pouvoir à un Parlement local en Ecosse et au pays de Galles. M. Major l'a accusé de vouloir détruire le pays et ses institutions par l'« *une des plus dangereuses propositions jamais présentées à la nation britannique* ».

Tony Blair devra, aussi, présenter un programme de gouvernement cohérent, qui n'apparaisse pas comme un catalogue électoral attrape-tout. Car l'opinion, si elle le chérit, demeure plus anti-tory que pro-Labour. Et ce alors que l'impact de la reprise risque de se faire enfin sentir dans l'opinion. Comme l'écrit le *Sunday Times* : « *John Major a rendu la politique à nouveau divertissante.* »

PATRICE DE BEER

DIPLOMATIE

L'Europe des Quinze va étudier son élargissement à l'Est

Suite de la première page

Ils sont déjà intégrés au marché unique communautaire pour les produits manufacturés, mais leur adhésion implique, ce qui est appréciable pour la France, l'ouverture de leurs marchés agricoles, jusqu'ici protégés.

Le revers de la médaille, c'est qu'ils manifesteront peu de compréhension pour une politique agricole commune (PAC) tournée vers l'exportation, telle que l'entendent les Français. Favorables, comme les Allemands, à *une agriculture suffisamment* aidée pour maintenir les paysans à la ferme, gardienne des paysages et tournée vers la satisfaction des besoins intérieurs, ils seront des interlocuteurs difficiles pour Paris lorsqu'il faudra débattre d'une nouvelle réforme de la PAC, dans la perspective de l'élargissement vers l'Est.

Ils renforceront le camp de ceux qui, au sein de l'Union, plaident pour davantage d'audace en matière de défense de l'environnement et qui, refusant l'ultralibéralisme cher aux conservateurs britanniques, estiment nécessaire d'introduire, au niveau communautaire, un minimum de règles de protection sociale.

Les trois nouveaux, à l'instar des autres Etats membres, auront leurs exigences spécifiques. Malgré leurs bonnes dispositions, ils risquent d'alourdir encore le fonctionnement d'une Union qui, soumise ces dernières années à la pression de ses « eurosceptiques », n'a pas été capable d'aménager à temps ses institutions. De telles pesanteurs peuvent gêner la présidence française, de même que l'entrée en fonctions d'une nouvelle Commission à qui il faudra deux ou trois mois pour « trouver ses marques » et dont aucun des membres ne s'identifie à une vision forte de l'Europe.

« Patouillage et marécage »

Les Allemands – c'est le principal acquis de leur présidence – ont fait reconnaître l'inéluctabilité de l'adhésion des PECO. Lesquels ? et surtout quand et comment ? Récemment, Hans Van den Broek, le commissaire (néerlandais) désormais chargé de la politique à l'Est, n'excluait pas un élargissement de l'Union, au moins aux plus avancés d'entre eux, avant l'an 2000. Mais un haut fonctionnaire de la Commission, lui aussi en charge du dossier, nous expliquait que les Allemands, prenant conscience de l'étendue des difficultés à surmonter (notamment en ce qui concerne l'agriculture et les fonds structurels), devenaient moins pressés, parlaient d'une première vague d'adhésion, la plus limitée possible, vers 2005... « *Patouillage et marécage* », selon l'expression d'un de nos plus brillants diplomates pour résumer la situation !

Les Français préféreront peut-être s'en tenir à la procédure annoncée à Essen. La Commission a été chargée d'étudier l'aménagement des politiques communes pour rendre l'élargissement possible sans désastre budgétaire. Surtout, elle doit présenter, « *à temps* », avant le Conseil européen de Cannes, en juin, un Livre blanc décrivant la marche à suivre pour assurer « *la préparation des pays associés à l'intégration dans le marché intérieur de l'Union* ».

On lui souhaite bonne chance, s'agissant de pays aux structures économiques et au niveau de développement très différents et donc réfractaires à un modèle unique. La principale caractéristique de ce document pourrait être de mettre en relief l'ampleur de la tâche et de donner ainsi des arguments à ceux qui mettent en garde contre toute précipitation.

A l'initiative de Paris, il a été demandé à l'UEO (l'Union de l'Europe occidentale) de réfléchir sur les modalités possibles d'une intégration des PECO. Cette organisation, qui réunit, comme membres à part entière, dix des quinze pays de l'Union (le Danemark, l'Irlande, l'Autriche, la Finlande, la Suède ont, ou auront, un statut d'observateur) possède un statut hybride, à la fois « *pilier européen de l'Alliance atlantique* » et « *bras armé de l'Union européenne* ». Elle sort lentement du long sommeil où certains de ses membres ont cherché longtemps à la maintenir. Edouard Balladur a manifesté, ces derniers temps, un intérêt particulier pour le développement d'une défense européenne autonome et Alain Juppé a souligné la nécessité de répondre de manière concrète aux attentes des pays associés d'Europe de l'Est, en matière de sécurité. On peut donc penser que la présidence française activera l'UEO dans l'hypothèse où celle-ci éprouverait encore quelque difficulté à échapper à sa léthargie.

Des paroles vides sur la Méditerranée

« *La Méditerranée constitue pour l'Union européenne une zone prioritaire d'importance stratégique* », lit-on dans les conclusions de la présidence, publiées à l'issue du Conseil européen d'Essen. Comme le remarquait un haut fonctionnaire français, en dépit des tentatives qui ont été faites et qui se sont traduites par plusieurs générations d'accords, aux appellations toujours plus ambitieuses et néanmoins sans grande consistance, il n'existe pas de politique méditerranéenne de l'Union. « *L'Union donne de l'argent, elle en donnera davantage et ça ne changera rien. Est-on prêt à parler d'immigration ? de sécurité dans la Méditerranée ? Est-on d'accord pour une large ouverture commerciale, aux agrumes, aux tomates, aux textiles ? Jusqu'à présent, ce ne sont que des mots, y compris dans la bouche de ceux qui réclament une telle politique* », constate notre interlocuteur.

Peut-on changer la donne ? La France le souhaite, mais aussi l'Espagne, l'Italie, la Grèce. Agir est d'autant plus difficile que les problèmes sont multiples et divers, plus encore que dans le cas des PECO. Le Maghreb n'appelle pas forcément les mêmes solutions que la Méditerranée orientale. La Turquie, le plus ancien pays associé de l'Union, en est moins proche aujourd'hui qu'il y a quinze ans. Ni le gouvernement d'Ankara, avec sa politique de répression au Kurdistan, ni le gouvernement grec, qui bloque la mise en place prévue d'une union douanière, ne facilitent les choses. De la même façon, l'absence de rapprochement entre les deux communautés de Chypre reste un obstacle à l'adhésion de l'île, que les Quinze se sont pourtant engagés à négocier, en même temps que celle de Malte.

Dans l'immédiat, la France veillera à ce que la négociation de nouveaux accords d'association avec le Maroc, la Tunisie et Israël, qui aurait dû être achevée avant la fin 1994, soit rapidement menée à son terme. Au-delà, elle paraît désireuse de proposer un concept d'ensemble, mais hésitante sur la faisabilité d'un tel exercice.

La conférence de 1996

Les travaux du groupe chargé de préparer la conférence intergouvernementale de 1996 sur la réforme des institutions ne débuteront qu'en juillet, en même temps que la présidence espagnole, mais le débat engagé depuis l'automne dernier devrait se développer sans attendre. Apparemment les Français, si tant est qu'ils aient une vision unique de l'entreprise, ne croient pas à une mise à plat généralisée, à une refonte en profondeur de l'organisation de l'Union ; ils penchent plutôt, outre les correctifs institutionnels nécessaires pour éviter la paralysie, pour quelques pas significatifs, là où se dégagera un consensus. « *1996 ne sera pas le Grand Soir* », résume l'un d'eux.

« *En 1996, la France insistera pour qu'une avancée importante soit accomplie en matière de politique étrangère et de sécurité (PESC), ainsi que de défense commune. Il faut que le traité qui sera approuvé en 1996 ou 1997 fasse pour la PESC ce que le traité de Maastricht a fait pour la monnaie, à savoir mettre en place un système de préparation de la décision et de prise de décision* », a expliqué à Essen, en marge de la réunion, Alain Lamassoure, ministre des affaires européennes, annonçant « *un document de synthèse sur les grands choix politiques que l'Union aurait à traiter au cours des prochaines années et durant la conférence intergouvernementale* ».

PHILIPPE LEMAITRE



La population de l'Union européenne augmente de 6,2 %, avec l'arrivée des trois nouveaux Etats membres. Elle est désormais de 370,452 millions, soit 40 % de plus que la population des Etats-Unis et trois fois plus que celle du Japon.
L'Union européenne s'étend du Péloponnèse au cercle polaire, sur 3,235 millions de kilomètres carrés, l'équivalent d'un tiers de la superficie des Etats-Unis.
Avec l'entrée de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande, le revenu moyen par habitant dans l'Union augmente de 1 % environ, selon l'institut de statistiques Eurostat. Deux des nouveaux pays membres se situent en effet nettement au-dessus de la moyenne de l'Union européenne (indice 100) : l'Autriche (122) et la Suède (114), qui rejoignent le peloton de tête des pays les plus riches de l'Union, avec le Luxembourg (168), le Danemark (140), l'Allemagne (126) et la France (117). La Finlande (88), pour sa part, se situe en dessous de la moyenne communautaire, juste derrière l'Italie (91) et devant le Royaume-Uni (87).
Le produit intérieur brut total augmente d'environ 7 % à 5 837 milliards d'écus ; il devance celui des Etats-Unis d'environ 10 % et celui du Japon de 64 %, selon Eurostat.
Le suédois et le finnois s'ajoutent aux neuf langues officielles de l'Union. Le Parlement européen passe de 567 députés à 626 (22 Suédois, 21 Autrichiens et 16 Finlandais). La nouvelle Commission européenne, présidée par le Luxembourgeois Jacques Santer, aura 20 membres, dont un commissaire pour chacun des trois nouveaux pays adhérents.

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

L'armée change de chef d'état-major

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le chef d'état-major le plus « politique » de l'histoire d'Israël, personnellement associé à l'élaboration des accords de paix avec l'OLP, a été remplacé, dimanche 1er janvier, par celui qui va être chargé d'en appliquer la phase la plus délicate. Le général Ehud Barak, cinquante-deux ans, dont l'étoile a progressivement cessé de briller au long de ces quatre dernières années au sommet de la hiérarchie militaire, a cédé la place à celui qui fut son adjoint pendant cette même période, le général Amnon Sharak, cinquante ans.

Le général Sharak a pris soin de ne pas donner le sentiment qu'il allait révolutionner l'armée. En prenant ses fonctions, il a d'ores et déjà laissé entendre qu'il continuerait *« la voie entreprise »* par Ehud Barak. Il aura pour principales tâches de redéployer l'armée hors des villes palestiniennes de la Cisjordanie occupée et de préparer le retrait éventuel des troupes du plateau du Golan. D'aucuns prédisent déjà des heurts avec les colons, qui se plaignent de plus en plus *« d'être livrés à eux-mêmes »*.

Nommé, en 1993, par Itzhak Rabin, le premier ministre, à la tête de la délégation chargée de négocier avec l'OLP l'autonomie palestinienne, il n'a cessé de s'attirer les foudres de l'opposition de droite, qui l'accuse de *« faire le jeu »* des travaillistes. *« L'OLP n'est plus ce qu'elle était*, rétorque-t-il, *puisqu'elle reconnaît sans détour l'existence de l'Etat d'Israël. »*

Contrairement à Amnon Sharak, désigné sans la moindre opposition, Ehud Barak avait pris ses fonctions après une véritable opération de relations publiques qui avait finalement joué à son désavantage. Les Israéliens, auxquels on venait de rappeler les brillants faits d'armes du jeune officier de commando, attendaient de lui qu'il transforme de fond en comble leur armée, la rende plus efficace, et surtout redonne vigueur au fameux *« bras long de Tsahal, capable de frapper partout avec précision et rapidement »*.

Les tentations de la politique

Le général Barak quitte l'uniforme sur un certain échec que n'a pu effacer la création, par ses soins, des *« unités spéciales »*, ces soldats déguisés en Palestiniens qui, depuis juin 1991, tentent avec un succès relatif de déjouer les attentats anti-israéliens.

Dans l'esprit de beaucoup de ses anciens admirateurs, il reste le chef d'état-major sous le commandement duquel des soldats abandonnèrent leur poste tant face au Hezbollah, au Liban du Sud, que face au Mouvement de la résistance islamique (Hamas), près de la colonie de Netzarim, dans la bande de Gaza. Beaucoup ne lui ont pas pardonné l'échec de l'opération « Justice rendue », en juillet 1993, contre le Hezbollah, qui s'était soldée par un exode des populations civiles vers le nord du Liban et n'avait pas éradiqué, comme prévu, *« le terrorisme pro-iranien »*.

« Lorsque Barak n'a pas mêlé armée et politique, il a systématiquement réussi dans ses entreprises, écrit le quotidien *Yediot Aharonot. Mais lorsqu'il a mélangé ces deux ingrédients incompatibles en Israël, ses décisions ont été très controversées. »*

Des ministres travaillistes ne lui ont ainsi jamais pardonné d'avoir apporté de l'eau au moulin de l'opposition en insistant publiquement sur *« les dangers d'un retrait total du Golan »* ou en mettant en garde contre un *« redéploiement trop vaste »* de ses troupes hors des villes palestiniennes de Cisjordanie. Il avait cependant su se racheter en maintes occasions, notamment en défendant avec brio ses officiers responsables de la sécurité dans le caveau des Patriarches, devant les juges de la commission chargée de faire la lumière sur le massacre de vingt-neuf Palestiniens par un colon, le 25 février 1994.

Ses *« projets civils »* demeurent obscurs et il se refuse à les évoquer en public. Des commentateurs l'ont déjà couronné *« conseiller militaire spécial pour les négociations avec la Syrie »*, puisqu'il a déjà participé, à Washington, à une série de rencontres avec des officiers supérieurs de ce pays. D'autres le voient décharger le premier ministre de son portefeuille de la défense, d'autres succéder à M. Rabin à la tête du Parti travailliste, lors des prochaines élections générales de 1996. – *(Intérim.)*

Premier timbre aux couleurs de la Palestine

« Nous allons continuer la révolution palestinienne jusqu'au dernier martyr pour créer un Etat palestinien », a déclaré Yasser Arafat, dimanche 1er janvier, à Gaza, à l'occasion des cérémonies qui ont marqué le trentième anniversaire de son mouvement, le Fatah. Le président de l'Autorité palestinienne a affirmé que cet Etat aurait pour capitale Jérusalem : *« Ceux qui ne sont pas d'accord peuvent boire la mer de Gaza »*, a-t-il ironisé.

Des milliers de personnes ont assisté au rassemblement, organisé dans un stade. La veille, une marche aux flambeaux avait eu lieu dans les rues de Gaza, décorées de drapeaux palestiniens et de portraits du chef de l'OLP.

M. Arafat a posté, dimanche, à Gaza, la première lettre affranchie d'un timbre palestinien et destinée au bureau de l'OLP en Suède. Le cachet d'oblitération rond porte l'inscription *« Gaza »* en arabe et en anglais. Sur le premier timbre palestinien, figurent le Saint-Sépulcre et le Dôme du Rocher de même que le drapeau palestinien et l'inscription *« Autorité palestinienne »*.

L'Autorité palestinienne va demander aux Etats arabes, lors de la réunion des ministres de l'intérieur de la Ligue arabe qui doit se réunir à Tunis, de reconnaître la validité du passeport qui sera prochainement distribué aux habitants des régions autonomes de Gaza et Jéricho. Imprimé en Allemagne, le passeport palestinien, en anglais et en arabe, est de couleur vert foncé. Sa couverture est ornée d'un aigle, surmontant le mot *« Palestine »*. – *(AFP.)*

ASIE

CAMBODGE

Plusieurs provinces sont frappées par la disette

PHNOM-PENH
de notre envoyé spécial

Déjà confronté à un déficit chronique de sa production agricole, le Cambodge sera contraint, en 1995, de multiplier les importations de riz pour faire face aux graves conséquences d'inondations suivies d'une sécheresse. Dans un appel à la communauté internationale, les autorités ont déjà évalué à quelque 300 000 tonnes de riz les besoins du pays jusqu'aux prochaines récoltes.

Le tiers des rizières auraient été affectées par un mauvais temps dont les effets sont accentués par la déforestation. La province la plus touchée est celle de Prey-Veng, l'un des principaux producteurs de riz, dont les trois quarts des surfaces plantées auraient été, d'une manière ou d'une autre, touchées. Dans d'autres grandes provinces rizicoles (Takeo, Kompong-Cham, Battambang et Kompong-Speu), le tiers des surfaces plantées ont également été affectées. Des signes avant-coureurs de disette se manifestent déjà dans plusieurs régions. Des paysans gagnent la capitale pour tenter d'y obtenir une aide. Des cas de choléra ont été rapportés à Prey-Veng et, dans de nombreuses campagnes, les signes de malnutrition sont évidents et les paysans ne vivent plus que de maigres réserves, qui s'épuisent rapidement.

Le gouvernement a commencé à distribuer du riz, des pompes, des engrais et des graines. Du riz remonte également du delta vietnamien du Mékong où la récolte a battu tous les records en 1994, en dépit de graves inondations qui y ont fait au moins trois cents victimes et provoqué la perte de 1 million de tonnes. Mais, selon le *Phnom Penh Post*, ce commerce du riz est victime de sérieuses entraves, parfois illégales, soldats et policiers cambodgiens en taxant le transport sur les deux bras du Mékong. Toujours est-il qu'à la vente au détail le prix du kilo de riz a doublé à Phnom-Penh.

En 1989, le Cambodge avait produit 2,5 millions de tonnes de riz. On espérait alors que le pays pourrait rapidement renouer avec l'autosuffisance alimentaire, dont le seuil était, à l'époque, évalué à 2,7 millions de tonnes pour une population estimée, de façon bien approximative, à 7 millions de personnes. Mais, depuis, la situation n'a fait que se dégrader. La récolte de 1990 est repassée sous la barre des 2 millions de tonnes, affectant surtout les populations de l'est du pays. L'année suivante, la vallée du Mékong et les régions limitrophes ont été le lieu d'inondations catastrophiques.

Une population plus nombreuse que prévu

Une forte présence de l'ONU, en 1992 et 1993, a provisoirement caché ces difficultés, qui refont surface à l'occasion de premières intempéries. Des coupes massives de bois ont entre-temps accentué le rythme des crues et des décrues du grand fleuve, réduisant les cultures sur berges et affectant l'équilibre du Tonlé-Sap, le grand lac qui joue le rôle vital de régulateur des eaux du Mékong. De surcroît, l'ONU ayant recensé, en avril-mai 1993, près de 5 millions de Cambodgiens adultes, la population du pays est apparemment plus importante que prévu : comme au moins 40 % des gens sont âgés de quinze ans et moins, le Cambodge a sans doute nettement dépassé, aujourd'hui, le cap des 10 millions d'habitants. Enfin, les mines et l'insécurité interdisent l'exploitation, selon les régions, de 10 % à 20 % des rizières.

JEAN-CLAUDE POMONTI

ÉGYPTE

Le tracé d'un périphérique qui menaçait le site des Pyramides a été dévié

Les pyramides de Guizeh viennent d'échapper à une catastrophe, le béton ayant failli « tuer » les pharaons. Les travaux de construction du périphérique du Grand Caire avaient en effet commencé sur le plateau abritant la dernière merveille du monde antique. Ils ont été suspendus en attendant qu'une commission *ad hoc* propose un nouveau tracé.

LE CAIRE
de notre correspondant

Deux pylônes hérissés de fer, sur la route de Saqqara, marquent le lieu où devait passer le périphérique dont le tracé traverse le site des Pyramides. La route allait non seulement enterrer des vestiges, mais aussi entraîner toutes sortes de constructions à moins de 2 km des Pyramides. C'était *« une défiguration du site, doublée de mini-séismes à répétition provoqués par les poids lourds »*, selon l'expression d'un archéologue.

Le projet de périphérique, long de 95 km et large de 42 m, a été conçu il y a une douzaine d'années, mais c'est seulement le 30 décembre 1985 que l'Organisme général des antiquités donnait son feu vert *« après fouilles »* – elles ont duré une semaine ! – au tracé proposé par le ministère de la reconstruction pour la région des Pyramides. Selon le journal officieux *El Akhbar*, le tracé originel, élaboré en coopération avec l'IAURIF (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France) en 1980, prévoyait d'éviter la région des Pyramides en allant plus au sud. Il aurait buté sur l'opposition des propriétaires terriens de la région, qui auraient réussi à dévier le tracé pour ne pas être expropriés.

Neuf ans plus tard, en novembre 1994, après une campagne de presse menée par *El Akhbar* et la menace de l'UNESCO de dénoncer l'accord signé en 1971 avec l'Egypte, en vertu duquel le plateau des Pyramides est considéré comme faisant partie du patrimoine de l'humanité, l'organisme des antiquités a soudain découvert que le périphérique allait passer par une zone *« renfermant très probablement des antiquités »*.

Une logique contestée

En conséquence, le président Hosni Moubarak décide, fin novembre, de faire suspendre les travaux et le gouvernement – qualifié d' *« aveugle, sourd et muet »* par un éditorialiste d'*El Akhbar* – constitue immédiatement un comité composé de responsables des ministères de la reconstruction, de la culture, du tourisme et de la défense (le tracé alternatif pouvant passer par une zone militaire). Le 14 décembre 1994, la décision est prise de modifier le tracé, d'autant que, quelques jours plus tôt, les égyptologues avaient découvert, *« à quelque mètres de là »*, une momie d'enfant et sept sarcophages en bois, dont un royal de la XXVIe dynastie, vieux de deux mille cinq cents ans.

Le comité n'a pas encore terminé son étude des tracés alternatifs, mais déjà le ministre de la reconstruction s'est prononcé en faveur d'une déviation de 2 à 4 km au maximum, pour que *« la longueur du périphérique ne décourage pas ses éventuels utilisateurs »*. Il s'est par ailleurs étonné de la virulence de la campagne *« alors que durant des années toutes les agressions ont été permises »*. De fait, dans les années 70, l'organisme des antiquités avait laissé s'étendre le village de Nazlet-el-Séman, qui a pratiquement atteint les pattes avant du Sphinx, et le gouvernement avait permis la construction d'un hôtel cinq étoiles et de tours à moins de 2 km à l'est des Pyramides.

Cette logique est contestée par les adversaires d'une telle solution, qui estiment que le ministère cherche en réalité à éviter le surcoût. Le tracé qui, selon les égyptologues, occasionnera le moins de dommages archéologiques possibles devrait passer au sud des Pyramides de Dahchour.

Ce détour allongera le périphérique de 40 km et augmentera le coût de construction de près de 20 millions de dollars. Les défenseurs des Pyramides estiment que cette somme est minime comparée à la perte du patrimoine et des recettes du tourisme. *« On a bien trouvé de l'argent pour sauver les temples de Nubie, que presque personne ne visite. On devrait bien pouvoir en trouver pour sauver la dernière merveille du monde »*, commente un égyptologue.

ALEXANDRE BUCCIANTI

IRAN : le Parlement adopte la loi sur l'interdiction des antennes paraboliques. – Le Parlement a adopté, dimanche 1er janvier, une loi, valable pour une durée de trois ans, sur l'interdiction des antennes satellitaires de réception des chaînes de télévision étrangères. A l'issue de débats souvent houleux, les différents articles de la proposition de loi ont été approuvés par la majorité du Parlement, dominé par des conservateurs islamiques. Le texte voté fixe un « délai d'un mois » aux utilisateurs pour démanteler eux-mêmes leurs antennes. Ce délai passé, le ministère de l'intérieur agira pour saisir les antennes paraboliques avec le concours des forces de l'ordre. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

BRÉSIL

Fernando Henrique Cardoso veut établir la « justice sociale »

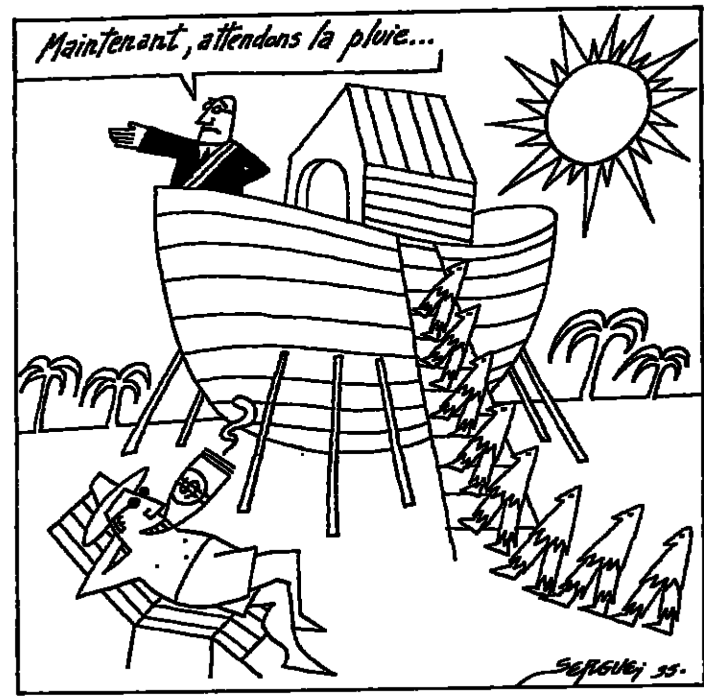
Elu président du Brésil en octobre 1994 dès le premier tour de scrutin avec 54 % des suffrages exprimés, Fernando Henrique Cardoso a promis, dimanche 1er janvier, lors des cérémonies d'investiture, que la justice sociale serait l'« objectif numéro 1 » de son gouvernement.

BRASILIA

de notre envoyé spécial

Le Brésil a connu, dimanche 1er janvier, la passation de pouvoir la plus harmonieuse depuis la fin de la dictature militaire en 1985. Le président sortant, Itamar Franco, était visiblement heureux de passer l'écharpe vert et or autour du cou de Fernando Henrique Cardoso, élu au premier tour le 3 octobre 1994. Les résultats jusqu'ici peu probants de l'intervention de l'armée contre les trafiquants de drogue de Rio et les dangers de contagion de la crise financière mexicaine étaient oubliés pour un moment, dans un climat d'euphorie nationale. Selon un sondage publié par le *Correio Braziliense*, 77 % des Brésiliens sont persuadés que M. Cardoso sera un bon président.

Sociologue de formation, marxiste dans sa jeunesse, exilé au Chili puis en France du temps des militaires, M. Cardoso aurait souhaité une cérémonie plus sobre. Il avait milité en avril 1993, lors du référendum sur l'avenir institutionnel du pays, en faveur du régime parlementaire, de préférence au système présidentiel que les Brésiliens ont finalement retenu (la troisième option était le rétablissement de la monarchie). Il s'est cependant scrupuleusement plié au cérémonial traditionnel d'investiture, dont les fastes détonnent un peu dans le sobre décor architectural voulu par Oscar Niemeyer à Brasilia. C'est donc dans la Rolls-Royce Silver Wraith décapotable offerte en 1952 par les Britanniques au dictateur Getulio Vargas, et encadré par les « dragons de l'indépendance », à cheval et en grande tenue, que le président Cardoso a parcouru l'axe central de la capitale.



Le discours qu'il a prononcé devant le Congrès a été d'une tonalité résolument de gauche, le maître mot de son propos étant la « *justice sociale* ». Quelques dents ont dû grincer à ce moment parmi les membres des deux partis de droite avec lesquels M. Cardoso a fait alliance pour conquérir le pouvoir. *« S'il faut retirer les privilèges de quelques-uns pour faire justice à l'immense majorité des Brésiliens, que personne n'en doute : je serai du côté de la majorité »*, a affirmé le nouveau président.

M. Cardoso a rappelé qu'il venait d'une famille progressiste, son grand-père ayant lutté pour l'abolition de l'esclavage et son père ayant été l'un des animateurs de la campagne « Le pétrole est à nous ». Il a aussi évoqué sa jeunesse militante : *« J'appartiens à une génération qui a grandi en rêvant d'un Brésil qui soit en même temps démocratique, développé, libre et juste. »* Mais *« l'Histoire fait des détours qui nous confondent »* et les espoirs de cette génération ont été sévèrement douchés par les « années de plomb » de la dictature militaire. Celles-ci *« ont apporté le retour de la croissance, mais au prix de la liberté. Elles ont créé le progrès, mais pas pour tous »*.

Le nouveau président estime que la démocratie est désormais solidement installée. L'hyperinflation est vaincue et *« il n'y a pas aujourd'hui de spécialiste sérieux qui prévoie pour le Brésil autre chose qu'une longue période de croissance »*, favorisée par l'entrée en vigueur, ce même 1er janvier, du Mercosur, la première zone de libre-échange d'Amérique latine, rassemblant, outre le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay *(lire page 18)*. Mais *« ce qui manque*, a ajouté M. Cardoso, *c'est la justice sociale, le grand défi du Brésil en cette fin de siècle »*. C'est avec des accents dignes de Victor Hugo que M. Cardoso évoque le sort des *« exclus, des Brésiliens les plus humbles qui payaient le coût de l'inflation sans avoir les moyens de se défendre, de ceux qui sont humiliés lorsqu'ils font la queue dans les hôpitaux et les bureaux de la sécurité sociale, ceux qui gagnent peu alors qu'ils donnent beaucoup au pays dans les usines, à la campagne, dans les magasins, les bureaux. A eux, je dois mon élection »*.

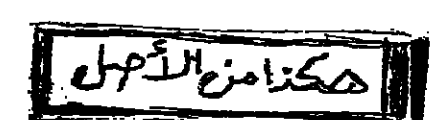
Lutte contre la corruption

La tâche du nouveau gouvernement est donc de réduire les inégalités. M. Cardoso entend aussi réformer l'administration fédérale, malade du *« clientélisme, du corporatisme et de la corruption »*. Il a le sentiment que pour *« changer le Brésil »* il a l'appui de la société. Dans un entretien télévisé diffusé dimanche, le nouveau président a insisté sur son rôle personnel dans la lutte contre la corruption. Son argument, qui pêche sans doute un peu par volontarisme, est le suivant : lorsqu'on verra qu'il y a désormais au sommet de l'Etat un président qui n'accepte pas ces pratiques, les entreprises cesseront de proposer des pots-de-vin aux fonctionnaires...

Cette journée d'investiture s'est terminée par une soirée de gala de 2 800 personnes à l'Itamaraty, le ministère des affaires étrangères. Onze chefs d'Etat, tous latino-américains, à l'exception du Portugais Mario Soares, s'étaient déplacés pour l'occasion. Fidel Castro s'était annoncé, mais n'est finalement pas venu. Les Etats-Unis étaient représentés par le ministre de la justice, Mme Janet Reno, et la France par Mme Simone Veil, ministre des affaires sociales. Il y avait aussi les invités personnels du nouveau président, parmi lesquels de nombreux Français, dont l'ancien premier ministre Michel Rocard et le sociologue Alain Touraine.

DOMINIQUE DHOMBRES





REPÈRES

AFGHANISTAN
L'ONU demande un transfert de pouvoirs

L'émissaire spécial de l'ONU, l'ex-ministre tunisien des affaires étrangères Mahmoud Mestiri, est arrivé dimanche 1er janvier dans la capitale afghane pour inciter M. Rabbani à quitter le poste de président qu'il occupe depuis deux ans, afin de permettre la reprise du processus de paix. L'OCI (Organisation de la conférence islamique) a demandé l'instauration d'une trêve pour permettre à M. Mestiri de mener à bien sa mission. Un collaborateur de l'ex-chef de l'Etat a rappelé son intention de confier le pouvoir au président de la cour suprême. M. Rabbani avait été désigné comme président il y a deux ans, par une assemblée de moudjahidins qui avaient combattu l'invasion soviétique. Son principal adversaire, M. Hekmatyar, n'y avait pas participé. Il avait aussitôt déclenché une offensive contre le nouveau pouvoir. Cette lutte a fait plus de 7 000 morts à Kaboul en 1994. – *(Reuter.)*

ANGOLA
Le président veut réunir tous les partis politiques

La commission conjointe qui réunit des représentants du gouvernement et de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a commencé, samedi 31 décembre, à Luanda, ses travaux sur l'application des accords de paix signés le 20 novembre 1994 à Lusaka, en Zambie. La commission, à laquelle participe aussi l'émissaire des Nations unies en Angola, Alioune Blondin Beye, doit notamment régler les problèmes posés par le cantonnement et le désarmement des troupes, la rencontre entre les chefs des deux armées, les généraux Arlindo Chenda Pena « Ben-Ben » (UNITA) et Joao de Matos (gouvernement), et l'organisation d'un sommet entre le président José Eduardo Dos Santos et le chef de l'UNITA, Jonas Savimbi.

M. Dos Santos a rejeté toute idée d'un dialogue entre Angolais en dehors du pays. Jonas Savimbi a refusé, à plusieurs reprises, pour des raisons de sécurité, de se rendre à Luanda pour y rencontrer le chef de l'Etat. Le sommet Savimbi - Dos Santos a été l'un des sujets abordés par M. Beye lors de sa récente tournée dans les pays de la région.

Dans son message à la nation, le président Dos Santos a annoncé, samedi 31 décembre, l'organisation d'une conférence réunissant tous les partis politiques – y compris ceux de l'opposition – à une date restant à fixer. Jusqu'à maintenant, le gouvernement avait rejeté l'idée d'une telle conférence. Il a aussi affirmé que l'armée gouvernementale respecterait *« strictement »* le cessez-le-feu issu des accords de paix et a appelé les rebelles de l'UNITA à *« remplir leurs obligations »*. – *(AFP.)*

DJIBOUTI
Jean-Michel Pouchele, président de SOS-Africa incarcéré en France

Jean-Michel Pouchele, un Français de quarante-cinq ans, président-fondateur de l'Organisation humanitaire SOS-Africa, est arrivé, samedi 31 décembre, à Paris, pour finir de purger une peine de huit mois de prison à laquelle il avait été condamné à Djibouti (*le Monde* du 31 décembre). Selon la chancellerie, il doit être présenté au tribunal de grande instance de Bobigny pour notification de son incarcération dans un établissement pénitentiaire de la région parisienne qui n'a pas été précisé.

Considéré par le gouvernement djiboutien comme un militant pro-Afars, M. Pouchele avait été condamné, le 27 octobre 1994, à six mois d'emprisonnement pour être entré illégalement à Djibouti et avoir violé un arrêté d'expulsion de mars 1994. Sa peine avait été augmentée de deux mois par la cour d'appel.

Au cours de son procès, il avait invoqué *« le droit d'ingérence humanitaire »* pour expliquer qu'il était revenu à Djibouti dans le but d'aider les populations civiles souffrant du blocus alimentaire et médical mis en place par le gouvernement du président Gouled.

SOUDAN
Entraînement militaire pour la population

Le président Omar El Béchir a annoncé, dimanche 1er janvier, dans un discours radiodiffusé, à l'occasion du 39e anniversaire de l'indépendance, un plan pour entraîner, d'ici un an, plus de 1 million de Soudanais au maniement des armes *« pour intimider nos ennemis et défendre notre foi »*. *« Nous nous faisons les avocats de la paix*, a-t-il dit, *mais nous devons nous préparer à repousser les ennemis de la religion et de la nation. »*

D'autre part, les négociateurs du Soudan et d'Erythrée, réunis à Sanaa, ont échoué dans leur tentative de normaliser les relations entre les deux pays. *« Tous les efforts sont dans l'impasse*, a indiqué un responsable yéménite, *le Soudan ayant refusé une demande de l'Erythrée de s'engager solennellement à ne pas s'immiscer dans ses affaires intérieures et de prendre clairement position sur la question des intégristes érythréens. »* – *(AFP.)*

SRI-LANKA
Vers une reprise des négociations avec les Tigres tamouls

Le ministère sri-lankais de la défense a annoncé, dimanche 1er janvier, que les pourparlers avec les séparatistes tamouls reprendraient dans les *« deux ou trois prochains jours »*. La présidente Chandrika Kumaratunga avait suspendu tout contact avec les Tigres du mouvement de libération de l'Eelam (LTTE), fin octobre, au lendemain de l'assassinat du dirigeant de l'opposition, Gamini Dissanaiake. Cette annonce survient alors que les rebelles ont, depuis quelques semaines, intensifié leurs actions de guérilla. Les hommes du LTTE ont ainsi tué, le 1er janvier, les deux occupants d'un fortin de l'armée sur l'îlot de Mandativu, au nord du pays. Le 31 décembre, le secrétaire général de l'Organisation populaire de libération de l'Eelam tamoul (PLOTE) – un groupe de la guérilla ayant renoncé à la lutte armée pour rejoindre le camp gouvernemental – a été tué par balles, près de Colombo, par des hommes non identifiés. Selon le PLOTE, l'attentat a été commandité par les Tigres tamouls. – *(AFP, Reuter.)*

ZAÏRE
Des élections générales annoncées avant juillet

Le président Mobutu a annoncé, samedi 31 décembre, dans un message de vœux radiotélévisé, que des élections (législatives et présidentielle) *« libres, transparentes et démocratiques »* seront organisées, avec le concours des organisations internationales, dans les délais fixés par l'Acte constitutionnel qui régit la transition, c'est-à-dire avant le 9 juillet 1995. Cet Acte avait fixé à quinze mois la période de transition.

D'autre part, la Banque centrale ne dispose plus en caisse que de *« deux mille dollars et quelques francs suisses »*, selon le communiqué du dernier conseil des ministres. Les avoirs en monnaie nationale ne dépassent pas 9 millions de nouveaux zaïres, soit environ 3 000 dollars. – *(AFP, Reuter.)*

Pas de « casques bleus » dans les camps de réfugiés rwandais

Le projet des Nations unies visant à déployer une force internationale de 5 000 hommes dans les camps de réfugiés du Zaïre afin d'y rétablir l'ordre sera probablement abandonné, faute d'argent et de soldats, a déclaré, samedi 31 décembre, à Kinshasa, Sharharyar Khan, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Rwanda. Il a précisé que le Conseil de sécurité devrait opter pour un accroissement de l'aide aux forces de sécurité zaïroises.

Sharharyar Khan a jugé le projet de l'ONU *« trop coûteux et difficile à élaborer »*. Boutros Boutros-Ghali avait proposé l'envoi d'une force internationale après que seize organisations humanitaires eurent menacé, en novembre 1994, de quitter les camps de réfugiés pour protester contre la terreur que font régner les extrémistes hutus. Ceux-ci ont tué dix personnes, mercredi 28 décembre à Kibungo, dans le sud-est du Rwanda, a annoncé la radio nationale. – *(AFP, Reuter.)*

Les vœux du président de la République et du premier ministre

M. Mitterrand invite les Français à « ne jamais dissocier la liberté et l'égalité »

François Mitterrand a présenté pour la dernière fois, samedi 31 décembre, ses vœux de président de la République aux Français. Après avoir rendu hommage au Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) pour son action contre la prise d'otages de l'Airbus d'Air France le 26 décembre, le chef de l'Etat a appelé les Français à ne pas dissocier la liberté et l'égalité et à veiller à ce que « le retour à l'expansion s'accompagne d'un véritable ajustement des conditions sociales.

UNITÉ. – Rendant visite, dimanche, au 27ᵉ bataillon de chasseurs alpins, unité qui participe à la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Bosnie, Edouard Balladur a exalté à l'unité nationale.

Voici le texte intégral de la déclaration faite par François Mitterrand, samedi 31 décembre, à la radio et à la télévision, à l'occasion du Nouvel An :

« Mes chers compatriotes,

» Parmi les événements qui marqueront l'année 1994, le sauvetage de l'Airbus Alger-Paris, il y a seulement quelques jours, à l'aéroport de Marseille, résume mieux que toute autre les menaces et les risques qu'un grand pays comme le nôtre doit savoir affronter ; la détermination, l'abnégation et le courage nécessaires pour les surmonter.

» J'ai déjà remercié en votre nom les acteurs de ce drame. J'ai souligné la cohésion et la fermeté des pouvoirs publics et je dois redire l'admiration que m'inspire l'extraordinaire coup d'éclat du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale, le GIGN. Les membres de ce groupe et l'armée française dans son ensemble, qui a su les former, ont honoré la France. J'ajoute que beaucoup d'autres méritent d'être cités. Je pense, en particulier, à l'équipage d'Air-France dont le sang-froid et la résistance à la fatigue physique et morale ont largement contribué au succès commun.

» En dépit des difficultés actuelles, je trouve dans ces faits un véritable réconfort. Il est bon de pouvoir se dire, en cette nuit de Nouvel An, que les Français, si prompts à se quereller, sont également capables de s'unir et de montrer au monde ce qu'ils valent quand le danger est là. Réservons également une pensée respectueuse et fraternelle aux familles des passagers en deuil et aux soldats blessés au combat, qui souffrent dans leur cœur et dans leur chair.

» Ainsi se mêlent, dans toute communauté humaine, la joie et la douleur. Ce qui nous rappelle que nul n'est à l'abri du malheur et que le premier devoir de ceux qui ont la chance d'être épargnés est de se montrer, plus encore, solidaires de ceux que frappe le destin.

Dialogue entre employeurs et salariés

» Cette leçon vaut pour tout. Sur le plan international, où de nombreux peuples sont soumis aux horreurs de la guerre civile et de l'oppression étrangère. J'observe, à cet égard, que la France s'est toujours placée au premier rang des forces de la paix. Sur le plan national, où s'accroît le nombre de Français sans abri, victimes du chômage, de la pauvreté, de l'exclusion. C'est un discours, me direz-vous, que tout le monde tient aujourd'hui. Je constate seulement que les efforts accomplis par les uns et les autres n'ont pas guéri le mal. Le moment est donc venu de s'interroger sur les moyens que nous fournira la reprise économique, si souvent annoncée, pour que le retour à l'expansion s'accompagne d'un véritable ajustement des conditions sociales, trop évidemment inégales.

» Car la croissance n'est pas une fin en soi. Elle doit être l'instrument d'une répartition plus équitable des richesses créées par tous et pour tous. Dès maintenant et dans les années prochaines, les gouvernements, quelles que soient leurs tendances, auront à répondre d'abord à cette question.

» La lutte contre les injustices : j'y reviens toujours. Ceux qui portent le poids principal du travail et de la production, ceux qui peinent le plus, mais qui voient leur salaire augmenter faiblement, quand il augmente, les licenciements massifs se multiplier, et, tout près d'eux ou dans leurs rangs, s'étendre l'exclusion, ceux-là ont bien le droit d'espérer un plus juste profit dans leur vie quotidienne. Mais on n'y parviendra que si employeurs et salariés parlent entre eux, que s'ils engagent le dialogue, que si le gouvernement les y encourage, que si tous se décident à négocier ensemble des choses de leur vie. Pourquoi la discussion sur un nouveau contrat social pour l'emploi est-elle ainsi bloquée ?

» Mes chers compatriotes, c'est la dernière fois que je m'adresse à vous pour des vœux de nouvelle année en ma qualité de président de la République. Aussi je me permettrai deux recommandations. La première : ne dissociez jamais la liberté et l'égalité. Ce sont des idéaux difficiles à atteindre, mais qui sont à la base de toute démocratie. La seconde : ne séparez jamais la grandeur de la France de la construction de l'Europe. C'est notre nouvelle dimension et notre ambition pour le siècle prochain.

Elargir l'Europe sans l'affaiblir

» Sur l'Europe, deux échéances nous attendent. D'abord la mise en œuvre du traité de l'Union européenne. Ensuite l'élargissement progressif de l'Union à l'ensemble des démocraties européennes. Que d'énergie et d'enthousiasme seront indispensables si l'on veut qu'aboutisse cette entreprise audacieuse ! Elargir l'Europe, oui, mais sans l'affaiblir. Vous le voyez, nous avons du travail devant nous.

» Or, dès demain 1ᵉʳ janvier, et pour six mois, c'est la France qui présidera l'Union. Cette situation ne se représentera plus avant longtemps. Le gouvernement a préparé avec moi les grandes lignes de cette présidence. J'ai demandé au premier ministre d'accorder une importance particulière à la politique sociale, trop souvent négligée. A cet effet, nous recevrons bientôt les grandes organisations professionnelles et syndicales, qui ont à faire valoir leur point de vue. Je vous le dis avec la même passion que naguère. N'en doutez pas, l'avenir de la France passe par l'Europe. En servant l'une, nous servons l'autre.

» Mes chers compatriotes,

» Je n'apprendrai rien à personne en rappelant que, dans quatre mois, aura lieu l'élection présidentielle. C'est un rendez-vous important que la France se donne à elle-même. Je souhaite vivement que ce soit l'occasion d'un vrai, d'un grand débat et sur tous les sujets, y compris les règles morales de notre vie publique et le rôle et les limites des divers pouvoirs. Les problèmes que nous connaissons ne disparaîtront pas pour autant, mais la France y trouvera un nouvel élan. L'an prochain, ce sera mon successeur qui vous exprimera ses vœux. Là où je serai, je l'écouterai le cœur plein de reconnaissance pour le peuple français qui m'aura si longtemps confié son destin et plein d'espoir en vous.

» Je crois aux forces de l'esprit et je ne vous quitterai pas. Je forme ce soir des vœux pour vous tous en m'adressant d'abord à ceux qui souffrent, à ceux qui sont seuls, à ceux qui sont loin de chez eux. Bonne année, mes chers compatriotes. Bonne année et longue vie.

» Vive la République !

» Vive la France ! »

COMMENTAIRE

Ni l'un ni l'autre

A moins de quatre mois du premier tour de l'élection présidentielle, les vœux émis par le chef de l'Etat et par l'un de ses possibles successeurs réduisent à peu de chose le débat que l'un déclare souhaiter et sur lequel l'autre se montre allusif.

Si François Mitterrand espère, en effet, un *« vrai »* et *« grand »* débat, il a montré quelles en sont, à ses yeux, les limites : les questions que devront affronter les gouvernements à venir seront les mêmes, quelle que soit leur tendance, et *« les uns »* comme *« les autres »* ont échoué, jusqu'à maintenant, face au chômage et à l'exclusion. Quant à Edouard Balladur, en insistant, *« spécialement en cette année »*, sur le « rassemblement » des Français, il a, à la fois, emprunté par anticipation le langage de tout président de la République et montré sa fidélité au raisonnement, pour lui profitable, selon lequel l'intérêt national unit et la politique divise. A en croire le chef de l'Etat et le chef du gouvernement, il n'y a donc vraiment pas matière à discussion. Inutile de rechercher dans le choix des *« uns »* ou des *« autres »* les causes d'une situation sociale dégradée. On perdrait du temps à s'interroger sur la politique ou les politiques suivies vis-à-vis de l'Algérie. Que le silence recouvre le paradoxe d'une présence militaire française importante en Bosnie et d'une impuissance flagrante à peser sur le rapport des forces entre les belligérants. Etc.

MM. Mitterrand et Balladur, l'un au moment de quitter la tête de l'Etat, l'autre avec l'espoir d'y accéder, ont peut-être raison : il y aurait beaucoup à dire, mais il n'est pas sûr qu'il y ait quelqu'un pour le dire. Ni l'un ni l'autre ne s'en plaindra.

PATRICK JARREAU

Les réactions

● **Jean Poperen (PS).** – Jean Poperen, membre du bureau national du PS, estime que, *« comme toujours, le président de la République est allé à l'essentiel »* en proposant, *« par la négociation, de parvenir au nouveau contrat social, celui de notre temps »*. *« Je me sens, pour ma part, tout à fait encouragé dans mes propositions »*, indique l'ancien ministre socialiste, qui pense que *« la campagne du rassemblement à gauche pour la présidentielle, quel que soit le candidat d'union, devrait être centrée sur la mise en œuvre de cette proposition de nouveau contrat social »*.

● **Jean-Louis Debré (RPR).** – Jean-Louis Debré, premier secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, a déclaré : *« Dans cet exercice traditionnel qu'est la présentation des vœux du président de la République à la nation, François Mitterrand, à juste titre, a affirmé que l'élection présidentielle doit être l'occasion d'un grand débat. Il donne ainsi raison à ceux qui, comme Jacques Chirac, ont contribué à lancer ce débat. Pour le reste, on ne peut qu'approuver le président de la République lorsqu'il lie la construction européenne à la grandeur de la France, qu'il affirme que la croissance n'est pas une fin en soi et qu'il faut lutter contre les injustices. On peut, cependant, regretter qu'il n'ait pas dit comment atteindre ces buts. Bref, exercice traditionnel parfois émouvant, qui est souvent resté au niveau des pétitions de principe. »*

● **Jean-Pierre Raffarin (UDF).** – Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, estime que *« les vœux du président de la République s'inscrivent dans la continuité »*. *« Mieux que l'action,* a-t-il dit, *l'incantation lui permet toujours d'épanouir son talent (...). Il a parlé à nouveau avec force de l'Europe. François Mitterrand a raison de souhaiter un vrai et grand débat à l'occasion de l'élection présidentielle. La France a besoin que les différentes solutions à la crise soient en effet confrontées. Il manquait, cependant, un vœu dans les propos du président : la guérison de la France de l'illusion socialiste. »*

M. Balladur appelle à l'unité nationale

Le premier ministre a profité, dimanche 1ᵉʳ janvier, d'une visite à des soldats habituellement en poste en Bosnie pour, indirectement, présenter ses vœux aux Français. Venant de Chamonix (Haute-Savoie), où il achevait ses vacances, Edouard Balladur a rendu visite, à Annecy, à des militaires, et à leurs familles, du 27ᵉ bataillon de chasseurs alpins, en permission, alors qu'ils sont affectés en Bosnie dans le cadre de la FORPRONU.

Dans une courte allocution, le chef du gouvernement a souligné que *« le rôle de nos armées est un rôle irremplaçable : défendre la paix et assurer l'influence de la France dans le monde, en Bosnie et au Rwanda au cours de ces derniers mois, ce dont nos armées s'acquittent parfaitement et à l'admiration de tous »*, mais aussi *« lutter contre la violence et le terrorisme »*. Comme François Mitterrand, la veille, à la télévision, le premier ministre a tenu, à deux reprises, à *« rendre hommage à l'action de la gendarmerie »* lors du dénouement de la prise d'otages de l'Airbus d'Air France, le 26 décembre, sur l'aéroport de Marignane. M. Balladur a formé *« des vœux pour que la France continue d'être de par le monde un pays respecté et influent et afin qu'elle soit, à l'intérieur, un pays exemplaire par la solidarité, la tolérance, la liberté »*.

« Nous sommes, les uns et les autres, les fils et les filles de la même famille », a assuré le premier ministre, ajoutant : *« Ce qui nous rassemble est infiniment plus important que ce qui nous divise, et nos différences sont infiniment moins importantes que nos ressemblances. Ne l'oublions jamais et, spécialement, en cette année ! »*

Appelé aussi « bataillon des Glières », le 27ᵉ BCA fait partie, aux côtés d'autres forces de la 27ᵉ division d'infanterie de montagne établie à Grenoble, du bataillon d'infanterie 5 (BATINF 5), déployé à Sarajevo et sur les hauteurs de la capitale bosniaque, notamment sur le mont Igman. Les détachements du 27ᵉ BCA seront relevés par un bataillon du régiment de marche du Tchad, à la fin de leur mission, en mars prochain, a précisé M. Balladur.

Les vœux de M. Le Pen. – Jean-Marie Le Pen, président du Front national et candidat à la présidence de la République, présente, dans un communiqué, *« ses meilleurs vœux (...) à la France et aux Français »* et souhaite que 1995 soit l'année *« de l'identité et de la moralité »*.

La préparation de l'élection présidentielle

M. Chirac déplore l'« hypermédiatisation » des affaires

Jacques Chirac était, samedi 31 décembre, l'invité du chanteur Michel Sardou, qui animait le « Journal inatendu » de RTL. A cette occasion, le maire de Paris a déploré l'*« hypermédiatisation »* dont font l'objet les affaires mettant en cause des hommes politiques. *« Cette hypermédiatisation,* a-t-il dit, *est de nature à faire douter tout un peuple de sa référence démocratique. Il faut savoir raison garder. La démocratie mérite un certain respect. »*

Sur un plan plus personnel – et comme Michel Sardou lui faisait remarquer qu'à la télévision il est *« un peu raide »* –, M. Chirac a déclaré : *« On me le dit depuis si longtemps que j'ai fini par en prendre l'habitude ! »* Il a confié qu'il refuse de *« s'imposer une discipline »* pour remédier à ses défauts télévisuels. *« J'ai probablement tort »*, a-t-il dit, tout en justifiant une attitude qui évite de se *« dépersonnaliser complètement »*. *« Je suis le contraire d'un exhibitionniste. (...) J'entends garder pour moi mes goûts et mes propres passions »*, a assuré M. Chirac.

Enfin, après que Michel Sardou eut dénoncé les *« attaques »* dont François Mitterrand avait été l'objet, selon lui, au sujet de son attitude pendant la guerre – *« C'est l'hallali,* a dit le chanteur. Je n'aime pas ça. Cet homme a eu une carrière respectable, à saluer. Un tel parcours n'est pas simple » –, M. Chirac a observé : *« Je suis tout à fait d'accord. Je voudrais noter qu'aucun des grands résistants ne s'est associé à ces commentaires, et cela a, aussi, une signification. »*

Inscriptions massives sur les listes électorales

Jusqu'à la date limite pour les inscriptions sur les listes électorales, samedi 31 décembre, les mairies ont vu défiler de très nombreuses personnes désireuses d'être en mesure de voter lors de l'élection présidentielle et des élections municipales du printemps de 1995. Selon une enquête effectuée par les bureaux régionaux de l'AFP, avant même la clôture des listes, plus de 30 000 nouveaux électeurs se sont inscrits à Lyon (contre 15 000 en 1993), 16 000 à Toulouse, 15 000 à Nantes, 12 000 à Rennes et à Bordeaux, 11 500 à Strasbourg, 8 000 environ au Havre et à Grenoble. Les chiffres définitifs ne seront pas connus cependant avant la réunion des commissions chargées de la révision des listes électorales. C'est ainsi qu'à Paris la centralisation des inscriptions effectuées dans les mairies d'arrondissement est prévue pour le 9 janvier.

Par ailleurs, le Conseil national des Français musulmans a annoncé, samedi, que, au terme d'une opération porte-à-porte menée depuis trois mois, 17 000 Français musulmans se sont fait inscrire sur les listes électorales.

Le procès de la catastrophe du stade de Furiani

Le tribunal correctionnel de Bastia va juger treize dirigeants sportifs, administratifs ou économiques

Le procès de la catastrophe de Furiani qui, le 5 mai 1992, avait causé la mort de 17 personnes et fait plus de 2 000 blessés, s'ouvre mercredi 4 janvier devant le tribunal correctionnel de Bastia. Tous les prévenus, sauf deux, comparaîtront pour répondre du délit d'homicides et blessures involontaires prévu par l'article 319 du code pénal.

TENSIONS. Quelques jours après l'assassinat de Jean-François Filippi, président du Sorting-Club de Bastia à l'époque des faits, ce procès s'ouvre dans une ambiance pour le moins tendu. Le meurtre, le 29 décembre 1994, de Franck Muzi a, en particulier, ravivé les plaies entre les diverses composantes nationalistes. Dans ces conditions, chacun s'interroge en Corse sur la suite du dialogue qui semblait s'être engagé entre le ministre de l'intérieur, M. Pasqua, et les nationalistes du FNLC.



Il y a quelque temps encore, une catastrophe, dans le langage courant, c'était le drame créé par un raz-de-marée, la crue d'un fleuve, l'éruption d'un volcan ou un tremblement de terre. Pourtant un jour, pour désigner ces événements on préféra parler de catastrophes « naturelles ». Devant la multiplication de calamités jugées anormales, il fallait faire la différence entre celles qu'un destin impose et celles qui sont imputables aux criminels ou aux apprentis sorciers. Il existe donc des catastrophes tout court, de celles qui sont, par nature, insupportables ; celles qui provoquent la plus grande colère car les responsables en peuvent être désignés. Elles sont souvent le résultat d'une inconscience que le code pénal avait déjà prévu de punir en se référant précisément à *« la maladresse, l'imprudence, l'inattention ou l'inobservation des règlements »*.

Il appartiendra à la justice de se prononcer sur les responsabilités individuelles, mais il est d'ores et déjà permis d'affirmer que ce que l'on a appelé la catastrophe de Furiani a pour origine la somme de ces quatre fautes.

Le hasard n'a eu que deux rôles : celui de désigner l'Olympique de Marseille comme adversaire de Bastia lors du tirage au sort des demi-finales de Coupe de France de football et celui de décider dans un même geste que la rencontre aurait lieu sur le stade de Furiani. Ce choix, opéré le 23 avril 1992, était une providence pour la Corse. C'était l'occasion de lancer une vaste opération destinée à hisser le Sporting-Club de Bastia au niveau des grandes équipes européennes. Pour cela, le seul talent sportif ne suffisait pas. Pour une grande rencontre, il fallait un grand stade. Non seulement parce qu'un tel match doit rapporter beaucoup d'argent mais aussi parce qu'il paraissait inconcevable que le plus grand nombre d'insulaires ne puisse pas assister à la consécration de leur équipe. Le vieux stade Armand-Césari de Furiani pouvait contenir un maximum de 8 737 spectateurs. Aussi fut-il décidé de porter sa capacité à 18 000 personnes. Il ne restait que douze jours avant la rencontre fixée au 5 mai par la Fédération française de football. Le pari n'en fut pas moins tenu.

A l'audience, chacun expliquera son rôle et les raisons qui l'ont amené à prendre des décisions contestables, mais pour l'heure, les faits peuvent être résumés. Dans la nuit du 24 avril, la tribune nord, dite tribune Claude-Papi, construite en 1948 pour 750 spectateurs, était détruite. A la place, dès le 28 avril, commençait l'édification d'une tribune provisoire de 10 000 places qui ne sera terminée que la veille du match. Le 5 mai, vers 20 heures, on serre encore quelques boulons alors que la tribune constituée d'éléments tubulaires vibre sous la liesse des supporters.

Incompétence totale

A 20 h 16, la partie arrière de la tribune s'effondre, précipitant 3 500 personnes dans le vide parmi un amas de tubes enchevêtrés. Le bilan définitif s'établit à 2 357 victimes dont 17 morts, la dernière étant une jeune femme de vingt-trois ans, décédée des suites de ses blessures dix-huit jours avant l'ouverture du procès.

Derrière ces chiffres, se cache une douleur qu'aucun bilan ne peut exprimer. Celle des victimes qui resteront tétraplégiques, paraplégiques ou aveugles ; celle de leur famille. Il y a enfin la douleur insidieuse de ceux qui n'ont aucune blessure apparente, mais qui ont mal chaque jour, chaque nuit ou qui vivent avec une peur incoercible, la peur du vide, la peur de la foule, la peur du métal.

Les enquêtes judiciaires et administratives sont aussitôt ordonnées. En quelques jours, la commission d'enquête administrative a déjà fait le tour de la question. D'emblée, le 12 mai, Jean-Pierre Lemoine, son président déclare : *« Il n'y a pas eu de fatalité. Cette tribune ne pouvait que s'effondrer et transformer le public en victime. »* La commission dénonce l'*« incurie »* et l'*« incompétence totale »* du constructeur, Sud-Tribune, en relevant : *« L'absence de plans et de notes de calcul, pour cette catégorie d'ouvrage, ne peut en aucun cas être justifiée. »* Le rapport constate que Sud-Tribune s'abrite derrière un contrôle technique de la structure effectué par la SOCOTEC, laquelle affirme n'avoir reçu que la mission de contrôler la résistance du sol.

Sans trancher le litige, la commission souligne qu'elle ne dispose ni du contrat de location de la tribune ni de l'ordre de contrôle, chaque commande ayant seulement fait l'objet d'un accord *« oral »*. De la même manière, la commission départementale de sécurité est accusée de n'avoir *« pas rempli son rôle »* et la commission d'enquête déclare : *« La défaillance du contrôle technique, quelle qu'en soit l'origine, a été d'autant plus grave que ni le pouvoir sportif ni l'autorité administrative ne se sont inquiétés des modalités de sa réalisation. »*

Les instances sportives sont sévèrement mises en cause par le rapport, qui critique l'attitude *« irresponsable »* de la Fédération française de football. Enfin, et là se situe peut-être le nœud de l'affaire, la commission d'enquête, après avoir constaté l'existence de faux documents, écrit dans son rapport que le Sporting-Club bastiais a *« voulu faire une opération financière pour combler une partie de son déficit »*.

Contrats verbaux

Parallèlement, l'enquête judiciaire progressait à partir de bases semblables. Dix-huit personnes étaient successivement inculpées et certaines étaient placées en détention pendant plusieurs mois. Le 23 avril 1993, soit moins d'un an après le drame, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia renvoyait treize des dix-huit inculpés devant le tribunal correctionnel en faisant une analyse du dossier qui ne semble satisfaire personne. A l'indignation de certains prévenus s'ajoute la colère du collectif des victimes, qui considère que la justice s'est arrêtée aux « lampistes ». En fait, l'instruction, puis la chambre d'accusation ont divisé le dossier en trois parties. Les responsabilités d'ordre matériel, les responsabilités sportives et les responsabilités administratives, *presque toutes rassemblées dans le* délit d'homicides et blessures involontaires.

Dans la première partie figure Jean-Marie Boimond, directeur de Sud-Tribune, auquel on reproche notamment des erreurs dans la conception et le montage de la tribune provisoire. Il sera aux côtés de Bernard Rossi, directeur de l'agence corse de la Société de contrôle technique (SOCOTEC), et c'est le tribunal qui devra dire s'il devait contrôler uniquement la résistance du sol.

Au chapitre des responsabilités sportives, Jean-François Filippi était en tête de liste. Président du SCB à l'époque des faits, c'est lui qui a passé les contrats sous forme purement verbale avec Sud-Tribune et la SOCOTEC. On lui reprochait de n'avoir pas sollicité l'autorisation du maire de la commune et de ne pas s'être assuré que la SOCOTEC vérifiait la solidité de la construction. Son assassinat, commis le 26 décembre, a fragilisé et peut-être même fissuré le procès de manière *définitive pour plusieurs raisons*. A son égard, l'action de la justice est éteinte, mais sa mort, quelles qu'en soient les raisons, fait de lui un suspect perpétuel, ni coupable ni innocent. Ensuite, ce crime, commis à quelques jours de l'audience, ajoutera au climat de tension d'un procès dont certains prévenus pourraient décider de ne pas assumer de risques extrajudiciaires en ne venant pas ou, tout au moins, en se taisant. Enfin, avec la mort de l'ancien président du SCB, le débat sera incontestablement tronqué, notamment sur ses aspects financiers, et l'expérience des tribunaux montre qu'à l'audience, les absents ont toujours tort.

Les instances sportives seront donc représentées par Michel Lorenzi, ancien vice-président du SCB, Ange Paolacci, directeur administratif de la ligue corse, Noël Bartoloni, vice-président, et Etienne Galeazi secrétaire général. Ils sont tous les quatre accusés d'avoir participé à *la rédaction d'un faux procès-verbal* de la commission de sécurité. Outre le faux et usage de faux, Paolacci et Galeazi comparaîtront sous la prévention d'homicides et blessures involontaires comme Luc Pilard, président de la commission d'organisation de la Coupe de France, et Michel Cagnon, directeur général de la Fédération française (FFF). Ces deux derniers sont accusés de ne pas avoir surveillé l'organisation d'un match comportant de grands risques.

Sur le plan administratif, Raymond Le Deun, ancien directeur du cabinet du préfet de Haute-Corse, comparaîtra en raison des responsabilités qu'on lui impute en tant que *président de la commission départe*mentale de sécurité. Didier Cauville, alors directeur départemental de l'équipement, membre permanent de cette commission, est également poursuivi, l'accusation lui reprochant principalement de n'avoir pas tenu le rôle de conseiller technique du préfet que la loi lui attribue. Enfin deux officiers de sapeurs-pompiers, les lieutenants Michel Andrei et Christian Fili, figurent aussi parmi les prévenus en tant que responsables du bureau de la prévention. Leur mise en cause a provoqué la colère du Syndicat national des officiers professionnels sapeurs-pompiers qui s'interrogent sur *« les cheminements tortueux qui permettent de transférer les responsabilités de ceux qui disposent également du pouvoir de décision, vers les exécutants »*. Un langage tenu également par le collectif des victimes, qui s'étonne de ne pas voir parmi les prévenus Jean Fournet-Fayard, président de la FFF, qui a bénéficié d'un non-lieu, et l'ancien préfet de Haute-Corse, Henri Hurand, jamais poursuivi. Cependant, ce dernier pourrait comparaître quand même, car il fait l'objet d'une citation directe délivrée par des familles de victimes et le tribunal se prononcera sur la jonction de cette citation au deuxième jour de l'audience.

Les débats promettent d'être techniques et cela à double titre. Tout d'abord, il y aura des querelles de chiffres sur l'expertise de la construction de la tribune provisoire. Mais la discussion sera aussi très technique sur le plan juridique car la responsabilité imputée à plusieurs prévenus n'est que le résultat de l'interprétation parfois discutable de textes de loi qui s'enchaînent les uns aux autres. A cette circonstance pourraient s'ajouter les usages des tribunaux correctionnels, moins enclins, dans une procédure essentiellement écrite, à faire preuve de la clarté exigée en cour d'assises. Pourtant, les victimes et leur familles viendront pour savoir et pour comprendre. Sur le plan civil, la plupart ont été indemnisées et les derniers dossiers sont en voie de règlement. C'est donc principalement la vérité que les victimes viendront chercher.

MAURICE PEYROT

Homicides involontaires

Tous les prévenus, sauf deux, comparaîtront pour répondre du délit d'homicides et blessures involontaires prévu par l'article 319 du code pénal, qui disposait : *« Quiconque, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements, aura commis involontairement un homicide ou en aura été involontairement la cause, sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende. »*

Depuis les faits, le nouveau code pénal, en vigueur pour les infractions commises après le 1er mars 1994, a repris une partie du texte ancien avec une peine plus forte et en prévoyant une circonstance aggravante qui place le délit à la limite de l'acte intentionnel. Ainsi l'article 221-6 précise désormais : *« Le fait de causer, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou les règlements, la mort d'autrui constitue un homicide involontaire puni de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 francs d'amende.*

» En cas de manquement délibéré à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou les règlements, les peines encourues sont portées à cinq ans d'emprisonnement et à 500 000 francs d'amende. »

Les nouveaux bandits corses

Suite de la première page

Dans un climat où alternent violence et silence, l'impunité fait loi. Au grand dam du Comité Robert-Sozzi (1), qui accuse désormais ouvertement les coupables : *« Ces meurtres sont possibles parce qu'un groupe armé s'arroge le droit, sous la protection de l'Etat français et de son ministre de l'intérieur, d'éliminer les militants de la cause nationale dans la plus pure tradition du SAC. »* Des propos tenus publiquement, au matin du 30 décembre 1994, sur la place Saint-Nicolas de Bastia, par les responsables du Comité, des dissidents du nationalisme.

Parmi eux, Pantoleon Alessandri, quarante ans, un militant de toujours, qui rejette l'*omerta* : *« Je sais que je peux être tué, mais je n'ai pas peur. Maintenant, il faut parler. »* Sont directement visés le FLNC-Canal historique et la Cuncolta. *« Il y a un front au sein du Front »*, lâche un membre du Comité, allusion au groupuscule de jeunes et moins jeunes recrutés par les organisations, dépourvus de formation politique mais fascinés par les armes. La cause nationaliste tombe entre les mains de bandes d'individus qui éliminent physiquement les militants gênants et les petits dealers, qui menacent et rackettent les commerçants apeurés au nom d'une idéologie dont ils ignorent l'abc. *« Ils arrivent en ville à huit, répartis en deux autos qui se suivent*, explique un témoin. *Ils se ressemblent tous un peu. Les joues mal rasées, le parka large et ouvert, une dégaine à la Mad Max. »*

Déstabiliser les nationalistes

Ainsi décrits, ils rappellent étrangement ces nouveaux bandits que l'on voit surgir au Japon, aux Etats-Unis, en Inde, au Libéria. Leur morale s'inspire du modèle ninja ou Rambo dont regorgent les vidéoclubs. Culte du muscle et de la force, passion des armes à feu qui est en Corse une véritable religion (avec la dévotion pour la Madone). Si les nervis du nationalisme ignorent la doctrine, ils lisent assidûment la revue *Cible* ou *la Gazette des armes*. Ceux qui les soutiennent à la Cuncolta évoquent un droit de *« légitime défense préventive »*. Leur présence est la plaie des mouvements de libération. Elle est surtout le fruit de leur inconséquence. *« Ces hommes de guerre, ce sont nos enfants... »*

Mais l'heure n'est pas au *mea culpa*. Après les assassinats qui ont ensanglanté la fin d'année, on cherche des raisons. *« En Corse, tout le monde se connaît*, observe un vieux nationaliste. *Pour l'instant on ne sait rien. Mais bientôt quelqu'un va payer. »* L'élimination, le 26 décembre 1994, de Jean-François Filippi, l'ancien président du Sporting-Club de Bastia, ne fait qu'embrouiller les pistes. Qui avait intérêt à le tuer huit jours avant l'ouverture du procès de Furiani ? *« On a choisi ce moment pour régler d'autres comptes »*, entend-on à Bastia. De même, le Comité Sozzi affirme que la « condamnation » de Franck Muzi était programmée depuis dix-huit mois, et sa mort n'aurait rien d'une vengeance après celle de Jean-François Filippi. Samedi, la veuve de ce dernier assistait aux obsèques de Muzi.

D'aucuns voient dans ces drames répétés une tentative pour déstabiliser les nationalistes à six mois des prochaines élections municipales. L'Etat français est montré du doigt. On s'interroge sur la stratégie de Charles Pasqua depuis que les membres (FLNC historique) du commando de Spérone, arrêtés l'été dernier, sont peu à peu relâchés. *« Il y a des tractations entre la Cuncolta et le ministre de l'intérieur*, assure un ex-militant. *On dirait que ça arrange Pasqua que les nationalistes s'entre-tuent. »*

Le dernier indice en date est la récente revendication du statut de TOM (territoire d'outre-mer) pour la Corse formulée par la Cuncolta. Un texte a aussitôt circulé dans quelques milieux nationalistes. Il ne resterait plus qu'à l'inscrire à l'ordre du jour du Parlement. Membre du Comité Sozzi, l'abbé Mondoloni s'emporte : *« C'est bien la première fois qu'un mouvement révolutionnaire réclame un statut colonial ! Vous imaginez un département français devenir un TOM ? »* Réplique de la Cuncolta : les populations d'outre-mer ont droit à l'autodétermination par voie référendaire. Dialogue de sourds, idéologique... et fiscal : le RMI est moins élevé dans les TOM que dans les départements.

Une certitude dérange : la balle *qui a tué* Jean-François Filippi provient d'une arme encore jamais utilisée par le passé en Corse. *« Un fusil à lunette Remington 225*, précise un spécialiste. *Le milieu règle ses comptes au P. 38 et les dealers sont éliminés à la chevrotine. Les engins à vision nocturne existaient, mais ils*



n'avaient servi à aucun acte criminel. » Alors ? Toutes ces observations ramènent aux dissensions internes du nationalisme sur l'île. Ces dernières années, il a éclaté en mille morceaux, donnant naissance à des mouvements souvent squelettiques, refusant les options du FLNC-*Canal historique* et de la Cuncolta : le prélèvement de l'impôt révolutionnaire auprès des entreprises et même de certains hommes politiques, les plastiquages contre les structures touristiques ou les sociétés refusant d'acquitter le fameux impôt ; le penchant d'une fraction nationaliste (mais pas seulement à la Cuncolta) à convoiter le pouvoir économique, quitte à se rapprocher des patrons étrangers à l'idéal d'indépendance. Ainsi l'ancien président du Sporting-Club de Bastia, Jean-François Filippi, cumulait-il des fonctions de maire sous une étiquette libérale avec des activités florissantes de chef d'entreprise. Il payait l'impôt révolutionnaire, offrait aux dirigeants de la Cuncolta des véhicules gratuits *via* sa société de location automobile. En contrepartie, l'organisation assurait sa garde rapprochée depuis la catastrophe de Furiani, un service qui n'était pas du goût de feus Robert Sozzi et Franck Muzi.

« Nous perdons nos valeurs »

En proie à la délinquance économique (les investisseurs sont découragés), la Corse vit des subsides du gouvernement et de la Commission de Bruxelles. Des familles entières se font salarier dans un emploi saisonnier au sein d'une SARL pour toucher le chômage à l'année ; on gonfle des troupeaux de bovins en vue de rafler les primes européennes à la vache allaitante ; des marchés de travaux publics sont attribués sans appel d'offre, et l'île s'étiole dans une empoisonnante consanguinité. Les malfrats s'en donnent à cœur joie, qui coupent ici les doigts d'une personne âgée pour voler sa bague, qui braquent là un boucher (à quatre) pour 50 francs. Le 30 décembre, un employé des postes bastiais, installé devant sa télévision, a reçu une balle dans la joue, tirée par un agresseur parvenu jusqu'à son salon... *« Nous perdons nos valeurs*, se lamente un habitué du vieux port, *et la police n'agit pas. »* Les villages meurent, le maquis est abandonné aux chèvres et aux sangliers, les familles se dispersent, les entreprises vivotent, la drogue circule. Une conduite d'échec triomphe. Des logiques de prédation, de sous-développement, d'implosion, voire d'autodestruction, les haines et les jalousies ressortent. Sauf quand la Corse enterre l'un des siens. Au cimetière de Conca, l'air vibrait de toutes les poignées de main et accolades silencieuses. Comme si la mort dans cette drôle d'île était un ciment plus fort que la vie.

ÉRIC FOTTORINO

(1) Du nom de ce militant de la Cuncolta abattu en juin 1993 après son refus d'assurer la protection de Jean-François Filippi. Sozzi mettait en cause certaines pratiques du FLNC clandestin et de la Cuncolta. Lors d'un rassemblement de militants en août 1993, à Corte, les deux organisations ont reconnu être à l'origine de l'exécution de Sozzi.

et la situation en Corse

M. Pasqua dialogue avec les nationalistes

AJACCIO
de notre correspondant

S'il est vrai, comme l'affirme Machiavel, que *« les hommes sont si simples et si accoutumés à céder au temps, que celui qui trompe en trouvera toujours qui se laisseront tromper »*, l'heure est sans doute venue, un mois après un échange public et inattendu de correspondances entre le FLNC et le ministre de l'intérieur, de se demander si l'un tente de tromper l'autre et, dans ce cas, quel est celui qui se laissera tromper.

Au départ, l'initiative est prise par le FLNC-Canal historique, branche « dure » du mouvement clandestin : le 24 novembre, la presse reproduit une lettre adressée à Charles Pasqua et annonçant que *« l'organisation a décidé de s'adresser directement à l'Etat français »* pour faire avancer la recherche d'*« une solution politique au problème corse »*. Les clandestins estiment qu'une telle solution ne peut s'inscrire que dans le cadre d'un projet de loi fondé sur l'article 74 de la Constitution, ce qui permettrait à l'île de bénéficier du statut de territoire d'outre-mer.

Pour preuve de sa bonne volonté, le FLNC-Canal historique suspend ses actions militaires sur le continent et, en Corse, contre *« les fonctionnaires et ressortissants français »*. En contrepartie, il demande que se manifestent, *« d'ici à la fin de l'année, les prémices d'une démarche irréversible »* sur le sort des prisonniers, alors au nombre de onze. Il demande aussi que *« le ministre de l'intérieur signifie* (...) *sa réelle volonté de changement* (...) [en] *soulignant son intérêt pour une avancée institutionnelle »*.

« Une politique d'apprenti sorcier »

Dès le 25 novembre, le quotidien *Corse-Matin* publie une lettre de M. Pasqua intitulée : « A mes compatriotes ». Le ministre se dit *« pas opposé à une réflexion approfondie »* sur l'évolution des institutions. Il *« note avec satisfaction que les principales forces en cause ont maintenant décidé de mettre fin aux actions violentes »* (*le Monde* daté 27-28 novembre). Pour la presse insulaire et pour tous les élus et observateurs politiques, le dialogue est désormais noué entre les clandestins et le ministre qui, à Paris, est chargé des affaires de la Corse. La Cuncolta Naziunalista, proche du FLNC-Canal historique, n'attend pas pour se déclarer *« satisfaite »*. Le mouvement va jusqu'à assurer que l'île est *« à un tournant décisif »*.

Les autres réactions, cependant, ne sont guère favorables, s'il s'agit pour le gouvernement de privilégier un dialogue direct avec l'organisation clandestine, d'autant que le dirigeant de la coalition Corsica Nazione – dont A Cuncolta représente la tendance « dure » – à l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni, écrit dans *U Ribombu* : *« La réponse du ministre français* (...) *vaut reconnaissance* [du FLNC-Canal historique], *le mot reconnaissance devant être pris non seulement au sens politique* (...), *mais encore* (...) *dans son acception diplomatique. »*

A droite, ceux qui avaient dénoncé avec vigueur le statut Joxe adoptent, cette fois, un comportement prudent et réservé. Ils déclarent partager l'analyse de M. Pasqua, ou lui faire confiance. Tel n'est pas le cas d'Emile Zuccarelli, ancien ministre, député (radical) de Haute-Corse et maire de Bastia, qui avait lui aussi combattu certains aspects du statut Joxe et qui juge qu'il n'est *« pas conforme à la démocratie que le peuple doive assister à ce type d'échanges, qui s'opèrent au-dessus de sa tête, alors que c'est son sort qui est en jeu »*. Nicolas Alfonsi, premier vice-président (divers gauche) de l'Assemblée de Corse, ancien député, déclare *« s'opposer à cette politique d'apprenti sorcier »*, la même, selon lui, que celle des prédécesseurs de M. Pasqua, Pierre Joxe en particulier.

Pour le PS, à l'origine de deux statuts particuliers pour l'île, en 1982 et en 1991, le statut de TOM est à rejeter. Il situerait la Corse *« dans une option d'indépendance non souhaitée par une immense majorité de Corses »*. Les communistes n'accordent, eux, *« aucune valeur à ces négociations »* qui ne les engagent pas. Enfin, les mouvements nationalistes autres que Corsica Nazione expriment des doutes, mais font savoir qu'ils entendent bien être présents autour de la table des discussions éventuelles.

Alors, dialogue direct entre FLNC et ministre, comme le prétendent les porte-parole de Corsica Nazione ? M. Pasqua s'est employé à calmer le jeu, notamment dans un entretien accordé au quotidien *la Corse*, dès le 26 novembre, en se prononçant *« pour un dialogue très largement ouvert »*, énumérant *« les élus, l'Assemblée de Corse où toutes les tendances politiques sont représentées, y compris les nationalistes dans leur diversité* (...), [et] *tous ceux qui veulent participer au renouveau de la Corse »*.

Dans l'immédiat, deux des treize militants du FLNC-Canal historique arrêtés à Sperone, au début de 1994, viennent d'être remis en liberté, après trois autres qui l'avaient été en août et septembre. Corsica Nazione va préparer un ensemble de textes, dans le cadre du statut de TOM espéré, et les soumettre à l'Assemblée de Corse dans les trois mois. Sur quoi un tel débat peut-il déboucher ? Certains vont jusqu'à avancer l'hypothèse d'un référendum dans l'île.

PAUL SILVANI

Le FLNC-Canal historique dément son implication dans les derniers assassinats. – L'organisation nationaliste a diffusé, samedi 31 décembre, un communiqué dans lequel elle se déclare *« totalement étrangère aux événements tragiques de ces jours derniers, en particulier les assassinats de Jean-François Filippi et Franck Muzi »*, et déplore *« l'odieuse campagne menée contre le mouvement national par ceux-là mêmes qui ont depuis longtemps renoncé à la lutte »*, visant ainsi les nationalistes du comité Robert-Sozzi. Ces derniers avaient publiquement demandé au FLNC de *« ne plus tuer »*, au lendemain du meurtre de Franck Muzi (*le Monde* daté 1er-2 janvier). *« Ce n'est pas un hasard,* conclut le message du FLNC, *si de graves turbulences surviennent après l'annonce de notre proposition de déblocage politique de la situation en Corse, seule voie susceptible de mettre un terme à la violence. »*

Succédant au Père Calvez

Le Père Henri Madelin, nouveau directeur de la revue « Etudes »

Ancien provincial de France de la Compagnie de Jésus, le Père Henri Madelin devrait prendre la succession, dans quelques mois, à la tête de la revue mensuelle Etudes – dont la diffusion est de 13 000 exemplaires – du Père Jean-Yves Calvez, qui en était le directeur depuis 1988. Il devrait du même coup démissionner de sa responsabilité actuelle d'aumônier national du Mouvement des cadres chrétiens (MCC).

[Né le 26 avril 1936 à Guebwiller (Vosges), Henri Madelin est entré à la Compagnie de Jésus en 1957. Il a été ordonné prêtre en 1967, après des études de théologie à la faculté jésuite de Fourvière (Lyon), de droit et de sciences politiques à Paris. Après avoir collaboré au CERAS (centre d'action sociale) de Vanves, il a été provincial de France de la Compagnie de Jésus de 1979 à 1985, puis président du Centre Sèvres à Paris (faculté de philosophie et de théologie des jésuites) de 1985 à 1991. Depuis quatre ans, il est aumônier national du MCC. Docteur en sciences politiques, membre du conseil d'orientation du « Monde Diplomatique », Henri Madelin est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.]

La montée de l'extrémisme religieux aux Etats-Unis

Le militant anti-avortement auteur d'un double meurtre a été arrêté en Virginie

WASHINGTON
de notre correspondant

« Bizarre » et *« taciturne »*, ce jeune homme solitaire était aussi décrit par son entourage comme une sorte de *« fanatique religieux »* qui faisait une fixation sur la question de l'avortement. John Salvi, apprenti-coiffeur de vingt-deux ans, a été arrêté, samedi 31 décembre, à Norfolk, dans l'Etat de Virginie, peu après avoir ouvert le feu contre la clinique Hillcrest, un établissement connu pour pratiquer des interruptions volontaires de grossesse. Personne, cette fois-ci, ne se trouvait dans sa ligne de mire. La veille, dans le Massachusetts, il avait tué deux réceptionnistes et blessé cinq autres employés de deux cliniques de Brookline (*le Monde* daté 1er-2 janvier).

Après cette manifestation de *« terrorisme domestique »*, selon l'expression employée par le président Bill Clinton, une vaste chasse à l'homme avait été organisée. Si l'arrestation de John Salvi lève une menace immédiate contre d'autres centres médicaux, elle sera sans effet pour apaiser le climat d'affrontement de plus en plus violent qui s'est établi entre partisans et adversaires de l'avortement. Des agents fédéraux ont bien été postés à l'entrée de nombreuses cliniques, mais l'attorney général, Mme Janet Reno, a reconnu que le gouvernement n'a pas les moyens de répondre à toutes les demandes de protection dont il est saisi.

Paradoxalement, l'administration porte peut-être une part de responsabilité dans ce regain de violence. Depuis le vote, en juillet dernier, d'une loi qualifiant de crime fédéral toute manifestation de violence dirigée contre des cliniques pratiquant l'avortement, certains extrémistes ont peut-être conclu que le meurtre était la seule arme efficace contre ces *« camps de la mort »* que sont, selon eux, les cliniques qui pratiquent l'IVG. Les menaces de mort adressées au personnel de ces établissements se sont multipliées ces derniers mois, notamment depuis que Paul Hill, cet ancien pasteur presbytérien coupable d'un double assassinat « anti-avortement », a été condamné, en novembre dernier, à la peine capitale par un tribunal de Floride.

Escalade d'actions violentes

S'il est exécuté, a prévenu Daniel Ware, un responsable du mouvement anti-avortement de Houston, *« le sang coulera dans les rues »*. La menace n'a rien de gratuit. La folie meurtrière de John Salvi s'inscrit dans le cadre d'une escalade de rhétorique et d'actions violentes. *« Nous sommes en guerre »*, affirme Don Treshman, le directeur de Operation Rescue, le mouvement extrémiste anti-avortement, cité par le *New York Times*. Sans justifier le double meurtre de Brookline, il souhaite néanmoins remettre les choses à leur place : *« Jusqu'à récemment, les pertes ne se comptaient que dans un seul camp : 30 millions de bébés morts, et seulement cinq personnes* (1) *de l'autre côté, donc il n'y a pas lieu d'en faire toute une histoire. »*

Si la plupart des mouvements anti-avortement se sont désolidarisés du comportement fanatique de John Salvi, celui-ci, une fois condamné, pourrait bien devenir – comme Paul Hill – un martyr de la « cause ». Dans son dernier numéro, le magazine *Harper's* publie des extraits de *l'Armée de Dieu*, un livre qui constitue un manuel de l'action violente pour les militants intégristes « pro-vie ». Le mouvement anti-avortement dispose aujourd'hui de nombreux soutiens au sein de la droite religieuse. Au moment où l'Amérique entame une nouvelle ère politique marquée à droite, il n'est pas exclu que certains chrétiens extrémistes veuillent profiter d'un climat favorable aux valeurs conservatrices.

LAURENT ZECCHINI

(1) Depuis 1993, cinq personnes ont été tuées par des activistes du mouvement anti-avortement.

Selon un bilan provisoire

Cinq morts et une cinquantaine de blessés dans l'incendie d'un hôtel à Anvers

BRUXELLES
de notre correspondant

L'incendie d'un hôtel, qui a endeuillé les fêtes de Nouvel An à Anvers, attire l'attention sur le caractère dangereux de certaines décorations souvent utilisées pour les réjouissances dans les lieux publics.

Il était environ 23 heures, samedi 31 décembre, quand le drame a eu lieu à l'Hôtel Switel, établissement de luxe en bordure du quartier des diamantaires juifs, où environ cinq cents personnes – parmi lesquelles de nombreux Hollandais – étaient venues réveillonner. Sans doute après qu'un sapin eut pris feu pour une cause inconnue, tout le plafond s'est embrasé en quelques secondes. De nombreux ballons, gonflés de gaz divers, y étaient accrochés. *« C'était comme si les gens étaient pris sous un énorme et terrible gril »*, a dit un pompier pour expliquer que la plupart des victimes soient brûlées à la tête et dans la partie supérieure du corps. A cela s'ajoutent de très graves lésions pulmonaires provoquées par la fumée que dégageait la combustion de matières synthétiques.

Malgré la rapidité des secours, le bilan, encore provisoire dimanche soir, est lourd : cinq morts, une cinquantaine de blessés en soins intensifs – dont la moitié dans un état critique – et une centaine de blessés moins gravement atteints. Des taxis ont transporté des victimes dans les hôpitaux débordés. Des hélicoptères ont survolé la capitale flamande pendant la nuit des fêtes pour acheminer de grands brûlés dans un hôpital militaire.

L'incendie s'est limité au rez-de-chaussée. Dimanche, à la télévision, une cliente de l'hôtel a expliqué qu'on ne se rendait compte de rien dans les chambres avant l'arrivée des ambulances et des voitures de pompiers.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

A la prison de Birmingham

Le tueur en série de Gloucester a été retrouvé pendu

LONDRES
de notre correspondant

Frederick West, qui avait été arrêté en février dernier pour le meurtre de douze femmes, a été retrouvé pendu, dimanche 1er janvier à l'heure du déjeuner, dans la prison de Birmingham. Selon la police, le tueur en série de Gloucester se serait donné la mort, profitant de failles dans la sécurité un jour de fête. Un ancien codétenu assure toutefois qu'il était étroitement surveillé jour et nuit et que les gangsters emprisonnés avec lui rêvaient de le supprimer. Une enquête a été ouverte.

Apprenant la nouvelle, la mère d'une des victimes a estimé que c'était *« la seule chose bien qu'il ait fait de sa vie »*. Un autre parent a déclaré qu'il ne pourrait même pas aller en enfer, car il fallait pour cela avoir une âme, et West n'en avait pas. Il faut dire que les découvertes macabres faites dans la *« maison des horreurs »* du 25, Cromwell Road dépassaient l'imagination, même des Britanniques, pourtant si férus de romans policiers. Dans son jardin et sous son pavillon victorien, Frederick West, aidé de sa femme Rosemary, avait enterré neuf de ses douze victimes, toutes des femmes, parmi lesquelles sa première épouse Catherine et leurs deux filles, Anne-Marie et Charmaine.

Il avait auparavant fait disparaître une amie de la famille, Anne McFall, enceinte et âgée de dix-huit ans. C'était en 1967. Depuis, jusqu'à son arrestation il y a un an, West menait une double vie, entrepreneur de profession, apprécié de ses voisins. Il aura fallu que le sol de sa maison soit retourné, *inch* par *inch*, pour que ce père de famille autoritaire apparaisse pour ce qu'il était véritablement : un des tueurs en série de sang-froid les plus horribles que l'Angleterre ait connus avec Peter Sutcliffe, l'*« éventreur du Yorkshire »*, ou Jack l'Eventreur, dont l'identité demeure un mystère depuis cent sept ans.

PATRICE DE BEER

PARIS : un gardien de la paix tue un jeune Marocain. – Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, un gardien de la paix qui réglait la circulation rue Traversière, à Paris (12e), a tué le passager d'une voiture qui fonçait sur lui. Selon la police, le gardien de la paix, qui intervenait après un accident de la circulation, avait demandé au conducteur de s'arrêter, mais la voiture s'est dirigée vers lui à vive allure. Projeté sur le capot, il a dégainé son arme de service et tiré à cinq reprises à travers le pare-brise. Atteint à la tête, le passager de la voiture, un Marocain âgé de vingt ans, domicilié à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), est décédé. Le conducteur du véhicule a été grièvement blessé. Le parquet de Paris a saisi l'Inspection générale des services (IGS).

Ancien bras droit de Jacques Médecin

Jean Oltra est recherché par la police

NICE
de notre correspondant régional

A la suite de sa condamnation, par la 5e chambre du tribunal correctionnel de Nice, mardi 27 décembre, à deux ans de prison dans l'affaire de surfacturation de Monaco-sponsoring, Jean Oltra, 45 ans, ancien directeur général du comité des fêtes et de l'association paramunicipale Nice-communication, s'est volontairement soustrait à la justice. M. Oltra était poursuivi pour faux en écriture de commerce et usage, complicité et abus de confiance. Il avait comparu, libre, en compagnie de Philippe Prat, ancien gérant de la société Monaco-sponsoring, extradé du Maroc en avril 1994. Philippe Prat avait été condamné à la même peine et maintenu en détention. M. Oltra ne s'étant pas présenté à l'audience de délibéré, le tribunal avait délivré un mandat d'arrêt à son encontre.

Pour son avocat, Me Yves-Bernard Gabay, Jean Oltra n'est pas en fuite mais attend, « quelque part », que la chambre criminelle de la Cour de cassation statue sur le pourvoi qu'il a formé, dès le 27 décembre, contre le mandat d'arrêt dont il a fait l'objet. Selon Me Gabay, si la Cour de cassation juge la requête de M. Oltra recevable, l'exécution du mandat d'arrêt sera aussitôt suspendue. *« M. Oltra* a-t-il déclaré, *n'a pas envie d'attendre la décision en prison »*. L'ancien bras droit de l'ex-maire (CNI) de Nice, Jacques Médecin *« avisera »*, ensuite, de l'opportunité de faire appel du jugement prononcé contre lui (cet appel n'étant pas suspensif).

G. P.

Surpris par des avalanches

Six skieurs ont été tués dans les Alpes

Dans les Alpes, où la douceur des températures et le vent ont rendu extrêmement fragile la couche de neige, six personnes qui skiaient hors des pistes balisées ont été tuées et sept blessés au cours du week-end du nouvel an. Un guide expérimenté de quarante-sept ans, Richard Bozon, a été surpris par une coulée de neige alors qu'il évoluait à 2 400 mètres d'altitude sur le domaine des grands Montets, à Argentière (Haute-Savoie). Un skieur qui l'accompagnait a été blessé.

Effectuant également du hors-piste, un Suédois de vingt-quatre ans a été tué dimanche et l'un de ses compatriotes blessé à Val-d'Isère (Savoie), à la suite d'une avalanche. Plus au sud, dans le massif de la Meije (Hautes-Alpes), une skieuse a été emportée par une coulée, alors qu'elle évoluait vers 2 900 m d'altitude. Par ailleurs, le corps d'un surfeur, lui aussi emporté par une avalanche dans la journée de samedi, a été découvert dimanche matin au-dessus de la station des Arcs 2000 (Savoie), où il était employé saisonnier.

Samedi, une Londonienne de trente ans, qui skiait hors des pistes à Tignes (Savoie) et qui était pourtant accompagnée d'un membre de l'École de ski français, avait été tuée dans les mêmes conditions. De même un Allemand de dix-neuf ans, qui pratiquait le surf des neiges hors piste à La Plagne à 2 200 m d'altitude, a été enseveli. Enfin, une skieuse belge, emportée samedi par une coulée à Courchevel (Savoie), se trouvait dimanche soir au service de réanimation de l'hôpital de Chambéry (Savoie).

Les conséquences de la tempête

Deux sauveteurs allemands portés disparus en mer du Nord

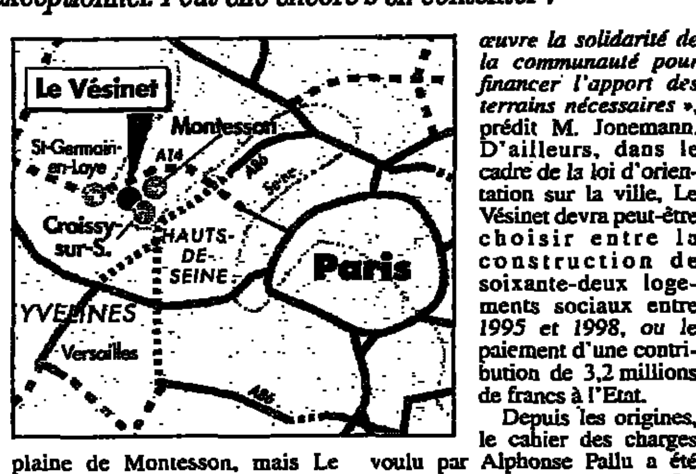
Deux membres de l'équipage de la vedette de sauvetage *Alfried-Krupps*, qui intervenait dans la nuit de dimanche à lundi en mer du Nord, sont portés disparus, ont annoncé lundi 2 janvier les autorités allemandes. Les deux hommes sont passés par-dessus bord alors qu'ils participaient aux recherches d'un sauveteur néerlandais disparu. Celui-ci a finalement été retrouvé sain et sauf après avoir séjourné deux heures et demie dans l'eau froide. Par ailleurs, le *Linito*, le cargo norvégien, dérivait lundi face à l'île néerlandaise de Vlieland. Ce navire de 70 mètres de long a pris de la gîte après que sa cargaison, constituée de blocs de marbre, eut glissé sous l'effet de la tempête qui a formé au large des creux de douze mètres. Ses cinq membres d'équipage ont été évacués à bord d'un navire suédois.

Enfin, le nombre exact de barils de produits chimiques toxiques perdus jeudi 29 décembre dans les eaux territoriales britanniques de la mer du Nord par un cargo allemand, le *Rolf-Buck*, s'élève à trente-quatre, selon les déclarations de l'armateur. Ces fûts contiennent chacun 200 litres de chlorure de thionyle, une substance explosive qui dégage au contact de l'eau de l'acide sulfurique et de l'acide chlorhydrique.

Le Vésinet, ville pauvre habitée par des riches

Cette cité-jardin des Yvelines a su préserver un cadre de vie exceptionnel. Peut-elle encore s'en contenter ?

« Le Vésinet n'est pas une ville riche, c'est une ville habitée par des gens qui le sont. » L'auteur de cette formule est bien placé pour connaître les réalités de cette cité des Yvelines : Alain Jonemann *vient de passer trente ans* à la tête de la municipalité. Le maire sortant, qui avait déjà renoncé à l'Assemblée nationale en 1993, a décidé de passer la main à l'occasion des élections municipales de juin. M. Jonemann est poussé *vers l'abandon de la vie politique* départementale par la fédération du RPR (dont il a démissionné en décembre 1993) pour avoir aidé, moyennant rétribution, un promoteur britannique à développer des programmes en France alors qu'il était vice-président de l'Agence foncière et technique de la région parisienne (*le Monde* du 19 juin 1991).



Son successeur devra choisir entre la préservation des espaces verts et la revitalisation de la *ville : née en 1875* de l'*imagination* créatrice de l'urbaniste Alphonse Pallu, Le Vésinet, qui compte aujourd'hui un peu plus de seize mille habitants, est, en fait, la première ville nouvelle française. Son concepteur l'avait *voulue ouverte aux gens de toute* condition : la ville est un mélange d'habitations cossues et de pavillons modestes. Au fil des décennies, les municipalités qui s'y sont succédé ont préservé le site, en limitant l'urbanisation et en refusant les implantations d'activités.

Une taxe professionnelle dérisoire

En précurseur de l'urbanisme paysager, Alphonse Pallu avait dessiné une véritable ville-parc inspirée des *cities gardens* anglais, transformant ce qui n'était qu'un bois avant l'apparition du chemin de fer en un lieu de villégiature au milieu d'immenses espaces verts, avec pelouses, rivières et lacs, d'ailleurs classés en 1983. Les trois cinquièmes du territoire sont ainsi occupés par des maisons et des jardins.

Dans ce havre de verdure, les tentations sont pourtant grandes. A quelques kilomètres à vol d'oiseau des quartiers d'affaires de la Défense, desservis par deux gares du RER, et à proximité immédiate de la future autoroute A 14 et de l'A 86, Le Vésinet est une cible bien tentante pour les promoteurs de tout poil qui se sont déjà attaqués aux villes voisines.

Immeubles et zones pavillonnaires ont déjà remplacé les champs de carottes à Croissy-sur-Seine et ils devraient avoir raison des plantations de salades de la plaine de Montesson, mais Le Vésinet a résisté. *Le revers de la* médaille est qu'aujourd'hui une majorité de jeunes quittent la commune, parce qu'ils n'y trouvent pas d'emploi, mais surtout parce qu'ils ne peuvent s'y loger. Le Vésinet devra faire un *effort important, pour éviter de* devenir une cité du troisième âge.

Un Neuilly de l'an 2 000 ?

Une amorce de solution a été trouvée, inspirée du mode de construction des résidences pour personnes âgées. La ville cède un terrain dont elle est propriétaire (ou qu'elle acquiert au prix du marché), pour le franc symbolique, à un constructeur social qui y réalise des logements. Deux opérations de ce type ont été menées, en 1984 et 1991, permettant la construction de soixante-dix-huit logements aidés pour jeunes couples.

Les cinq cent cinquante-six logement sociaux qui ont vu le jour au Vésinet en trente ans ne peuvent pas satisfaire la demande : *« Ceux qui dénoncent le vieillissement de la population seront bien avisés de s'en préoccuper et d'accepter de mettre en œuvre la solidarité de la communauté pour financer l'apport des terrains nécessaires »*, prédit M. Jonemann. D'ailleurs, dans le cadre de *la loi* d'orientation sur la ville, Le Vésinet devra peut-être choisir entre la construction de soixante-deux logements sociaux entre *1995 et 1998, ou le* paiement d'une contribution de 3,2 millions de francs à l'Etat.

Depuis les origines, le cahier des charges voulu par Alphonse Pallu a été *scrupuleusement respecté et Le* Vésinet n'accueille que des *« commerces et industries utiles aux besoins domestiques »* de la ville. Encore ces activités ne peuvent-elles s'établir que dans des zones bien délimitées, en *centre-ville ou à proximité* des gares. De ce fait, le produit de la taxe professionnelle est dérisoire et ce sont les impôts locaux qui apportent 80 % des ressources de la commune.

L'arrivée d'une nouvelle muni*cipalité devrait marquer une étape* décisive. Les successeurs de M. Jonemann et de son équipe décideront-ils de conserver la priorité à la protection du site, quitte à transformer la ville en une sorte de réserve d'Indiens aux portes de *Paris ? Ou* bien d'en faire un Neuilly de l'an 2000, terre de prédilection de sièges sociaux d'entreprises internationales ?

La solution se trouvera, sans doute, entre ces deux options extrêmes. Elle sera, en tout cas, au centre d'une campagne qui s'annonce agitée : plusieurs prétendants revendiquent, à droite, la tête de liste.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

REPÈRES

EMPLOI

Etudiants et anciens élèves au secours des chômeurs

Fondée en 1819, l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP), dont les cours sont suivis par plus de mille élèves, et dont sont issus, entre autres, Antoine Riboud, PDG de Danone, Michel Barnier, ministre de l'environnement, et Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR), président de la région Poitou-Charentes, a fêté son cent soixante-quinzième anniversaire de manière originale.

Cent soixante-quinze élèves, doublés par autant d'anciens, ont décidé de prendre en charge cent soixante-quinze jeunes Parisiens titulaires d'un bac + 2 ou d'un bac + 3 et qui cherchent un emploi depuis plus de six mois. *Chaque équipe, formée d'un* élève et d'un ancien, offrira à son « protégé » des conseils pour définir un projet professionnel, une technique de recherche d'emploi et des contacts avec les entreprises.

Engagement formel : ne pas lâcher le débutant tant qu'il n'aura pas trouvé une situation. Cette opération est suivie attentivement par l'ANPE de Paris.

TOXICOMANIE

Des récupérateurs automatiques de seringues

La municipalité de Colombes (Hauts-de-Seine) a mis en place *quatre récupérateurs automa*tiques de seringues, dans différents quartiers de la ville.

Les toxicomanes peuvent ainsi, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, déposer leurs seringues usagées dans l'appareil, qui, *après avoir vérifié automatique*ment qu'elles sont complètes, avec aiguille et piston, leur délivrera un jeton qu'ils pourront utiliser dans un autre appareil, pour obtenir un stéribox, contenant deux seringues, un flacon d'eau *distillée*, deux tampons *alcoolisés*, un préservatif, et un bon pour un test gratuit de dépistage du sida. Ces kits peuvent également être achetés 5 francs dans la plupart des pharmacies de la ville. La municipalité a consacré 120 000 francs à la mise en place de ces appareils.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

KASPAR HAUSER. Film allemand de Peter Sehr, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Une visite dans des appartements attribués aux démunis

Jacques Chirac, l'Armée du salut et les sans-abri

Entre une visite au Futuroscope de Poitiers et à René Monory, président du Sénat, et un petit tour sur RTL avec le chanteur Michel Sardou, Jacques Chirac avait décidé de consacrer deux heures de sa matinée du samedi 31 décembre 1994 à une inspection éclair de l'application de sa politique en faveur du logement des plus démunis. Manifestement, le maire de Paris souhaitait aussi offrir une tribune à *l'Armée du salut, une des asso*ciations caritatives qui travaillent régulièrement avec la mairie, mais n'a pas l'entregent médiatique du Droit au logement (DAL).

Dix heures : départ de l'Hôtel de Ville dans un minibus bondé de journalistes avec caméras, appareils photo ou stylos. En cette froide matinée de réveillon, Paris s'éveille lentement et les rues sont plutôt désertes. Entouré de quelques-uns des directeurs de sa municipalité, requis pour la circonstance, Jacques Chirac rappelle sa politique en matière de logement et les motifs de son recours à la procédure de réquisition : *« Le nombre des sans-abri va croissant et l'existence à Paris de logements vacants crée une situation de provocation qui n'est pas acceptable. »* Il révèle que, depuis deux ou trois mois, il avait averti les responsables des grandes institutions financières de son intention de recourir à la procédure de réquisition. Bilan de cette opération et des efforts de la Ville sur son patrimoine : 400 logements devraient être habitables entre le début et la fin février pour les familles les plus mal logées.

Une convention d'un an

Première étape de la visite : le 151 *bis*, rue de la Roquette dans le XIe arrondissement. Dans l'escalier, les bruits de perceuses trahissent la présence d'électriciens et de peintres qui, le matin même, se sont attaqués à la rénovation de quelques-uns des 15 logements vacants. Le major Jacques Pierquin, de l'Armée du salut, à qui a été confiée la gestion de cet *immeuble, est là pour accueillir* Jacques Chirac et lui décrire l'avancement des travaux. Une convention d'un an renouvelable a été signée avec le groupe AGF, propriétaire de cet ensemble de deux bâtiments. La *plupart des appartements sont* des deux pièces qui seront sans doute attribués à des familles monoparentales.

« Les bénéficiaires de ces logements devront payer un loyer, nous leur apprendrons à connaître leurs droits », assure le major Pierquin, qui en profite pour régler ses comptes avec le DAL en ajoutant : *« Il est difficile pour nous de nous associer avec des gens qui forcent les portes. Nous voulons loger les gens de manière correcte avec comme objectif de les faire revenir dans la société normale. »* Et pour ceux qui n'auraient pas compris, Jacques Chirac précise : *« Contrairement aux associations avec lesquelles nous avons l'habitude de travailler, le DAL ne s'occupe pas du suivi et de la réinsertion des gens. »*

La seconde étape de la visite est un immeuble appartenant à la Ville de Paris, 6, rue Mornay dans le IVe arrondissement. Au deuxième étage, trois enfants africains, un peu intimidés par les caméras de télévision, et leur *mère n'ont pas encore eu le* temps de déballer les lits et les matelas livrés dans ce deux pièces rénové. Trois autres logements ont été attribués. Deux autres devraient l'être en février. Au rez-de chaussée, un grand *local servira à l'Armée du salut* pour y installer son équipe chargée du suivi social.

Quel sera le coût de ces opérations ? La réhabilitation revient de 1 000 à 1 500 francs le mètre carré, soit une moyenne de 40 000 francs par logement. *« Mais plus on travaille dans l'urgence, plus cela coûte cher »*, remarque Philippe Lafouge, délégué général à la construction et au logement à la Ville de Paris.

Mais Jacques Chirac est déjà sur le départ. *« D'abord, la une, puis la deux, puis la trois »*, lance-t-il. Avant de s'éclipser, il consacre quelques minutes à ces exercices télévisuels. Il est 11 h 15. *Pile dans les temps pour* les journaux de 13 heures !

FRANÇOISE CHIROT

Mal-logés

Accord sans réquisition à Ris-Orangis

La préfecture de l'Essonne, ne procédera pas à la réquisition d'appartements dans les immeubles de la rue du Château-d'eau, à Ris-Orangis (Essonne), comme le lui avait demandé le conseil municipal de cette commune, fin octobre.

Un accord est intervenu, jeudi 29 décembre entre la municipalité communiste, la préfecture et le propriétaire, la société Propria. Celle-ci s'est engagée à louer les vingt logements vacants à des mal-logés, présentés par le bureau d'aide sociale, puis à céder sa résidence à une société de HLM dont les emprunts seront cautionnés par la commune.

Cette convention, en permettant de reloger des familles rissoises, *marque aussi, en principe, l'épi*logue du contentieux entre les locataires et la société Propria.

En 1991, celle-ci avait racheté cent trente-six appartements construits avec des fonds du 1 % patronal, mais les locataires avaient refusé les fortes hausses de loyer décidées par le nouveau propriétaire.

La bataille juridique a été perdue par ce dernier et entre-temps plusieurs familles avaient quitté *les lieux sans être remplacées par* de nouveaux occupants.

Les derniers mois d'un important stock de chlore

Choisy-le-Roi doit concilier la protection contre les risques industriels et la création de logements

Le début de l'année 1995 marque la dernière période d'un voisinage difficile entre les habitants de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) et une installation industrielle à risque : 46 % du territoire de la commune, soit 205 hectares, relèvent d'un périmètre de protection au titre des installations classées, en raison de la présence d'un stock de chlore à l'usine de la Compagnie générale des eaux (CGE), exploitée pour le compte du propriétaire, le Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF). En conséquence, tout permis de construire devrait être gelé dans un rayon de 900 mètres autour de l'usine, en attendant la disparition de ce stock de chlore.

Cette usine des eaux est la plus importante de France à utiliser le chlore, en complément de l'ozone pour désinfecter les canalisations. *L'utilisation du chlore* est donc marginale, mais, avec une production quotidienne qui oscille entre 400 000 à 600 000 mètres cubes, et qui peut monter jusqu'à 800 000, le stock dépasse le seuil admissible de 8 tonnes : en cas de déficience grave dans la cuve, par exemple, un nuage de chlore gazeux pourrait se former, avec des conséquences graves, même si aucun incident n'a jamais été signalé en quinze ans d'utilisation à Choisy-le-Roi. C'est pourquoi, en février 1993, le préfet de l'époque, Jean-Claude Le Taillandier de Gabory, rappelait au maire Louis Luc (PC) les servitudes liées au périmètre de protection.

L'épreuve de force n'a pas eu lieu

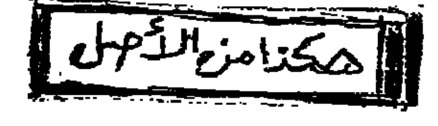
De son côté, le SEDIF décidait de mettre en place une nouvelle technologie : pour un coût de 13 millions de francs, afin de supprimer son stock de chlore, l'usine utilisera de l'eau de javel diluée qu'elle produira sur le site à partir de sel marin, au plus tard le 1er janvier 1996. L'eau de javel ne présentant pas les mêmes risques industriels, les restrictions s'en trouveront levées *de facto*.

Les textes, cependant, n'ont pas été appliqués dans toute leur rigueur. Huit permis de construire étaient en cours d'instruction lorsque Louis Luc fut rappelé à l'ordre. Il s'agissait, d'une part, essentiellement de maisons individuelles neuves, d'autre part, de deux opérations locatives de l'Office public d'aménagement et de construction (l'OPAC) du Val-de-Marne, d'un total de trente-cinq logements.

Pour le maire, il n'était pas envisageable de *« bloquer tout développement sur la moitié de la ville pendant dix-huit mois »*, *a fortiori* à quelques mois des municipales. M. Luc prit alors contact avec la préfecture pour trouver une solution : il envisageait de passer outre à la circulaire et de délivrer les permis de construire, *« même si je dois ensuite aller au tribunal administratif »*, indiquait-il.

L'épreuve de force n'a pas eu lieu. Il a été décidé à la fin de l'été 1994, d'un commun accord, que les permis de construire pourraient être délivrés sans attendre, à la condition que les habitations ne soient livrées qu'à la fin de la période de risque, Autrement dit, la délivrance des permis de construire tient compte de la durée de chaque chantier, de façon à faire coïncider leur achèvement avec celui de la disparition du stock de chlore, à la fin de l'année qui commence.

FRANCIS GOUGE



Une année paradoxale

En dépit de la reprise, qu'elle soit jugée vigoureuse comme celle d'outre-Atlantique, ou frémissante comme sur le Vieux Continent, les places financières ont, dans leur grande majorité, vécu une année difficile et paradoxale. Il y a encore un an, toutes les places espéraient une rapide sortie de la crise. Aujourd'hui, la croissance est bel et bien là, mais elle est loin de donner une suite au mouvement amorcé un an plus tôt. Les places financières pleurent leurs gains perdus.

Habituée aux records, Hongkong ne détient plus celui de la plus forte progression, à l'image de 1993, mais celui du plus fort recul, avec une perte de 40 %. Plus près de nous, la tendance n'est guère différente : tous les marchés terminent l'année dans le rouge, à l'exception de Milan, mais surtout de Wall Street, qui termine la période à l'équilibre.

Cette année « pour rien » à Wall Street a de quoi faire rager plus d'un boursier. Car l'inquiétude des marchés financiers est bien venue des Etats-Unis : accélération de la croissance, tensions sur les taux, baisse du dollar, etc. Bref, du 4 février, date du premier relèvement des taux par la Réserve fédérale, à la fin de l'année 1994, la conjoncture américaine a empoisonné les marchés financiers.

Cela étant, toutes les places ne sont pas égales devant la baisse : Paris est le marché européen qui a le plus souffert cette année. Francfort, Londres, Bruxelles et Amsterdam ont toutes terminé l'année avec un recul avoisinant 10 %. La Bourse parisienne a, pour sa part, reculé de 17 %. De là à penser que les « affaires » ont contribué un peu plus au recul français, il n'y a qu'un pas. Il y a deux mois, François de Givry, du cabinet d'analyse D. Phi, était de cet avis. Il estimait que si Paris était *plus* sensible, à la hausse comme à la baisse, c'est parce que la place n'était pas contrôlée par des investisseurs résidents, mais par les étrangers, qui cherchent à Paris des gains rapides et spéculatifs. Ces mêmes investisseurs ne se préoccupent pas ou peu des données économiques de fond, mais sont en revanche attentifs à la dégradation de l'image économique et politique de la France. En clair, ils n'hésitent pas à arbitrer très rapidement leurs positions, et, quand on détient un tiers de la capitalisation boursière, les conséquences sont lourdes...

Bourse de Paris : espérances et... déceptions

Si l'année 1993 avait remis un peu de baume au cœur des boursiers, largement déçus par l'année précédente, celui-ci leur sera d'une grande utilité cette année pour panser leurs plaies. En effet, ils sont loin, les quelque 21 % de gains fièrement affichés par l'indice CAC 40 à la fin de 1993. En toute logique (un tiers seulement des liquidations ont été gagnantes), les valeurs françaises ont terminé l'année en net recul de 17 %, l'indice CAC s'inscrivant à 1 890 points.

Pourtant, dès le début de l'année, tous les espoirs semblaient permis : la période débutait sur les chapeaux de roue. Les valeurs françaises ne cessaient d'inscrire des records à la hausse, les analystes estimaient le potentiel de croissance du marché – certes de nature irrégulière – aux alentours de 15 %. En termes d'irrégularité, les analystes ne se sont pas trompés. Pour ce qui est des gains, c'est autre chose...

Globalement, le mouvement impulsé aux valeurs françaises en 1993, qui s'est accentué au cours du mois de décembre de la même année, ne s'est pas tari une fois passée la Saint-Sylvestre. Mieux, il s'est poursuivi jusqu'au début de février. La machine semblait bien lancée, les volumes de transactions continuaient de s'étoffer, notamment en raison des achats effectués par les non-résidents. Bref, alternant bonnes séances et prises de bénéfices, mécanisme somme toute logique, les valeurs françaises continuaient leur chemin vers leur plus haut niveau historique. D'autant plus que, les mois de janvier étant traditionnellement orientés à la hausse, les liquidités procurées par le paiement des coupons obligataires se sont placées sur le marché des actions en l'absence de placements plus lucratifs.

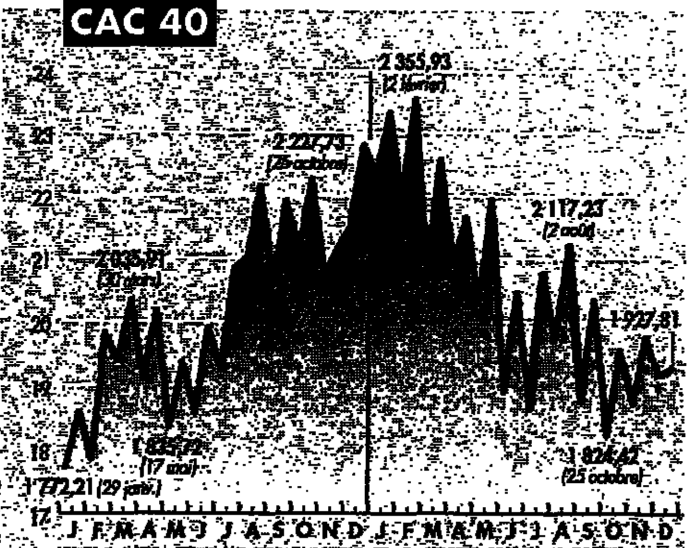
Le plus haut niveau historique sera atteint, le 2 février, à 2 355,93 points. A partir de cette date, les valeurs françaises par paliers successifs baisseront pour atteindre un premier plus bas niveau annuel au début de juillet (1 866,18 points). Ce coup d'arrêt à la hausse n'est pas venu tout seul : à l'origine de celui-ci, une hausse des taux au jour le jour de la Réserve fédérale, le 4 février, et, accessoirement, le plongeon de Wall Street de plus de 100 points qui s'ensuivit. Mais, mis à part l'aspect ponctuel de ce dernier événement, il est certain qu'un ressort a bel et bien été cassé ce jour-là.

Depuis la fin de l'année précédente, le moteur de la Bourse de Paris était alimenté par les anticipations d'une baisse rapide des taux. Si le coup de semonce de la Fed n'allait pas fondamentalement remettre en cause la politique de baisse du loyer de l'argent, il allait sans nul doute y mettre un frein, les acteurs du marché étaient maintenant intimement persuadés qu'il faudrait attendre plusieurs mois avant que l'institut d'émission fasse un geste.

Le spectre du krach de 1987

Après ce retour à la case départ, le spectre de 1987 commençait à se dessiner : les intervenants trouvaient quelques analogies entre les deux mois écoulés et les dix mois qui précédèrent le krach de 1987. Ainsi, le programme de privatisations battait son plein – depuis le début de l'année, Elf, bientôt l'UAP, sans parler des AGF, de la SEITA, Renault... –, les taux américains continuaient de grimper. Pourtant il n'y eut pas de véritable krach. Tout au moins, à défaut d'être mécanique, celui-ci ne sera que psychologique et de courte durée. Les turbulences boursières allaient-elles remettre en cause le programmme de privatisations ? Pas dans l'immédiat en tout cas. Celle d'Elf Aquitaine venait de s'achever, séduisant environ 3 millions d'actionnaires, et celle de l'UAP était dans les *starting blocks*, le gouvernement ayant profité, mi-avril, d'une embellie pour annoncer l'ouverture du préplacement. Celle-ci ne mobilisera que 1,9 million d'actionnaires. Pour Edmond Alphandéry, cette mise sur le marché a été *« un succès d'autant plus grand que les vents boursiers étaient contraires »*.

Allait s'ensuivre une longue période de doute. Jean Borjeix, de la société de Bourse Pinatton, expliquait alors que les Bourses européennes avaient vécu en 1993 une phase de hausse purement financière, caractéristique des fins de récession et construite sur la baisse des taux, notamment ceux à long terme. Cette phase était, selon lui, terminée et devait être relayée par une reprise bien réelle dont *« l'ampleur restait difficile à mesurer »*, d'où une multiplication des craintes. Le scénario quasi idéal de la hausse des cours basé sur une alternance entre les taux et les bénéfices devenait de moins en moins évident : les taux ne baissaient que de façon imperceptible et les résultats des entreprises ont été sans cesse revus à la baisse.



A la fin du premier trimestre, en mars, les valeurs françaises toucheront un premier « plus bas niveau » annuel à 2 081 points et elles évolueront ensuite dans une marge étroite de 50 points, entre 2 100 et 2 150 points. A la mi-mai, elles entameront une descente qui ne trouvera un premier palier qu'à la fin du mois. Les mouvements sur les taux d'intérêt, tant aux Etats-Unis que sur le Vieux Continent, continuaient de dominer la tendance. Le relèvement à la mi-mai des taux au jour le jour par la Réserve n'eut dans l'immédiat que peu de conséquences puisque les banques centrales allemande et française, dans la foulée, réagirent de façon inverse. Un répit de courte durée : une semaine plus tard, les taux à long terme s'envolaient aux Etats-Unis et, en Europe, les marchés d'actions chutaient lourdement. L'indice CAC 40 évoluait très légèrement au-dessus des 2 050 points. A ce niveau, les *chartists*, spécialistes de l'analyse graphique, estimaient que, une fois ce seuil de résistance franchi à la baisse, il n'était pas impossible que l'indice CAC touche le niveau des 1 800 points.

Sans toutefois atteindre ce niveau, les valeurs françaises se retrouveront, dans un premier temps, aux alentours du 15 juin sous les 1 900 points. Hésitantes jusqu'à la fin du mois, elles tomberont au cours de la première semaine de juillet, après sept semaines de baisse ininterrompue, à 1 866,18 points, leur plus bas niveau depuis le début de l'année.

Timide reprise de rentrée

Passé cette période, le marché a connu un certain regain d'intérêt : après avoir subi de plein fouet la hausse des taux à long terme, il offre désormais des perspectives plus attrayantes. Ce raisonnement était celui adopté par Indosuez. Si, depuis le début de l'année, la correction a été moindre aux Etats-Unis qu'en Europe, c'est parce que Wall Street avait moins réagi à la surévaluation obligataire de 1993. Ainsi, ajoutait Indosuez, les évolutions des marchés paraissaient essentiellement déterminées par celles des marchés obligataires. Un découplage pourrait intervenir avec la stabilisation attendue des taux longs, les profils des cours boursiers étant alors plus sensiblement dépendants de la croissance et des profits en 1994 et 1995, les Bourses européennes pourraient alors gagner 16 % en moyenne annuelle... Au cours de la période estivale, les valeurs progresseront durant cinq semaines consécutives, globalement, de la première semaine de juillet à la première semaine d'août. Elles connaîtront un nouveau passage à vide avant de se reprendre en fin de période.

La vigueur de la croissance américaine ainsi que les craintes inflationnistes qu'elle comporte auront, une fois encore, raison de la timide reprise de rentrée des valeurs françaises : dès le début d'octobre, l'indice CAC 40 recommencera à fléchir singulièrement.

Edmond Alphandéry restait confiant dans l'avenir, estimant que la place parisienne avait une bonne capacité de rebond. De son côté, Michel Sapin, son prédécesseur, membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, convenait que le marché vivait peut-être une forme de correction que les boursiers s'imposaient à eux-mêmes, tout en précisant que la Bourse avait beaucoup monté en période de crise. Quoi qu'il en soit, le 25 octobre, les valeurs françaises inscrirent un nouveau record à la baisse avec un indice CAC à 1 824,42 points. Depuis le début de l'année, le recul était de près de 20 %.

Cette baisse n'a pas empêché le gouvernement de porter, à travers une privatisation partielle, Renault sur les fonts baptismaux du secteur privé. Avec un succès moindre que les précédentes opérations de privatisation, le constructeur automobile a quand même attiré plus d'un million d'actionnaires. Cette mise sur le marché a entraîné un léger mieux sur la place parisienne, mais de courte durée.

La trêve des confiseurs remplacera très tôt le traditionnel rallye de fin d'année. Seul un léger rattrapage et quelques opérations d'achetés-vendus effectuées par les gérants ont permis de limiter la casse. Si l'on en croit les analystes, 1995 devrait être meilleure, la reprise ainsi que les résultats des entreprises devant largement y contribuer. Un discours que l'on entendait déjà il y a un an. Il ne faut pas en déduire hâtivement que les prévisions des analystes ne valent rien : ils s'étaient seulement trompé d'un an. C'est sûr, cette année, on en trouvera qui auront raison...

Indices de la Bourse de Paris

COMPARTIMENTS	3 janv. 1994	Plus haut 1994	Plus bas 1994	28 déc. 1994	Diff. en %
(base 100 : 31-12-1987)					
Indice CAC40	2 290,56	2 355,93	1 276,39	1 927,83	– 15,84
INDICE SBF 120-250 (BASE 1 000 AU 31-12-1990)					
INDICE GÉNÉRAL SBF 120	1 587,42	1 649,57	1 180,38	1 309,00	– 17,54
INDICE GÉNÉRAL SBF 250	1 517,39	1 585,20	1 116,66	1 266,29	– 16,55
VALEURS INDUSTRIELLES	1 632,34	1 708,26	1 398,07	1 428,21	– 12,51
ENERGIE	1 600,18	1 682,61	1 409,77	1 486,05	– 7,13
PRODUITS DE BASE	1 503,70	1 556,68	1 279,24	1 383,20	– 8,01
CONSTRUCTION	1 700,34	1 862,94	1 489,04	1 503,08	– 11,60
BIENS D'ÉQUIPEMENT	1 547,42	1 637,19	1 057,10	1 082,20	– 30,06
AUTOMOBILE	2 051,04	2 444,14	1 870,91	1 939,71	– 5,43
AUTRES BIENS DE CONSOMMATION	1 925,59	2 027,89	1 627,47	1 736,46	– 9,82
INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES	1 378,96	1 459,25	1 232,38	1 316,95	– 4,50
SERVICES	1 450,27	1 498,14	1 166,17	1 231,47	– 15,09
DISTRIBUTION	1 993,91	2 049,84	1 633,70	1 841,76	– 7,63
AUTRES SERVICES	1 212,05	1 255,99	873,81	973,19	– 19,71
SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	1 367,89	1 434,21	1 006,41	1 045,97	– 23,53
IMMOBILIER	1 023,78	1 137,25	754,88	765,64	– 25,21
SERVICES FINANCIERS	1 530,40	1 572,92	1 044,88	1 107,82	– 27,61
SOCIÉTÉ D'INVEST	1 217,42	1 332,88	1 087,05	1 106,11	– 9,14
(BASE 100 AU 31-12-1983)					
SECOND MARCHÉ	253,99	280,91	242,09	242,09	– 4,69

Trois privatisations

« Si on a 900 000 actionnaires chez Renault, on sera très content », affirmait-on à Bercy le 10 novembre, jour de clôture de l'offre réservée au public, alors que les réseaux bancaires évoquaient le peu de succès du placement. Le nombre d'actionnaires a finalement dépassé de peu le million. Intervenant après les privatisations d'Elf et de l'UAP, cette souscription n'a donc pas été source d'engouement, la demande des particuliers ayant été 1,4 fois supérieure seulement au nombre de titres mis à leur disposition. C'est bien peu comparé aux dernières opérations. L'offre de la BNP, lancée en octobre 1993, avait été souscrite cinq fois plus que le nombre de titres offerts. De leur côté, Elf et Rhône-Poulenc avaient été demandés environ trois fois. Pour l'UAP, ce niveau était tombé à deux fois et demie.

Cette cinquième opération de désengagement de l'Etat opérée depuis octobre 1993 est aussi celle dont le parcours comportait le plus d'obstacles : contexte boursier morose et ouverture partielle du capital. Mais tous ces aléas étaient compensés par le faible prix unitaire des actions, proposées à 165 francs.

Toutes les privatisées, à l'exception de l'UAP, affectée par la mauvaise conjoncture du secteur de l'assurance, ont connu une envolée au premier jour des transactions avant de se déprécier.

Si Elf reste la plus importante privatisation jamais réalisée en France, elle n'a pourtant pas eu le plus grand nombre d'actionnaires, malgré les 3 millions de souscripteurs. Le record est toujours détenu par Paribas avec 3,8 millions de petits porteurs. C'était, il est vrai, en janvier 1987, la Bourse était considérée comme un casino gagnant à tous coups, et les privatisations avaient le charme de la nouveauté. Depuis, s'étant brûlé les doigts, les épargnants sont devenus plus lucides, et même méfiants. La contre-performance de l'UAP cette année les a encore un peu plus incités à la prudence.

Le nombre d'actionnaires

SOCIÉTÉ	DATE DE PRIVATISATION	NOMBRE D'ACTIONNAIRES EN MILLIONS
PREMIÈRE COHABITATION		
ELF-AQUITAINE	Octobre 1986	0.300
SAINT-GOBAIN	Décembre 1986	1,547
PARIBAS	Janvier 1987	3,804
SOGENAL	Janvier 1987	0,850
BANQUE BTP	Avril 1987	1,030
BIMP	Avril 1987	0,523
CCF	Avril 1987	1,650
ALCATEL-ALSTHOM (ex-CGE)	Mai 1987	2,237
HAVAS	Mai 1987	0,730
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	Juin 1987	2,298
TF 1	Juin 1987	0,415
SUEZ	Octobre 1987	1,600
MATRA	Janvier 1988	0,285
DEUXIÈME COHABITATION		
CRÉDIT LOCAL DE FRANCE	Juin 1993	0,159
BNP	Octobre 1993	2,807
RHÔNE-POULENC	Novembre 1993	2,900
ELF-AQUITAINE	Janvier 1994	3,096
UAP	Mai 1994	1,900
RENAULT	Novembre 1994	1,092

Explosion des émissions d'actions

L'événement de l'année 1994 aura été la véritable « explosion » des émissions d'actions dans le public, d'un montant de près de 130 milliards de francs. Certes, il faut inclure dans ce total les 55 milliards de francs de privatisations (Elf-Aquitaine pour 33 milliards, UAP, Renault), qui font partie des *« appels à l'épargne publique »*. Mais les augmentations de capital à titre onéreux effectuées par les sociétés ont été très nombreuses, essentiellement au premier trimestre, en raison de la hausse de la Bourse et de la baisse des taux, puis un peu moins fortement dans la seconde partie du semestre. Au total, 65,9 milliards de francs ont été émis, dont une bonne part sous forme d'obligations convertibles : Michelin pour 3,5 milliards de francs, Peugeot pour 3,96 milliards de francs, Finaxa pour 2,27 milliards de francs, Alcatel-Alsthom pour 5 milliards de francs, Alcatel-Câbles pour 2,85 milliards de francs.

Sous forme d'émissions d'actions, citons Saint-Gobain pour 3,63 milliards de francs, Paribas pour 4,14 milliards, Gap-Gemini Sogem pour 1,48 milliard de francs, Christian Dior pour 2,84 milliards de francs, Bouygues pour 1 milliard de francs, sans oublier les deux Euro, Eurotunnel pour 3,64 milliards de francs et Euro Disney pour 5,95 milliards de francs, plus 1 milliard de francs d'obligations remboursables en actions. N'omettons pas, non plus, les 38 introductions au second marché, pour 25 milliards de francs environ, performance remarquable, et les 8,6 milliards de francs correspondant à l'exercice de bons de souscription précédemment émis. Pour mémoire, les paiements de dividendes en actions ont atteint 16 milliards de francs, selon le Crédit lyonnais.

Du côté des obligations, le montant des émissions est revenu à 397 milliards de francs, après le record de 505 milliards de francs établi en 1993 grâce aux 110 milliards de francs de l'emprunt Balladur. En 1994, l'Etat a émis 274,5 milliards de francs d'OAT, contre 352 milliards, le secteur public appelant 80,6 milliards contre 77,6 et le secteur privé revenant à 42,1 milliards contre 75,3 milliards.

Au chapitre des transactions, le fait marquant a été le record établi sur les actions, avec 1 160 milliards de francs (+20 %), pour la première fois au-dessus des 1 000 milliards de francs, les obligations revenant de 7 223 milliards à 6 700 milliards, en raison de la crise des marchés provoquée par la remontée brutale des taux à long terme.

Emissions — Transactions
1992 1993 1994 — 1992 1993 1994
Actions / Obligations / Total — en milliards de francs

LA PLACE DE PARIS

ÉNERGIE

Résistance

Après « le contre-choc mou » de 1993, où le prix du pétrole n'a cessé de s'effriter, l'année 1994 aura été marquée par un arrêt de cette érosion (*le Monde* du 27 décembre). Sur fond de reprise économique mondiale, plusieurs événements sont venus rythmer cette année, notamment la grève dans le secteur pétrolier au Nigéria durant l'été et la réunion de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) à l'automne, à Bali, où fut décidé un maintien des quotas de production. En outre plane toujours l'hypothèse d'un retour de l'Irak sur le marché en 1995.

Au niveau des entreprises, l'année aura été marquée par la privatisation d'Elf Aquitaine, au mois de février, qui représente la plus importante opération de ce type jamais réalisée en France. En cédant 37 % du capital de ce groupe pétrolier, l'Etat a ainsi collecté 33 milliards de francs et attiré près de 3,1 millions d'actionnaires individuels.

Mais avant de ramener sa participation de 51 % à 13 %, l'Etat a créé une « *golden share* », action spécifique destinée à empêcher toute prise de contrôle hostile, dont la durée de vie est illimitée, sauf si le gouvernement décide de la supprimer. Parallèlement, l'entreprise s'est constitué un groupe d'actionnaires stables ayant 10 % du capital, où l'on retrouve l'UAP, la BNP, la Générale de Belgique, Renault, Paribas et Axa.

Tout au long de cette période, le président d'Elf, Philippe Jaffré, a poursuivi son objectif qui consiste à désendetter le groupe pour mieux se redéployer ensuite. Le groupe s'est séparé ensuite de participations diverses d'un montant global d'1 milliard de francs. Ce portefeuille a été cédé à la BNP en échange de titres de cette banque. Le résultat du premier semestre a baissé de 10 %, revenant à 1,2 milliard de francs.

Total, de son coté, a maintenu ses bénéfices pour les six premiers mois de l'année, à 1,8 milliard de francs, confirmant ainsi sa bonne résistance dans une conjoncture pétrolière difficile. Au niveau de l'exploration-production, 1994 aura été une année faste pour Total, avec, d'un côté, la montée en puissance de la production, notamment en Extrême-Orient et en Amérique latine, et, de l'autre, l'augmentation des réserves prouvées d'hydrocarbures, qui ont franchi le cap des 2 milliards de barils d'équivalent pétrole. Le groupe pétrolier est en bonne voie pour atteindre l'objectif fixé par son président, Serge Tchuruk, à savoir de doubler avant la fin de la décennie la production d'hydrocarbures hors Moyen-Orient par rapport à son niveau de 1990 (273 000 barils équivalent pétrole/jour).

Cette année aura vu l'entrée en Bourse de Coflexip, le leader mondial des conduites flexibles pour l'industrie pétrolière. La première cotation a eu lieu en décembre sur le marché à règlement mensuel. Proposé à 232 francs, le titre s'appréciait de 2,59 % jeudi 8 décembre, le premier jour de cotation, à 238 francs. Cette arrivée s'est accompagnée de la fusion-acquisition du suédois Stena Offshore, donnant naissance au huitième groupe parapétrolier mondial. Stena International est entré à hauteur de 18 % dans le capital de Coflexip, aux côtés des actionnaires français antérieurs : Isis (16 %), Scor (8 %) et Elf Aquitaine – par l'intermédiaire de ses filiales – (8 %), soit un total de 32 %. Près de 46 % du capital est désormais flottant.

Valeurs	Fin 1993	Plus haut	Plus bas	Fin 1994	Var. 93 %	Var. 94 %
ELF AQUITAINE	416,7	435,00	356,10	388,3	17,05	–7,96
ESSO	1060	1165,00	705,00	706	39,11	–32,63
TOTAL	322,7	364,50	293,10	329,8	37,73	2,04

PRODUITS DE BASE

Morose

Le frémissement de l'activité observé depuis plusieurs mois aurait dû se répercuter sur le cours des entreprises fournissant les produits de base. Car, si les prix, tout en restant faibles, remontent doucement, les entreprises de ce secteur se sont fortement restructurées durant la crise.

Rhône-Poulenc, dont le cours est en dessous de celui de sa privatisation de novembre 1993, confirmait, fin septembre, l'amélioration de l'exploitation enregistrée au premier semestre. Par rapport aux neuf premiers mois de 1993, le chiffre d'affaires a augmenté de 6,4 % à 63,4 milliards de francs et le résultat opérationnel est en progression de 15,3 % à 5,4 milliards de francs. Hors provisions pour restructurations, la progression du résultat opérationnel est encore plus importante (+ 24,6 %). En fin d'année, le groupe chimique a annoncé son intention de céder au groupe américain ARCO son activité de TDI, un composant des polyuréthanes, utilisé notamment dans la commercialisation des mousses. Parallèlement, les activités acétiques du groupe devaient être vendues au canadien Acetex.

Les résultats du secteur santé pour les neuf premiers mois sont, quant à eux, affectés par l'importante provision passée chez Rhône-Poulenc-Rorer au premier semestre (699 millions de francs).

L'Air Liquide, numéro un mondial des gaz industriels, a réalisé au premier semestre un résultat net de 1,2 milliard de francs, en hausse de 8,1 %. Cette progression est en ligne avec celle du chiffre d'affaires semestriel, qui s'est élevé à 15,8 milliards de francs. A la mi-novembre, le groupe a annoncé le dépôt de deux offres publiques d'achat (OPA) sur deux de ses filiales opérant dans les activités de soudage (SAF et SCS) avec pour objectif de renforcer la présence du groupe dans ce secteur.

Pechiney, qui a vu arriver à sa tête durant l'été Jean-Pierre Rodier, en remplacement de Jean Gandois, espère toujours être privatisable à la fin de l'année 1995. La firme ne peut plus compter sur un éventuel mariage avec la riche Compagnie nationale du Rhône (CNR). Il lui faut donc absolument se désendetter – ses dettes représentent actuellement plus de 21 milliards de francs – et améliorer sa productivité. Le groupe devra donc céder certaines de ses activités et accélérer ses restructurations et réductions d'effectifs. Ce plan concerne déjà sa filiale American National Can, numéro un mondial de la boite-boisson.

Le Comptoir Lyon Alemand Louyot (CLAL) a signé un accord avec l'américain Engelhard. Les deux groupes vont associer leurs activités de traitement des métaux précieux dès 1995.

Valeurs	Fin 1993	Plus haut	Plus bas	Fin 1994	Var. 93 %	Var. 94 %
AIR LIQUIDE	874	814,55	655,46	713	10,91	–10,95
CFF (FERRAILLES)	739	1060,00	676,00	700	167,46	–10,26
CPT. LYON-ALEM.	396,2	469,00	326,00	376	32,07	–6,23
METALEUROP	71	96,50	71,00	72,05	–10,69	–6,67
OXYG.-EXT ORIENT	4760	4590,00	3160,00	4300	128,95	9,04
PECHINEY (CIP)	337	375,00	345,00	352	27,30	–9,84
RHONE POULENC 'A'	148,2	157,40	113,50	128,8	16,71 (*)	–13,73
ROCHETTE (LA)	31,2	61,50	31,30	53,95	–9,28	67,01
UGINE SA	285	410,00	290,00	365	132,46	29,43
VALLOUREC	245	335,00	239,10	257,5	70,14	3,33

(*) Variation 1993 du 26-1 au 31-12.

L'ÉVOLUTION PAR SECTEUR en %

Secteur	en %
BIEN D'ÉQUIPEMENT	-30,06
SERVICES FINANCIERS	-27,61
IMMOBILIER	-25,21
AUTRES SERVICES	-19,71
CONSTRUCTION	-11,60
AUTRES BIENS DE CONSOMMATION	-9,82
SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT	-9,14
PRODUITS DE BASE	-8,01
DISTRIBUTION	-7,63
ENERGIE	-7,13
AUTOMOBILE	[illegible]
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	-4,50

Source SBF

CONSTRUCTION

Souffrant

L'année 1994 a été bien mauvaise pour le bâtiment, ce secteur souffrant encore et toujours du marasme de l'immobilier. A la Bourse, les titres concernés par cette activité ont donc enregistré des baisses importantes, allant de 40 % pour Spie-Batignolles à 17 % pour Lafarge-Coppée.

Bouygues, leader dans sa profession, a abandonné 21 % environ, en dépit d'une augmentation du chiffre d'affaires de 13 % sur les trois premiers trimestres. Avec Dumez et la SGE, le groupe a décroché la construction du grand stade de Saint-Denis. Bouygues a également remporté, face à Alcatel-Alsthom, le troisième réseau de radiotéléphone en France, ce qui lui permet de se diversifier vers un secteur promis à un fort développement.

La mauvaise conjoncture du BTP en Europe a encore pesé sur la SGE, notamment sur ses filiales allemande et britannique. Spie-Batignolles, filiale du groupe Schneider, a connu encore de grosses difficultés en raison de son stock impressionnant d'appartements ou de bureaux...

Le premier semestre de Lafarge-Coppée a été très bon, le résultat augmentant de 50 %. Pour l'année, le bénéfice devrait atteindre au minimum 2 milliards de francs, après 1,5 milliard en 1993. La forte reprise aux Etats-Unis, mais aussi l'augmentation des prix en Espagne, le retour à une meilleure rentabilité de l'activité du plâtre en Europe et la contribution de National Gypsum expliquent ces performances.

Saint-Gobain, qui s'était imposé une cure de rigueur de trois ans après le rachat de l'américain Norton, compte à nouveau investir au cours des prochains mois. Le groupe a réalisé au premier semestre un bénéfice net de 1,25 milliard de francs, soit quasiment autant en six mois que pour l'ensemble de l'année 1993.

Valeurs	Fin 1993	Plus haut	Plus bas	Fin 1994	Var. 93 %	Var. 94 %
BOUYGUES	687	758,44	503,00	535	21,81	–21,82
CIMENTS FR. PRIV. B	339,1	412,00	217,00	220,9	21,54	–34,84
COLAS	1130	1283,66	860,00	891	29,74	–21,15
EIFFAGE	1295	1397,00	751,00	780	111,60	–34,86
GTM ENTREPOSE	500	576,00	350,00	357	51,52	–29,17
IMETAL	552	680,00	495,00	509	58,17	–9,91
JEAN LEFEBVRE	1240	510,00	320,10	337	50,42	–18,40
LAFARGE COPPEE	466,6	491,90	373,10	389	53,07	–16,83
LAPEYRE	335	369,00	267,00	275,2	163,78	–18,10
POLIET	421	505,00	351,00	356	121,58	–17,59
SAINT-GOBAIN	585	734,00	575,45	628	15,29	6,23
SGE	230	307,47	186,20	197,7	64,71	–27,07
SPIE BATIGNOLLES	434	529,00	232,10	258	57,42	–41,36
VICAT	492	650,00	501,00	501	10,07	–0,40

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Inégal

Tandis que certaines valeurs électriques se sont défendues, avec des hausses pour Schneider, Legrand ou Legris industries, d'autres ont souffert en 1994. Le groupe français d'électronique militaire Thomson-CSF a terminé l'année autour de 166 francs, contre 182 francs fin 1993. Il a subi les conséquences des pertes du Crédit lyonnais, dont il détient 21,56 % du capital, et a affiché une perte de 2,3 milliards de francs pour l'exercice 1993. Pour le premier semestre 1994, après prise en compte de la contribution négative du Crédit lyonnais, le bénéfice net s'est élevé à 31 millions de francs. Hors impact Crédit lyonnais, le résultat net des activités industrielles a atteint, pour la même période, 756 millions de francs.

Confirmé à la présidence de Thomson SA par le conseil des ministres du 6 juillet, Alain Gomez a fait part, le même jour, de son désir de fusionner Thomson SA et CSF avant la privatisation du groupe public. Au mois de décembre, le gouvernement français a autorisé par décret un rapprochement entre Thomson-CSF et la société allemande Deutsche Aerospace.

Le groupe Schneider a terminé 1994 autour de 369 francs, contre 441 francs au début de l'année. Au mois de janvier, il a fait part du regroupement des activités de Merlin Gerin et de Télémécanique au sein de la société Schneider Electric. Cette restructuration a été faite dans le but de devenir l'un des leaders mondiaux de l'équipement électrique.

Toutefois, l'année 1994 a été marquée pour le groupe par l'inculpation, l'incarcération, puis la libération sous caution de Didier Pineau-Valencienne, son président, en Belgique, à la suite d'une enquête portant sur les modalités d'une OPA lancée par le groupe sur deux filiales belges, Cofibel et Cofimine.

Valeurs	Fin 1993	Plus haut	Plus bas	Fin 1994	Var. 93 %	Var. 94 %
ALCATEL ALSTHOM	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	21,68	–45,13
ALCATEL CABLE	[illegible]	[illegible]	425,00	435	66,28	–41,77
CNIM	[illegible]	[illegible]	250,00	262	31,67	–28,97
CS (EX-CSEE)	365	[illegible]	325,00	353	14,11	–22,77
DASSAULT AVIATION	[illegible]	[illegible]	[illegible]	415,5	29,33	–12,34
DASSAULT ELECTR.	[illegible]	[illegible]	315,00	370	131,17	–16,46
DE DIETRICH	[illegible]	[illegible]	2200,00	2380	74,46	26,76
FIVES LILLE	[illegible]	[illegible]	425,00	446	150,53	–22,43
LEGRAND	[illegible]	[illegible]	5450,00	6680	41,94	18,75
LEGRIS INDUSTRIES	[illegible]	[illegible]	210,50	314	61,96	42,66
MACHINES BULL	[illegible]	[illegible]	155,30	197	20,00	–14,35
SAGEM	[illegible]	[illegible]	2360,00	2665	139,77	–6,35
SAT	[illegible]	[illegible]	1920,00	1974	78,08	–24,80
SCHNEIDER	441	[illegible]	357,10	368,5	104,03	–19,25
SEP	319,1	[illegible]	264,50	267	87,71	–16,30
SIDEL	655	1129,00	650,00	1066		57,46 (*)
SILEC	469,5	[illegible]	322,00	357,1	115,86	–23,20
THOMSON-CSF	181,9	214,50	132,10	166	26,32	–8,84
ZODIAC	2141	2572,00	2060,00	2280	53,81	4,78

AUTOMOBILE

Coup de pouce

Avec un recul légèrement supérieur à 5 %, l'indice du secteur automobile réussit à faire meilleure figure que l'ensemble de ses voisins, puisqu'il arrive en deuxième position, juste derrière le compartiment agroalimentaire.

Les mesures Balladur annoncées au début du mois de février ont donné si ce n'est un franc coup de main, du moins un bon coup de pouce à l'industrie automobile.

A l'heure des comptes, près de 300 000 immatriculations supplémentaires ont été enregistrées grâce à l'aide gouvernementale. Mais ces mesures incitatives, qui doivent prendre fin en 1995, n'ont fait qu'anticiper, selon nombre d'observateurs, des achats qui se répercuteront forcément sur la tendance du secteur.

Ainsi, Michelin, numéro un mondial du pneumatique, qui avait progressé de 13 % en 1993, a perdu en 1994 près de 8 %, malgré un retour aux bénéfices. Après un recul de 3,187 milliards de francs pour le premier semestre 1993, le manufacturier affiche pour les six premiers mois de l'année un résultat net de 410 millions de francs.

Notons la belle performance d'ECIA, seule valeur de ce compartiment à terminer l'année sur un gain (17,4 %). Peugeot, qui avait en 1993 progressé de 33,3 %, limite la casse en finissant la période sur un repli de 8 %, un peu en dessous de la performance annuelle du secteur. Les plus nets reculs du secteur ont été affichés par les équipementiers, à l'exception de Valeo qui, avec un repli de 4 %, n'a pas réitéré sa performance précédente (+ 105 %). Le bilan serait incomplet si on n'évoquait pas la privatisation de Renault effectuée dans un marché très nettement baissier. Mis en vente à 165 francs le titre a terminé la période en hausse de 7 %.

Valeurs	Fin 1993	Plus haut	Plus bas	Fin 1994	Var. 93 %	Var. 94 %
LABINAL	739	900	632	708	22,15	– 6,23
MICHELIN B	209,8	274	187	195,9	14,58	– 7,72
PEUGEOT S.A.	788	936	716	729	36,33	– 6,78
PLASTIC OMNIUM	740	853,72	549	560	–6,92	–23,80
SOMMER ALLIBERT	2029	2600	1632	1636	74,76	–19,45
SYLEA		474	375	439		14,47 (*)
VALEO	1291	308	221	248,5	104,27	– 4,20

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

Terne

La faiblesse de la consommation des ménages a évidemment pesé sur ce secteur qui, globalement, affiche une perte légèrement inférieure à 10 % en 1994. Skis Rossignol s'est toutefois distingué en affichant en fin d'année un cours quasi identique à la fin 1993. Le leader mondial du ski a notamment racheté les fixations pour chaussures Look. Salomon a également redressé la barre au cours de l'exercice 1993-1994, grâce à l'élargissement de la gamme de ses produits.

Valeur phare au cours des dernières années, la société de produits cosmétiques Clarins a quelque peu perdu de son éclat en raison de la concurrence accrue des autres groupes du secteur, qui l'ont obligée à augmenter ses budgets publi-promotionnels.

L'avenir immédiat du groupe de petit électroménager Moulinex n'est pas très rose. Son président, Jules Coulon, ne l'a pas caché, en déclarant récemment que le résultat serait négatif pour l'exercice 1994-1995. Au premier semestre, la société a perdu 259 millions de francs. M. Coulon a reconnu que le groupe avait été à sec de produits nouveaux.

Bic, autre groupe-phare du secteur, amorce la nouvelle année sous de bons auspices. Au premier semestre 1994, le bénéfice a augmenté de 53 %. Le groupe, aujourd'hui présidé par Bruno Bich, a cédé au britannique Bowater sa filiale Sofab, spécialisée dans la fabrication de pompes et valves pour la parfumerie et la pharmacie. La mode de l'uni, au détriment des impressions, contrarie les performances de DMC, qui a constaté une nette amélioration dans les autres branches, notamment à la suite de l'assainissement de sa situation financière. La division impression génère environ 50 % du résultat d'exploitation du groupe.

Valeurs	Fin 1993	Plus haut	Plus bas	Fin 1994	Var. 93 %	Var. 94 %
BIC	1320	717,50	570,00	660	42,39	–0,30
BOIRON	585	599,20	420,00	458	18,18	–2,97
CARNAUDMETALBOX	197,9	213,20	158,50	184,1	10,07	–6,41
CAUVAL INDUSTRIES	151	230,00	96,00	175	16,15	34,62 (*)
CEP COMM.	450	580,00	427,00	470	54,11	2,62
CLARINS	555	622,00	441,10	443	7,77	–19,75
DEVANLAY S.A.	1290	1515,00	870,00	870	29,39	–32,30
DMC	376,8	476,00	299,00	306	44,92	–17,52
ESSILOR INT.	711	830,00	635,00	743	77,31	5,24
FILIPACCHI MEDIAS	902	1100,00	818,00	903	114,76	–0,44
GROUPE DE LA CITE	858	920,00	725,00	769	90,67	–8,56
HERMES INT.	470	645,00	460,00	583		23,00
MOULINEX	102	136,70	87,59	105	32,47	17,54
OREAL (L')	1305	1395,00	1005,00	1120	23,70	–16,73
PECHINEY INT.	205,2	234,00	138,50	160	–1,49	–23,22
POCHET SA	1015	1400,00	1015,00	1190	69,17	17,24
RADIOTECHNIQUE	360	604,00	352,10	516	60,00	39,46
ROUSSEL-UCLAF	729	752,00	542,00	640	72,75	–13,51
SALOMON S.A.	1970	2475,00	1803,00	2100	19,90	4,22
SANOFI	1019	281,75	191,00	254	– 8,69	–1,74
SEB	521	600,00	472,00	520	53,46	–1,70
SKIS ROSSIGNOL	1979	2470,00	1790,00	1989	141,34	–1,44
STRAFOR FACOM	575	709,00	576,00	609	4,36	5,00
SYNTHELABO	234,6	237,80	183,50	213,8	1,38	–8,63
VIRBAC SA	785	787,50	505,00	519	85,14	–12,41

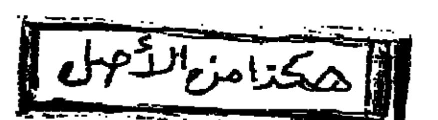
(*) Dernier cours au 15-12-1994.

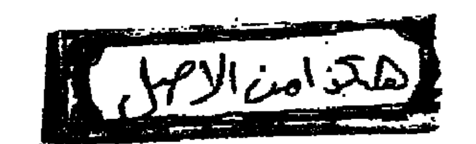
VALEURS À REVENU FIXE

Rechute catastrophique

Après une année 1993 extrêmement profitable, avec des hausses de 19 % à 29 %, grâce à la plus forte baisse des taux d'intérêt qu'on ait connue depuis un demi-siècle, l'année 1994 a connu une évolution exactement inverse, avec la plus forte hausse des taux depuis la guerre sur douze mois, et des reculs qui ont pu dépasser 20 %. Le fameux emprunt Balladur a reperdu environ 6 % sur l'année, s'inscrivant à 3,40 %, en dessous de son cours d'émission.

VALEUR (Emprunt d'Etat)	Cours au 31-12-93	Plus haut	Plus bas	Cours au 28-12-94	Variation en %
6 % 1993-1997	102,75	103,80	96,48	96,52	6
8,25 % 2004	119	120	98,72	101,20	16
8,50 % 2008	102,50	125,73	99,20	102,30	18,5
8,50 % 2012	126	127,22	97,10	100,74	20
8,50 % 2023	129	150,30	95,83	99,67	23





LA PLACE DE PARIS

AGROALIMENTAIRE

Contrasté

Le triple phénomène constitué par l'ouverture de plus en plus large des grands marchés de consommation aux produits étrangers, la guerre des prix que se livrent les grandes surfaces et les derniers feux de la crise économique conduit à établir une analyse contrastée et prudente de la conjoncture dans le secteur des industries agroalimentaires.

Il faut aussi distinguer entre les produits de l'agro-industrie, comme le sucre par exemple, utilisé par les firmes de boisson, ou les céréales, qui servent à l'alimentation du bétail, et les produits élaborés vendus dans les magasins de détail ou les hypermarchés. La première catégorie de produits a connu une progression modérée mais en général convenable alors que la seconde a été soumise à des évolutions plus erratiques.

Danone (ex-BSN) s'est renforcé dans le secteur de la bière en Espagne, a acquis le leader canadien de l'eau minérale, a repris le premier biscuitier russe, s'est développé en Asie, et notamment en Chine, et a fusionné ses activités de plats cuisinés avec celles de Saint-Louis.

Pour LVMH, le purgatoire aura duré trois ans à peine. Le résultat net a bien progressé de 19 % à 3,57 milliards de francs, mais ceci grâce à la plus-value de 600 millions réalisée lors de la vente de Roc au groupe américain Johnson and Johnson. Hors éléments exceptionnels, le résultat a reculé de 1 % à 2,97 milliards de francs. Mais au premier semestre, le groupe a vu son chiffre d'affaires progresser de 20 %. Le rythme de croissance des ventes s'est maintenu sur les marchés américain et de l'Asie du Sud-Est.

En outre, le numéro un mondial du luxe s'est offert cette année Guerlain pour 1,958 milliard de francs.

Valeurs	Fin 1993	Plus haut	Plus bas	Fin 1994	Var. 93 %	Var. 94 %
PERNOD RICARD	431,9	371,00	283,80	325,8	16,48	– 10,92
REMY COINTREAU	236	267,00	190,30	196,3	69,18	– 18,51
SAGAL	590	630,00	449,00	512	– 3,28	– 8,73 (*)
SAINT-LOUIS	1560	1789,00	1340,00	1400	34,46	– 10,37
TAITTINGER	2300	3120,00	1980,00	2160	6,98	– 7,30

(*) Dernier cours au 14-12-1994.

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE

Recul

Le secteur des sociétés d'investissement et de portefeuille n'a pas échappé à la tendance générale, reculant de 9 % en moyenne. Toutefois, pour Chargeurs, les choses vont mieux, après une année 1993 marquée par les crises du textile et de l'automobile mais aussi par les effets des dévaluations des monnaies européennes. Les restructurations entreprises dans ces secteurs mais aussi le renforcement du groupe dans la communication portent leurs fruits. La société de Jérôme Seydoux vient de prendre 24 % dans la société de jeux interactifs britannique Ocean et, dans le courant de l'année, a consolidé sa participation dans la chaîne britannique de télévision BSkyB. L'introduction sur les Bourses de Londres et de New-York de cette société anglaise va rapporter aux Chargeurs 11,7 millions de livres (plus de 100 millions de francs). Les analystes financiers sont optimistes sur l'évolution du groupe au cours des trois ans à venir mais s'interrogent sur sa stratégie dans le secteur de la communication.

Bolloré Technologies, holding spécialisé dans le transport maritime, les papiers spéciaux et le tabac, a subi deux événements majeurs qui ont freiné son redressement indispensable après les lourds déficits accumulés en 1992 et 1993 : le conflit des dockers et la dévaluation du franc CFA. Ecco a bénéficié cette année de la reprise économique, ce secteur du travail temporaire y étant le premier sensible. L'action affichait en fin d'année un gain de 15 %.

Navigation mixte connaît selon des analystes une décote significative sur son actif net réévalué, due en partie aux performances contrastées du secteur industriel. Fichet Bauche reste le point noir du groupe, en raison notamment du déficit de la filiale espagnole. Hurel Dubois souffre de la baisse des commandes pour Airbus. Pour Nord-Est, du groupe Paribas, l'année 1994 a encore été difficile et les perspectives ne sont pas très réjouissantes, affirment les analystes.

Valeurs	Fin 1993	Plus haut	Plus bas	Fin 1994	Var. 93 %	Var. 94 %
ACMER	410	448,00	395,10	411,5	17,14	0,37
AGACHE FIN	730	1448,00	730,00	1095	32,73	50,00
ALBATROS INVEST	140	160,46	87,40	105	– 1,41	– 24,28
ALSPI	401	448,90	327,00	371,5	51,32	– 8,27
ARNAULT ET ASS.	283,5	470,00	230,00	436	18,13	53,79
BOLLORE TECHNO	355	475,00	339,00	447	– 17,93	23,82
BON MARCHE	689	958,00	661,00	880	50,44	28,65
BURELLE SA	449	550,00	352,00	355	– 11,09	– 19,68
CAMBODGE (CIE DU)	1047	1071,00	855,00	940	– 9,74	– 1,05
CARBONIQUE	9100	11590,00	8550,00	10300	81,64	13,33
CENT.-BLANZY	375	389,00	276,10	290	20,97	– 21,85
CERUS	125,7	144,77	85,40	89,2	63,25	– 26,26
CGEA	705	940,00	670,00	690	26,34	– 1,85
CGIP	1368	1480,00	1033,00	1190	35,18	– 6,30
CHARGEURS	1366	1570,00	1140,00	1192	6,30	– 13,44
CHRISTIAN DIOR	340,7	479,50	341,00	415,5	48,13	21,49
CFIPE	105	114,90	87,80	92	1,94	– 8,00
COMPAGNIE LEBON	291	380,00	260,00	282	11,92	– 3,09
EBF	770	977,00	760,00	860	10,00	8,18
ECCO	678	740,00	508,80	624	67,41	13,04
EURAFRANCE	2300	2569,00	1637,00	1637	79,69	– 28,98
FFP	335	365,00	235,10	241	76,32	– 26,30
FIN. DE L'ODET	340	230,00	179,30	205	0,00	– 4,93 (1)
FINATIS	150	169,00	124,00	129,5	– 5,46	– 9,44
FINAXA	1360	1400,00	930,00	1085	60,00	– 20,51
FRANCAREP	350	360,00	230,00	235	– 1,41	– 32,86
GAZ ET EAUX	2102	2179,05	1686,00	1703	79,44	– 14,85
HOLD.ST-HONORE	200	199,90	155,00	170	0,00	– 14,96
IDIA	234,9	275,00	136,80	150	2,13	– 37,37
IFD (IMM. FIN. DEV.)	140	150,00	131,00	133	16,67	– 5,00
INVEST. DE PARIS	164,9	184,00	122,00	130	55,57	– 22,16
LAGARDÈRE GROUPE	149	167,70	108,30	129,8	75,29	– 14,89
LILLE-BONNIÈRES	1395	1660,00	1181,00	1506	59,98	7,96
MARINE WENDEL	418	496,00	344,20	348,5	44,14	– 15,41
MATRA-HACHETTE	159,8	177,00	98,50	120,6	103,57	– 25,09
M. KALI THERÈSE	420,1	572,00	351,00	373,1	82,65	– 16,16
NAVIGATION MIXTE	1076	1348,00	868,00	960	41,58	– 10,28
NORD EST	167	180,90	112,10	129,8	31,50	– 23,10
PARFINANCE	214	259,50	173,00	188,9	16,30	– 11,73
SALVEPAR	510	529,00	378,20	390	67,76	– 23,38
SCL	2000	2000,00	1401,00	1450	– 33,33	– 27,50
SOFIDAV	350	410,00	254,10	284,9	118,75	– 24,03 (2)
SPS	172,5	188,00	160,00	162	38,00	– 7,43

(1) Première cotation en 1994 le 18 janvier.
(2) Dernier cours au 13-12-94.

DISTRIBUTION

Restructurations

L'indice des valeurs de ce secteur a diminué de 7,64 % en 1994, alors que, en 1993, l'indice avait progressé de près de 60 %.

Ce fut une année de restructuration pour le groupe Pinault-Printemps, qui a absorbé La Redoute au mois de mai. Artémis, holding des intérêts de François Pinault, a pris le contrôle du groupe. Pour les dirigeants de Pinault-Printemps, cette opération va permettre de simplifier et d'optimiser les structures du pôle distribution. Cette fusion-absorption s'est établie sur la base d'une action La Redoute pour 0,91 action Pinault-Printemps. Cette transaction a été contestée par les actionnaires minoritaires de La Redoute, mais la fusion a néanmoins été validée au mois de juillet par la cour d'appel de Douai.

Le même mois, le groupe a signé un accord avec le Crédit lyonnais pour acquérir les 64,6 % de la FNAC que celui-ci détenait *via* sa filiale Altus Finance. Après des négociations, la Générale des eaux, second actionnaire de la FNAC, a laissé celle-ci à François Pinault, tout en demeurant étroitement associée à sa gestion. Après une OPA simplifiée sur les actions de la FNAC, fixée au mois d'octobre, le groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR) et la Générale des eaux se sont associés, à hauteur respectivement de 66,6 % et de 33,4 % du capital, dans un holding qui détiendra 97,6 % de la FNAC.

Les Galeries Lafayette ont annoncé au mois de mai leur réorganisation, axée sur trois pôles : les grands magasins, les magasins populaires et les services. Au mois de septembre, elles ont été obligées de fermer leur magasin new-yorkais. Leurs résultats semestriels se soldent par une perte de 491 millions de francs.

Valeurs	Fin 1993	Plus haut	Plus bas	Fin 1994	Var. 93 %	Var. 94 %
BHV	676	770,00	511,00	511	4,00	– 24,41
BUT	944	960,00	703,00	905	89,18	– 1,84
CARREFOUR	4304	2315,00	1711,00	2237	83,54	4,56
CASINO GUICHARD	197	205,00	132,80	161	32,21	– 19,50
CASTORAMA DUBOIS	882	965,00	629,00	656	79,09	– 26,70
COMPTOIRS MOD.	1770	1727,27	1199,00	1368	42,86	– 14,50
DAMART S.A.	5530	6160,00	5000,00	5450	69,63	– 2,85
DOCKS DE FRANCE	726	830,00	610,00	656	88,57	– 9,52
GALERIES LAFAYET.	2090	2754,00	1970,00	2221	18,68	4,27
GPS		409,00	260,00	379		38,83 (*)
GROUPE ANDRE SA	694	764,00	481,00	503	7,10	– 27,52
GUILBERT SA	1770	570,00	384,00	453	46,28	– 14,20
GUYENNE ET GASC.	1916	1948,00	1316,00	1375	35,22	– 28,39
MANUTAN	885	1019,00	400,00	409	46,77	– 8,09
NAF NAF	342	450,00	270,00	290		– 17,17
PINAULT PRINT. RED.	1004	1005,00	785,00	942	42,41	3,10
PRIMAGAZ	1024	1090,00	827,00	840	23,08	– 19,54
PROMODES	1113	1150,00	805,00	1029	106,88	– 7,13
RALLYE	260	239,73	149,00	156	– 7,14	– 34,38
REXEL	660	770,00	570,00	725	65,00	5,84
Z GROUPE ZANNIER	1085	351,72	129,00	135,5	82,66	– 51,60

(*) Première cotation le 13-06-1994.

SERVICES FINANCIERS

Victime des taux

Si un secteur d'activité s'est retrouvé à l'abri des bienfaits de la reprise, c'est bien celui des services financiers, banques et compagnies d'assurances. En Bourse, les cours des assureurs ont longtemps fait partie des plus fortes baisses de l'année. La privatisation relativement difficile de l'UAP en avril et l'impossibilité par la suite pour le gouvernement de mettre sur le marché les AGF le prouvent. Au total, les baisses de l'UAP, des AGF, du GAN et d'AXA s'échelonnent sur l'année entre 37 % et 20 %.

Les compagnies d'assurances ont été d'abord et avant tout victimes du krach obligataire. Il a eu pour conséquence immédiate de réduire dans des proportions importantes leur stock de plus-values. Les autres problèmes moins conjoncturels persistent. La fantastique croissance de l'assurance-vie profite surtout aux réseaux bancaires et l'assurance de dommages est toujours en deficit. Les pertes d'exploitation des compagnies se sont élevées en dommages à huit milliards de francs en 1993 et pourraient se retrouver en 1994 à des niveaux comparables.

Du côté des banques, les performances boursières auront été à peine meilleures. La Société Générale, Paribas, la BNP ou Suez ont perdu entre 9 % et 28 %. La situation difficile des banques avait été masquée en partie en 1993 par les performances réalisées sur les marchés. Elles expliquaient pour une bonne part la croissance en moyenne de 8,7 % du produit net bancaire (le chiffre d'affaires des banques) en 1993.

En 1994, il en a été tout autrement. Sur les marchés, l'activité a diminué et les gains se sont transformés en pertes. Quant au crédit, si, en 1993, la distribution était stagnante, elle est cette fois en baisse.

Valeurs	Fin 1993	Plus haut	Plus bas	Fin 1994	Var. 93 %	Var. 94 %
AGF	713	358,00	202,50	220	46,68	– 37,32
AXA	1600	329,80	217,00	256	59,20	– 20,25
BANCAIRE(CIE)	585	683,00	448,10	548	44,44	– 7,90
BNP	287,5	289,50	227,00	262,2		– 9,37
CARDIF S.A.	1390	1158,33	662,00	711	77,07	– 37,72
CCF	303	300,90	201,00	221	37,98	– 25,69
CETELEM	1405	1500,00	945,00	960	84,56	– 31,13
COMPAGNIE UAP	667	223,51	125,50	148,9	35,71	– 32,58
CPR	532	537,46	301,20	360	128,00	– 25,84
CRCAM IDF CCI	1192	1285,00	851,00	875	53,21	– 26,53
CFF	1172	1365,00	708,00	773	24,51	– 35,64
CLF	489,8	498,00	351,20	399,5	43,01	– 19,29
CREDIT LYONNAIS	765	856,00	370,00	450	65,58	– 40,87
CREDIT NATIONAL	700	737,00	370,00	401,5	30,84	– 43,61
FRANCE SA (LA)	2180	1365,27	807,00	807	48,30	– 21,54
FRUCTIVIE	885	895,00	570,00	601	166,57	– 30,92
GAN	539	575,00	245,00	279,5	64,33	– 48,05
INTERBAIL	500	570,00	340,00	355	20,48	– 29,42
LOCINDUS	1055	1180,00	780,00	862	53,79	– 20,19
PARIBAS 'A'	495,9	528,77	315,00	371	45,55	– 18,49
REASSUR. SAF	840	1085,55	690,00	690	22,50	– 18,77
SCOR SA	630	156,25	107,00	118,5	57,36	– 22,93
SOCIETE GALE 'A'	766	792,00	523,00	578	24,96	– 25,80
SOGENAL	165,4	186,50	120,00	185	119,95	12,12
SOPHIA	532	572,87	358,00	402	33,07	– 24,58
SOVAC	1964	711,67	382,50	384	104,37	– 41,07
SUEZ (CIE DE)	356,9	377,00	229,40	255,6	44,44	– 28,40
UFB LOCABAIL	432	494,00	333,00	418	133,39	– 3,91
UIC	532	632,00	272,00	285	16,16	– 47,71
UAF		744,00	520,00	555		– 22,27 (*)
UNION FIN. FRANCE	732	958,00	502,00	581	128,68	– 21,49
WORMS ET CIE	338,5	355,00	227,10	260	44,71	– 23,30

(*) Première cotation le 25.5.94.

IMMOBILIER

En baisse

Après une progression de 34,7 % de l'indice du secteur immobilier en 1993, survient une baisse de 27 % en 1994. Les valeurs se sont dépréciées en raison de la hausse des taux d'intérêt à long terme. Ainsi l'OAT (obligation assimilable au Trésor) est passée de 5,7 % en début d'année à plus de 8 % au mois de décembre. Ce secteur s'est aussi caractérisé par des lancements d'émissions d'obligations convertibles : Sefimeg, Simco et Unibail ont engagé une telle recapitalisation.

Unibail, avec un patrimoine de plus de 10 milliards de francs, a annoncé, en septembre, sa volonté de prendre le contrôle de sa société gestionnaire Arc Union et de sa filiale, Espace Expansion, un des principaux opérateurs sur le marché des centres commerciaux. Le même mois, Unibail a entériné le rachat pour 3 milliards de francs de la CFI (Compagnie foncière internationale) à Suez. Au total, Unibail a affiché pour le premier semestre 1994 un bénéfice consolidé avant impôts de 172 millions de francs, contre 120 millions de francs au 30 juin 1993, soit une progression de 37,6 %.

Au 30 juin 1994, les produits de l'activité courante de Simco, première société immobilière par sa capitalisation boursière, se sont établis à 349,2 millions de francs, contre 348 millions de francs au premier semestre 1993 tandis que le profit net après impôt a diminué de 6,9 %, à 173 millions de francs.

Pour Sefimeg, les recettes locatives ont augmenté de 2,6 % à 273 millions de francs au premier semestre 1994, réparties respectivement entre 163,2 millions de francs pour les loyers d'habitation et 110,7 millions pour les loyers de bureaux et de commerce. Le résultat courant semestriel a reculé de 7,2 %, à 207 millions de francs, dû à la baisse des produits financiers.

Valeurs	Fin 1993	Plus haut	Plus bas	Fin 1994	Var. 93 %	Var. 94 %
BAIL INVEST	1150	1280,00	840,00	908	81,96	– 22,39
CEGEP	165	168,00	139,00	163	– 10,81	– 0,61
ENT. MAG. PARIS	4700	5080,00	3732,00	3810	23,68	– 15,33
FINEXTEL	160	182,00	91,00	95	41,34	– 40,63
FOCEP	220	287,00	209,00	245	18,28	17,22
FONCIERE (CIE)	730	785,00	460,00	516	65,16	– 26,07
FONCIERE EURIS	350	358,02	192,00	199	50,62	– 40,45
FONC. LYONNAISE	835	939,00	532,00	659	51,82	– 20,60
FONCINA	467	540,00	421,00	470	45,94	2,17
FOURMI IMM.	5700	6600,00	5350,00	5380	10,04	– 5,61
GENEFIM	365	402,00	165,20	169	53,68	– 53,58
GFC	514	565,00	371,00	395	56,23	– 21,16
ICC	212	257,00	169,60	185	14,59	– 16,85
IMM. DE FRANCE	1115	738,00	403,00	411	40,25	– 27,00
IMM. PL. MONCEAU	448	568,00	241,00	256	54,48	– 42,08
IMMOBANQUE	980	1078,00	652,00	800	57,30	– 18,37
IMM. BATIBAIL	196,5	213,00	187,00	190	23,58	– 0,05
IMM. HOTELIERE	1048	328,40	176,00	184	4,80	– 12,38
IMM. MARSEILLAISE	6600	9000,00	5300,00	5650	46,67	– 15,92
IMM. PHENIX (LA CIE)	111,7	119,00	32,00	45,25	– 23,55	– 59,99
KLEPIERRE	762	848,00	500,00	550	58,75	– 30,38
LOCAFINANCIERE	479	500,00	410,00	450	– 0,21	– 6,25
LUCIA	132	180,00	51,00	66,9	– 37,14	– 49,32
RUE IMPERIALE	4119	5150,00	3240,00	3360	47,63	– 18,25
SEFIMEG	544	610,00	360,80	375,9	26,51	– 30,90
SILIC	871	945,00	646,00	700	53,89	– 22,22
SIMCO	609	700,00	382,00	449,9	38,41	– 25,76
UIF	688	800,00	399,50	445	50,38	– 33,58
UIS	970	312,50	215,00	220	27,63	– 13,73
UNIBAIL	604	650,00	427,50	481	80,30	– 19,83

AUTRES SERVICES

Le poids de l'eau

Près de 5 % de baisse en 1992, 21 % de hausse en 1993, le secteur « autres services », ex-« transport, loisirs, services » finit l'année en recul de 20 %.

A cela, au moins une raison purement mathématique : un quart des valeurs retenues dans « autres services » représentent les trois quarts de la capitalisation. Mais deux d'entre elles ont une pondération dans l'indice supérieure au tiers du poids total : la Générale des Eaux (24,06 %) et la Lyonnaise des eaux (11,39 %). A la baisse sensible de ces deux valeurs (respectivement – 28 % et – 19 %), il faut ajouter celles d'Euro Disney (– 25 %) et d'Eurotunnel (– 50 %).

Les deux compagnies d'eau, la Générale et la Lyonnaise, ont assurément payé un lourd tribut aux « affaires ». La Lyonnaise des eaux n'avait pas à rougir de ses résultats semestriels, annoncés mi-octobre : un chiffre d'affaires en hausse de 7 % à 48,3 milliards de francs et un résultat net en progression de 27 %. Même tendance à la Générale, qui a annoncé un chiffre d'affaires en hausse de 2,9 % et un bénéfice net semestriel en augmentation de 5,4 %.

Par ailleurs, Euro Disney commence à toucher les dividendes de son plan de restructuration, et la nouvelle politique commerciale (comportant notamment des baisses de prix) devrait faire le reste (– 25 %). Eurotunnel aura pour sa part perdu la moitié de sa valeur sur la période (– 51 %).

Valeurs	Fin 1993	Plus haut	Plus bas	Fin 1994	Var. 93 %	Var. 94 %
ACCOR	593	766,00	504,00	556	– 2,79	– 10,61
AXIME (EX SEGIN)	200	338,00	189,00	280	49,25	40,00
BIS	244	370,00	224,00	320	98,37	24,03
CANAL+	1116	1155,00	794,00	886	2,10	– 21,45
CAP GEMINI SOGETI	174,8	226,47	156,60	173	6,00	2,17
CLUB MED.	352	465,00	346,00	444,8	– 8,93	25,30
DEGREMONT	568	591,00	390,00	418	21,37	– 27,93
EAU ET FORCE	1528	1600,00	1295,00	1375	9,14	– 10,07
EAUX (GLE DES)	2923	748,50	418,00	525	36,68	– 27,91
ECCO	270	370,00	258,00	281	50,84	2,18
EURO DISNEY S.C.A.	30,4	18,70	6,15	10,3	– 51,36	– 24,75
EURO RSCG WW	580	734,00	510,00	543	33,03	– 10,10
EUROPE 1	1705	2049,73	1381,00	1440	117,20	– 13,63
EUROTUNNEL (S.A)	52,5	52,42	15,85	23,3	85,84	– 51,39
HAVAS	445	493,90	398,00	432,3	3,03	– 4,51
LOUVRE (STE. DU)	220	275,00	185,00	209	– 6,20	– 2,79
LYONNAISE EAUX	581	624,00	428,00	475	18,40	– 18,94
NRJ	515	679,00	500,00	521	115,48	– 3,52
OGF	680	920,00	630,00	699	32,04	4,02
PUBLICIS	1145	590,00	384,00	434	122,33	– 23,79
SAGA	605	670,00	470,00	470	77,94	– 22,31
SCAC DELMAS	590	616,00	430,00	570	– 32,95	– 4,52
SITA	841	903,00	655,00	708	90,70	– 15,31
SLIGOS	552	630,00	316,00	337,1	51,23	– 38,82
SODEXHO	1092	1220,00	840,00	874	7,06	– 20,11
SOGEPARC (FIN.)	930	955,00	608,00	675	44,19	– 24,57
SPIR COMM.	810	744,00	560,00	568	130,77	– 9,84
TF1	491	572,00	437,00	494,9	34,52	0,59
UGC DA	242	300,00	161,00	195	42,35	– 19,09

LES PLACES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Résistante

De toutes les places internationales, et à l'exception de Tokyo, dont la progression ressemble plus à un rattrapage qu'à une réelle performance boursière, Wall Street est celle qui a fait preuve de la plus grande résistance au cours de l'année écoulée, avec un gain de 3 %.

Pourtant, à la fin de l'année 1993, les analystes se posaient encore la question : fallait-il avoir peur de Wall-Street ? En clair, la grande purge qui devait logiquement entraîner dans son sillage l'ensemble des places allait-elle se produire ? D'autant plus que Wall Street démarrait l'année sur les chapeaux de roues : au cours de la première semaine, en cinq séances, la Bourse new-yorkaise inscrivait trois nouveaux records d'altitude. Et cette tendance haussière allait se poursuivre jusqu'à la fin du mois de janvier, avec, pour la première fois de son histoire, une première incursion de l'indice Dow Jones au-dessus des 3 900 points.

Tout semblait alors permis. Les analystes, n'écartant toutefois pas une correction, pensaient que le niveau des 4 000 points n'était plus qu'une question de séances grâce aux résultats des entreprises, au bon niveau des liquidités sur le marché,et surtout à des taux d'intérêt toujours plus bas...

Début février, premier coup de semonce : contre toute attente, la Réserve fédérale relevait ses taux à court terme pour la première fois depuis septembre 1992. Pourtant, alors que, depuis ce premier relèvement des taux, l'ensemble des places européennes est encore sous le choc. Wall Street, de son côté, n'accuse pas immédiatement le coup. Il faut un nouveau resserrement de la politique monétaire fin mars (1/4 de point sur les *Fed funds*), provoquant une tension à la hausse sur les taux à long terme, pour que la Bourse new-yorkaise entame un sensible recul, qui, dans un premier temps, l'emmène à 3 626,75 le 30 mars et, dans un second temps, sous les 3 600 points le 20 avril.

Par la suite, le marché a évolué au gré des soubresauts du marché obligataire, alors que les taux d'intérêt à long terme ne cessent de battre des records à la hausse.

Une nouvelle rechute intervient fin juin, avec pour principale responsable la faiblesse du dollar. Cette même faiblesse de la monnaie américaine permet en revanche de rendre compétitives les entreprises américaines, qui profitent de la reprise mondiale.

Victime des arbitrages entre le marché obligataire et le marché d'actions, Wall Street a un nouvel accès de faiblesse à la fin du mois de novembre. La Fed en est à son sixième relèvement de taux depuis le début de l'année et les opérateurs commencent à craindre que cette lutte forcenée contre l'inflation engendrée par la vigueur de la reprise n'ait de réelle conséquence sur les résultats des entreprises, principaux artisans de la hausse des derniers mois.

A partir de cette date, les valeurs américaines entament timidement un rallye de fin d'année, enchaînant les séances de hausses plus ou moins prononcées dans le sillage de la détente des taux longs. Si ce carcan des taux venait à se désserrer, tous les espoirs seraient alors permis pour la place américaine.

Dow Jones
3 978,36 (31 janv.) – 3 953,88 (15 sept.) – 3 839,49 – 3 674,63 (23 nov.) – 3 598,71 (20 avril)
J F M A M J J A S O N D – 1994

	Cours fin 93	Cours fin 94
ALCOA	69 3/8	85 1/8
ALL. SIG. INC.	79	35 3/8
AM. EXPRESS	30 7/8	29 3/8
ATT	52 1/2	51 1/2
BETHL. STEEL	20 3/8	18 7/8
BOEING	43 1/4	47 1/2
CATERPILLAR	89	55 1/4
CHEVRON	87 1/8	45
COCA-COLA	44 5/8	52 1/4
DISNEY CORP.	42 5/8	46 3/8
DU PT DE NEM.	48 1/4	56
EAST. KODAK	56	47 3/4
EXXON	63	61 7/8
GAL ELECTRIC	104 7/8	51 1/4
GAL MOTORS	54 7/8	41 7/8
GOOD. TIRE	45 3/4	33 3/4
IBM	56 1/2	74 3/8
INT. PAPER	67 3/4	76 1/8
J.P. MORGAN	69 3/8	55 7/8
DOUGLAS	107	143 1/4
MERCK & CO	34 3/8	39 3/8
MINES. MIN.	108 3/4	53 1/8
PHIL. MORRIS	55 3/4	56 7/8
P. GAMBLE	57	63 1/8
SEARS R. & CO.	52 3/4	45 3/4
TEXACO	64 5/8	61
UN. CARBIDE	22 3/8	30
UNITED TECH.	62	63 3/8
WEST. H. EL.	14 1/8	12 1/2
WOOLWORTH	25 3/8	15

TOKYO

Une performance appréciable

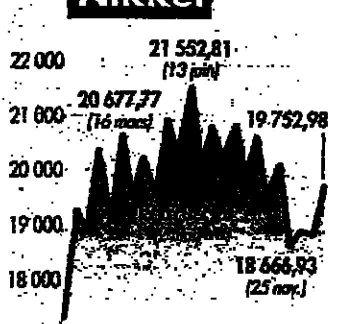
Il y a deux façons opposées d'interpréter l'évolution de la Bourse de Tokyo en 1994. La performance brute, un peu plus de 12 % de hausse pour l'indice Nikkei de fin décembre 1993 à fin décembre 1994, est appréciable. Elle l'est d'autant plus que, dans le même temps, la plupart des grandes places boursières ont enregistré des baisses ou, au mieux, sont restées stables. Cette hausse est d'autant plus avantageuse pour les investisseurs étrangers qu'elle s'est accompagnée d'une remontée du yen par rapport à toutes les devises, et notamment au dollar. La monnaie japonaise a même touché ses plus hauts niveaux historiques depuis la fin de la seconde guerre mondiale face au billet vert, à 96,10 yens pour un dollar le 2 novembre. Les investisseurs non japonais auront donc gagné à la fois sur la progression des cours et sur celle du yen.

Mais il faut relativiser le comportement des valeurs japonaises. Tout d'abord, l'indice Nikkei a connu une fin d'année difficile. Depuis ses sommets de l'année en juin, autour de 21 500 points, il a cédé près de 9 %. Ensuite, le Nikkei a fini l'année en dessous de la barre des 20 000 points, alors que son plus haut record historique remonte au 29 décembre 1989, à 39 915,87 points. Voilà qui tempère la remontée de l'année 1994.

En fait, il y aura eu deux périodes bien distinctes au cours de l'année boursière nipponne. Pendant les premiers mois, le marché japonais a connu une période euphorique. En six mois, l'indice Nikkei a regagné près de 25 %, sous l'impulsion notamment des achats d'investisseurs étrangers. Les non-résidents ont acquis alors des montants records d'actions japonaises. Ils ont investi au premier trimestre 33,5 milliards de dollars (180 milliards de francs), soit plus que pendant les années 1992 et 1993 cumulées. Par ailleurs, les institutionnels japonais *ont continué à brader leur portefeuille* étranger avant la clôture, fin mars, de leur année fiscale. Sur le seul mois de mars, ils ont ainsi rapatrié pour 13 milliards de dollars d'obligations.

En dépit d'une nouvelle poussée des achats étrangers d'actions japonaises en juin (correspondant au grand accès de faiblesse du dollar), la situation s'est quelque peu régularisée pendant le reste de l'année, mais il aura fallu attendre octobre pour que le Japon redevienne un net exportateur de capitaux.

C'est en fait à partir de juin que la hausse du yen et les difficultés de l'économie japonaise à sortir de la récession ont fait chuter les valeurs. L'échec, en septembre, de l'introduction de Japan Telecom, dont les cours ont baissé de 20 % en moins d'un mois, a jeté un froid sur le marché. D'autant que la privatisation suivante, celle de Japan Tobacco, en octobre, s'est également soldée par un échec. Le Trésor japonais a été obligé de conserver des titres. L'année boursière 1995 s'annonce incertaine aux yeux des analystes. Tout va dépendre de la force de la reprise économique japonaise et de son impact sur les bénéfices des entreprises.



	Cours fin 93	Cours fin 94
BRIDGESTONE	1 280	1 560
CANON	1 540	1 710
FUJI BANK	1 980	2 150
HONDA MOT.	1 520	1 770
MATSUSHITA	1 490	1 610
MITSUBISHI	615	750
SONY CORP.	5 510	5 590
TOYOTA MOT.	1 780	2 070

LONDRES

Brouillard

Les incertitudes sur l'évolution des taux d'intérêt en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis et la volatilité de la situation politique intérieure auront plongé la City dans un brouillard tel qu'elle n'a pas réussi à s'en dégager de toute l'année. L'évolution de l'indice *Financial Times* l'atteste : après un début prometteur à 3 417 points, qui lui a permis d'atteindre son plus haut sommet en février à 3 520, le « Footsie » est tombé à la fin juin à 2 840, avant de remonter, dans les derniers jours, aux alentours de 2 930.

Au début de l'année, l'afflux de capitaux étrangers, notamment américains, conséquence des perspectives encourageantes de l'évolution de l'économie britannique, a nourri l'activité boursière. L'augmentation des taux d'intérêt américains a toutefois mis brutalement fin à ces bonnes dispositions. Par la suite, les pronostics favorables en matière de croissance britannique, la maîtrise de l'inflation et la conversion du Labour de Tony Blair à l'économie de marché ont soutenu la reprise très modeste de l'indice FT[illegible]

Les valeurs cycliques dites de croissance (automobile, ingénierie, BTP...) ont tenu la vedette lors du premier trimestre. Mais à la suite de la montée du loyer de l'argent outre-Atlantique, du ralentissement des transactions boursières et des revers électoraux des conservateurs, les valeurs dites *« de protection »* ont pris le relais, comme le montre la bonne tenue de l'industrie pharmaceutique, du secteur financier, de l'agro-alimentaire, des loisirs. Au troisième trimestre, le retour à la confiance a donné du tonus au premier groupe de valeurs. L'année aura été particulièrement mauvaise pour les secteurs d'activité dépendants des dépenses des consommateurs, plus prudents que jamais. Le textile, l'informatique, la distribution et l'assurance-vie ont beaucoup souffert.

Après avoir fait le dos rond pendant la longue récession, de 1989 à 1992 et la lente reprise en 1993, la City a repris goût aux acquisitions, aux OPA et aux rapprochements, même si un retour aux années *« folles »* de la dernière décennie n'est pas de mise. Le mariage entre deux sociétés de crédit immobilières, Halifah et Leeds, la bataille entre GEC et BAa pour le contrôle de VSEL, le rachat par le *Mirror* du quotidien *The Independent* illustrent ce retour aux beaux jours. Le marché n'a guère été sollicité par les privatisations limitées à la troisième tranche de British Telecom. Les augmentations de capital, en revanche, se sont avérées substantielles – 11 milliards de livres, contre 7 milliards en 1993 –, preuve que les liquidités ne manquent pas. Conclusion mi-figue, mi-raisin de Trevor Laugharne, analyste auprès du courtier Kleinwort Benson : *« Calme de façade, mais inquiet au fond de lui-même, le marché londonien s'est comporté en 1994 de manière lunatique. Cette tendance devrait se poursuivre l'an prochain, mais de manière moins accentuée »*.

FT 100
3 600 – 3 520,27 (2 février) – 3 400 – 3 095,80 – 3 265,10 (26 août) – 3 200 – 3 000 – 2 876,60 (24 juin) – 2 800
J F M A M J J A S O N D – 1994

	Cours fin 93	Cours fin 94
ALLIED LYONS	6,77	5,43
BP	3,61	4,29
BTR	3,73	2,96
CADBURY	5,08	4,29
GLAXO	7,24	6,71
GUS	6,49	5,44
ICI	7,99	7,70
REUTERS	17,87	4,72 (*)
RTZ	8,12	8,32
SHELL	7,26	6,96
UNILEVER	12,02	11,58

* division du titre par 4

FRANCFORT

Optimisme

Décidément, la Bourse de Francfort ne déteste pas manier le paradoxe. Premier épisode : en 1993, alors que l'Allemagne s'enfonçait dans la récession la plus sévère qu'elle ait connue depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les valeurs allemandes pulvérisaient tous les records en affichant une progression annuelle de près de 47 %. Deuxième épisode : alors que la reprise allemande était bel et bien là, que les résultats des entreprises, pour la première fois depuis le début des années 90, faisaient état d'une *hausse sensible*, l'*indice DAX terminait* l'année sur un recul de plus de 7 % à 2 077 points. Cette performance est plus honorable que celle de Londres et, *a fortiori*, que celle de Paris.

A l'image de leurs homologues français, les analystes d'outre-Rhin font toutefois preuve d'un solide optimisme pour l'année qui vient. La Bourse devrait, à les lire, être portée par les résultats des entreprises, qui, selon les prévisions de l'IFO, un institut de conjoncture de Munich, devraient être de l'ordre de 150 %.

La Bourse allemande avait bien commencé l'année, soutenue en partie par les résultats des entreprises, mais surtout par les baisses des taux directeurs de la Bundesbank. L'indice DAX atteignait même, le 16 mai, son plus haut historique à 2 271,11 points. Ce qui faisait constater aux analystes de la Commerzbank que la Bourse tenait de plus en plus compte pour ses évolutions de la conjoncture et des prévisions optimistes concernant les résultats des entreprises.

Cette flambée de hausse sera de courte durée : dans le sillage des marchés obligataires, et dans les déclarations de Hans Tietmeyer, président de la Bunsdesbank, selon lesquelles *« la dernière baisse des taux avait dégagé l'horizon pour quelques mois »*, signifiant clairement une pause dans le processus de détente monétaire, l'indice DAX commença à perdre sérieusement du terrain. Dans un premier temps, il atteindra son premier plus bas niveau annuel, le 20 juin, à 1 968,82 points. Avant de se reprendre, à l'instar des autres places européennes, au cours de la période estivale (2 198 points, le 3 août).

La fin de l'année a été placée sous le signe des arbitrages : la remontée des taux obligataires a rendu beaucoup moins attractifs les placements en actions. Pour mémoire, le Bund à dix ans a gagné pratiquement 2 points en un an (5,55 contre 7,45 aujourd'hui dans ces conditions. Les analystes estiment probable que l'indice DAX renouera avec la hausse en 1995, avançant même le niveau des 2 400 points courant 1995.

Dax
2 271,11 (16 mai) – 2 300 – 2 200 – 2 100,65 – 2 100 – 2 000 – 2 020,33 (2 mars) – 1 960,59 (7 oct.) – 1 900
J F M A M J J A S O N D – 1994

	Cours fin 93	Cours fin 94
AEG	172,20	151
BASF	306	318
BAYER	370	361,60
COMMERZBANK	392	332,50
DEUTSCHEBANK	886,50	726,50
HOECHST	318	332
KARSTADT	595	569,50
MANNESMAN	422,50	422
SIEMENS	797,50	650,30
VOLKSWAGEN	440	432,20

D'UNE PLACE À L'AUTRE

Place de cotation/indice	Fin 1993	Fin 1994	Variation en %	Plus haut	Plus bas
AMSTERDAM/CBS GÉNÉRAL	280,80	277,20	– 1,28	294,80	257,90
BRUXELLES/BEL 20	1 473,10	1 387,23	– 5,83	1 452,65	1 333,00
FRANCKFORT/DAX 30	2 266,68	2 086,66	– 7,94	2 271,11	1 960,59
HONGKONG/HANG-SENG	11 888,30	8 331,56	– 29,92	12 201,09	7 707,78
LONDRES/FT-SE100	3 418,42	3 070,40	– 10,18	2 876,60	3 520,27
MADRID/IBEX 35	3 615,22	3 173,54	– 12,22	3 980,53	3 093,78
MILAN/BCI GÉNÉRAL	619,47	624,06	0,74	817,17	581,64
NEW-YORK/DOW JONES INDUSTRIAL 30	3 754,09	3 801,80	1,27	3 978,36	3 598,71
PARIS/CAC 40	2 268,22	1 940,89	– 14,43	2 355,93	1 824,42
TOKYO/NIKKEI 225	17 417,24	19 340,37	11,04	21 552,81	17 369,74

Le bilan boursier 1994 a été réalisé par :
François Bostnavaron, Chantal Dunoyer
Dominique Gallois, Françoise Holtz
Eric Leser et François Renard.

Source des tableaux :



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme avec directoire et conseil de surveillance
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux actionnaires de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, président du directoire.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

MUSIQUES

Le centenaire de la naissance de la pianiste

La décennie heureuse de Clara Haskil

Pour fêter le centenaire de la naissance de la pianiste Clara Haskil, le 7 janvier 1895, Philips réédite l'intégralité des interprétations enregistrées par l'artiste entre 1951 et 1960.

Le 7 décembre 1960, Clara Haskil mourait dans une clinique bruxelloise, à l'âge de soixante-quatre ans, des suites d'une chute dans le grand escalier de la gare du Midi. Six jours plus tôt, la pianiste avait donné un récital avec le violoniste Arthur Grumiaux. Pour ce qui devait être son ultime apparition publique, il avait fallu installer des *dizaines de chaises* autour de son piano, sur la scène du Théâtre des Champs-Elysées, et des centaines d'amateurs n'avaient pu entrer dans la salle. Après avoir été ignorée par les mélomanes français, Clara Haskil était devenue l'une de leurs idoles.

Le public se doutait-il de l'incompréhension dont cette artiste désormais fêtée aux Etats-Unis et dans toute l'Europe avait été la victime pendant trente ans ?

D'origine roumaine, née à Bucarest le 7 janvier 1895 et naturalisée suisse en 1949, Clara Haskil était capable, à huit ans, de jouer de mémoire un morceau après l'avoir entendu une fois, puis de le transposer dans n'importe quelle tonalité. Elève à Vienne du professeur Richard Robert, qui est aussi celui de George Szell, et le sera bientôt de Rudolf Serkin, Clara Haskil remporte très tôt ses premiers triomphes. Au Conservatoire de Paris, elle devient l'élève d'Alfred Cortot. Les relations entre le maître et son élève sont si mauvaises que Clara Haskil dira plus tard qu'elle n'a rien appris de lui.

Après avoir difficilement obtenu son premier prix, elle se lance dans une carrière qui s'annonce brillante. Ferruccio Busoni veut absolument qu'elle devienne son élève. La mère de Clara Haskil refuse de laisser sa fille partir pour Berlin. Partout où joue la jeune pianiste, le public l'ovationne et la critique l'encense. Elle auditionne cependant pour entrer dans une école de musique afin de se perfectionner. Le directeur propose aussitôt de lui organiser un récital !

Un caractère difficile

Cette carrière naissante est brisée par une scoliose. Un séjour de quatre ans à l'hôpital de Berck coupe Clara Haskil de la vie musicale. Après la Grande Guerre, rien ne sera plus comme avant. Chaque fois qu'elle se produit, public et critique la saluent toujours avec ferveur. Le Suisse Charles Koléa va jusqu'à parler de « *génie* » dans l'un de ses articles. Mais, sitôt éteints les lampions de la fête, le monde musical oublie Clara Haskil. Pendant trente ans, elle vivra chez les uns, chez les autres, de l'argent de quelques mécènes, dont la princesse de Polignac, qui en fait « sa » pianiste. Clara Haskil ne se produira plus qu'exceptionnellement en public. Seule la Suisse lui restera fidèle.

Pour expliquer cette quasi-absence des salles de concerts, de nombreux commentateurs affirment que le jeu de Clara Haskil était en avance sur son temps, que son expression musicale était trop pure pour une époque friande de virtuoses. Comment expliquer alors les carrières de Wilhelm Backhaus, Rudolf Serkin, Robert Casadesus, *Marcelle Meyer*, Arthur Schnabel, Mieczyslaw Horszowski ? Comment expliquer les débuts fulgurants de Dinu Lipatti ? Ces pianistes étaient aussi peu enclins aux effets de manche que Clara Haskil. Leur carrière ne connut pourtant aucune éclipse. A chaque époque coexistent virtuoses débridés et artistes émouvants. Chacun trouve son public. La suite de la carrière de Haskil le prouvera.

De rarissimes documents remontant aux années 30 prouvent que le jeu de Clara Haskil réunissait les qualités des uns et des autres : sa fulgurante *Leggierezza*, de Liszt, ressemble à s'y méprendre à celle de Martha Argerich ; ses *Variations en* fa *mineur*, de Haydn, sont d'une élégance, d'un détachement patriciens (1). Son répertoire de l'époque est d'une variété remarquable : *Iberia*, d'Albeniz, la *Sonate* de Liszt et le *Deuxième Concerto* de Rachmaninov y occupent un rang privilégié, à côté d'œuvres moins flamboyantes.

Les problèmes rencontrés par Clara Haskil sont d'une tout autre nature. Entre les deux guerres, la vie musicale française est dominée par les figures tutélaires et ennemies de Marguerite Long et d'Alfred Cortot. La première fait la pluie et le beau temps et aide prioritairement ses élèves. Le second ignore son ancienne disciple, lui préfère la belle et talentueuse Magda Tagliaffero. Mais Clara Haskil elle-même n'est-elle pas le premier obstacle au développement de sa carrière ? Dotée d'un caractère difficile, se dénigrant sans cesse, elle fait fuir les musiciens les mieux intentionnés à son égard. Il fant avoir la grandeur et le désintérêt de Pablo Casals pour supporter son trac avant les concerts, dialoguer face au public avec une artiste qui le domine parfois, pour combattre son autodestruction après (il arrivait que la pianiste s'enfuie, sitôt le dernier accord éteint, en lançant : *« J'ai joué comme un cochon ! »*). Un soir que Clara Haskil refuse d'entrer en scène pour les rappels, le violoncelliste est contraint de l'y pousser de force.

Certains admirateurs veulent pourtant l'aider. La maison Gaveau cherche à accompagner sa carrière. Sans le sou, sans concert devant elle, Clara Haskil refuse : elle déteste ces pianos. Le facteur reviendra plusieurs fois à la charge. Peine perdue. Grâce à une amie mécène, Clara Haskil part jouer aux Etats-Unis, en 1924, 1925 et 1926. Leopold Stokowski la dirige à Philadelphie dans le *Concerto* de Schumann. Subjugué, le chef d'orchestre écrit à son imprésario pour lui demander de s'occuper d'une pianiste *« qui a eu une ovation tout à fait inhabituelle. Son talent* [dominant] *de très loin celui de ses contemporains »*. L'imprésario répond qu'il vaudrait mieux qu'elle ait moins de talent et plus d'argent.

Juste avant la seconde guerre mondiale, l'horizon s'éclaircit. Patron de la Société des concerts du Conservatoire, Charles Munch engage Clara Haskil régulièrement ; elle joue pour la radio ; enregistre, grâce à Jacques Canetti, quelques faces de 78-tours pour Polydor. L'occupation allemande balaie tout cela. Juive, Clara Haskil se cache, fuit en zone libre en compagnie de l'Orchestre national. Elle est arrêtée par la police. La comtesse Pastré réussit à la faire libérer. D'anciennes migraines se réveillent. Une tumeur au nerf optique est découverte. Un médecin, venu de Paris, opère Clara Haskil sous anesthésie locale. Pendant l'intervention, consciente, la pianiste « jouotte » le *Concerto « Jeunehomme »*, de Mozart, pour vérifier qu'elle ne perd pas ses moyens.

L'amitié avec Charlie Chaplin

Miraculeusement, elle s'en tire. Et donne, un turban sur la tête, le *Concerto en ré mineur*, de Mozart, avec l'Orchestre national, dans les jardins du Casino d'Aix-en-Provence. « Directeur de la musique » du gouvernement de Vichy, son maître Alfred Cortot vient de renvoyer tous les musiciens juifs du National en invoquant la nécessité d'un contrôle de fonction. Jusqu'à la fin de leur vie, Clara Haskil et sa sœur (premier violon évincé) haïront ce pianiste que, par ailleurs, elles admirent. Clara Haskil passe miraculeusement en Suisse, la veille du jour où les Allemands envahissent la zone libre. Elle retrouve là-bas Dinu Lipatti, Nikita Magaloff, Wilhelm Backhaus et Vlado Perlemuter. Elle est recueillie par des amis. Une fois encore.

C'est en Suisse qu'elle se lie avec Charlie Chaplin. Ecorchée vive, cette femme avait le don de se faire aimer lorsqu'elle consentait à se laisser apprivoiser. Chaque année, elle fêtait Noël chez les Chaplin. Le cinéaste avait acheté un Steinway pour elle. Il restait des après-midi entiers à l'écouter. Dans ses Mémoires, une seule phrase : *« J'ai connu trois génies dans ma vie : Winston Churchill, Einstein et Clara Haskil. »* Les seules images animées qu'on ait de Clara Haskil sont hélas muettes. Mais elles ont été tournées par Chaplin et sa femme Oona dans les jardins de leur manoir, pendant la fête que le cinéaste avait organisée, en 1958, en l'honneur de son amie, qui venait de recevoir la Légion d'honneur.

D.R.

A Besançon, en 1956

Clara Haskil ne sera adoptée par le public et les professionnels de façon définitive qu'à partir du début des années 50. Convaincu, un imprésario hollandais organise une tournée à ses frais. Emile Rossier, un jeune Suisse, se prend d'amitié pour elle. Elle vient travailler dans sa maison de Vevey. Auprès de lui et de sa femme, Clara Haskil se montre alors sous son meilleur jour, rieuse, détendue. Sans leur affection, elle n'aurait jamais trouvé l'énergie de repartir de zéro. Car, désormais, Clara Haskil ne peut endiguer le flot de ses engagements. On la réclame partout. Le pianiste américain Eugene Istomin fait sa connaissance au Festival de Prades, dans les Pyrénées-Orientales. Il réussit à lui organiser une tournée aux Etats-Unis... en faisant croire dans un premier temps qu'il en sera le soliste. En 1956, Clara Haskil triomphe à Boston, Detroit et New-York devant des auditoires et une critique stupéfaits de découvrir une artiste âgée de soixante et un ans.

Les interprétations réunies par Philips appartiennent à cette décennie heureuse. Même si elles ne donnent qu'un aperçu fragmentaire du répertoire et de l'art de cette pianiste, elles sont un témoignage essentiel sur une musicienne qui aurait pu disparaître durant la guerre sans quasiment rien laisser de son art. Le jeu de Clara Haskil échappe à l'analyse plus qu'aucun autre. Il est difficile d'imaginer interprétations plus simplement énoncées, jeu plus concentré, allant droit au cœur même de la musique sans que jamais l'interprète ne s'impose entre l'œuvre et l'auditeur. Le jeu de Clara Haskil étreint par sa mélancolie, sa douceur, sa pudeur, sa résignation insoutenables. Quand il le faut, elle sait être énergique, provoquer la jubilation chez ses auditeurs : ses *Variations Abegg*, de Schumann, sont d'une virtuosité ailée, mises en scène avec un art transcendant du fondu-enchaîné.

Il a parfois été reproché à cette artiste d'être trop transparente. Mais quel interprète a suscité une telle peur dans « l'Oiseau prophète » des *Scènes de la forêt*, de Schumann ? Clara Haskil tient cette pièce en lisière de la folie quand elle est phrasée si souvent comme l'on sifflote une ritournelle. Quel pianiste émeut avec une telle économie de moyens dans le premier mouvement de l'ultime Sonate de Schubert ? Prenant un tempo allant, Clara Haskil nous entraîne dans les pas du *Wanderer*. Tour à tour hallucinée, asthénique, désespérée et anéantie par la douceur de son propre chant, la pianiste traduit mieux qu'aucun de ses confrères (en tout cas que Kempff, Richter, Brendel et Schnabel, pourtant sublimes dans cette œuvre) le malheur d'un compositeur toujours entre ciel et bière.

L'interprète de Mozart

Faut-il vraiment évoquer sa célébrissime interprétation des *Scènes d'enfants ?* Catherine Collard, qui connaissait son Schumann et jouait cette œuvre fréquemment (et tout aussi admirablement), était désespérée lorsqu'elle écoutait Haskil : *« Jamais je n'approcherai cette paix intérieure, cette simplicité essentielle. »*

Mais Mozart reste le compositeur auquel le nom de Clara Haskil reste prioritairement associé. Il est vrai qu'elle tutoyait Amadeus. Ses forces physiques l'ayant abandonnée, la pianiste ne forçait jamais aucun contraste. Elle nuançait sa sonorité d'une infinie variété de couleurs et d'accents qui palliaient le manque de dynamique de son jeu. Malheureusement, les chefs que Philips lui a donnés en studio sont souvent indignes d'elle – surtout Paul Sacher. Igor Markevitch, qui l'accompagne dans les *Concertos en ré mineur* et *ut mineur*, sait en revanche soumettre son orchestre à un jeu si émouvant. Les musiciens de l'Orchestre Lamoureux répondent aux suppliques de la pianiste, nouent avec elle un dialogue d'une qualité d'écoute mutuelle que l'on ne connaît à aucune interprétation de ces œuvres. Et personne n'a jamais joué le thème de l'*ut mineur* avec cet étonnement apeuré.

Clara Haskil a formé un duo légendaire avec le violoniste belge Arthur Grumiaux, le plus chéri des mélomanes, encore aujourd'hui. Il a fallu attendre 1971 pour que leur intégrale des sonates de Beethoven remporte le prix allemand du disque. Pendant ces vingt-cinq ans, l'interprétation de Haskil et Grumiaux ne s'était pas bonifiée, elle n'en avait pas besoin, mais l'on s'était aperçu qu'elle dominait de loin une discographie abondante, d'une qualité assez piètre toutefois. Le jeu de la pianiste y est svelte, frais, d'une étonnante agilité, d'une autorité miraculeuse, d'une intelligence instinctive supérieure. Clara Haskil inspirait Grumiaux comme aucun des pianistes qui la remplaceront après sa mort n'y parviendra. Là réside le miracle du jeu de cette artiste : atteindre la vérité de la musique, en offrant sa faiblesse au monde.

ALAIN LOMPECH

(1) Les 78-tours de Clara Haskil n'ont jamais été réédités, à l'exception des *Scènes de la forêt*, de Schumann, et du *Quatrième Concerto* de Beethoven, enregistrés en 1948 pour Decca : ils ont fait une fugitive apparition en microsillon au milieu des années 80.

▶ ***Clara Haskil, l'héritage (1951-1960)*, un coffret de douze disques compacts Philips 442 685-2. Œuvres de Beethoven, Chopin, Falla, Mozart, Ravel, Scarlatti, Schubert et Schumann. En vente le 7 janvier.**

▶ **A lire : *Clara Haskil*, de Jérôme Spicket, préface de Herbert von Karajan, Payot, « Petite bibliothèque/Documents », 280 p.**

BIBLIOGRAPHIE

Le chant, le travail et l'insoumission d'Oum Koulsoum

OUM,
de Sélim Nassib
Balland, 312 p., 120 F.

Il y a trop de mystères, trop de prodiges, dans la vie d'Oum Koulsoum pour ne pas en nourrir un roman. Née – au tout début du siècle – pauvre, paysanne, la chanteuse est morte en 1975, riche et adulée. Sa voix a dominé l'Orient, rassemblé les nations arabes. Sa vie fut un conte de fées géostratégique, dont les luttes pour l'indépendance, la nationalisation du canal de Suez, ou la guerre de six jours ont tissé la toile de fond. La raconter sans le décalage de l'imaginaire eût produit une de ces biographies d'allure sérieuse, mais émaillées de vérités approximatives. Seule la fiction pouvait éclairer les zones d'ombre d'un destin hors du commun.

A la fresque historique, pourtant omniprésente dans *Oum*, le journaliste Sélim Nassib a préféré les vertus de l'intimisme. Dans les profondeurs de l'âme arabe règne la poésie. La musique et les mots ne mènent-ils pas au *tarab*, l'extase suprême, les noces du corps et de l'esprit, scellées dans un plaisir mystique, à tout autre supérieur ? *Pas d'eau de rose, donc,* dans *Oum*, mais l'histoire d'une passion. Celle d'un poète – le narrateur – pour la chanteuse. Celle de la chanteuse pour son art, un don divin, sa mission, feu intense qui consume ceux qui s'en approchent.

Pour cerner la diva et l'époque, Sélim Nassib s'est inspiré de la biographie du poète Ahmad Rami, mort en 1981, auteur de cent trente-sept des deux cent quatre-vingt-trois chansons immortalisées par Oum Koulsoum.

Le roman commence au Caire en 1924. Le poète-narrateur a quitté Paris, où une bourse d'études lui a permis d'apprendre le persan afin de traduire les *Roubaïates*, d'Omar Khayyam. L'Egypte est indépendante depuis deux ans. Il constate que Le Caire est une métropole cosmopolite, en pleine mutation : *« Les tarbouches avaient gagné sur les turbans. »*

Il se rend au théâtre. Sur l'étroite scène, des paysans entourant un chanteur, drôle d'individu doté d'une voix mal assurée, et d'une force peu commune. *« Un garçon immobile, assis, effrayé, les mains jointes sur le ventre, sévère comme peuvent l'être les adolescents. Seuls étaient visibles ses mains et son visage, un visage rond, légèrement empâté, qui aurait été presque laid sans ces grands yeux noirs. »* C'est Oum Koulsoum, travestie pour pouvoir chanter en public. Revêtue d'une cape bédouine et d'une coiffe qu'elle ôte dans les coulisses *« libérant une chevelure noire et abondante ». « Ce soir, j'ai chanté pour vous, ce furent ses premiers mots. »* Le poète est piégé. Il fera ce qu'elle lui demandera. Pour toujours.

La paysanne qui psalmodiait le Coran à Tamaye-el-Zaharia, un village du delta du Nil, exige d'abord de *« son »* poète qu'il renonce à l'arabe classique au profit du langage de la rue, pour que cette ville, qui *« était comme elle, peuplée de paysans qui avaient apporté leur village avec eux »*, la comprenne. Une hérésie. Il s'exécute, en même temps qu'il découvre les pivots de la vie d'Oum Koulsoum : le chant, le travail et l'insoumission. Le père, Cheik Ibrahim, un religieux dont elle brave l'autorité ; le frère aîné, Khaled, répressif et déjà vaincu ; Saadya, la servante, la mère de cœur, force protectrice de *« la petite »*. Le maître de musique, Abou El Ala, les compositeurs, Sabri El Najridi, Ahmed Kasagbi.

Oum Koulsoum n'a pas trente ans. Sa carrière est fulgurante. Le baiser public de Safia, l'épouse de Saad Zaghloul, le président du conseil, père de l'indépendance égyptienne, fondateur du Wafd, le parti nationaliste égyptien, lui donne rang de vedette nationale. Sa voix est hors du commun, et la conquête de son identité est plus frappante encore. En 1927, Mohammad Abdel Wahab a pactisé avec Mounira Al Madhia, l'astre du Caire, la rivale la plus dangereuse d'Oum Koulsoum. Ensemble, ils préparent une comédie musicale, *Cléopatra*. La presse s'acharne contre la paysanne, courtise son aînée. Le soir de la première, la président du conseil meurt. Quarante jours plus tard, sa veuve demande à Oum Koulsoum de chanter au palais pour rompre le deuil : *« Si Saad vient à manquer à l'Egypte... »*. Mounira est éclipsée.

L'Orient à ses pieds

Oum Koulsoum intronise les rois (Farouk), impose son art grâce à l'invention de la radio et à l'essor du disque. Avec son poète, il y a des hauts et des bas. Du désespoir, des mois de silence, d'effacement, de douleur intense. Elle exige tout, prend et rejette. Les voici obsédés tous deux par les vers de Khayyam le Persan : *« Jouis dans ce monde de néant/de la part de plaisir qui te revient »*. Mais celle qui *« rend l'Egypte à elle-même »* ne peut l'aimer, parce qu'elle *« cherche la paix dans son propre sexe »*. Oum Koulsoum confie alors à son poète qu'elle n'a guère d'estime pour les hommes. *« Sans eux, le monde serait plus calme, plus chaste, plus fidèle. »*

« Elle avait brisé l'ordre, elle n'en connaissait pas d'autre, elle s'était retrouvée sans loi. Quel homme pouvait prétendre la dominer puisqu'ils étaient tous à ses pieds ? »

Oum Koulsoum se mariera pourtant deux fois. Un *« goître évolutif »* – un cancer – l'oblige à subir une opération chirurgicale à Washington. La presse accuse *« la frustration, la solitude, la chasteté vénéneuse qui s'étaient durcies pour devenir tumeur »*. Son art est exigeant, exclusif. Elle épouse Mahmoud Charif, un violoniste de son orchestre, un bellâtre trimbalant des yeux cernés par le plaisir et la vie facile. A son retour, la famille royale oblige la chanteuse à casser son mariage. Elle résiste. *« C'est le seul homme qu'elle ait jamais aimé... Je veux dire comme ça. Mais son amour ne peut-être un homme »*, explique Saadya au poète blessé. Personne ne saurait forcer la main d'Oum Koulsoum. A la face de tous, enfin, elle chante les *Roubaïates*, scandaleuses car insultantes pour les gardiens de la loi et de la foi.

Le 23 juillet 1952, les officiers libres prennent le pouvoir. Oum Koulsoum est interdite d'antenne. Elle se réfugie au sous-sol de sa villa de l'île de Zamalek au bord du Nil : chambre de jeune fille sauvage, rudesse de paysanne. Quatre jours plus tard, le narrateur la trouve au lit avec une speakerine de la radio. Le téléphone sonne : *« Ici le colonel Nasser. Le Nil et les Pyramides existaient aussi sous l'ancien régime, il n'a jamais été question de les interdire. »* L'Orient est aux pieds d'Oum Koulsoum, elle est malade.

En 1967, l'Egypte est vaincue, écrasée. Oum Koulsoum chante *El Atlal* (« les Ruines ») : *« Rends-moi ma liberté, dénoue-moi les mains. »* Elle a épousé son médecin, le docteur Hafnaoui, et s'engage dans une longue série de concerts pour la défense de la patrie. Pendant des années, de Bagdad à Casablanca, chacune de ses apparitions s'accompagne d'émeutes.

Sélim Nassib ne lâche jamais son fil conducteur, cet amour brûlant que le poète-narrateur devenu grand-père confie désormais à son petit-fils Tarek, un bébé qui ne parle pas encore. Sur son lit de mort, Oum Koulsoum prend la main du narrateur. La chanteuse lui rappelle que la force de la poésie est supérieure à tout autre, que leur liaison fut plus profonde qu'un mariage. Il lui répond : *« Tout est venu de ton corps, toujours. »*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

CULTURE

MUSIQUES

Mega-rave du Nouvel An à Lausanne

Toutes les tribus de la « dance »

Près de vingt mille personnes ont participé, dans la nuit du 31 décembre 1994 au 1er janvier 1995, au Palais Beaulieu de Lausanne, *à la plus grande rave* jamais organisée en Europe. Quarante disc jockeys ont transformé cet immense lieu d'exposition en boîte de nuit géante où l'on dansait sur des rythmes speed, techno, house, jungle, hardcore, acid jazz et brésiliens.

LAUSANNE

de notre envoyée spéciale

Les douze coups de minuit s'égrenaient. Un rugissement montait *des milliers de danseurs en* transe, dans la pénombre balayée par les lasers de couleur. Des grappes d'adolescents *en sueur* grimpèrent aux balustrades métalliques de l'immense ring en surplomb d'où quarante DJ *(disc jockeys)* de la danse mondiale envoyaient leurs baisers et vœux à tous vents. Le Palais de Beaulieu, ses six halles géantes et sa sono à faire trembler le béton, fêtaient le Nouvel An par « le Bal », la plus grande « rave » jamais organisée en Europe. *Dix-huit mille* réveillonneurs accourus de Lausanne, Milan, Lyon, Francfort, Londres, etc., trépignaient de plaisir, s'abreuvant de coca ou de champagne.

Les musiques *speed, techno, house* et *hardcore*, les subtiles sonorités de l'*acid jazz* et la sensualité frémissante des rythmes brésiliens faisaient grimper la tension dans ce gigantesque capharnaüm de Beaulieu. On y buvait à flots du guarana, *« l'énergie vitalisante des Indiens d'Amazonie »,* comme l'annonçait l'étiquette des bouteilles. On s'enivrait de tout – fumée, encens, alcool, bruit et fureur, dances acrobatiques, enlacements fiévreux. Le grand défoulement, commencé vers 19 heures le 31 décembre, poursuivit sa course jusqu'au matin...

Trois *adolescentes italiennes* en robe longue, venues de Bergame, en compagnie de leur chevalier servant, dansent *d'une halle* à *l'autre*. Pour la *« house* progressive », supposée plus intelligente, elles font *halte au pied du ring central* où il faut jouer des coudes. La plus grande, regard extatique et teint *translucide, porte ses* cheveux *roux* noués en couettes. Elle entrouvre en cadence son manteau de voile noir *bordé d'autruche qui virevolte*, dévoilant un *body* échancré jusqu'au nombril et de longues jambes gainées. La deuxième, couleur argent de la tête aux pieds, du lamé décolleté à la crinière hérissée, ondule lascivement en balançant le petit sac en fleur qu'elle porte sur le dos. La dernière, en fourreau de soie grège, danse en jouant des bras et des mains au-dessus de la mêlée. Son compagnon est coiffé d'un chapeau en forme de pagode. Atmosphère de carnaval... A deux pas de ces *belles Italiennes*, un jeune Suisse chaussé d'Adidas jette en l'air son maillot de corps *sans interrompre* sa transe.

Dans l'immense halle ornée de grues de chantier, des écrans diffusent des *images* virtuelles et le reportage en direct de la fête. Quelques fontaines s'illuminent. Du plafond, *pend un énorme* lustre de poutrelles grises, portant les spots mobiles. *« La gente è bella... » « Les gens sont beaux. Le spectacle est géant. Mais la musique manque d'énergie »*, glisse la diva en voile noir.

A chacun des six lieux, une variante différente de la *dance music*. Il y a la « techno », mais aussi les *« sounds of the world »*, espace *dédié* aux *fans* de la *world music* avec son décor tropical : Plantes luxuriantes, fruits et tissus bleu d'Afrique accompagnent quelques « grosses têtes » en papier mâché, inspirées d'un autre carnaval. *« Ce soir enfin, la* dance *est métissée, sans chapelles »*, avoue Koneczko, peintre sculpteur de Lausanne qui a travaillé au décor. Torse nu et bonnet de rappeur, il se promène *en compagnie* de Mouldi, un « rolleur » vedette qui organise dans la ville le championnat mondial de patin. Devant la débauche de la soirée en moyens techniques et effets spéciaux, Mouldi lâche, mi-figue mi-raisin : *« Si on donnait un tel budget au sport de quartier... »* Sur le podium, surgit Diana Miranda, chanteuse brésilienne, pour un des rares concerts *live* de la nuit, avec celui du groupe anglais Reel 2 Real. De la samba à la bossanova, la blonde Miranda, frêle mais énergique, mène sa revue.

Les gourous du remixage

La scène-vedette du « Bal » s'appelle *l'underground garage*, royaume des quarante *disc jockeys*. Pour ces gourous du remixage, la halle de métal s'est tansformée en caverne d'Ali Baba : fontaines et lasers, grues et sonos délirantes. Une immense cage en surplomb éclairée de rouge abrite les VIP, les invités d'honneur et les personnalités du *show business* suisse et européen. En surplomb également, une passerelle se termine sur les platines magiques où vont se succéder les stars.

Parmi elles, le Milanais Don Carlos, sobre ambassadeur de l'*underground* italien. Puis le Jamaïcain Master Mike, animateur vedette de Couleur 3, radio nationale suisse. Willow, autre héros national de la *house*. Le volatile Davy T., un rouquin de Liverpool devenu vedette internationale de la *progressive house*. Eric Rug, l'unique *français* du « Bal », que l'on a vu à la « rave » des dernières Transmusicales *de Rennes. Enfin, et tant* attendus cette nuit, arrivés le matin même de New-York, les réputés Frankie Knnckles, du Soundfactory Bar, et David Morales, du Club Expo.

Carrure imposante et bedaine joviale, Frankie Knuckles est à la *house* ce que James Brown est à la *soul*. David Morales, mince et discret, est un producteur et d'abord un remixeur d'avant-*garde, qui possède the key* (le talent qui fait la différence, dans le gargon de la *jungle*). *Nombre de danseurs sont* venus de loin pour voir Knuckles et Morales. Quand ces maîtres s'installent à leurs platines, la sono grimpe d'un cran. Des travestis portent coiffe de plumes et seins généreux, des *« coco girls »* ondulent en short lamé, des trapézistes voltigent au plafond, des clowns aux masques sculptés traînent leur canne sur le sol. *L'atmosphère* est chaude : porte-jarretelles à ciel ouvert, résilles et balconnets pigeonnants, escarpins vertigineux. La jupe écossaise fait fureur, portée longue chez les garçons et mini chez les filles. Les *maquillages s'affichent* outrés comme la fête, les bouches sont rouge baiser, les bagues clinquantes *et les étoles de cygne*. Le jean, encore apprécié, ne prend guère ombrage de cette opulente extravagance. La *dance*, carnaval de musiques, fait bon ménage avec ce métissage exhibitionniste de modes. Jusqu'à ce que l'aube pointe.

Quand, à 6 heures, le Palais de Beaulieu ferma ses portes, les files se s'allongèrent devant les gares. Car la fête se poursuivait par une soupe à l'oignon à Berne, à Lausanne, à Montreux. Le Bal devait se poursuivre jusqu'à la nuit suivante dans un club de Neuchâtel. En effet, ceux qui ont réveillonné chez eux sont allés danser, dans la nuit du 1er au 2 janvier, sur les rythmes des DJ vedettes. Pour fêter leur « petit Nouvel An », comme on dit ici.

DANIELLE ROUARD

« Pari gagné »

LAUSANNE

de notre envoyée spéciale

« Dix-huit mille personnes dans dix-huit mille mètres carrés » : un pari difficile – et gagné – pour les organisateurs de la méga-rave de Lausanne. La *police* a opéré une dizaine de contrôles pour consommation d'ectasy (pilule euphorisante) ou d'héroïne, *mais n'a* procédé à aucune interpellation et n'a signalé aucune bagarre. *« Tout le monde a joué le jeu »*, s'est félicité, au petit matin, le sergent-major Messard, de la *police municipale*. Dans les coulisses, a régné en permanence une ambiance de ruche. Aux *urgences, une trentaine de* jeunes ont pu reprendre leur souffle, amenés par l'omni-*présent service d'ordre. « Ils ont tous trop bu,* a diagnostiqué l'infirmier en chef, *mais il n'y a pas eu d'overdose, ni usage de drogues. »* Michaël Drieberg, l'organisateur du bal, voulait prouver également qu'une méga-rave pouvait se dérouler sans drogue ni violence. *« On nous attendait au tournant. Nous avons montré que les jeunes peuvent s'amuser sans se shooter à l'ectasy. »* Côté financier, le pari est *« également gagné »*, affirme Michaël Drieberg, qui avance un budget de 1 million de francs suisses (moins de 5 millions de francs français), alors que les places étaient à 79 francs suisses (350 francs français). Soumis aux contraintes antibruit, particulièrement strictes ici, l'organisateur a préféré maintenir le niveau sonore à 100 décibels en moyenne, avec des pointes de 120. Surtout, le *bal a su réunir* toutes les tendances du mixage, dans un décor signé Thierry *Dreyfus*.

D. R.

EXPOSITION

Au nouveau centre culturel de Châteauroux

Retour sur « l'Ire des vents »

Pour inaugurer le nouveau centre culturel – *salle de spectacle* bibliothèque, médiathèque – qu'il vient d'édifier au centre de sa ville, le maire de Châteauroux, Jean-Yves Gataud, refusant la facilité, a demandé à Yves Peyré – né à Châteauroux et ancien élève *de son lycée – de monter une* exposition autour de la revue *l'Ire des vents*. Yves Peyré – qui vient de succéder à François Chapon à la tête de la bibliothèque littéraire Jacques-Doucet à Paris – avait vingt-six ans lorsqu'au printemps 1978 il lança du fond de sa province auvergnate et à ses risques et périls une nouvelle revue de littérature et de poésie, *l'Ire des vents*, dont il avait trouvé le titre dans un poème de Maurice Scève. Beau papier, typographie élégante, mise en page aérée, et un choix affirmé pour des auteurs *sans complaisance*. L'aventure se poursuivra durant neuf ans et s'achèvera en 1987 sur un numéro double, le quinzième et le seizième. *« Le succès était venu, je pouvais continuer, j'ai décidé d'arrêter*, explique Yves Peyré : *le contrat était rempli. »* Le contrat : faire entendre la voix d'écrivains et de poètes reconnus – Pierre Reverdy, Henri Michaux, Michel Leiris, Francis Ponge, Samuel Beckett, André du Bouchet..., – inconnus ou mal connus – Jacques Dupin, Anne de Staël, l'Allemand Erich Arendt, Yves Peyré lui-même – et les faire dialoguer avec des *artistes qui, dans un autre* registre, tenaient le même langage qu'eux. Au fil des pages, la revue s'enrichit ainsi des portraits, peintures, et dessins originaux d'Henri Michaux, Alberto Giacometti, Joseph Sima, Bram Van Velde, Michel Haas, Jean Fautrier, Francis Bacon, Pierre Tal Coat...

L'exposition de Châteauroux est composée comme un numéro de la revue qu'elle célèbre : des vitrines où sont rassemblés *manuscrits*, et illustrations originales correspondant à chaque livraison de *l'Ire des vents*, avec, en correspondance, les tableaux et dessins des peintres amis. Un catalogue très soigné accompagne le visiteur. La réussite est totale, à la hauteur de l'exigence qui inspira l'entreprise d'Yves Peyré.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON

▶ Jusqu'au 15 janvier, du mardi au samedi, de 10 à 18h 30, -Equinoxe, rue nationale, 36 000 Châteauroux. Tél. : (16) 54-08-35-35.

SPORTS

RALLYE-RAID

Le dix-septième « Dakar »

Une course à la rentabilité

Les Citroën ZX *ont réalisé un* triplé lors de la première étape du rallye-raid Grenade-Dakar, disputée dimanche 1er janvier en *Espagne, entre Grenade et Motril*, sur 275 kilomètres, dont 170 de spéciale. Le Finlandais Timo Salonen s'est imposé devant son compatriote Ari Vatanen et le Français Pierre Lartigue, vainqueur l'an dernier. Chez les motards, l'Autrichien Heinz Kinigadner (KTM), ancien champion *du monde de motocross, a précédé* de 48 secondes le Français Stéphane Peterhansel (Yamaha), grand favori avec l'Italien Edi *Orioli* (Cagiva), *arrivé dixième* à dix minutes de Kinigadner. En raison du terrain rendu impraticable par des pluies torrentielles, la course des camions a dû être neutralisée.

Les concurrents ont ensuite passé la nuit à bord d'un car-ferry entre Motril et Nador (Maroc), *d'où devait partir, lundi 2 janvier*, la deuxième étape vers Er Rachidia (619 kilomètres, dont 255 de spéciale). Les organisateurs comptent sur cette édition du « Dakar » pour renouer avec les bénéfices et rénover l'image du rallye-raid africain.

L'épreuve inventée par Thierry Sabine a dix-sept ans, et cette fois, *plus que jamais, se pose*, pour les organisateurs l'angoissante question : les sables du désert dévorés à cent à l'heure, les bivouacs nocturnes dans la froidure des nuits sahariennes, le ballet frénétique des autos, des camions, des motos dans une Afrique qui n'est plus tout à fait mythique, font-ils encore rêver ? Le plus célèbre des rallyes-raids veut retrouver le succès après deux années difficiles. En 1993, un triste record a été établi : seuls 120 concurrents ont pris le départ, soit six fois moins qu'en 1988. L'an dernier, le « Dakar » a cherché en vain un sponsor. *Personne n'a voulu* s'engager, malgré un puissant maître d'œuvre, ASO (Amaury Sport Organisation), qui gère aussi le Tour de France, et malgré une large couverture par France-Télévision.

Dans les locaux tout neufs de l'organisation, Hubert Auriol affiche pourtant un large sourire. 1995 est l'année de son arrivée à la tête de l'épreuve, ce sera aussi celle du renouveau, veut-il se persuader. Pour la première fois de son histoire, le « Dakar » est partie prenante de la Coupe du monde des rallyes-raids. Au terme d'une négociation serrée avec la FIA *(Fédération internationale de* l'automobile) début décembre, Jean-Claude Killy, le patron d'ASO, *a tourné* la page. Le rallye ne sera plus ce rendez-vous hivernal pour aventuriers du désert, il obéit strictement aux règles sportives édictées par la FIA. Il devient la course la plus importante de la Coupe du monde. Cela lui coûte une partie des droits de télévision, qui iront dans les caisses de la fédération. Cela lui rapporte la confiance des grands constructeurs automobiles et des sponsors, que les *mésaventures des deux* dernières éditions avaient sérieusement entamée. *« De tous temps, le « Dakar » a été une épreuve sportive*, souligne Hubert Auriol, *mais cet accord lui donne une étiquette officielle, dont les équipes d'usine ressentaient la nécessité. »*

Citroën a débarqué à Grenade avec, sur les essieux de ses ZX, le lourd fardeau de tenant du titre. La marque, qui ferraille pour la victoire avec le japonais Mitsubishi, préfère de loin l'inscription en Coupe du monde, même si elle n'en avait pas fait une condition stricte de sa participation. *« Pour nous*, indique Guy Fréquelin, directeur de Citroën-Sport, *ce qui compte avant tout ce sont les retombées en termes d'image pour notre produit. La ZX n'en avait pas autant bénéficié que nous l'aurions souhaité l'an dernier. En fait, il y a eu une période de flottement pendant deux années. Hubert Auriol l'a bien compris, nous espérons un mieux. »*

Total s'est laissé convaincre de revenir. Le pétrolier français sponsorisait fidèlement le « Dakar » depuis 1991, d'autant plus volontiers qu'il est le partenaire de Citroën sur tous les rallyes. L'an dernier, sans crier gare, il se retirait de l'épreuve, malgré des enquêtes qui montraient une bonne retombée d'image, une association forte dans l'esprit du public entre la course et la marque. *« Si l'on voulait assurer la pérennité du « Dakar », il fallait cette participation à la Coupe du monde*, explique Jean-Pierre Muffragi, directeur du marketing, *cela nous permet d'affirmer notre personnalité dans les rallyes-raids, de compter sur une plus grande bagarre sportive. Nous poursuivons deux objectifs : utiliser la course comme un banc d'essai pour notre essence, et surtout lui donner un maximum d'impact médiatique. »*

« Glissement de clientèle »

« La télé, c'est l'élément-clé », insiste Jean-Pierre Muffragi. Longtemps, le Paris-Dakar s'est identifié avec la Cinq. La défunte chaîne possédait les droits, n'hésitait pas à ouvrir largement son antenne à toutes les péripéties de l'épreuve. France-Télévision a pris le relais et a signé un accord valable encore trois ans. En 1994, le verdict de l'Audimat avait été plutôt clément : entre 2,5 et 3,7 millions de téléspectateurs suivaient régulièrement le résumé *diffusé chaque soir*. Cette année le service public, qui a dû abandonner la formule 1 à TF 1, propose le *même nombre* d'heures de programme. C'est l'unique moyen, pour lui, d'assurer une présence *dans le sport automobile*. Il *attend* beaucoup de l'audience du résumé déplacé à 20 h 35. *« C'est un véritable test*, affirme *Jean Réveillon*, directeur de l'unité « sport ». *A cette heure-là, les autres chaînes diffusent de la publicité ou la météo, des interprogrammes, nous pourrons donc mesurer précisément à quel niveau se situe l'intérêt. »*

Le « Dakar » accueille pour la *première fois une télévision américaine*. La chaîne sportive cablée ESPN assure la couverture de la course. Et dix partenaires ont rejoint Total, le sponsor principal. Fort de ces éléments, Hubert Auriol espère faire cette année des bénéfices. Pour cela, il faut donner satisfaction à tous les concurrents, car ce sont eux qui, aujourd'hui encore, assurent, selon Auriol, les deux tiers du budget de la course. *Le* prix de l'engagement a été fixé à 58 000 francs par personne. Mais, dans le peloton hétéroclite des professionnels du rallye et des amateurs d'émotions fortes, les budgets et les intérêts ne sont pas forcément les mêmes. *« Pour préserver l'aura du « Dakar », il est essentiel qu'il y ait un maximum de concurrents*, souligne paradoxalement le directeur de Citroën-Sport. *Même si ce sont toujours les mêmes qui gagnent ! ASO ne pourra plus organiser s'il n'y a pas assez de participants. »*

Dans l'univers sablonneux des rallyes-raids africains, Fenouil fait figure d'ancêtre. Il a relié Paris à Dakar à moto, en 1974 et a participé à la première édition du Abidjan-Nice. L'an dernier, il occupait le fauteuil d'Hubert Auriol. Il dit avoir quitté ASO en bons termes, mais il défend une tout autre idée du « Dakar » : *« Il y a un glissement de clientèle ; c'est de plus en plus la course qui prime et de moins en moins l'aventure. En conséquence, les moyens logistiques sont plus lourds, et les coûts beaucoup plus élevés pour les concurrents, ne serait-ce qu'à travers le respect des règles de conformité des véhicules imposées par la FIA, qui sont draconiennes. »* Se plaçant résolument dans une logique de concurrence, Fenouil ajoute : *« C'est la raison pour laquelle je suis en train de mettre au point une nouvelle formule pour le Rallye des pharaons. Elle sera destinée en priorité aux amateurs d'aventure. »*

Pour conquérir une large audience, le « Dakar » doit-il tourner le dos à ses origines ? C'est bien la question posée par cette dix-septième édition, partie de Grenade. La course bénéficie toujours *du coup de génie de* son créateur Thierry Sabine. Entre le 1er et le 15 janvier, elle occupe presque seule pendant deux longues semaines le terrain de l'actualité sportive. Mais, comme le reconnaît Jean Réveillon, malgré une grande télégénie, elle se classe encore bien loin derrière le Tour de France, Roland-Garros ou le Tournoi des cinq nations, dans le cœur des téléspectateurs. Et Total a choisi la prudence. Le pétrolier ne s'est engagé que pour une année sur l'épreuve, histoire de voir. Sur les pistes du désert, le « Dakar » essaiera de s'assurer un avenir.

PASCAL CEAUX

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

CORRIDA DE HOUILLES

Victoire de Haïlé Gebresilasie. – L'Ethiopien Haïlé Gebresilasie a gagné, dimanche 1er janvier, la corrida de Houilles (Yvelines), *en l'absence* de son plus grand rival, le Marocain Khalid Skah, vainqueur des six dernières éditions, contraint au forfait par une tendinite. Dans l'épreuve féminine, c'est la Rou*maine Elena Fidatov qui l'a emporté.*

Messieurs – 1. Haïlé Gebresilasie (Eth.), les 9,6 km en 26 min 38 s ; 2. Belika Worku (Eth.), 26 min 52 s ; 3. Bruno Le Stum (Fra.), 27 min 22 s ; 4. Mustapha Essaïd (Fra.), 27 min *23 s ; 5. Nigussu* Urge (Eth.), 27 min 34 s.

Dames – 1. Elena Fidatov (Rou.), les *8,4 km en 20 min 8 s* ; 2. Saïda Kouhaïl (Mar.), 20 min 30 s ; 3. Souad Driad (Mar.), 20 min 43 s ; 4. Mebarka Hadj (Fra.), 20 min 52 s ; 5. Rakiva Maraoui (Fra.), 21 min 19 s.

CORRIDA DE SAO-PAULO

Victoire de Ronaldo Costa et Derartu Tulu Le Brésilien Ronaldo Costa et l'Ethiopienne Derartu Tulu ont remporté, *samedi 31 décembre*, la corrida de la Saint-Sylvestre de Sao-Paulo. Pour sa première course sur route, Derartu Tulu a réussi un coup de maître en inscrivant son nom au palmarès de la prestigieuse épreuve brésilienne, courue par une forte *chaleur (30 degrés) malgré une pluie* battante qui a épargné en revanche les concurrents de l'épreuve masculine.

Messieurs. – 1. *Ronaldo Costa* (Bré.), les 15 km en 44 min 11 ; 2. Silvio Guerra (Equ.), 44 min 14 ; 3. German Silva (Mex.), *44 min 22*.

Dames. – 1. Derartu Tulu (Eth.), 51 min 17 s ; 2. *Helle Kimaiyo* (Ken.), 51 min 39 s ; 3. Maria del Carmen Dias (Mex.), 51 min 51 s.

RALLYE-RAID

DAKAR-1995

Première étape : Grenade-Motril (277 km *dont 170 de spéciale), dimanche* 1er janvier

Autos – 1. Salonen-Gallagher (Fin.,-G-B/Citroën ZX), en 2 h 10 *min* 33 s ; 2. Vatanen-Picard (Fin.,-Fra/Citroën ZX), à 3 min 2 s ; 3. Lartigue-Périn (Fra/Citroën ZX), à 3 min 40 s ; 4. Fontenay-Musmara (Fra./Mitsubishi Pajero), à 9 min 53 s ; 5. Saby-Serieys (Fra./*Mitsubishi Pajero*), à 11 min 48 s.

Motos – 1. Kinigadner (Aut/KTM), en 2 h 18 min 29 s ; 2. *Peterhansel (Fra./* Yamaha), à 48 s ; 3. Mayer (All/KTM) et Sainct (Fra./Honda), à 4 min 38 s ; 5. Magnaldi (Fra./Yamaha), à 4 min 53 s.

VOILE

Le BOC Challenge

Isabelle Autissier a touché terre

Isabelle Autissier est en Australie. La navigatrice française, *en perdition* depuis cinq jours dans les « cinquantièmes hurlants » (*le Monde* du 31 décembre) a touché terre, lundi 1er janvier vers 2 heures 45, heure de Paris, à Adélaïde. Elle avait été repêchée, samedi 31 décembre, par une frégate de la marine nationale australienne. Jointe *par l'Agence France Presse* peu après son arrivée, elle a déclaré : *« Pendant cette journée à bord, l'idée m'a même effleurée de prendre le départ de la troisième étape du BOC, naturellement hors concours, mais, si l'on récupérait le bateau, il faudrait un minimum de trois mois pour le réparer. Et c'est irréalisable. »*

Après quelques heures de repos, Isabelle Autissier devait se rendre à Sydney, d'où un bateau est parti à la recherche d'*Ecureuil-Poitou-Charentes* actuellement à la dérive dans l'océan Indien, pour tenter de le sauver.

L'année 1995 pour les entreprises

Le dégel des investissements

Les caisses pleines, les entreprises françaises vont pouvoir tirer le meilleur parti de la reprise. Les bilans n'ont cessé, pour la plupart d'entre elles, d'être assainis au cours des longs trimestres de stagnation, voire de récession – comme en 1993 – qui ont suivi la guerre du Golfe. Les restructurations ont été menées, sans fléchir, et de manière rigoureuse. Les taux d'autofinancement –140 %– sont éminemment élevés.

Que vont faire les groupes de ces moyens préservés, voire consolidés, pendant ces dernières deux à trois années de vaches maigres ? L'année 1994 s'est achevée sur une progression totale de 2,4 % du PIB. Et la production industrielle, qui avait touché le fond au dernier semestre 1993, s'est remise à croître. Certes, ce n'est pas l'explosion espérée et l'expansion se fait sélective. Mais la pompe semble réamorcée.

Qu'en faire ? Privilégier l'emploi, et non les salaires, ont répondu milieux gouvernementaux et patronaux à la fin de 1994. C'est-à-dire, au mieux, maintenir l'emploi. Dans la plupart des secteurs industriels, les entreprises tablent sur des gains de productivité annuels compris entre 3 à 5 %. Des objectifs jugés nécessaires pour être compétitifs, pour soutenir la compétition mondiale. Les progrès de compétitivité risquent encore d'être supérieurs à la croissance. Ce qui se traduira par des suppressions d'emplois dans l'industrie.

L'investissement, tombé au niveau d'étiage en 1993, devrait reprendre. La chute a atteint plus de 30 % de manière cumulée, en quatre ans. Mais si la dégradation est désormais stoppée, la relance sera mesurée : *« Nous avions beaucoup trop investi durant les années de croissance »*, expliquait il y a quelques mois, Julien Charlier, ancien patron du groupe textile DMC. La crise, selon lui, devait permettre de revenir à des ratios plus raisonnables.

Après avoir passé trois ans à la cape, engagé une gestion au cordeau, décrété une pause des acquisitions, Saint-Gobain annonçait à l'automne dernier la fin de l'abstinence. La déclaration avait valeur de symbole. Le groupe qui achevait de se désengager de sa branche papier se préparait à investir. Investir, en achetant des capacités de production sur les marchés dits émergents, en consolidant par exemple ses positions en Asie du Sud-Est, la priorité des priorités des groupes français. Ce cap mis sur l'Asie devrait mobiliser une grande partie des ressources. L'outil en France, en Europe, sera entretenu, maintenu à niveau, mais pour la plupart des industriels, il est désormais une règle d'or : les nouvelles capacités doivent être installées là où se trouvent les marchés.

La prime Balladur

Ainsi, prise en tenaille entre le protectionnisme des Etats-Unis et le dumping des pays d'Europe centrale, la sidérurgie voit apparaître des opportunités de développement en Asie. Usinor-Sacilor a déjà investi en Thaïlande dans de nouvelles capacités pour la production d'acier inox, et fonde de gros espoirs en Chine.

Dans l'automobile, les projets de création de nouvelles usines sont aussi réservés à l'Asie, exception faite des Etats-Unis où BMW et Mercedes sont en cours d'installation. En France, le choix de Mercedes en faveur de Sarreguemines, en Lorraine, pour produire la future petite Swatchmobile dans une usine qui sera opérationnelle en 1997 et emploiera 2000 salariés, ne doit pas faire illusion : les gains de productivité demeurent la priorité des constructeurs automobiles. Renault et Peugeot-Citroën ont ainsi annoncé pour 1995 des réductions d'effectifs qui s'inscrivent dans le cadre de programmes pluriannuels pour améliorer leur compétitivité. Les constructeurs français vont par ailleurs être confrontés, au deuxième semestre de l'année, à la suspension de la prime Balladur. Après l'effet tonifiant de cette prime sur le marché en 1994 (ses effets ont été évaluées à 280 000 immatriculations, soit l'intégralité de la progression du marché automobile français l'an dernier), les constructeurs craignent un effet boomerang et une asthénie du marché lorsque cette mesure de soutien, souvent complétée par des remises commerciales de même niveau, s'arrêtera. Or, compte tenu du niveau déjà énorme des coûts commerciaux dans le prix de revient d'une voiture (jusqu'à 30 %, estiment certains experts), les constructeurs ne pourront reprendre à leur compte l'intégralité de cette prime à laquelle les clients se seront habitués. En revanche, la sortie de nouveaux modèles, comme la remplaçante de la 405 étudiée entre autre pour le marché américain, devrait avoir un effet stimulant.

Le secteur aéronautique devrait profiter de la reprise du transport aérien international, qui pourrait atteindre 10 % cette année. L'activité devrait reprendre, mais pas les investissements de capacités ni l'embauche : Airbus a encore fort à faire pour retrouver son niveau d'activité du début des années 90, même après une année 1994 qui s'est soldée par 121 commandes nouvelles (contre 136 en 1992 et... 404 en 1990). Les compagnies elles-mêmes, avant d'envisager de nouveaux investissements massifs, vont réactiver des capacités de transport mises en sommeil pendant les années de vaches maigres. Par exemple, la compagnie Air France en pleine restructuration ne procèdera à aucun investissement avant 1997 comme le prévoit l'accord conclu avec Bruxelles pour obtenir le feu vert à sa recapitalisation. Pour Airbus comme pour Boeing, les marchés les plus prometteurs sont, là encore, en Asie, où la croissance du transport aérien sera la plus soutenue.

G. B. et C. M.

Social : l'attente des emplois

Pressante depuis que l'équipe d'Edouard Balladur est au pouvoir, l'exigence d'un effort de la part des entreprises en faveur de l'emploi va se faire insistante en 1995. Pour au moins deux raisons. Politiquement, le premier ministre a besoin de résultats tangibles, dans la perspective de l'élection présidentielle. Economiquement et, plus encore, socialement, il faudra bien que la reprise se traduise par une dynamisation du marché du travail – déjà amorcée –, au risque, sinon, de provoquer des réactions, voire des tensions.

Alors qu'il est beaucoup attendu des entreprises, dans ce contexte particulier, il reste à savoir si tous les facteurs sont réunis pour que les événements s'enchaînent favorablement. Ce qui n'est rien moins qu'assuré. Après tout, ainsi que le relevait le président de la République en présentant ses derniers vœux à la nation, samedi 31 décembre, la discussion sur *« un nouveau contrat social pour l'emploi »* est toujours bloquée. Et ce n'est pas non plus un hasard si François Mitterrand, à cette occasion, s'interrogeait *« sur les moyens que nous fournira la reprise économique, si souvent annoncée, pour que le retour à l'expansion s'accompagne d'un véritable ajustement des conditions sociales, trop évidemment inégales »*. Or, l'avenir immédiat dépend de la réponse à ces questions, au cours d'une année délicate entre toutes.

Délicat arbitrage

De ce point de vue, les rencontres bilatérales qui s'ouvrent cette semaine entre le nouveau patron du CNPF, Jean Gandois, et les cinq confédérations syndicales serviront de test. Du mercredi 4 janvier, date de la première entrevue avec Force ouvrière, au 18 janvier, jour du rendez-vous avec une CGT qui a, pour la circonstance, accepté la démarche, rompant ainsi avec son attitude habituelle de refus, l'espace d'un éventuel dialogue social se précisera, et l'on pourra voir si les chances d'un développement de la politique contractuelle se font sérieuses.

Beaucoup d'espoirs sont en effet mis dans le nouveau président du CNPF, qui apparaît non seulement comme l'homme capable de renouer les fils, mais aussi comme celui qui devrait conduire le changement, pourvu que l'appareil patronal lui en laisse le loisir. A ce moment précis, il devient crucial de savoir quel contenu il peut donner à la notion d'*« entreprise citoyenne »* qu'il revendique. Si son discours a plu, notamment quand il affirme que, certes, l'entreprise a pour vocation de créer des richesses, mais qu'elle ne saurait *« être riche seule »*, ou quand il évoque *« des sacrifices réciproques »*, il lui incombe maintenant de donner un sens concret à ces propos.

Ce ne sera pas facile. Avec le retour de la croissance, qui devrait se confirmer en 1995, revient aussi le sempiternel débat sur le partage des fruits de l'expansion et, plus précisément, sur l'arbitrage à effectuer entre le salaire et l'emploi. Or, et quelques conflits récents l'ont démontré, la tentation est forte de privilégier le pouvoir d'achat des salariés – il est vrai contenu ces derniers temps –, au détriment de l'embauche de chômeurs, qui continuent, eux, d'attendre les effets positifs de la reprise. Cela se complique du fait que des syndicats tels que FO, surtout, et la CGT, s'opposent sur ce point à la CFDT, qui voudrait réussir un délicat équilibre entre les deux options.

Quand bien même, l'affichage d'une priorité accordée à l'emploi suppose, pour être crédible, et avant même que chacun puisse en constater concrètement l'impact au quotidien, qu'une forme de contractualisation des objectifs ait été organisée. Sinon, que vaudrait un tel engagement, aussitôt entaché de suspicion ? D'autant que la situation actuelle prête à réfléchir. Si, comme l'observe l'INSEE, 175 000 emplois ont été créés au cours des neuf premiers mois de 1994, la nature de ces emplois, précaires et à temps partiel, est contestée. La poursuite de la tendance ne rassurerait personne et n'amènerait pas le retour de cette confiance indispensable à l'entrée dans un cercle vertueux. De même, la résorption du chômage n'est pas encore assez engagée pour apporter la preuve que la rigueur salariale peut payer. On le sait, malheureusement, il faudrait une augmentation de plus de 300 000 des effectifs salariés, dans l'année, pour commencer à voir la courbe du chômage s'inverser.

Des incitations de toutes sortes

D'où, en 1995 plus qu'à tout autre moment, la tentation de forcer la chance. Face à des entreprises frileuses ou prudentes, se multiplient les incitations de toutes sortes pour qu'elles recrutent malgré tout. A coups d'exonérations, il leur demandé d'agir contre l'exclusion, et, avec des mesures d'autorité, comme celles imaginées par le Comité national de la consultation des jeunes, on voudrait créer les conditions d'une insertion rapide des moins de vingt-cinq ans. Mais, si l'urgente nécessité est fondée, a-t-on jamais réussi à abreuver un animal qui n'a pas soif ?

ALAIN LEBAUBE

ÉTRANGER

Faute d'un compromis sur la propriété intellectuelle

Les Etats-Unis menacent la Chine de sanctions commerciales

Le ton monte entre Washington et Pékin à propos de la protection de la propriété intellectuelle. La Chine s'est dite prête, dimanche 1er janvier, à engager une guerre commerciale avec les Etats-Unis si les Américains imposaient aux Chinois des sanctions pour la violation des droits d'auteur. La veille, l'administration américaine avait menacé d'infliger à Pékin des représailles commerciales à partir du 4 février si les deux pays ne parvenaient pas d'ici là à trouver un compromis sur ce dossier.

Washington a dressé une liste préliminaire de 23 produits d'exportation chinois, soit un montant total de 2,8 milliards de dollars (15 milliards de francs), qui pourraient être taxés à 100 % à leur entrée sur le marché américain. Il s'agit principalement d'électronique, de chaussures et de jouets.

Cela fait plusieurs mois qu'Américains et Chinois négocient pour trouver un accord sur le dossier de la propriété intellectuelle. L'administration Clinton estime que les industriels américains perdent environ 1 milliard de dollars par an en raison du piratage de produits divers (logiciels, films, disques laser, disques compact, cassettes) par des entreprises chinoises. En juin, la Maison Blanche avait qualifié la Chine de pays prioritaire pour l'application de l'article 301 de la loi sur le commerce prévoyant une enquête de six mois avant l'application de sanctions. Ce délai a expiré le 31 décembre 1994, mais les Etats-Unis, tout en restant fermes sur leurs exigences, ont donc accordé à Pékin un sursis supplémentaire jusqu'au 4 février.

Mesures de rétorsion

Mickey Kantor, le responsable américain pour le commerce, a lié, samedi 31 décembre, le soutien de Washington à l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à la résolution du problème de la propriété intellectuelle dans ce pays. M. Kantor a laissé entendre que Pékin devait réfléchir avant de déclencher une guerre commerciale. *« La Chine a manifesté clairement son intention de vouloir intégrer l'OMC. 40 % de ses exportations vont vers les Etats-Unis. Libre à elle de prendre des mesures de rétorsion »*, a déclaré le négociateur américain.

De son côté, un porte-parole du ministère chinois du commerce extérieur et de la coopération économique (MOFTEC) a indiqué à l'agence Chine nouvelle que son pays *« n'avait pas d'autre choix »* que de prendre de telles mesures et que les Chinois avaient fait *« des progrès remarquables »* en matière de droits de la propriété intellectuelle. Mais *« les Etats-Unis sont restés aveugles »*, a-t-il déclaré. Pékin envisage ainsi d'augmenter les droits de douane sur certains produits comme les cassettes vidéo, les alcools et les cigarettes, d'arrêter les importations de films et les négociations sur les projets de joint-ventures dans le secteur automobile.

Reste à savoir si les deux pays mettront leurs menaces à exécution. Ils devraient utiliser les cinq prochaines semaines, pour trouver un compromis. Et il est prévisible que les entreprises américaines non concernées par le piratage de leurs produits par les Chinois feront pression sur la Maison Blanche pour qu'elle poursuive le dialogue afin d'éviter la guerre commerciale.

A. Pu.

Recherchant une aide d'un montant minimal de 10 milliards de dollars

Le Mexique prépare un plan international de sauvetage de son économie

Le Mexique négocie avec des banques et des pays « amis », au premier rang desquels les Etats-Unis, un plan de sauvetage de son économie qui devrait permettre de réunir entre 10 et 15 milliards de dollars (5,4 à 8 milliards de francs), selon des documents du ministère des finances. Ces informations figurent dans un plan de stabilisation de l'économie qui devait être présenté lundi 2 janvier par le président Ernesto Zedillo afin d'enrayer la chute du peso, la monnaie nationale, qui a perdu près de 40 % de sa valeur au cours des deux dernières semaines.

Lundi également, le gouvernement devait rencontrer les représentants des organisations officielles patronales, agricoles et syndicales, afin d'établir avec eux un pacte social et éviter d'enclencher une spirale prix-salaires.

« Sans dépendre des capitaux étrangers »

Le plan de sauvetage de l'économie, selon les informations publiées par l'agence Reuter, prévoit une *« réduction rapide et méthodique »* du déficit de la balance des paiements, qui s'élève actuellement à 28 milliards de dollars. L'espoir du chef de l'Etat, selon ces documents, est de financer le déficit *« sans dépendre des capitaux étrangers à court terme »* et sans relancer l'inflation, pour ne pas provoquer une nouvelle dévaluation du peso. Le plan de sauvetage donnera au Mexique, *« en cas de besoin »*, l'argent nécessaire *« pour stabiliser les marchés financiers »*, ajoute le ministère des finances.

La France est prête à participer à une opération de soutien international au Mexique, qui viendrait appuyer l'intervention du Fonds monétaire international (FMI), a de son côté indiqué le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, dans un communiqué publié dimanche 1er janvier. Le Mexique a sollicité le soutien de ses principaux partenaires commerciaux – les Etats-Unis, le Canada – ainsi que celui de l'ensemble des pays du G10.

RECTIFICATIF. – Dans l'article intitulé « Le Mexique demande une aide d'urgence au FMI » (*le Monde* du 30 décembre), nous aurions dû écrire que près de 13,5 millions (et non 13,5 %) de personnes seraient actuellement affectées par le chômage et le sous-emploi, soit 41 % de plus qu'en 1988.

Regroupant 200 millions de consommateurs latino-américains

Le Mercosur devient le quatrième espace commercial mondial

Né sur le papier le 26 mars 1991 à Asuncion, au Paraguay, à l'initiative de quatre pays (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) soucieux de mieux intégrer leurs économies *via* la constitution d'une zone de libre-échange, le Marché commun du Sud (Mercosur) a officiellement vu le jour le 1er janvier. Un an, jour pour jour, après la mise en place de l'ALENA, cet accord de libre-échange nord-américain qui englobe les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

Avec quelque 200 millions d'habitants – autant de consommateurs potentiels – répartis sur 12 millions de kilomètres carrés, le Mercosur devient le quatrième espace commercial au monde, derrière l'ALENA (380 millions), l'Union européenne élargie à quinze pays depuis le 1er janvier également (370 millions) et le Forum de coopération Asie-Pacifique, ou APEC (320 millions). A brève échéance, le Chili (qui est candidat à l'adhésion à l'ALENA alors qu'il fait déjà partie de l'APEC) et la Bolivie pourraient rejoindre les quatre pays fondateurs du Mercosur.

Des échanges en forte progression

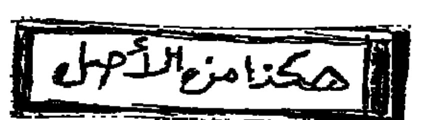
Depuis le premier jour de janvier, 85 % des 9 000 produits entrant dans les termes de l'accord pourront progressivement circuler librement entre les quatre pays en étant exonérés de droits de douane. Le reste, soit 874 produits, qui représentent environ 15 % des échanges, fait l'objet d'un régime transitoire jusqu'à l'an 2006. Il s'agit essentiellement de biens d'équipement, de produits chimiques et informatiques, ainsi que de pièces détachées pour automobiles. L'entrée en vigueur du Mercosur devrait permettre d'accroître davantage encore des échanges commerciaux qui ont fortement progressé au cours des dernières années entre les quatre pays concernés. De 3 milliards de dollars en 1990, ils sont passés à 10 milliards quatre ans plus tard.

Cette vigueur des échanges commerciaux fait du Mercosur le pendant, sinon le contrepoids, de l'ALENA, dont le pouvoir d'achat (en moyenne par tête d'habitant) est toutefois supérieur de huit à dix fois à celui du Marché commun du Sud.

De l'avis des spécialistes, le Mercosur devrait profiter en priorité à l'agriculture argentine et aux produits industriels du Brésil, dont le nouveau président, Fernando Henrique Cardoso, a prêté serment le 1er janvier. Avec plus de 156 millions d'habitants (contre 33 millions à l'Argentine, 4,5 millions au Paraguay et 3,1 millions à l'Uruguay), le Brésil est incontestablement la puissance motrice de ce nouvel ensemble commercial régional. Avec environ 750 milliards de dollars de produit intérieur brut au total, celui-ci représente plus de la moitié du PIB de l'ensemble de l'Amérique latine.

Une région mise à rude épreuve, ces derniers jours, par les déboires de l'économie mexicaine et par la forte dévaluation du peso *(lire ci-contre)*. En effet, le Mexique ne fait pas partie du Mercosur, mais l'effondrement de sa monnaie rend les produits mexicains très compétitifs à l'exportation, même par rapport à ceux qui proviennent des échanges conclus entre les quatre pays de cette nouvelle zone de libre-échange et assortis de tarifs douaniers plus favorables que par le passé.

S. M.



BIBLIOGRAPHIE

Stratégies pour l'emploi

VÉRITÉS ET MENSONGES SUR LE CHÔMAGE
de Jacques Lesourne
Éditions Odile Jacob
234 p., 130 F.
Disponible en librairie à partir du 4 janvier.

Depuis vingt ans Jacques Lesourne a eu plusieurs fois l'occasion de dire ce qu'il pensait du chômage en France, devenu une *« lèpre sociale »*. Rapports à des ministres, projet à l'OCDE, présence dans une commission du Plan, livre avec Michel Godet (1), articles dans *le Monde* dont il fut directeur de 1991 à 1994. Aujourd'hui, il invoque un *« devoir de révolte »* pour reprendre la plume. Du coup, l'abondance de la littérature sur le sujet ne le décourage pas plus que la conscience de ne pouvoir apporter une recette miracle.

D'entrée de jeu, l'auteur fixe le caractère de son entreprise et ses objectifs. Son livre est un *« texte politique écrit par un homme libre »* qui propose une interprétation *« systémique »* du chômage (conséquence d'enchaînements multiples s'influençant les uns les autres) dont la finalité est la disparition progressive du sous-emploi et la réduction de l'éventail des nouveaux défis.

Le professeur perce sous l'écrivain. Avec une grande dextérité pédagogique il développe son propos par cercles concentriques : rétrospective, matériaux pour analyse, recherche d'un diagnostic, catalogue des erreurs et échecs des politiques de l'emploi, scénario du futur et voies d'une solution.

Ce qui frappe dans son analyse, c'est d'abord la volonté de pourchasser les boucs émissaires du chômage, si faciles à convoquer pour l'expliquer, qu'il s'agisse de la saturation des besoins, de l'influence de la croissance, de *la concurrence internationale, de la technologie*, de l'abondance de l'offre de travail (du fait de l'accroissement du taux d'activité des femmes et des immigrés), des rigidités du marché du travail et de la politique du franc fort.

Après ce jeu des sept erreurs, tout naturellement l'auteur évoque *« les solutions fausses ou insuffisantes »*. Là, il taille dans le vif, s'en prenant aussi bien au protectionnisme qu'à la *« thèse du partage autoritaire et généralisé du travail »*, à l'exclusion du marché (départ des étrangers ou retour des femmes au foyer, à droite, retraites anticipées, à gauche) et à l'augmentation de la demande globale par celle des salaires qui augmenterait le chômage structurel par suite de la hausse du travail de faibles compétences.

Le chômage comme solution

Jacques Lesourne met en garde aussi contre des solutions qui paraissent aller de soi. La formation d'abord. Sans doute s'agit-il là d'une *« ardente obligation »*, mais *« un franc dépensé en formation peut avoir une rentabilité extraordinaire ou nulle et même négative »*.

De même *« la réduction des charges des entreprises »* sera excellente si ce terme se réfère uniquement au niveau excessif du coût du travail pour certaines catégories, mais il ne suffit pas qu'une entreprise ait des possibilités de financement pour qu'elle s'engage dans des investissements de capacité. *« En l'absence de clients futurs, mieux vaut se désendetter »*. De même est-il souhaitable de diminuer les rigidités sur le marché de l'emploi mais l'abolition de toutes les règles qui empêchent le fonctionnement du marché serait indécente.

Jacques Lesourne enfin a rejoint ces experts (2) selon lesquels le chômage n'est pas un problème mais une solution. Cette dure constatation ne provient pas d'un raisonnement mais de l'expérience qu'il fit *in vivo* à la tête d'une commission de l'emploi et des relations sociales du huitième Plan de 1978 à 1980. Là, syndicalistes, patrons, hauts fonctionnaires, experts *« communiaient dans un œcuménisme irénique »* : un seul objectif, la lutte contre le chômage. *« Mais, à y regarder de près, tout cela n'était qu'illusion »*. Les syndicats ne pensaient qu'à défendre l'amélioration des avantages sociaux conquis au cours des « trente glorieuses ».

Pour les patrons, la lutte contre le chômage passait par l'amélioration de la rentabilité des entreprises. Les fonctionnaires des finances cherchaient à présumer la valeur médiatique du plan de lutte contre le chômage, tout en réduisant son coût pour préserver les finances publiques en limitant sa durée à douze ou dix-huit mois.

Des contreparties aux allocations

Les voies d'une solution ? Des principes d'action d'abord :

1) *« Continuité »* : il faut travailler sur dix ans au moins pour résorber les deux tiers du chômage actuel. Fini le temps des gesticulations ;

2) *« Simplicité »* : l'erreur de la loi quinquennale fut de mélanger l'essentiel et l'accessoire ;

3) *« Concentration et puissance »* des ressources provenant de redistributions qu'auront à supporter les bénéficiaires des évolutions des deux dernières décennies ;

4) *« Absence de préalable »* : la lutte contre le chômage ne doit pas être conditionnée par la réussite d'autres politiques.

Ces principes doivent être au service de bonnes stratégies. Jacques Lesourne plaide notamment – comme beaucoup – pour la baisse du coût des emplois peu qualifiés (diminution des charges sociales, mais *pas de réduction du salaire minimum*, instrument puissant de cohésion sociale, et changement d'assiette des cotisations sociales).

Il suggère, comme le fit récemment Michel Bon, de créer des contreparties aux allocations de chômage : travail d'une dizaine d'heures par semaine au bénéfice de la collectivité publique, qui diminuera les difficultés de réinsertion et de simplifier les lois, décrets et conventions collectives grâce aux propositions des partenaires sociaux et de juristes.

Jacques Lesourne sait en tout cas que les remèdes ne peuvent agir *« qu'à long aller »*, comme aurait dit François Perroux. Et qu'il faut faire preuve d'humilité. Peu d'auteurs, après avoir posé une question, répondent comme lui : *« Je n'ai pas de réponse. »* Face à l'agitation médiatique des Diafoirus de *tous poils, combien le silence a* parfois de prix !

Un regret cependant. Le livre ne met pas l'accent sur une donnée qui nous paraît essentielle dans la propagation du chômage : la crainte de l'avenir qui pousse les *« grands économistes »*, comme on dit, à se recroqueviller sur l'épargne dans la mesure où ils le peuvent. Il ne s'agit pas d'une saturation des besoins mais d'une nouvelle hiérarchie : la précaution l'emporte sur la consommation.

Comme le disait le cardinal Etchegarray dans son discours de réception à l'Institut le 20 décembre dernier : *« Dans un monde « désenchanté » l'homme désarticulé ne se sent plus assuré. Il a peur d'habiter le futur, sa demeure ancestrale. »*

PIERRE DROUIN

(1) *La Fin des habitudes*, Seghers, 1985.

(2) Denis Olivennes, *la Préférence pour le chômage*, note de la Fédération Saint-Simon, février 1994. Cette idée se retrouve également dans le rapport réédité à l'automne dernier sous la direction d'Alain Minc, *La France de l'an 2000*, Odile Jacob.

La progression sereine de France 3

Grâce au renforcement de son identité nationale et à la qualité de sa programmation, la troisième chaîne accroît tranquillement son audience et ses revenus publicitaires

Qui l'eût cru ? Alors que France 2 stagne depuis deux ans à 25 % de part de marché hebdomadaire et que TF 1 chute en dessous des 40 %, alors que Canal Plus décroche lentement mais sûrement des 5 % de part d'audience et que Arte et la Cinquième ne concurrencent personne, deux chaînes seulement ont tiré leur épingle du jeu en 1994 : France 3 et M 6.

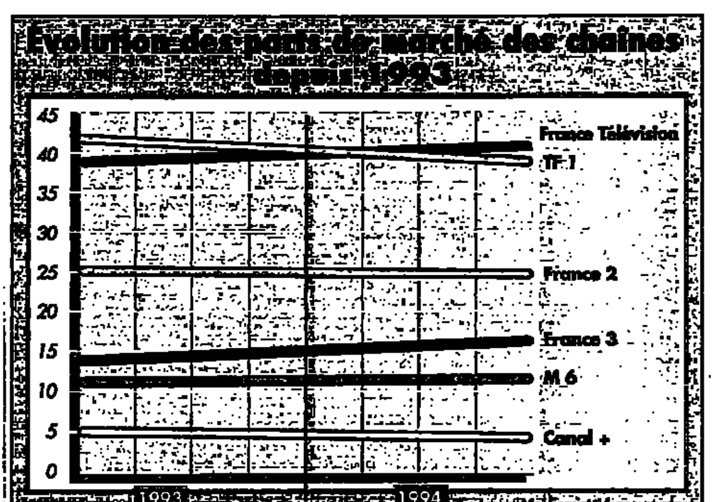
Surprise, la « Bécassine » France 3 s'en sort mieux et plus fort que M 6 la « branchée ». Les chiffres le prouvent : l'objectif des 15 % de parts d'audience hebdomadaire, que Jean-Pierre Elkabbach, PDG de France Télévision, et Xavier Gouyou Beauchamps, directeur général de France 3, s'étaient fixé pour la fin de 1994, a été dépassé : la troisième chaîne s'est stabilisée depuis plusieurs semaines au-delà des 16 %. Avec des pointes à 19 %, comme, par exemple, pendant la semaine du 19 au 25 décembre, selon France Télévision. Les communiqués de la présidence commune sur le dépassement par France Télévision des 40 % de part d'audience – France 2-France 3 en cumulé font plus que TF 1 *(voir graphique)* – sont vrais mais reposent sur les gains d'audience de France 3.

Qu'est ce qui motive un si brusque engouement des téléspectateurs pour France 3 ? *« La qualité de la programmation »*, affirment spontanément tous les responsables de la chaîne, de Jean-Pierre Cottet, directeur de l'antenne et des programmes, à François Tron, secrétaire général de l'antenne de France 3. *« Mais surtout, le renforcement de l'identité de la chaîne »* ajoute Xavier Gouyou Beauchamps.

Le fait est là : l'audience de France 3 a bondi sans qu'aucune révolution ait bouleversé sa grille de programmes. Au contraire même, le succès tiendrait surtout à *« la volonté de renforcer les traits de caractère permanents de France 3 »* : les programmes régionaux et locaux, les divertissements de qualité et le renforcement des documentaires. Résultat : France 3 est plus que jamais devenue une chaîne de la « France profonde », au service d'une clientèle familiale, plutôt âgée et un peu lasse des paillettes du début des années 90.

Le journal télévisé de début de soirée – le « 19-20 » – et sa tranche élargie d'information régionale sont aujourd'hui l'équivalent d'une réussite qui trouve d'autant plus sa place que ni France 2 ni TF 1 n'ont vraiment réussi à stabiliser leur programmation sur ce créneau horaire. Le développement progressif de cette fonction de proximité, la prochaine mise en place d'émissions de service dans la tranche horaire du matin, devraient encore renforcer l'audience de France 3 au sein de sa clientèle habituelle.

La mise en place d'émissions nouvelles visant un public familial (« Fa si la chanter » une émission-jeu sur les chansons de variétés françaises qui fait un tabac auprès des ménagères de moins de cinquante ans), le succès renforcé de « Thalassa » depuis que l'émission est couplée à « Faut pas rêver », l'incroyable audience de « Questions pour un champion », dont la finale mardi 20 décembre a égalé les meilleurs scores de TF 1, la programmation cinématographique plutôt habile de Patrick Brion, encyclopédie vivante du cinéma dont le talent – essentiel aux yeux de sa direction – consiste à trouver des films à forte



audience mais peu coûteux (1 million de francs en moyenne par film), l'émergence d'un public enfantin avec les « Minikeums » – ces marionnettes qui prennent l'apparence de Nagui, de Caunes, MC Solaar, Vanessa Paradis... à l'âge de de dix ans, obtiennent 20 % de parts d'audience le mercredi, – la contre-programmation réussie de « Derrick » le dimanche soir (entre 16 et 19 % de parts de marché)... bref, tous ces boulons progressivement resserrés ont fait grimper l'audience, mais aussi les recettes publicitaires.

Sans inflation des coûts de la grille

En octobre, l'objectif publicitaire de 880 millions de francs était atteint. En novembre, France 3 diffusait aux heures de grande écoute un volume de messages publicitaires (onze heures et trente deux minutes) supérieur de vingt minutes à celui de TF 1. *« On devrait terminer l'année aux environs de 910 millions de francs de recettes publicitaires »*, note sans triomphalisme Xavier Gouyou Beauchamps, directeur général de France 3. Le ton est modeste, car tout succès porte en germe ses revers : non seulement les chaînes privées s'angoissent – M 6 a récemment dénoncé la dérive publicitaire des chaînes publiques, – mais la direction du budget, l'un des ministères de tutelle des chaînes publiques, pourrait être tentée de réviser à la hausse l'objectif publicitaire 1995 de France 3 (880 millions de francs)... pour mieux réduire sa part de redevance (3,4 milliards de francs) l'an prochain.

Les succès d'audience de France 3 sont d'autant plus surprenants qu'ils ont eu lieu sans inflation des coûts de la grille. Hormis le financement d'un maillage plus serré du territoire national par les services dédiés à l'information régionale, (une station locale coute plus de 5 millions de francs par an), France 3 a travaillé à l'économie, sous la direction de Xavier Gouyou Beauchamps. La grille du matin, par exemple, ne coûte guère plus de 50 000 francs de l'heure. Une somme qui fait sourire n'importe quel professionnel de l'audiovisuel. Les films sont achetés dans une gamme de prix plutôt modeste et les documentaires commandés à des producteurs extérieurs sont plus souvent financés par des prêts de matériel qu'avec de l'argent frais.

France 2 va-t-elle pâtir de l'essor de France 3 ? La question vaut au moins d'être posée, dans la mesure ou les gains d'une chaîne s'effectuent généralement au détriment des autres. L'incapacité de France 2 à faire décoller vraiment son audience et les difficultés de TF 1 sur certaines tranches horaires semblent en effet avoir facilité l'envol de la troisième chaîne.

Premier point, et malgré l'absence de chiffres – la présidence commune de France Télévision observe sur ce sujet un silence d'airain, – la grille de France 2 est à l'évidence beaucoup plus onéreuse que celle de France 3. Les sommes importantes investies par France 2 dans la fiction lourde commencent à donner de très bons résultats d'audience – mardi 27 décembre, par exemple, la diffusion de la troisième partie du « Fils du cordonnier » a été suivie par 8,8 millions de personnes, soit 17,2 points d'audience et 33,7 % de parts de marché. Ces succès ponctuels n'ont pas d'entraînement mécanique sur l'audience générale de la chaîne. En revanche, les investissements massifs de Jean-Pierre Elkabbach – près de un demi-milliard de francs, selon les producteurs audiovisuels – sur une pléthore d'animateurs supposés fidéliser l'audience et concurrencer TF 1 (Nagui, Mireille Dumas, Drucker, Delarue, Arthur, etc.) se sont révélés décevants. En particulier aux heures de grande écoute, avec l'échec de « Studio Gabriel ». Malgré ces importants investissements, France 2 demeure, en outre, en position de faiblesse sur deux carrefours publicitaires stratégiques : la mi-journée et l'avant-soirée. La tranche 12 h 30 - 15 heures de France 2 est ainsi laminée par la programmation de TF 1. Et le journal de 13 heures de Jean-Pierre Pernaut sur TF 1 (60 % de parts de marché en moyenne) écrase littéralement celui de France 2 (25 % de parts de marché).

La deuxième faiblesse de la grille de France 2 se situe dans la tranche 18 heures-19 h 15. Entre les séries « jeunes » de AB production sur la Une et les jeux pour public plus âgé de la Trois, France 2 se cherche encore une identité. Le programme qui pourrait « barrer » TF 1, ne pas gêner France 3 et conduire les téléspectateurs en peloton serré vers « Studio Gabriel », puis sur le journal de 20 heures sur la Deux ne semble pas encore avoir été été découvert.

Menace de grève

Mais c'est également des faiblesses de la Une que France 3 tire sa force. Hégémonique à la mi-journée, TF 1 cède 2 à 3 points de parts de marché face à « Questions pour un champion ». « Fa si la chanter » (France 3), qui est passée de 8 à 17 % de parts de marché, a grignoté 1 à 2 points au journal de 20 heures de TF 1. Les programmes jeunesse de France 3 ont également conquis 1 à 2 points de parts de marché sur TF 1, du lundi au vendredi. Et de temps à autre l'audience des « Minikeums » concurrence Dorothée...

L'année 1995, qui débute sous les meilleurs auspices, pourrait cependant s'avérer difficile pour France 3. Notamment sur le front social. Le mécontentement des salariés (des journalistes surtout) n'a pas diminué depuis la grève de septembre 1994. Les écarts de rémunération entre France 2 et France 3 demeurent importants et n'ont guère de chance d'être réglés rapidement. Les syndicats savent que tout doit s'arracher avant l'élection présidentielle. Et ce n'est pas un hasard si les préavis de grève s'amoncellent sur le bureau de Xavier Gouyou Beauchamps. Quant aux syndicats de Radio France, ils n'attendent qu'une étincelle en provenance de France 3 pour enflammer simultanément la plaine audiovisuelle.

YVES MAMOU

« INFOMATIN » : Philippe Geluck remplace Martin Veyron. – Le dessinateur belge Philippe Geluck remplace à partir du lundi 2 janvier Martin Veyron, licencié d'*InfoMatin* le 5 décembre (*le Monde* daté 4-5 décembre). Le licenciement du dessinateur avait provoqué une polémique entre la rédaction et l'actionnaire de référence du journal, André Rousselet. Né en 1954, Philippe Geluck est le créateur du Chat, dont les aventures sont publiées chez Casterman. Les lecteurs d'*InfoMatin* retrouveront donc ce félin philosophe portant lunettes et cravate, qui a fait sa première apparition en 1983 dans le quotidien belge *le Soir* avant d'être publié dans *Ouest-France* et *Sud-Ouest*.

DANS LA PRESSE

Les derniers vœux présidentiels de François Mitterrand

Le Figaro (Paul Guilbert) : « Ce n'est pas un président enfermé dans son double septennat qui s'est exprimé devant la nation, mais un homme qui en appelait à l'au-delà de la vie. Pas un politique épuisé à se justifier devant les hommes, puisque l'immortalité de l'âme (qu'il appelle autrement *« les forces de l'esprit »*) est son programme. Les conversations avec Jean Guitton sur la mort passent les antiques discussions du programme commun. Le chercheur spirituel remplace le prophète politique. Pour l'année qui vient, Mitterrand prenait option sur le ciel et non sur la terre. »

L'Humanité (Jacques Coubard) : « *Les efforts accomplis par les uns et les autres n'ont pas guéri le mal* ». En une phrase, le message de vœux présidentiels a pris samedi tout son sens. Celui du bilan de deux septennats qui se ramènerait à cette constatation désabusée : ni le PS ni la droite n'auront réussi à guérir le mal de cette société. Comme s'il n'y avait d'autres choix que de se résigner. Comme s'il n'y avait pas d'autres solutions possibles que celles qui ont été imposées depuis 1981. »

InfoMatin (Marc Jézégabel) : « On voudrait pouvoir distinguer le message du vieil homme de celui du chef de l'Etat. Ils ne font qu'un. Les recommandations – sur la liberté, l'égalité et l'Europe – résonnent comme un testament. Les interrogations – sur la croissance, l'injustice sociale ou sa succession – comme des messages politiques d'année électorale. Déterminé, le président de la République ira jusqu'au bout. De son mandat. De ses convictions. De son combat politique. (...) Message de lutte, d'espoir, d'un nouvel élan même. Le chef de l'État défie les quatre mois de mandat qui lui restent. Sans une once de résignation. »

Dernières Nouvelles d'Alsace (Christiane Vettu) : « Des adieux au pouvoir, et peut-être à la vie. Pour dire ces choses graves, Mitterrand l'agnostique a trouvé des accents quasi mystiques, bouleversants dans leur étrangeté. Si éloignés du langage politique. La politique cependant – cette passion exclusive du président – ne déserte pas le chemin douloureux qui est désormais le sien. Ainsi, Mitterrand nous fait-il comprendre qu'il souhaite quitter la scène en patriarche non partisan. Même si ses convictions n'ont pas changé... Ainsi nous dit-il qu'il ira jusqu'au bout de son mandat. Et qu'il n'est pas question pour lui de jouer les utilités. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « On peut relever que le socialiste traditionnel insiste normalement sur la question sociale, et le président sur ce qui aura été finalement sa grande ligne de continuité c'est-à-dire la construction européenne. On peut aussi dire que parler de la question sociale, c'est introduire un clivage entre la gauche et la droite et qu'insister sur la construction européenne, c'est introduire un clivage entre la droite et la droite. »

RTL (Richard Arzt) : « Où se situe désormais François Mitterrand ? La forme de ses vœux cette année, leur connotation fortement sociale, l'émotion qu'il a exprimée, ses allusions métaphysiques, amènent à se le demander. Voilà un président en fin de parcours qui ne cache pas sa maladie, mais qui visiblement, autant qu'il le pourra, veut continuer de peser sur la vie politique dans les mois qui viennent. »

Provoquant l'inquiétude du gouvernement de Lisbonne

Renault et Volkswagen réduisent leurs ambitions au Portugal

LISBONNE
de notre correspondant

La situation difficile que connaissent Renault et Volkswagen, les deux constructeurs étrangers installés au Portugal, embarrasse sérieusement les autorités portugaises.

Le constructeur français, qui possède dans son usine de Setubal (sud de Lisbonne) une capacité de production de 360 unités par jour, a ramené ses cadences de production de 240 à 160 véhicules par jour à la mi-1993 et continue, depuis, à ce rythme réduit. Son usine fournit en modèles Clio le Portugal, où le marché automobile a baissé de 12,4 % en 1993, et encore de 4,7 % sur les onze premiers mois de 1994. Les effectifs sont tombés à 800 personnes contre 1 100 à la fin de 1992 et l'usine a dû passer à une seule équipe. Les rumeurs de sa fermeture et du licenciement d'une partie de son personnel font périodiquement la « une » des quotidiens portugais.

Les décisions de la Régie n'ont été acceptées que comme des mesures conjoncturelles par le gouvernement de Lisbonne, qui rappelle les engagements pris et s'inquiète de voir le constructeur français augmenter la production de Clio dans les usines de Fasa, Haren et Revoz, tout en réduisant les cadences de 38 % dans l'usine portugaise.

Avantages fiscaux

Le ministre du commerce, Faria de Oliveira, a démenti une information récente sur la tenue d'une réunion, avant la fin de l'année, entre responsables portugais et dirigeants de Renault, au cours de laquelle une décision serait prise sur la fermeture ou la continuité de l'usine de Setubal. « Nous ne sommes pas en train de renégocier le contrat qui nous lie », a-t-il affirmé. Il a indiqué que de nouvelles formes d'aides du gouvernement portugais sont à l'étude pour que l'usine de Setubal augmente sa compétitivité et s'adapte à de nouveaux modèles le jour où la fabrication de la Clio s'arrêterait. Lisbonne, d'autre part, cherche à obtenir des subsides de l'Union européenne par le biais du Plan spécifique de développement de l'industrie portugaise (PEDIP).

Selon l'accord conclu en 1981, Renault est obligé d'assurer la continuité des investissements déjà réalisés. Le gouvernement portugais, qui possède 25 % du capital de Renault-Portuguesa, lui a accordé des avantages financiers et fiscaux d'un montant de plus de 43 milliards d'escudos (1,43 milliard de francs) entre 1980 et 1993. Mais les bénéfices, après impôts, ne cessent de diminuer depuis 1987, l'année où la société a obtenu le résultat record de 8 milliards d'escudos (270 millions de francs). En 1993, elle a enregistré une perte de plus de 2,6 milliards d'escudos (90 millions de francs). Sur le marché intérieur de ventes de véhicules, Renault, longtemps en tête, est actuellement troisième après Opel et Fiat, sur un ensemble de 235 000 unités vendues en 1994.

Doutes sur la rentabilité

A ces malheurs viennent de s'ajouter ceux de l'allemand Volkswagen et de l'américain Ford associés dans le projet Auto Europa, lancé il y a trois ans, qui doit produire des monospaces dans une usine ultramoderne à Palmela (non loin de l'usine Renault). Là non plus, les nouvelles ne sont pas bonnes pour le gouvernement portugais. Pourtant le projet commun – qui prévoit des investissements de 4 milliards de deutschmarks (13 milliards de francs), dont un tiers de subventions publiques du gouvernement portugais et de fonds européens – avait été présenté par les autorités de Lisbonne comme une initiative d'une portée exceptionnelle pour l'industrie portugaise et pour la création d'emplois.

Le ministre du commerce s'est refusé à commenter les doutes émis par un porte-parole de Volkswagen en Allemagne sur la validité des calculs de coût et de rentabilité face à une situation concurrentielle renforcée. « *Nous n'avons pas connaissance d'une quelconque intention de la part de Volkswagen et de Ford de réviser le contrat qu'elles ont conclu* », a affirmé Faria de Oliveira. Le constructeur allemand, invoquant des raisons de concurrence sur le marché des monospaces, aurait fait savoir que seules 3 000 personnes seraient employées à Palmela contre les 5 000 prévues initialement. Les deux constructeurs prévoyaient de produire jusqu'à 180 000 « Sharan » (concurrentes de la Renault Espace) par an d'ici à 1997 sur leur usine ultramoderne de 200 000 mètres carrés.

Un responsable du constructeur allemand à Lisbonne, Bodo Heise, a affirmé que le projet n'était pas en cause et qu'il était « *viable* ». Selon lui, Volkswagen et Ford maintiennent leurs engagements. Mais M. Bono n'a pas indiqué combien d'unités commenceraient à être produites à partir du début de l'année prochaine : « *Les nouveaux modèles finiront par s'imposer par leur qualité et par gagner leur place dans le marché.* »

ALEXANDRE FLUCHER-MONTEIRO

Benetton et Luxottica candidats à la reprise

Fininvest va vendre ses hypermarchés Euromercato

Le groupe italien Fininvest s'apprête à céder sa chaîne d'hypermarchés Euromercato. Confirmée, vendredi 30 décembre, par le groupe du président démissionnaire du conseil italien, Silvio Berlusconi, cette cession a été retardée par des complications juridiques, dont les avocats de la Fininvest précisent que leur solution demandera « quelques jours encore ». Benetton et Luxottica figurent parmi les acquéreurs possibles.

C'est fait. Ou presque. Confirmant des informations du *Financial Times*, la Standa, pôle « distribution » du groupe Fininvest, a confirmé, vendredi 30 décembre, sa décision de vendre les hypermarchés de sa chaîne Euromercato qu'elle détient à 99,9 %. Cette décision, précise un communiqué du groupe, a été prise « *en présence d'offres formelles d'acquisition et dans le respect des stratégies du groupe* ».

Avec sept hypermarchés et 2 800 employés, Euromercato n'est qu'une modeste partie de l'empire Berlusconi. Une partie en mauvaise santé, qui plus est avec des pertes évaluées à 100 milliards de lires (1) en 1994, contre un bénéfice net de 900 milliards de lires en 1993. Si elle se confirme, cette détérioration est d'autant plus spectaculaire que le chiffre d'affaires, lui, a progressé, s'élevant à 1 200 milliards de lires, environ, en 1994 contre 1 008 milliards en 1993.

En décidant de céder Euromercato, Silvio Berlusconi ne porte donc pas atteinte au cœur de son groupe dont le pôle « communication » et ses trois chaînes de télévision constituent, aux yeux de tous les Italiens, le fleuron. Mais « il Cavaliere », comme le surnomment ses compatriotes, n'en entame pas mois une restructuration majeure de la Fininvest.

Cela se sait peu, mais la grande distribution constitue, en effet, avec 5 200 milliards de lires de chiffres d'affaires sur un total de 11 552 milliards en 1993, la première branche de son groupe. Réunie sous la bannière de la Standa dont il détient 75 %, elle est dirigée par Giancarlo Foscale, cousin de Silvio Berlusconi. Euromercato en pèse environ le quart et sa cession devrait contribuer à alléger la dette de la Fininvest, évaluée à 3 920 milliards de lires.

Au plus offrant

Officiellement, le conseil d'administration de la Standa a donné mandat à Giancarlo Foscale pour vendre Euromercarto au plus offrant. M. Foscale devra fixer le prix de vente – on parle de 950 milliards de lires – et procéder aux contacts préliminaires. En réalité, l'alliance conclue entre les groupes Benetton (habillement) et Luxottica (lunetterie) devrait l'emporter au détriment, notamment, du français Auchan et de l'allemand Metro, que l'on disait sur les rangs.

Benetton et Luxottica n'en sont pas à leur coup d'essai. Il y a deux mois, ils s'étaient déjà associés avec le suisse Mövenpick, pour une première diversification dans l'agroalimentaire : la reprise, pour 2 100 milliards de lires, du groupe GS Autogrill, privatisé par le holding public transalpin IRI. Benetton, qui semble à l'étroit dans la confection et l'habillement qui firent sa notoriété, semble avoir choisi la distribution alimentaire et la restauration pour conquérir de nouveaux marchés. Quant à Luxottica, groupe familial contrôlé par Leonardo del Vecchio, il met à profit depuis plusieurs années les bienfaits de la dévaluation de la lire pour imposer ses montures de lunettes (la licence Armani notamment), dans le monde entier.

P.-A. G.

(1) 1 000 lires valent 3,30 francs

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ESSOR

CHINE : l'industrie pharmaceutique a progressé de 13 % en 1994. – L'industrie pharmaceutique en Chine a enregistré une croissance de 13 % en 1994 contre une moyenne de 23 % les quatre années précédentes, a indiqué mardi Chine Nouvelle. Les entreprises chinoises ont exporté des produits pharmaceutiques pour environ 12 milliards de yuans (1,4 milliard de dollars) l'an passé, soit une hausse de 50 % par rapport à 1993.

ÉCHANGES

INDONÉSIE : réduction des tarifs douaniers sur les produits de l'ASEAN au 1er janvier. – L'Indonésie va réduire le 1er janvier 1995 ses tarifs douaniers sur les produits importés des autres pays de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique), a indiqué samedi l'agence d'information indonésienne Antara. Selon un porte-parole du ministère des finances, les droits sur 3 557 catégories de produits vont désormais être compris entre 2,5 % et 30 %, contre 5 % à 40 % précédemment.

SOCIAL

« MÉTRO » : fin du conflit dans l'entreprise des Pennes-Mirabeau, près de Marseille. – Un conflit, portant sur le salaire et les repos hebdomadaires, qui durait depuis une vingtaine de jours à la société « Métro » des Pennes-Mirabeau, près de Marseille, a pris fin samedi 31 décembre. Les soixante-dix-sept grévistes, qui bloquaient depuis une vingtaine de jours le chargement des camions, doivent reprendre le travail lundi 2 janvier. Ils réclamaient un deuxième jour de repos hebdomadaire, le paiement des heures supplémentaires et une augmentation de salaire mensuel d'environ 500 francs. Ils ont obtenu satisfaction sur les deux premiers points. L'augmentation salariale n'a pas été attribuée, mais une partie de cette somme devrait être redistribuée à l'ensemble des employés sous des formes diverses. Implantée depuis onze ans, cette entreprise commerciale emploie 200 personnes.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	22 décembre 1994
Total actif	610 661
dont	
Or	177 929
Disponibilités à vue à l'étranger	98 395
Ecus	29 309
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 901
Or et autres actifs de réserve à recevoir de l'Institut monétaire européen	60 823
Concours au Trésor public	24 000
Titres d'Etat (bons et obligations)	73 750
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	1 433
Total passif	610 661
dont	
Billets en circulation	263 751
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	4 794
Compte du Trésor public	51 840
Reprises de liquidités	772
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droit de tirage spéciaux	8 557
Ecus à livrer à l'Institut monétaire européen	58 836
Réserves de réévaluation des réserves en or de l'Etat	178 331

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres depuis le 21-12-94	5,00 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	6,40 %
– Taux des avances sur titres	8,25 %

INDICES SBF-BOURSE DE PARIS FIN DE SEMAINE

Base 1 000 : 31 décembre 1990

	23-12-94	30-12-94
Indice général-SBF 120	1 321	1 293
Indice général-SBF 250	1 276	1 255
Valeurs industrielles	1 440	1 411
Energie	1 513	1 453
Produits de base	1 396	1 359
Construction	1 518	1 491
Biens d'équipement	1 087	1 070
Automobile	1 952	1 931
Autres biens consom.	1 742	1 726
Industrie agroalim.	1 325	1 289
Services	1 236	1 225
Distribution	1 865	1 841
Autres services	971	966
Sociétés financières	1 060	1 040
Immobilier	756	788
Services financiers	1 132	1 092
Sociétés invest.	1 109	1 108

Les cours flambent à la Bourse de Nairobi

Depuis une quinzaine de jours, les cours ne cessent de s'envoler à la Bourse de Nairobi (NSE) à la suite de la décision autorisant les investisseurs étrangers à acheter des actions, en quantité limitée (jusqu'à 2,5 %), dans des sociétés locales à partir du mardi 3 janvier. Depuis l'annonce de cette décision par le président Daniel arap Moi, le 12 décembre, l'indice de la NSE a progressé de presque 30 % passant de 3 500 à 4 500 points. La Bourse de Nairobi, avec 56 sociétés enregistrées, est la quatrième d'Afrique, après celles d'Afrique du Sud, du Maroc et du Zimbabwe.

Le Kenya met en application un programme de libéralisation économique soutenu par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) pour réformer une économie étouffée par le contrôle gouvernemental et la corruption, largement répandue. La croissance a été quasiment nulle au cours des quatre dernières années, et le gouvernement a besoin d'investissements étrangers pour relever l'économie. M. Moi, qui s'était rendu en novembre en Europe à la recherche d'investissements, en particulier de la part de la Grande-Bretagne, s'est engagé à lutter contre la corruption.

Les analystes financiers estiment que le programme d'ajustement a amélioré la situation, le gouvernement ayant laissé flotter le shilling kényan et desserré les contrôles à l'importation. Le change est passé de 56 shillings pour un dollar début août, à 35 fin octobre. Au cours des deux derniers mois, il se faisait à environ 45 shillings pour un dollar, montrant une surprenante stabilité.

La hausse des cours du café, l'arrivée de devises fortes provenant des organismes humanitaires qui ont financé les opérations de secours aux pays voisins comme le Rwanda et la Somalie, ainsi que l'affaiblissement du dollar sur les marchés mondiaux, ont gonflé les réserves de devises qui atteignaient 760 millions de dollars en octobre. Elles étaient tombées au niveau inquiétant de 165 millions de dollars en août 1993, à peine de quoi financer un mois d'importations, essentiellement à cause de la corruption et de la mauvaise gestion de la banque centrale, selon les économistes.

Le gouvernement veut privatiser 139 entreprises non rentables, mais l'opposition et les économistes locaux l'accusent d'en avoir bradé quelques-unes au profit de membres de l'élite dirigeante, en particulier à ceux appartenant à la tribu Kalenjin, celle du président. – (*AFP.*)

TOKYO, 2 janvier Clos

Tous les marchés financiers et boursiers ont chômé lundi 2 janvier en raison des fêtes de fin d'année.

CHANGES

Dollar : 5,3390 ↓

En raison des fêtes de fin d'année, les marchés des changes de Paris, Londres, Tokyo et New-York étaient clos lundi 2 janvier. Sur le marché de Francfort, le dollar cotait en début de matinée 5,3390 francs contre 5,3610 francs vendredi.

FRANCFORT	30 déc.	2 jan.
Dollar (en DM)	1,5500	1,5495

TOKYO	30 déc.	2 jan.
Dollar (en yens)	99,83	clos

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (2 jan.)	clos
New-York (30 déc.)	5 1/2 %

BOURSES

PARIS

	29 déc.	30 déc.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 894,15	1 881,15
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 291,59	1 287,03
Indice SBF 250	1 252,28	1 250,66

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	29 déc.	30 déc.
Industrielles	3 838,14	3 834,44

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	29 déc.	30 déc.
100 valeurs	3 065,60	3 065,50
30 valeurs	2 360,20	2 360,90

FRANCFORT

	29 déc.	30 déc.
Dax	2 077,03	2 106,58

TOKYO

	30 déc.	2 jan.
Nikkei Dow Jones	19 723,06	clos
Indice général	1 559,09	clos

BOURSE DE PARIS DU 30 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 6,38

Cours relevés à 18 h 30
CAC 40 : -0,69 % (1881,15)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	EDF-GDF 3%	6200	6350	+2,42
10	B.N.P. (T.P)	1025	1025	—
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	955	960	+0,52
10	Renault (T.P.)	1840	1830	-0,54
10	Rhone Poulenc(T.P)	1930	1951	+1,09
10	Saint Gobain(T.P.)	1123	1150	+2,40
10	Thomson S.A (T.P)	1089	1070	-1,74
25	Accor 1	577	580	+0,52
10	Air Liquide 1	718	714	-0,56
10	Alcatel Alsthom 1	454,90	456	+0,24
10	Alcatel Cable 1	439	439,20	+0,05
50	Alspi 1	363	383	+5,51
10	AGF-Ass.Gen.France	212,50	212	-0,24
5	Axa 1	250,80	247,40	-1,36
1	Bail Invest. 1	910	915	+0,55
25	Bancaire (Cie) 1	524	515	-1,72
25	Bque Colbert C2#	107	107,50	+0,47
50	Bazar Hot. Ville 2	550	570	+3,64
1	Berger (M) 2	1330	1375	+3,38
25	BIC 1	865	871	+0,90
25	BIS 1	323,40	323	-0,12
10	B.N.P. 1	249	245,50	-1,41
5	Bollore Techno.1	442	442,30	+0,07
1	Bongrain 1	2860	2820	-1,40
1	Bon Marche (Au) 1	917	901	-1,74
25	Bouygues 1	520	511	-1,73
5	Canal + 1	880	855	-2,84
10	Cap Gemini Sogeti1	172	170	-1,16
50	Carnaudmetalbox 1	180	180,50	+0,28
5	Carrefour 1	2228	2212	-0,72
50	Casino Guichard 1	151,40	151	-0,26
50	Casino Guich.ADP 1	126,90	127	+0,08
10	Castorama Dl (Li)1	662	667	+0,76
10	C.C.F. 1	212	215	+1,42
100	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	61,10	60,60	-0,82
10	Cegid (Ly) 1	425	420	-1,18
50	CEP Communication1	473	466	-1,48
5	Cerus Europ.Reun 1	88	89,50	+1,70
10	Cetelem 1	945	955	+1,06
25	CGIP 1	1130	1170	+3,54
25	Chargeurs 1	1164	1166	+0,17
5	Christian Dior 1	417	418	+0,24
25	Ciments Fr.Priv.B1	231,90	230	-0,82
10	Clarins 1	435	436	+0,23
50	Club Mediterranee1	437,50	447	+2,17
1	Colacip	243	251	+3,29
25	Colas 1	873	881	+0,92
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
5	Comptoir Moder. 1	1319	1340	+1,59
25	CPR Paris.Reesc. 1	347	356,70	+2,80
10	Cred.Fon.France 1	770	770	—
10	Credit Local Fce 1	379,70	382	+0,61
25	Credit Lyonn.CIP 1	442	442	—
10	Credit National 1	402,60	404	+0,35
25	CS(ex.CSEE)1	365	364	-0,27
1	Damart 1	5700	5700	—
10	Danone (ex BSN) 1	764	749	-1,96
10	Dassault-Aviation1	425,10	430	+1,15
10	Dassault Electro 1	388	398	+2,58
1	De Dietrich 1	2869	2860	-0,31

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	Degremont 1	405	401	-0,98
50	Dev.R.N-P.Cal(Li) 2	72	71	-1,39
50	DMC (Dollfus Mi)1	304,10	303,40	-0,23
25	Docks France 1	854	853	-0,12
25	Dynaction 1	140	136,10	-2,79
10	Eaux (Gle Des) 1	520	519	-0,19
5	E.B.F 1	883	907	+2,72
25	Ecco 1	635	634	-0,16
10	Eiffage 1	795	809	+1,76
1	Elf Aquitaine 1	377	375,90	-0,29
50	Eridania Beghin 1	714	702	-1,68
25	Essilor Intl 1	731	735	+0,55
25	Essilor Intl ADP 1	494,70	495	+0,06
50	Esso 1	708	715	+0,99
5	Eurafrance 1	1636	1639	+0,18
100	Euro Disney 1	11,35	11,15	-1,76
10	Euro RSCG W.W 1	550	550	—
1	Europe 1-1	1470	1462	-0,54
50	Eurotunnel 1	23,80	23,95	+0,63
10	Filipacchi Medias1	977	999	+2,25
100	Finextel 1	95,80	93,10	-2,82
50	Fives-Lille 1	478	479	+0,21
1	Fromageries Bel 1	4550	4530	-0,44
1	Galeries Lafayet.1	2280	2290	+0,44
10	GAN 1	271	273	+0,74
50	Gascogne (B) 1	489	481	-1,64
1	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1707	1700	-0,41
50	Geophysique 1	300	302	+0,67
10	G.F.C. 1	394	394	—
10	Groupe Andre S.A.1	529	530	+0,19
10	Groupe De La Cite1	779	785	-0,85
50	GTM-Entrepose 1	363,50	377,90	+3,96
5	Guilbert 1	446	456	+2,24
5	Guyenne Gascogne 1	1348	1350	+0,15
25	Havas 1	419,10	417	-0,50
50	I.D.I.A 1	152,20	155,60	+2,23
25	Imetal 1	508	516	+1,57
10	Immeubl.France 2	405	405	—
100	Immob.Phenix 1	48,70	50,50	+3,70
25	Ingenico 1	87,20	87,10	-0,11
25	Interbail 1	360	360	—
10	Intertechnique 1	490	518	+5,71
10	Jean Lefebvre 1	330	320	-3,03
25	Klepierre 1	547	552	+0,91
25	Labinal 1	683	680	-0,44
10	Lafarge Coppee 1	388,20	385	-0,85
25	Lagardere (MMB) 1	124	124	—
25	Lapeyre C1	268	269	+0,37
25	Lebon 2	281	295	+4,98
5	Legrand 1	6610	6480	-1,97
5	Legrand ADP 1	4485	4405	-1,78
50	Legris indust. 1	332,80	328,50	-1,29
25	Locindus 1	860	872	+1,40
10	LVMH Moet Vuitton1	851	843	-0,94
5	Lyonnaise Eaux 1	466,10	469	+0,62
50	Marine Wendel 1	342	357,90	+4,65
50	Metra-Hachette 1	116	116,40	+0,34

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
100	Metaleurop 1	76,25	76,20	-0,07
1	Metrologie Inter.1	22	19,90	-9,55
50	Michelin 1	196,80	194,30	-1,27
100	Moulinex 1	100	100,50	+0,50
25	Navigation Mixte 1	955	968	+1,36
100	Nord-Est 1	127,10	125,60	-1,18
25	Nordon (Ny) 2	439	431	-1,82
10	NRJ # 1	540	558	+3,33
100	Olipar 1	10,10	10,20	+0,99
10	Oreal 1	1097	1089	-0,73
5	Paribas 1	359,50	355	-1,25
50	Pechiney CIP 1	354	360	+1,69
100	Pechiney Intl 1	159,90	160	+0,06
5	Pernod-Ricard 1	315,90	312,50	-1,08
25	Peugeot 1	732	732	—
5	Pinault-Prin.Red.1	937	948	+1,17
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	579	576	-0,52
25	Poliet	350	353,50	+1
25	Primagaz 1	875	875	—
10	Promodes 1	1000	994	-0,60
10	Publicis 1	432	440	+1,85
25	Radiotechnique 1	521	525	+0,77
25	Remy Cointreau 1	190,70	198	+3,83
1	Renault 1	176,70	176,50	-0,11
25	Rexel 1	702	700	-0,28
10	Rhone Poulenc A 1	124,30	123,90	-0,32
100	Rochette (La) 1	56	57,20	+2,14
25	Roussel Uclaf 1	635	639	+0,63
1	Rue Imperiale(Ly)1	3352	3529	+5,28
50	Sade (Ny) 1	177	181	+2,26
1	Sagem 1	2656	2660	+0,15
10	Saint-Gobain 1	619	614	-0,81
25	Saint-Louis 1	1360	1375	+1,10
10	Salomon (Ly) 1	2120	2135	+0,71
25	Salvepar (Ny) 2	400	402,70	+0,68
5	Sanofi 1	249,50	246,30	-1,28
1	Sat 2	1920	1995	+3,91
25	Saupiquet (Ns) 1	1200	1245	+3,75
25	Schneider 1	356,30	354	-0,65
10	SCOR S.A 1	118	119	+0,85
10	S.E.B.1	531	545	+2,64
5	Sefimeg 1	374	379,50	+1,47
100	Selectibanque 1	155	154,10	-0,58
1	SFIM 2	835	850	+1,80
100	SGE 1	195,10	197,50	+1,23
5	Sidel 1	1100	1090	-0,91
25	Simco 1	450	460	+2,22
10	S.I.T.A 1	690	693	+0,43
10	Skis Rossignol 1	1984	1990	+0,30
25	Sligos 1	364	361	-0,82
10	Societe Gale A 1	576	561	-2,60
10	Sodexho 1	890	885	-0,56
1	Sommer-Allibert 1	1654	1684	+1,81
25	Sophia 1	429	428	-0,23
10	Sovac 1	375	374	-0,27
25	Spie Batignolles 1	263	265	+0,76
10	Strafor Facom 1	603	615	+1,99

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
25	Suez 1	243,80	245	+0,49
25	Synthelabo 1	215	216	+0,47
1	Technip S.A. 1	243	243,90	+0,37
100	Thomson-CSF 1	160,10	159,80	-0,19
1	Total 1	312,30	310,20	-0,67
10	UAP 1	139,50	137,80	-1,22
10	UFB Locabail 1	418	425	+1,67
25	UGC DA (M) 1	197	192,50	-2,28
5	Ugine S.A 1	373,50	375	+0,40
10	UIC 1	292	285,50	-2,23
25	UIF 1	453,50	454	+0,11
10	UIS 2	213	213	—
25	Unibail 1	480	488	+1,67
1	Union Assur.Fdal 1	538	531	-1,30
10	Valeo 1	264	265,90	+0,72
100	Vallourec 1	252,80	258	+2,06
25	Via Banque 1 ●	355,50	370	+4,08
10	Worms & Cie 1	257	257,50	+0,19
10	Z.Gr.Zannier (Ly) 1	138,50	142,90	+3,18
1	Zodiac 1	2340	2350	+0,43
25	Elf Gabon 1	1050	1035	-1,43
50	ABN AMRO Holding 1	185	183,10	-1,03
100	American Barrick 1	121,60	119,30	-1,89
50	American Express 1	156	156,10	+0,06
50	Anglo American 1	314	312	-0,64
50	Amgold 1	568	550	-3,17
100	A.T.T. 1	277,30	277	-0,11
50	Banco Santander 1	200	204	+2
25	B.A.S.F. 1	1099	1081	-1,64
25	Bayer 1	1230	1250	+1,63
100	Blenheim Group 1	20,60	20,55	-0,24
100	Buffelsfontein 1	50,30	49	-2,58
50	Chase Manhattan 1	185	186,50	+0,81
10	Daimler Benz 1	2590	2616	+1
100	De Beers 1	125,90	125	-0,71
10	Deutsche Bank 1	2475	2495	+0,81
10	Dresdner Bank 1	1395	1375	-1,43
100	Driefontein 1	82,30	82,80	+0,61
50	Du Pont Nemours 1	300	296	-1,33
50	Eastman Kodak 1	252	250	-0,79
500	East Rand 1	7,10	7,05	-0,70
100	Echo Bay Mines 1	59,45	59,10	-0,59
100	Electrolux 1	275,20	274,90	-0,11
100	Ericsson 1	295	298,80	+1,29
100	Exxon Corp. 1	330,30	322	-2,51
100	Ford Motor 1	146,60	—	—
100	Freegold 1	81,50	81,60	+0,12
500	Gencor Limited 1	19,10	18,90	-1,05
50	General Electric 1	277	280,90	+1,41
50	General Motors 1	222,10	224	+0,86
50	Generale Belgique1	357	356	-0,28
100	Grd Metropolitan 1	34,05	33,70	-1,03
100	Guinness Plc 1	37,30	37,40	+0,27
500	Hanson Plc 1	19,65	19,65	—
100	Harmony Gold 1	53,70	52,90	-1,49
50	Hewlett-Packard 1	549	—	—
500	Hitachi 1	53	53,10	+0,19

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
25	Hoechst 1	1120	1151	+2,77
25	I.B.M 1	391,10	399	+2,02
100	I.C.I 1	64,90	64,30	-0,92
50	I.T.T. 1	468	469	+0,21
100	Ito Yokado 1	281,70	282	+0,11
500	Matsushita 1	86,50	87,95	+1,68
100	Mc Donald's 1	157	158,90	-0,06
25	Merck and Co 1	206,30	207,80	+0,73
50	Minnesota Mining 1	283,80	279	-1,69
100	Mitsubishi Corp. 1	69,30	68,25	-1,52
100	Mobil Corporat. 1	458	458	—
25	Morgan J.P. 1	302,20	303,50	+0,43
5	Nestle SA Nom.1	5030	5070	+0,80
100	Nippon MeatPacker1	71,70	—	—
100	Norsk Hydro 1	208,70	210	+0,62
25	Petrofina 1	1579	1580	-1,20
50	Philip Morris 1	307,50	308	+0,16
100	Philips N.V 1	156,60	157,60	+0,64
100	Placer Dome Inc 1	117	117,10	+0,09
25	Procter Gamble 1	340	335,50	-1,32
50	Quilmes 1	236,10	235	-0,47
100	Randfontein 1	62,10	61,10	-1,61
50	Rhone Poul.Rorer 1	194,50	191,20	-1,70
25	Royal Dutch 1	581	580	-0,17
100	R T Z 1	69	69	—
100	Saatchi & Saatchi1	12,25	12,40	+1,22
10	Sega Enterprises 1	310	310	—
100	Saint-Helena 1	53,80	52,25	-2,88
100	Schlumberger 1	271,30	268,10	-1,18
1	SGS Thomson Micro	119,20	119	-0,17
500	Shell Transport 1	58,55	57,60	-1,62
10	Siemens 1	2221	2220	-0,05
100	Sony Corporation 1	303,10	303	-0,03
100	Sumitomo Bank 1	108,10	—	—
100	T.D.K 1	258,10	256	-0,81
100	Telefonica 1	61,85	63,15	+2,10
500	Toshiba 1	38	38	—
50	Unilever 1	634	630	-0,63
50	Unit.Technologie 1	335	335	—
50	Vaal Reefs 1	497,90	499	+0,82
10	Volkswagen A.G 1	1528	1421	-7
50	Volvo (act.B) 1	104	104	—
100	Western Deep 1	220	229	—
100	Yamanouchi 1	109,80	109	-0,73
500	Zambia Copper 1	4,10	4,04	-1,46
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,85	1,381
CEPME 8,5% 88 CB	101,80	4,238
CEPME 9% 89 CA#	103,10	3,229
CEPME 9% 92-06 TSR		4,085
CFD 9,7% 90 CB	107,44	8,717
CFD 8,6% 92 CB	101,30	7,610
CFF 10% 88-98 CA#	105,50	1,890
CFF 9% 88-97 CA#	102,80	2,170
CFF 10,25% 90 CA#	108,54	8,144
CLF 8,9% 88 CA#	102,57	5,267
CLF 9%88-93/98 CA#	102,50	8,186
CNA 9% 4/92 CB	102,80	5,918
CRH 8,6%92-93-94CB	101,70	4,335
CRH 8,5% 87-88 CA#	101,60	6,986
EDF 8,8% 88-89 CA#	101,99	7,493
EDF 8,6% 92 CA#	101,30	8,244
Em.Etat10,26%86 CA	103,52	8,236
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,41	2,745
Finansder 9%91CB#	103,76	0,838
Finansd.8,6%92 #CB	101,48	7,940
Floral9,75% 90 CA#	106,20	4,247
OAT 8,70%5/95 CA#	100,95	5,229
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,78	8,968
OAT 8,50% 6/97CA #	101,94	4,378
OAT 9,90%12/97 CA#	105,70	0,461
OAT 88-98 TME CA	99,95	6,125
OAT 9/1998 TRA	99	1,657
OAT 9,50%88-98 CA#	104,70	4,893
OAT TMB 01/99 CA	99,35	5,481
OAT 8,125% 99 CA#	100,65	4,975
OAT 8,50%90/00 CA#	102,17	6,451
OAT 9/00 TRA CA	102,20	2,233
OAT 10% 5/00 CA#	108,22	5,945
OAT 01 TME CA	99,45	6,125
OAT 8,5%11/02 CA #	101,85	0,815
OAT 8,50% 19 CA #	98,50	1,537
OAT 8,50%92-23 CA#	98,31	5,798
PTT 11,2% 85 CB#	103,30	8,967
SNCF 8,8% 87-94CA	101,80	7,980
Lyon.Eaux 6,5%90CV	855	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	445	455
Bains C.Monaco 2	635	650
B.N.P.Intercont.2	290	270,40
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	18,10	18
Cambodge	804	806
Carbone Lorraine 2	589	585
CBC 1	240	240
Centenaire Blanzy	295	295
Ceragen Holding	36,50	—
Champex (Ny)	21	21
CIC Un.Euro.CIP 1	341	347
C.I.T.R.A.M. (B) ■	4004	—
Cpt Lyon Alem.2	372	390
Concorde-Ass Risq2	885	840
Gpe Valfond ex CMP	18	—
Credit Gen.Ind.	29	29

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay	856	855
Didot Bottin	850	810
Eaux Bassin Vichy	2505	2500
Ecia 1	678	694
Ent.Mag. Paris	3990	4898
Eridania Beghin CI	863	843
Fidei(ex.Immofice)2	142	146,50
Epeiera	331	331
F.I.P.P.	122	122
FNAC 2 ■	3089	—
Fonciere (Cie)	530	530
Fonciere Euris	199,90	197,80
Foncina #	510	588
France I.A.R.D	510	514
France S.A 1	781	795
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 1	295	302
Genefim	175	180
Gevelot	1100	—
G.T.I (Transport)2 ■	413	411
Immobail 2	306	309,90
Immobanque 2	820	820
In.Marseillaise 2	5490	5490
Invest.(Sté Cle.)	1420	1480
Lille Bonnieres	1520	1520
Localfinanciere	425	457,90
Louvre 1	221,90	228
Lucia	95	—
Machines Bull	22,10	—
Monoprix ex.Uniprix	178	190
Metal Deploye	408	429,90
Mors 2 #	15	15
Navigation (Nle)	84,90	84
Origny-Desvroise	1283	1345
Monoprix a echang.	1520	1452
Paluel-Marmont	368,50	369
Pap.Clairefont(Ny)	800	840
Parfinance 2	191	195
Paris Orleans	249,90	250
Piper Heidsieck	790	860
Porcher	228,10	240
Promodes (CI)	685	672
Rochefortaise Com.	193	200
Rosario 2	210	210
Rougier #	809	809
S.A.F.I.C Alcan	298	298
Saga	460	460
Salins du Midi 2	442	453,50
Savoisienne M	150	157
Silic 2	735	739
S.I.P.H.	188	190
Sofal	380	380
Sofio	291,90	292
Sofitam act.a reg.	80	81
Sofragi	3570	—
Soudure Autogene	1020	993
Sovabail	403	403
Taittinger 1	2445	2500
Tour Eiffel	283	297
Elyo(ex.Uliner) 2	275	268,70
Vicat 2	515	502
Virax	122	122
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	850	—	Noranda Mines	96	—
Akzo Nobel Nv	625	—	Pfizer Inc.	417,20	410
Alcan Aluminium	138,70	134,90	Ricoh Cy	48,85	—
Arbed	727	—	Robeco	341	341
Asturienne Mines	135,80	—	Rodamco N.V.	144	144
Banco Pop. Espanol	621	—	Rolinco	348	348
Banque Regl.Inter.	37450	38000	Saipem SPA	8,15	—
Chrysler Corp.	255,20	—	Sema Group Plc	34	33,60
C.I.R SPA	5,10	—	SKF Aktiebolaget	90	90
Commerzbank AG	1149	1155	Tenneco Inc	222,60	—
Dow Chemical Co.1	367	—	Toray Ind.	36,60	—
Fiat Ord.	19,20	18,30	West Rand Cons.	9,15	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	640	639		—	—
Gevaert	215,20	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	54,50	55,10		—	—
Goodyear T.& R.Cy	178,10	—		—	—
Honeywell Inc.	161	—		—	—
Johannesburg Cons.	134	136		—	—
Kubota Corp.	35,70	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	198	—	Olivetti Priv.	6,25	—
Bque Hydro Energie	326	—	Oreal (CI)	1800	1850
BIE	60	—	Paris.Percier*	208	—
Benedictine* nom.	4125	—	Rorento	256	255,20
Blanzy-Ouest*	999	—	Sofco	115,50	—
Brasseries Maroc	301	—	St-Dominique(Fin)*	151	151
Calciphos*	98,60	—	St Gobain Emball.*	1800	1800
Canadien Pacifique	78,10	—	SEPR*	1070	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—	SPR "B" nom.	225	—
Coparex Inter.*	555	—	Waterman*	1300	—
Cr.Universel (Cie)	485	475		—	—
Cycnos	3,05	3,10		—	—
CEAC.*	81	110		—	—
Fiat Fce nom.	150	—		—	—
Table France*	300,10	297,00		—	—
Lecteurs Monde *	190,50	197		—	—
Off.Com.Pharm.*	480	500		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	69	70
Boiron (Ly) 1 #	450	457,90	Immob.Hotel. 2 #	190	185
Boisset (Ly)#	277	283,90	Int. Computer #	145	145
C.A. Paris IDF 1	867	869	IPBM 2	69	69
Calberson	360	—	M6-Metropole TV 2	316	308
Cardif SA 1	690	706	N.S.C Schlum.2 Ny	1020	1040
CEGEP #	158	158	Ballye(Cabiard)Ly	158	165
CFPI	255	255	Serbo 2	459	487
C.N.I.M 1	862	869	Sylea 2	436	432
Codetour	240	247	Solco (Ly)	165	165
Creeks	99	101	Sopra 2	285	290
Dauphin OTA	320	—	TF1-1	486,50	484,20
Devanlay 2	945	990	Thermador Hold(Ly)	385	389
Labor.Dolisos	179	179	Unilog 2	270	274
Editions Belfond	80	—	Viel et Cie #	165,90	165,90
Europ Propulsion 2	295	298	Vilmorin et Cie#2	373	378
Finabail 2	129,50	134		—	—
Finacor 2	137	137		—	—
GLM S.A.	390	389		—	—
Gravograph	175	175		—	—
I.C.C. 2	174	183		—	—

Sicav (sélection) 29 décembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34337,63	34337,63 ◇
Actimonétaire D	38802,98	38802,98 ◇
Améri-gan	7975,12	7698,38 ◇
Amplia	107433,55	107433,55 ◇
Amplitude Monde D	727,17	705,99
Antigone Trésorerie	791258	791258 ◇
Arbitr. Court Terme	8754,70	8754,70 ◇
Associa Première	34556,36	34556,36 ◇
Associc	1142,78	1142,78
Atout Amérique	100,83	98,37
Atout Asie	108,09	103,50
Atout Emergent	960,36	932,39 ◆
Atout Futur C	530,52	517,58
Atout Futur D	515,90	503,32
Aurecic	1591,42	1545,07
Avenir Alizes	1853,96	1817,61 ◇
Axa Capital	205,33	199,35 ◆
Axa Court Terme	9599,66	9599,66 ◆
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1014,08	984,54 ◆
Axa.Ep.Fr.Ex Ageperg	818,18	794,35 ◆
Axa Europe	128,35	124,61 ◆
Axa Investissements	117,81	114,38 ◆
Axa NPI	143,33	139,16 ◆
Axa Ob.Fr.Extrans	153,05	148,59 ◆
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	141,78	137,65 ◆
Axa Prem.Ex.Agepre	118,98	115,51 ◆
Axa Sél.Ex.Dr.Sale	156,12	151,57 ◆
Axa Valeurs PER	150,86	146,47 ◆
Cadence 1	1033,21	1022,98 ◇
Cadence 2	1025,03	1014,88 ◇
Cadence 3	1013,35	1003,32 ◇
Capimonétaire	7485,19	7477,71 ◇
Capiobli	7331,22	7258,63 ◇
Capitacic	1527,38	1504,81
Cicamonde	1170,84	1138,74
Conaxis	1547,89	1519,03
Comptavalor	4241,93	4235,58 ◇
Crédit Mutuel Capital	1459,06	1430,45
Créd.Mut.Ep.Cour.T	784,22	784,32
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	94,95	92,41 ◇
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	92,63	90,15 ◇
Créd.Mut.Ep.J	20871,19	20871,19 ◇
Créd.Mut.Ep.long.T	298,22	292,65 ◇
Créd.Mut.Ep.Monde	1134,88	1104,51 ◇
Créd.Mut.Ep.Quatre	1060,29	1031,91
Dieze	1576,26	1546,87
Drouot France	964,88	936,78 ◆
Drouot Sécurité	224,73	218,18 ◆
Ecocic	1186,90	1152,33
Ecupar	128,86	125,11 ◆
Ecur. Actions futur	193,09	187,96
Ecur. Capicourt	199,73	199,23
Ecur. Capitalisation	196,32	194,38
Ecur. Distrimonétaire	10096,39	10096,39
Ecur. Expansion	294293	293120,52 ◇
Ecur. Géovaleurs	2696,35	2608,11
Ecur. Investissement	161,97	157,25
Ecur. Monoprimaire	10156,52	10156,52
Ecur. Monétaire	11842,77	11842,77 ◇
Ecur. Trésorerie	291,25	291,25
Ecur. Trimestriel	1929,98	1910,88
Elanciel D	120,14	116,64 ◇
Elicash	850196,33	850196,33 ◇
Emergence Poste D	100,60	97,67
Energie	348,64	338,92 ◇
Eparcic	4382,54	4382,54
Eparcourt-Sicav	203,05	202,54
Epargne-Unie	1459,56	1423,96
Esfi Cash capi	9487,06	9487,06
Euroc Solidarité	1142,75	1131,44 ◇

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Eurocic Leaders	1238,64	1202,55
Eurodyn	1418,97	1382,41
Euro Gan	7829,13	7528,01 ◇
Fonsicav	17801,71	17566,58 ◇
France-gan	13215,63	12787,34 ◇
France Garantie	261,12	260,60
France Obligations	458,86	454,32
Francic	499,49	484,94
Francic Pierre	115,83	112,28
Francic-Regions	1403,51	1362,63
GAN Rendement	5085,96	4991,89 ◇
Gestilion	17716,74	17716,74 ◇
Horizon	1505,64	1461,79
HLM Monétaire	16907,07	16907,07
Indicia	1122,76	1095,17 ◆
Indust.Fse.Court.T	1808,99	1792,83
Intensys D	107,47	107,20
Interepar	104500,94	101457,22 ◆
Interobli	5587,34	5532,02 ◇
Intersélection Fce	538,32	527,76 ◇
Japacic	180,72	175,46
Jeunepargne	329,83	324,96
Latitude C	2687,80	2683,76
Lion Association	11364,56	11364,56 ◇
Lion Institution	35457,29	35362,88 ◇
Lionplus	1166,97	1144,09 ◇
Lion Trésor	2154,07	2132,74 ◇
Livret Bourse Inv.	608,40	582,91
Livret Portefeuil.	789,81	766,81
Méditerranée	217,80	211,46 ◆
Mensuel CIC	10138,80	10038,42
Monédom	82787,90	82787,90 ◇
Moné-Dis	18180,11	18180,11 ◇
Mone.J	18811,57	18811,57 ◇
Monévalor	49725,66	49725,66 ◇
Mutualité dépôts	16271,49	16239,01
Natio Court Terme	12713,38	12713,38 ◇
Natio Court Terme2	346043	346043 ◇
Natio Epargne	21249,37	21038,98 ◇
Natio Ep. Capital	13038,32	12909,23 ◇
Natio Ep. Croissance	1955,62	1917,27 ◇
Natio Ep. Obligations	204,63	200,62 ◇
Natio Epargne Retraite	126,40	123,92 ◇
Natio Epargne Trésor	9267,06	9248,56 ◇
Natio Epargne Valeur	481,98	472,53 ◇
Natio France Index	1019,08	999,10 ◇
Natio Immobilier	1250,83	1233,36 ◇
Natio Inter	1681,82	1648,84 ◇
Natio Monétaire	5010,19	5085,18 ◇
Natio Opportunités	142,42	139,63 ◇
Natio Patrimoine	1378,93	1351,89 ◇
Natio Perspectives	1161,48	1138,71 ◇
Natio Placements	71219,70	71219,70 ◇
Natio Revenus	1012,18	1002,16 ◇
Natio Sécurité	11422,77	11422,77 ◇
Natio Valeurs	914,59	896,66 ◇
Nippon-Gan	7233,88	6955,65 ◇
Nord Sud Dévelop	1900	1886,21
Oblicic-Mondial	2967,91	2924,65
Oblicic-Régions	1077,17	1061,25
Oblifutur	3259,16	3198,39
Oblig. tres coté	206,62	209,57
Oblilion	1618,17	1602,15 ◇
Oblisécurité Sicav	15675,38	15675,36 ◇
Oblitys D	511,54	503,98
Oraction	1521,98	1484,85
Pervalor	603,27	591,44 ◇
Plénitude D	147,56	143,26
Poste Croissance C	3245,74	3242,50 ◇
Poste Gestion C	38951,64	38951,64

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig. C	11657,45	11657,45
Première Oblig. D	10850,61	10845,19
Prévoy. Ecureuil	98,39	97,42
Priv'Associations	35341,83	35341,83
Proficius	916,47	899,38
Rentacic	162,89	160,48
Revenus Trimestr.	5161,43	5110,33
Revenu-Vert	1122,29	1101,36
St Honoré Vie & Santé	1149,63	1088,91
St Honoré Bons du Tr.	13482,51	13415,43
St Honoré Invest.	937,63	895,11
St Honoré Pacifique	827,19	789,68
St Honoré Real	18046,30	17974,48
Sécuricic	2075,97	2075,97
Sécuri-Gan	12433,05	12190,05
Sécuritaux	1667,44	1667,44
Sensivalor	31444,24	31444,24
SEVEA	183,49	180,88 ◆
SFI-CNP Assur	734,10	712,72
S.G. France opport. C	1443,98	1415,67 ◇
S.G. France opport. D	1430,83	1402,77 ◇
S.G. Monde opport. C	970,99	951,95 ◇
S.G. Monde opport. D	970,99	951,95 ◇
Sicav Associations	2205,67	2205,67
Sicav 5000	480,41	467,55 ◇
S.I. Est	1337,24	1298,29 ◆
Silvafrance	764,68	744,21 ◇
Silvam	431,52	419,97 ◇
Silvarente	212,29	208,13 ◇
Silvinter	515,50	501,70 ◇
Sogenfrance C	1318,43	1292,58 ◇
Sogenfrance D	1253,61	1229,03 ◇
Sogéparge	294,50	291,58 ◇
Sogevar	1121,10	1099,12 ◇
Sogiater	1586,05	1554,95 ◇
Soleil Investissements	670,48	644,69 ◇
Solstice D	2230,49	2224,93
State Street Act. Eur	12090,90	11796,03
State Street Act. Frce	11255,90	10981,27
St. Str. Act.Japon	1518,15	1481,12
State Street Emer. Mts	1721,48	1662,70
St.Street OAT Plus	12296,08	12174,32
Stratégie Actions	975,72	938,19
Stratégie Rendement	1607,83	1557,22
Synthesis	12926,86	12673,39
Techno-Gan	6487,06	6237,56 ◇
Thésora D	783,10	775,35
Trésor Plus	1532,30	1517,13 ◇
Trésor Trimestriel	1091,46	991,54 ◇
Trésoricic	158585,82	158585,82 ◇
Trilion	5025,62	4961,13 ◇
Uni-Associations	118,96	118,96 ◇
Uni-Foncier	1277,39	1246,23
Unifrance	610,89	595,21
Uni-Garantie C	1406,11	1379,89
Uni-Garantie D	1310,30	1285,87
Uni Régions	1467,03	1431,25
Univer	280,87	280,87 ◇
Univers Actions	1576,46	1538,01
Univers Obligations	1937,86	1901,73
Valorg	2259,72	2257,46 ◆
Valreal	32100,21	32084,17
Winterthur St-Honoré	238,73	227,90
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 30/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3765	5,3460	5,15	5,75
Ecu	6,5835	6,5560	—	—
Allemagne (100 dm)	345,6500	345,1300	333	357
Belgique (100 F)	16,8145	16,7915	16,20	17,30
Pays-Bas (100 fl)	308,6400	308,1100	297	319
Italie (1000 lires)	3,2990	3,2920	3,05	3,52
Danemark (100 krd)	88	87,8900	83	93
Irlande (1 iep)	8,2810	8,2710	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,3580	8,3545	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2305	2,2255	1,95	2,45
Suisse (100 f)	408,5500	407,6300	395	419
Suède (100 krs)	72,1800	71,6500	67	77
Norvège (100 k)	79,1400	79,0800	74	83
Autriche (100 sch)	49,1230	49,0480	47,40	50,50
Espagne (100 pes)	4,0680	4,0575	3,80	4,40
Portugal (100 esc)	3,3800	3,3550	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,8267	3,8077	3,80	4,20
Japon (100 yens)	5,3911	5,3610	5,23	5,58

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 30/12
Or fin (kilo en barre)	65800	65800
Or fin (en lingot)	66200	66300
Napoléon (20f)	382	380
Pièce Fr (10 f)	400	—
Pièce Suisse (20 f)	385	379
Pièce Latine (20 f)	382	381
Souverain	481	489
Pièce 20 dollars	2560	2500
Pièce 10 dollars	1320	1320
Pièce 5 dollars	850	—
Pièce 50 pesos	2475	2455
Pièce 10 florins	400	395

Matif (Marché à terme international de France)

30 décembre 1994

NOTIONNEL 10 % Nombre de contrats estimés : 49 467				CAC 40 A TERME Volume : 46 863			
Cours	Mars 95	Juin 95	Sept. 95	Cours	Janvier 95	Février 95	Déc. 94
Dernier	109,90	109,40	109,14	Dernier	1889	1915	1875
Précédent	110,44	109,84	109,26	Précédent	1901	1911	1892

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– Mme veuve Pierre Caubet,
sa sœur,
M. et Mme Jean-François Caubet,
M. et Mme Yves Caubet
et leurs enfants,
Mlle Annie Caubet,
Ses neveux, nièces et petites-nièces,
Les familles Beauvallet, Gipouloux, Belly, Lansac, Duruy, Blondel,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Antoinette BEAUVALLET,
agrégée de l'Université,
ancienne élève de l'ENS de Sèvres,
professeur de mathématiques (e. r.),

survenu le 29 décembre 1994, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 4 janvier 1995, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nicole Marmoiton,
Pierre Cesari,
Jean-Pierre Cesari,
Antoine et Lucette Franconi,
leurs filles, Vanina et Dominique,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Toussaint CASANOVA.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 janvier 1995, à 15 heures, en l'église Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, Paris-12e.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Denis Colban,
Mlle Anne-Marie Colban,
M. et Mme Jean-Claude Colban
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Colban
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Denis COLBAN,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Arts et des Lettres,

survenu le 28 décembre 1994.

Les obsèques auront lieu le mardi 3 janvier 1995, à 14 h 30, au cimetière parisien de Pantin. On se réunira à la porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, avenue Alphand,
75116 Paris.

– L'ensemble du personnel de la Maison Charvet
s'associe à la douleur de la famille à l'occasion du décès de son président,

M. Denis COLBAN,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Arts et des Lettres,

survenu le 28 décembre 1994.

Charvet,
28, place Vendôme,
75001 Paris.

– Ses parents,
Ses frères et sœurs, leurs conjoints,
Sa filleule,

Ses neveux et nièces,
font part du décès de

Isabelle MEYER,

survenu à l'âge de trente-cinq ans, à Rieux (Haute-Garonne), le 26 décembre 1994.

8, rue de Colmar,
68270 Wittenheim.

– Flore Morisson,
sa fille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe MORISSON,
artiste peintre,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenu le 28 décembre 1994, dans sa soixante-dixième année, à Paris.

Levée du corps à l'amphithéâtre de la Pitié-Salpêtrière, 22, rue Bruant, Paris-13e, le lundi 2 janvier 1995, à 9 heures.

Inhumation au cimetière du Coteau, à Deauville, à 14 heures.

6, square du Limousin,
75013 Paris.

– M. Maurice Pulverail et Mme, née Paola Imperi,
et leurs enfants, Sarah et Laura,
M. et Mme Henri Pulverail,
Mme Eva Laorni, veuve Imperi,
Mme Jeannine Dejean
et ses enfants,
M. et Mme Georges Fontaine-Pulverail,
M. et Mme Giuseppe Carini
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Pulverail
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mlle Vanina PULVERAIL,

survenu le 29 décembre 1994, dans sa dix-septième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église du Sacré-Cœur, à Marseille-6e, le mardi 3 janvier 1995, à 9 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Serge et France Rousseau-Vellones,
Claudine Mollet-Vellones,
Claude et Monique Rousseau,
leurs enfants et petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Pierre ROUSSEAU-VELLONES,
née Marie-Louise (Masy) Hosel,

le 30 décembre 1994, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 3 janvier 1995, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs.

10, rue Huysmans,
75006 Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

– M. et Mme Jean Sapanet,
Le docteur M. Sapanet,
Le docteur et Mme R. Garand,
Ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel SAPANET,
professeur honoraire
de lettres supérieures,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite national,
palmes académiques.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Joseph, le lundi 19 décembre 1994.

25, avenue E.-Labussière,
87000 Limoges.

– M. et Mme Daniel Strasser,
M. et Mme Claude Vimont,
ses enfants,
M. Jean-Eric Vimont,
Mlle Armelle Vimont,
M. Arnaud Strasser,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Charles STRASSER,
née Renée Nicolas,

survenu le 24 décembre 1994, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Lamorlaye (Oise).

15, rue Chalgrin,
75116 Paris.
67, rue de Monceau,
75008 Paris.

– Gabriel Mignot,
président de l'association Démocratie et emploi,
Les membres du bureau et du conseil d'administration,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

Gérard VANDERPOTTE,
inspecteur général des affaires sociales,
président du conseil d'administration de l'AFPA,
ancien délégué
à formation professionnelle,
ancien directeur général de l'ANPE,
membre fondateur
et vice-président de l'association.

Ils s'associent à la douleur de sa famille et rappellent que les obsèques auront lieu mercredi 4 janvier 1995, à 11 heures, en l'église Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin, Paris-4e, métro Châtelet.

(Le Monde du 27 décembre.)

Communications diverses

Maison de l'hébreu : 47-97-30-22. Stages express individuels (moderne, sacré). Adultes et enfants (pour Bar-mitsva).

Conférences

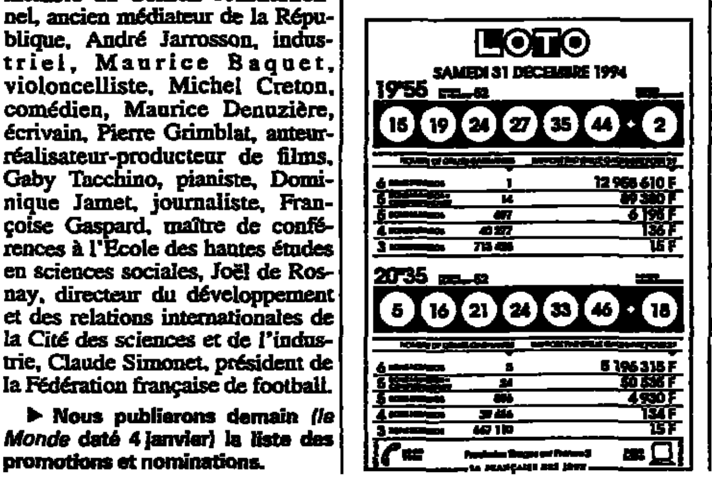
– Fanatisme. Conflits. Meurtres. Maladies. Incertitude. Pouvons-nous arrêter ce processus et contrôler nos vies ? La Kabbale, tradition juive ancienne, dévoile ses clefs. Deux séances d'information gratuites les 4 et 9 janvier 1995, à 20 heures, précéderont la série de douze cours qui débutera le 11 janvier, à 20 h 30. Inscription au 43-56-01-38. Centre de la Kabbale Doyen, rabbin P. Berg, 20, passage Turquetil, Paris-11e, métro Nation.

Soutenances de thèses

– M. Eric Godelier soutiendra sa thèse de doctorat d'histoire (mention : sciences des organisations) sur le sujet : « De la stratégie locale à la stratégie globale : la formation d'une identité de groupe chez Usinor (1948-1986) », vendredi 6 janvier 1995, à 15 heures, EHESS, 54, boulevard Raspail.

– Barbara Koehn soutiendra, le 7 janvier 1995, à 14 heures, amphithéâtre Champollion, 16, rue de la Sorbonne, Paris-5e, une thèse d'Etat intitulée : « Alfred Döblin : ses écrits politiques et philosophiques ».

– Eléonore Roy-Reverzy soutiendra sa thèse de doctorat : « Le romanesque de la mésalliance (1850-1900) », le vendredi 6 janvier 1995, à 9 h 30, au Centre Malesherbes (Paris-IV-Sorbonne), 108, boulevard Malesherbes, Paris-17e, amphithéâtre E. Le jury sera composé des professeurs Colette Becker (Nanterre), Michel Crouzet (Paris-IV, directeur de recherches), Arlette Michel (Paris-IV) et Guy Sagnes (Toulouse).



LÉGION D'HONNEUR

Les promotions et nominations du Nouvel An

André Dewavrin, dit colonel Passy, grand-croix

Le 1er janvier a été l'occasion de nombreuses promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur. Parmi les personnalités promues figurent André Dewavrin, dit colonel Passy, compagnon de la Libération (grand-croix), Hervé Bazin, écrivain, Maurice Duverger, écrivain, journaliste et universitaire, François Lhermitte, membre de l'Institut, vice-président du Comité du rayonnement français, Jacques Ruffié, membre de l'Institut, professeur au Collège de France (grand officier).

Parmi les promotions au grade de commandeur figurent : Michel Jobert, ancien ministre, Simone Del Duca, présidente de fondation, Jacques Perrilliat, préfet honoraire, Edouard Chamard-Sablier, journaliste, homme de lettres, Yvonne Messiaen née Loriod, pianiste. Deviennent officiers : Mgr Congar, cardinal, Frédéric Deloffre, professeur émérite de lettres modernes, Mgr Honoré, archevêque de Tours, Anne d'Ornano, présidente du conseil général du Calvados, Michel Rolant, président du conseil d'administration de la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs, Philippe Meyer, praticien hospitalier, Mgr Dardel, évêque de Clermont-Ferrand, Pierre-Charles Krieg, ancien député, maire du 4e arrondissement de Paris, Lucien Weygand, président du conseil général des Bouches-du-Rhône, Jean-Pierre Angremy, dit Pierre-Jean Rémy, membre de l'Académie française, Christiane Scrivener, ancien ministre, Pierre Cardinal, réalisateur de films, Françoise Dorin, comédienne et romancière, Louis Féraud, couturier, Jean Farran, journaliste, ancien directeur de *Paris-Match* et de RTL, Michel Debatisse, président d'une société de diffusion agroalimentaire, Jean Douroux, directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole, Yves Le FLoc'h, président d'une caisse régionale du Crédit agricole, Yves Durand, Jean-Pierre Kahane, professeurs d'université, Marc Ladreit de Lacharrière, membre d'un comité d'orientation stratégique d'université, Philippe Lazar, directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, Colette Besson, épouse Nogues, professeur d'éducation physique, Peter Brook, metteur en scène, directeur de théâtre.

Enfin dans les nominations comme chevaliers, on relève les noms de : Philippe Streiff, ancien pilote automobile, Jean-Pierre Elkabbach, président de France-Télévision, François Kosciusko-Morizet, délégué interministériel à l'organisation de la Coupe du monde de football de 1988, Robert Metge, premier vice-président de la Croix-Rouge française, Jean Auroux, ancien ministre, maire de Roanne, Jacques Auxiette, maire de La Roche-sur-Yon, Alain Bonnet, ancien député, Dalil Boubakeur, recteur de l'institut de la Mosquée de Paris, Mgr Eyt, cardinal, archevêque de Bordeaux, Jean-Charles Marchiani, préfet, David de Rothschild, maire de Pont-l'Evêque, Kofi Yamgnane, ancien ministre, conseiller général du Finistère, Robert Fabre, membre du Conseil constitutionnel, ancien médiateur de la République, André Jarrosson, industriel, Maurice Baquet, violoncelliste, Michel Creton, comédien, Maurice Denuzière, écrivain, Pierre Grimblat, auteur-réalisateur-producteur de films, Gaby Tacchino, pianiste, Dominique Jamet, journaliste, Françoise Gaspard, maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Joël de Rosnay, directeur du développement et des relations internationales de la Cité des sciences et de l'industrie, Claude Simonet, président de la Fédération française de football.

▶ Nous publierons demain (*le Monde* daté 4 janvier) la liste des promotions et nominations.

Le Monde

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, président du directoire, *directeur de la publication*
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

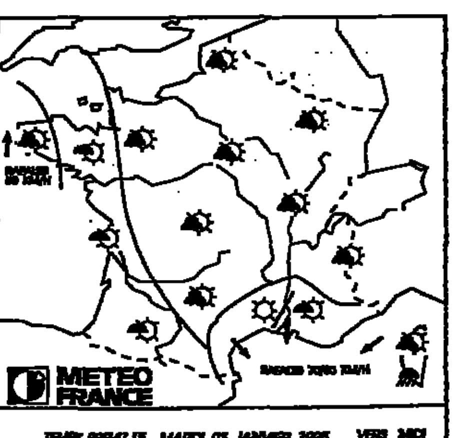
Conseil de surveillance :
Président : **Alain Minc**
Vice-président : **Olivier Biffaud**

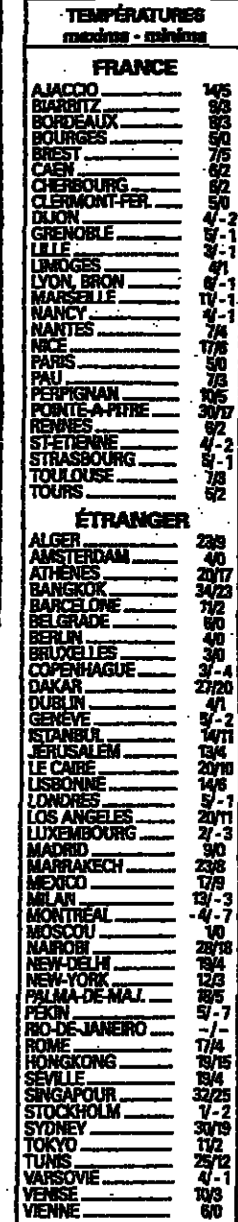
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982), **André Laurens** (1982-1985), **André Fontaine** (1985-1991), **Jacques Lesourne** (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

MÉTÉOROLOGIE





TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	14/5
BIARRITZ	9/3
BORDEAUX	8/3
BOURGES	5/0
BREST	7/5
CAEN	6/2
CHERBOURG	6/2
CLERMONT-FER.	5/0
DIJON	4/-2
GRENOBLE	5/-1
LILLE	3/-1
LIMOGES	4/1
LYON, BRON	6/-1
MARSEILLE	11/-1
NANCY	4/-1
NANTES	7/4
NICE	17/6
PARIS	5/0
PAU	7/3
PERPIGNAN	10/5
POINTE-A-PITRE	30/17
RENNES	6/2
ST-ETIENNE	4/-2
STRASBOURG	5/-1
TOULOUSE	7/3
TOURS	5/2
ÉTRANGER	
ALGER	23/9
AMSTERDAM	4/0
ATHÈNES	20/17
BANGKOK	34/23
BARCELONE	11/2
BELGRADE	6/0
BERLIN	4/0
BRUXELLES	3/0
COPENHAGUE	3/-4
DAKAR	27/20
DUBLIN	4/1
GENÈVE	5/-2
ISTANBUL	14/11
JÉRUSALEM	13/4
LE CAIRE	20/10
LISBONNE	14/6
LONDRES	5/-1
LOS ANGELES	20/11
LUXEMBOURG	2/-3
MADRID	9/0
MARRAKECH	23/8
MEXICO	17/9
MILAN	13/-3
MONTRÉAL	-4/-7
MOSCOU	1/0
NAIROBI	28/18
NEW-DELHI	19/4
NEW-YORK	12/3
PALMA-DE-MAJ.	18/5
PÉKIN	5/-7
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	17/4
HONGKONG	19/15
SÉVILLE	19/4
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	1/-2
SYDNEY	30/19
TOKYO	11/2
TUNIS	25/12
VARSOVIE	4/-1
VENISE	10/3
VIENNE	6/0

Valeurs extrêmes relevées entre le 1er-1-1995 à 6 heures TUC et le 2-1-1995 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Mardi : nuageux sur le Nord-Est. – Le matin, de nombreux nuages résiduels s'étendront des Ardennes à l'Auvergne, aux Alpes et au Nord-Est, avec de petites chutes de neige. Du Nord à la Normandie, au Bassin parisien et au Limousin, de nombreux nuages bas seront présents. Sur les Pyrénées et en Corse, des averses résiduelles se produiront avec de la neige au-dessus de 500 mètres. Enfin, partout ailleurs, le ciel sera assez bien dégagé avec de belles périodes ensoleillées.

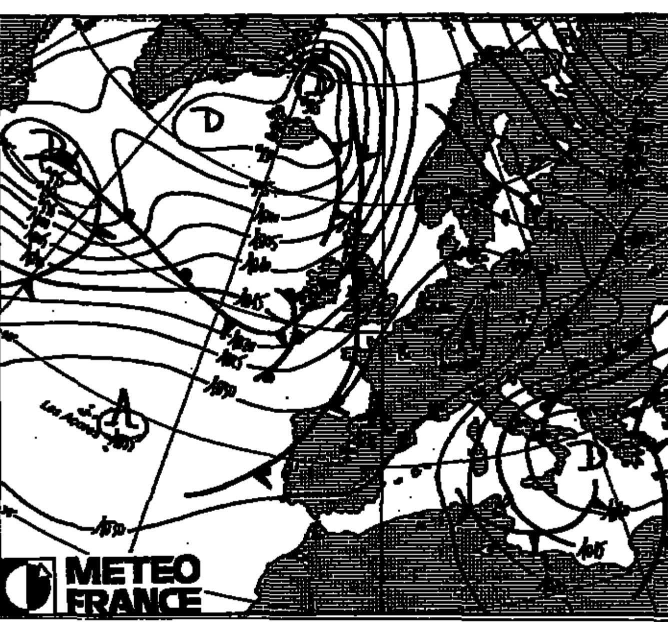
L'après-midi, le ciel se voilera sur la Bretagne avec de petites pluies en soirée. De la Normandie aux Charentes, au Sud-Ouest et au pourtour méditerranéen, le temps sera assez bien ensoleillé. Sur le Nord-Est, le temps restera très nuageux ou couvert, avec encore quelques averses de neige en montagne. En Corse, poursuite d'un temps nuageux avec des averses et de la neige sur le relief. Ailleurs, l'évolution des nuages bas matinaux sera lente, avec toutefois le retour de quelques rayons de soleil.

Le mistral et la tramontane souffleront encore fort le matin, avec des rafales à 100 km/h, avant de faiblir un peu en journée avec des pointes à 70 km/h.

Les températures matinales seront froides, avec des gelées généralement de l'ordre de –1 à –5 degrés ; seuls le littoral et la Corse garderont des températures légèrement positives. L'après-midi, il fera de 0 à –2 degrés sur le Nord-Est, de 4 à 7 degrés sur les côtes atlantiques, jusqu'à 10 degrés près de la Méditerranée. Ailleurs, le mercure indiquera de 1 à 3 degrés en général.

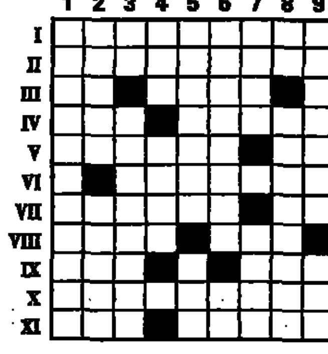
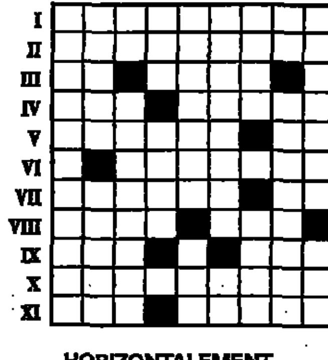
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 4 JANVIER 1995 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6466

HORIZONTALEMENT

I. Entièrement gratuite. – II. Parmi ceux qu'on passe. – III. Morceau de musique. Site préhistorique. – IV. Ne garde pas. Entrer dans le jeu. – V. Vieux instruments de musique. Saint. – VI. Une trilogie jouée à Athènes. – VII. Comme de l'ivoire. Lettres pour le Fils. – VIII. Attachée. Est à ramasser à la petite cuiller quand elle est flottante. – IX. Vieille bête. Grecque. – X. Prouvent qu'on n'est pas partisan des changements. – XI. Possessif. Contrariée dans son évolution.

VERTICALEMENT

1. Qu'on ne pourra pas voir passer. – 2. Une bande inquiétante. Dernière couche. – 3. Note. Des gens chargés de faire place nette. – 4. Coule en Roumanie. Va et vient. – 5. Une ville d'Algérie avant l'indépendance. Se rend quand on arrive à la fin. – 6. Coule à l'étranger. Pronom. – 7. Peuvent faire l'objet d'un échange. Facile à semer. – 8. Symbole. Petit clavecin. – 9. Nom de famille. Ne sent pas la rose.

Solution du problème n° 6465

Horizontalement

I. Engrenage. Snobs. – II. Naïades. Le Locle. – III. TR. BE. Atelier. – IV. Rigolo. Omoplate. – V. En. Tweeter. Un. – VI. Bec. Entonnoir. – VII. As. IOA. Grand. – VIII. Castle. Ironie. – IX. Loi. Short. Encas. – X. Lues. Enée. Sien. – XI. Et. Asr. Iso. Te. – XII. Ers. Peintures. – XIII. Emir. Ut. Ia. Euh ! – XIV. Or. Hellène. Luna. – XV. Caissier. Seller.

Verticalement

1. Entrebâillée. Oc. – 2. Narines. Outrera. – 3. Gl. Cie. S.M. – 4. Rabot. Sa. I.H.S. – 5. Edelweiss. Après. – 6. Ne. Œnothère. Li. – 7. Asa. Etalon. Iule. – 8. Toto. Ereinter. – 9. Elément. Test. – 10. Elom. Ouïes. – 11. Slip. Ogres. Râ. – 12. Noël. Ironise. LL. – 13. Ocra. Rance. Seul. – 14. BL. Tu. Niant. Une. – 15. Sérénades. Ether.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 2 JANVIER

TF 1

14.30 Série : Côte Ouest.
16.10 Série : Superboy.
16.30 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée Noël.
Arnold et Willy : Parker Lewis : Clip ; Jeux.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bêtisier 1994.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Série : Navarro.
Le Cimetière des éléphants.
22.25 ▶ Magazine : Emmène-moi au bout du monde.
Présenté par Patrick Bar et Cécile Dechambre.
23.35 Série : Agence tous risques.
Détournement, de Ron Satlof.
0.30 Journal et Météo.
0.40 Série : Peter Ströhm.

FRANCE 2

13.50 Téléfilm :
Les Mille et Une Nuits.
De Philippe de Broca (1re partie).
15.20 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05).
16.15 Des chiffres et des lettres.
16.45 Série : Les Années collège.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : La Fête à la maison.
18.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.30).
18.55 Studio Gabriel (et à 19.25).
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal.
Suivi du résumé du Rallye Grenade-Dakar et Météo.
20.55 Téléfilm : La Cavalière.
De Philippe Monnier.
0.00 Journal et Météo.
0.25 Le Cercle de minuit : Portrait.

FRANCE 3

13.30 Téléfilm : Roanoak.
De Jan Egleson (1re partie).
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
Les Aventures de Tintin : le Sceptre d'Ottokar (2e épisode) ; Peter Pan ; Fantôme 2040.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
Présenté par Pascal Sanchez. En direct du Rallye Grenade-Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
La Ligne bleue, de Daniel de Roulet.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.30 Tout le sport.
A 20.35, le Journal du Rallye Grenade-Dakar, en direct.
20.55 Cinéma :
La Mort aux trousses. ■■
Film américain d'Alfred Hitchcock (1959).
23.10 Météo et Journal.
23.40 Cinéma :
La Belle Noiseuse. ■■
Film franco-suisse de Jacques Rivette (1991).

M 6

13.30 Cinéma : Le Fou du roi. □
Film français d'Yvan Chiffre (1984).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 ▶ Série : Brisco County.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ciné 6.
Présenté par Laurent Weil.
20.50 Cinéma :
L'Histoire sans fin. ■■
Film allemand de Wolfgang Petersen (1984).
22.30 Cinéma : La Bamba. ■
Film américain de Luis Valdez (1986).
0.15 Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Culture pub (et à 5.20).
Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas.

CANAL +

13.35 Téléfilm : Bonnie et Clyde, la véritable histoire.
De Gary Hoffman.
15.05 Documentaire :
Le Réveil des ours bruns.
De Roger Jones.
15.55 Cinéma :
Tout ça... pour ça ! ■
Film français de Claude Lelouch (1992).
17.50 ▶ Canaille peluche.
Insektors ; Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine :
Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma :
Tom et Jerry, le film. □
Film d'animation américain de Phil Roman (1992).
21.55 Flash d'informations.
22.00 Le Journal du cinéma.
22.05 Cinéma :
Trahir. ■■
Film franco-roumain de Radu Mihaïleanu (1992).
23.45 Cinéma : Soapdish. ■
Film américain de Michael Hoffman (1991) (v.o.).
1.20 Cinéma : Get Back. ■
Film américain de Richard Lester (1990) (v.o.).
2.45 Surprises (15 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi.
J'ai choisi d'avoir un bébé seule. Invitée : Nadia Joffo.
14.00 Documentaire : A tous vents.
Les Dernières Voiles. Les côtes (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Cogito ; Cinq sur cinq ; Langue : espagnol, leçon nº 5 ; anglais, leçon nº 5 (rediff.).
17.30 Magazine :
Les Enfants de John.
Le Journal du temps.
18.00 L'Effet de serre.
18.30 Le Monde des animaux.
Tactiques sauvages.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

16.10 Cinéma : My Fair Lady. ■
Film anglo-américain de George Cukor (1963) (v.o., rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire :
La Légende du sport.
Des archives revues et commentées par ceux qui ont vécu des exploits, journalistes, sportifs, vainqueurs...
20.00 Reportage.
L'Illusion du paradis, de Bernd Wiegmann.
20.27 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Halfaouine, l'enfant des terrasses. ■■
Film tunisien de Ferid Boughedir (1990) (v.o.).
22.15 Téléfilm : Women and Men 2.
Mara, de Mike Figgis, avec Juliette Binoche, Scott Glenn (v.o.) ; Retour à Kansas-City, de Walter Bernstein, avec Matt Dillon, Kyra Sedgwick (v.o.) ; Un problème familial, de Kristi Zea, avec Ray Liotta, Andy McDowell (v.o.).
Histoires d'amour et de couples, adaptées de nouvelles d'écrivains prestigieux.
23.40 Courts métrages (79 min).
Hammam D'Hab, de Moncef Dhouib, avec Chaddia Azzouz, Fatma Turki ; La Transe, de Moncef Dhouib, avec Hichem Rostom, Sandra Chelbi ; Octobre, d'Abderrahmane Sissako, avec Irina Apeksimova, Wilson Bikaya.

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison.
Clara Haskil (1).
20.30 L'Histoire en direct.
SOS-Racisme. Avec Julien Dray, Harlem Désir, Diego, Serge Malik, Thaïma Samman.
21.30 Fiction.
Florilège de fumisteries.
22.40 Accès direct.
Avec Daniel Mesguich, Jacques Henric, Eduardo Manet, Armelle Heliot, Hélène Kuttener.
0.05 Du jour au lendemain.
Jean-Luc Nancy (les Muses).
0.50 Coda.
Le tour du monde en 50 Ocora, la France. 1. Le Centre.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert
(donné le 28 juillet 1994 à la cathédrale de Lodève) : Laudario di Cortona, mystère médiéval du treizième siècle, par Francine Jullien-Gouzes, soprano, Jean Gouzes, baryton, et l'Ensemble vocal de Montpellier, dir. : Jean Gouzes.
22.00 Soliste.
Clara Haskil, piano. Concerto pour piano et orchestre nº 9 K 271, de Mozart, par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. : Paul Sacher.
22.30 Musique pluriel.
Par Anne-Charlotte Rémond. Etude pour piano, de Ligeti, par Pierre-Laurent Aimard ; Tre canti e finale op. 29, de Bacri ; Cosmic womb, de Satoh, par Margaret Leng Tan, piano.
23.05 Ainsi la nuit.
Par Marc André. Quatuor à cordes nº 1 op. 5, de Nielsen ; Quatuor à cordes op. 74 nº 3, de Haydn, par le Quatuor Hagen.
0.00 La Rose des vents.
Par Caroline Bourgine. (Concert donné le 18 novembre à l'Institut du monde arabe) : Ensemble Soulamia, dir. : Cheikh Abderramane ben Mahmoud.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Education : lâchez-leur les baskets » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

Rabat-joie

LA télévision n'a pas de cœur. Elle est bien l'héritière de ces sirènes de l'Antiquité dont les chants pervers captivaient les marins qu'elles prenaient plaisir à voir périr sur les récifs. Cette garce s'ingénie à torturer notre bonne conscience aux moments les moins opportuns. On ne peut même plus s'embrasser tranquillement sur les Champs-Elysées pour fêter le Nouvel An.

Nous étions encore tout chavirés par les adieux testamentaires de Tonton François, plongés dans la nostalgie du vieil album de famille, celui qu'on feuillette pour les naissances, les mariages, les enterrements, que cette putain de boîte à tourments nous taraudait déjà les tripes avec des voix sans images venues d'outre-tombe. D'abord, la voix de Yannick, celle de ce jeune cuisinier angevin qui faisait son métier en Algérie. Elle allait s'éteindre à jamais, cassée par une rafale. Captée par un radioamateur sur l'aéroport d'Alger, diffusée par France 2, qu'elle était calme la voix de cet otage au moment où la mort s'approchait de lui... « *Je m'appelle Yannick Beugnet. Je travaille à l'ambassade de France. Notre vie est en danger. Si vous ne faites rien, ils vont nous exécuter...* » Puis, derrière celle de Yannick, la voix carnassière de son porteur de mort, celle d'un imprécateur qui prophétisait l'apocalypse : « *Dieu nous a désignés... C'est nous qui allons combattre pour la religion... Vous ne pouvez rien contre nous... On a des explosifs, on va faire sauter le monde !* » Deux voix réduites à néant dans un insupportable mélange. On devrait interdire ce genre de scoop les jours de gueule de bois.

Il faudrait aussi prohiber les rétrospectives. Elles ont le chic pour faire mal aux endroits les plus douloureux. Elles mettent tellement de soin à trier les images muettes, à les assembler, à les ficeler, à les monter en épingle qu'elles labourent le champ de nos mémoires avec la légèreté des planches à clous. Celle de TF 1, dimanche soir, était un modèle du genre. Le tri était irréprochable, l'assemblage impeccable, le montage parfait, le commentaire au-dessus de tout soupçon de complaisance. Le tout donnait à l'estomac des coups d'une brutalité inouïe mais imparables, comme le sont toujours les baffes de la télévision quand celle-ci prend un malin plaisir à convertir ses bouts de vérité en pellicules de plomb. Il n'y avait rien à redire à ces images d'archives qui firent irruption dans notre album de famille. Cette barbichette grise, sortant d'un bureau de l'Elysée par une porte dérobée, c'était bien celle de feu François de Grossouvre, l'ex-« *ombre portée du président* », l'ancien « *gestionnaire zélé de ses secrets* », mort par suicide après avoir été, selon la rumeur, « *délaissé par son protecteur* ». Et la photo en noir et blanc de cet homme attablé chez les Mitterrand, c'était bien celle d'un autre revenant, un certain René Bousquet.

Tu as raison, Tonton, il faut croire aux forces de l'esprit. Mais les forces de l'esprit, est-ce qu'elles croient encore en nous ?

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 3 JANVIER

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Club mini Zig-Zag.
6.58 Météo (et à 7.10, 8.28).
7.00 Journal.
7.15 Club mini Zig-Zag.
7.25 Disney Club Noël.
Les Gummi ; La Bande à Picsou ; Reportage ; Invité : Nicolas le jardinier.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée Noël. Flo et les Robinsons suisses ; Dragon Ball Z ; Jane et Serge ; Les Défenseurs de la Terre ; Goldorak ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.25 Jeu : Une famille en or.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo, Trafic infos et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton :
Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.10 Série : Superboy.
16.30 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée Noël.
Arnold et Willy ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bêtisier 1994.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Cinéma : Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion ? □
Film américain de Ken Finkleman (1982). Avec Robert Heys, Julie Hagerty, Sonny Bono.
22.20 Les Films dans les salles.
22.30 Sport : Boxe.
Championnat d'Europe des super welters en direct d'Epernay : Laurent Boudouani (France) contre Javier Castillejo (Espagne).
23.35 Magazine : Formule foot
Coupe de la Ligue.
0.25 Journal et Météo.
0.40 Série : Peter Ströhm.
1.25 TF 1 nuit (et à 3.25, 4.05).
1.35 Programmes de nuit.
La Mafia III (2e épisode) ; 3.35, Histoires naturelles ; 4.15, Passions ; 4.40, Musique ; 5.05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Les Craquantes.
6.30 Télématin.
8.30 Les Films Lumière.
Partie d'écarté (et à 19.50, 23.20).
8.35 Série : Secrets.
9.00 Amour, gloire et beauté.
9.25 Série : Mission casse-cou.
10.10 Chez Chalu Maureen.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.45 Jeu : Pyramide (et à 3.55).
12.20 Tout tout rire.
12.55 Météo (et à 13.40).
12.59 Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Téléfilm :
Les Mille et Une Nuits.
De Philippe de Broca, avec Thierry Lhermitte, Gérard Jugnot (2e partie).
15.25 Tiercé.
15.35 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.15).
16.20 Des chiffres et des lettres.
16.50 Série : Les Années collège.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : La Fête à la maison.
18.15 Que le meilleur gagne (et à 3.00).
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25).
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal.
Suivi du résumé du Rallye Grenade-Dakar, Météo et Point route.
20.50 Cinéma : Le Léopard. ■
Film français de Jean-Claude Sussfeld (1983). Avec Claude Brasseur, Dominique Lavanant.
22.25 Documentaire : Tel est Serrault.
De Jean-Louis Remilleux et Jean-Luc Prévost.
23.25 Journal et Météo.
23.50 Le Cercle de minuit : Portrait.
23.55 Documentaire : Les Heures chaudes de Montparnasse.
Léon-Paul Fargue, le piéton de Paris.
0.50 Programmes de nuit.
Le Journal du Rallye Grenade-Dakar (rediff.) ; 1.05, Studio Gabriel (2e partie, rediff.) ; 1.30, Eurocops ; 2.25, Guide au féminin ; 2.05, Dessin animé (et à 5.10) ; 3.30, 24 heures d'info ; 4.20, Little Karim.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.15 Bonjour Babar.
8.25 Les Minikeums.
10.45 Les Mystères de l'Ouest.
11.40 La Cuisine des mousquetaires.
11.55 Flash d'informations.
12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Documentaire :
Rendez-vous avec la mort.
13.30 Téléfilm : Roanoak. De Jean Egleson, avec Victor Garber, Joseph Runningfox (2e partie).
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
Les Aventures de Tintin : le Sceptre d'Ottokar (3e épisode) ; Peter Pan ; Fantôme 2040.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Lettres d'Oscar Wilde.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.30 Tout le sport.
A 20.35, le Journal du Rallye Grenade-Dakar en direct.
20.55 Spectacle : Magie. Avec David Copperfield et Claudia Schiffer.
22.30 Météo et Journal.
22.55 Mardi chez vous. Programme des télévisions régionales.
Alsace (Redde M'r Devon ; Téléclub ; Dub ; Impressions). Aquitaine (Documentaire ; Evasion ; La Cuisine des mousquetaires). Bourgogne, Franche-Comté (Chacun ses goûts ; Diagonales images). Corse (Cultura viva). Limousin Poitou-Charentes (De proche en proche : à Fursac, en Creuse ; Confidences de nacre, avec Raoul Barboza) ; Lorraine, Champagne-Ardenne (Journal ; Biennale internationale de l'image de Nancy ; L'Heure du cri). Méditerranée (Méditerranéo ; Pôle Sud : Ecole du paysage ; Bazar ; Midi hebdo). Normandie (Caméra normande ; Saga-cités). Ouest (Aléas ; Tempo). Paris-Ile-de-France, Centre (Décryptages ; Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? ; Saga-cités ; Mag-cités). Rhône-Alpes, Auvergne (Bleu nuit ; Saga-cités ; Une semaine en Auvergne). Sud (Pôle Sud ; Vu du Sud : Ecole du paysage ; Méditerranéo).

M 6

6.55 Matin express (et à 7.10, 8.05).
7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
9.05 M 6 boutique.
Télé-achat.
9.30 Musique :
Boulevard des clips (et à 10.05, 15.00, 1.15, 6.05).
11.00 Série :
L'Odyssée imaginaire.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Téléfilm :
Crime sur la fréquence.
De Faliero Rosati, avec Oliver Benny, Isabelle Pasco.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 ▶ Série : Brisco County.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine :
Grandeur nature.
Le parc national du Serengeti. Migration. Le guépard.
20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin.
22.35 Téléfilm :
La Cicatrice de la honte.
De John Gray, avec Cheryl Pollack, Kirk Bale.
0.10 Six minutes première heure.
0.20 Série : Les Professionnels.
2.30 Rediffusions.
Destination le monde (La baie de Naples) ; 3.25, Salsa opus 3 (Puerto-Rico) ; 4.20, Raid de l'amitié ; 4.45, Jazz 6 ; 5.40, E = M 6.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 Pin-up (et à 12.29, 0.14).
7.00 CBS Evening News.
Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Ça cartoon.
7.30 Canaille peluche.
Les cow-boys de Moo Mesa.
7.55 Documentaire : La Pin-up, un siècle de fantasmes.
De Jérôme Camuzat.
8.55 Le Journal du cinéma.
9.00 Cinéma :
La Leçon de piano. ■■■
Film franco-australien de Jane Campion (1992). Avec Holly Hunter, Harvey Keitel, Sam Neill.
10.55 Flash d'informations.
11.00 Cinéma :
Pas d'amour sans amour. □
Film français d'Evelyne Dress (1993). Avec Evelyne Dress, Patrick Chesnais, Dora Doll.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine :
La Grande Famille.
Présenté par Agnès Michaux.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Le Journal du cinéma.
13.40 Cinéma : Trahir. ■■
Film franco-roumain de Radu Mihaileanu (1992). Avec Johan Leysen, Mireille Perrier, Alexandru Repan.
15.20 Documentaire : Les Allumés... Porteurs d'ombres électriques.
15.45 Surprises (et à 17.40).
15.55 Le Journal du cinéma.
16.00 Cinéma : Traces de sang. □
Film américain d'Andy Wolk (1992). Avec James Belushi, Lorraine Bracco, Tony Goldwyn.
17.50 ▶ Canaille peluche.
Insektors ; Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma :
La Soif de l'or. ■■
Film français de Gérard Oury (1992). Avec Christian Clavier, Tsilla Chelton, Catherine Jacob.
21.55 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Poisson d'amour (Passion Fish). ■
Film américain de John Sayles (1992). Avec Mary McDonnell, Alfre Woodward, Leo Burmester (v.o.).
0.15 Cinéma :
Coup de fouet en retour. ■■
Film américain de John Sturges (1956). Avec Richard Widmark, Donna Reed, William Campbell (v.o.).
1.35 Documentaire : La Solitude du renard polaire.
2.20 Surprises (40 min).

LA CINQUIÈME

6.15 Opinions publiques.
6.20 Le Journal du temps.
6.30 Eurojournal (et à 8.30).
7.00 Jeunesse.
Téléchat (rediff.) ; Animaux superstars : Q comme quadrupède (rediff.) ; Crobs livres : Le cavalier qui venait de la mer ; Jeu.
7.30 Jeu : Ça déméninge (et à 13.00).
8.00 Magazine : Emploi (et à 15.00).
Présenté par Bernard Brunhes, Michel Godet, Bertrand Lobry, Michelle Fitoussi.
9.00 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre : la mémoire de la glace (2e partie) ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; La Preuve par cinq : la première guerre mondiale ; Badaboks ; Langue : allemand, 6e leçon (rediff.) ; Au fil des jours (rediff).
11.15 Magazine : Jeux d'encre (rediff.).
11.45 Magazine : Qui vive (et à 15.30).
Les anévrismes du cerveau.
12.00 Jeunesse.
Téléchat ; Animaux superstars : W comme western ; La Vie devant moi : le métier d'astrophysicien (rediff.) ; Le Journal du temps.
12.30 Magazine : Atout savoir.
L'achat de voitures d'occasion.
13.30 Magazine : Défi.
Docteur girafe.
14.00 Rendez-vous avec l'Histoire.
Le monde en guerre. Une nouvelle Allemagne (1re partie, rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Langue : espagnol, leçon nº 6, anglais, leçon nº 6 ; Le Journal du temps (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Clichés de la Terre.
18.30 Le Monde des animaux.
La Forêt du déluge.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Mister Boo, détective privé. □
Film chinois (Hongkong) de Michael Hui (1977) (v.o., rediff.).
18.30 Reportage.
L'Illusion du paradis, de Bernd Wiegmann (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.25 Documentaire :
Leonard Bernstein, concerts pour les jeunes.
Que signifie la musique ? Avec l'Orchestre philharmonique de New-York.
20.27 ▶ Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit.
Les oubliés de la reprise. Avec Xavier Emmanuelli, président de Médecins sans frontières, et Norbert Blüm, ministre allemand du travail. Reportages : Malades, étrangers et clandestins ; SDF à Wittenberg ; Le rêve américain est mort.
21.45 Soirée thématique :
Made in Europe.
Soirée proposée par Susanne Hofmann et Soren Schumann.
21.46 Téléfilm : D'amour et d'alloc.
De Jim Morris, Pip Broughton, Keith Thompson et Alan Bleasdale.
A Blackpool, les jeunes entre chômage et petits boulots.
23.20 Documentaire : Prix Europa 1994.
Bilan et perspectives, de Michael Strauven.
L'avenir du documentaire à la télévision.
0.15 Documentaire :
Suzana, dans la cave.
De Sukrija Omeragic (40 min.).

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison.
Clara Haskil (2).
20.30 Archipel médecine.
Le corps transparent.
21.32 Quatorzième rencontre franco-allemande.
Tolérance en France, en Pologne et en Allemagne.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Noche Cubana : Un certain regard sur le cinéma latino-américain. Avec Arturo Ripstein, Alfredo Guevara, Hanna Schygula, Tomas Gutierrez Alea.
0.05 Du jour au lendemain.
Brigitte Orizine (Triste lumière).
0.50 Coda. Le tour du monde en 50 Ocora, la France. 2. La Bretagne.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert
(donné le 18 octobre au Théâtre des Champs-Elysées) : The Chairman Dances, d'Adams ; Nuits d'été, de Berlioz ; Extenso (création), de Dusapin ; la Mer, de Debussy, par l'Orchestre national de Lyon, dir. : Emmanuel Krivine.
22.00 Soliste.
Clara Haskil, piano. Sonate pour piano et violon nº 2 op. 36 a, de Busoni.
22.30 Musique pluriel.
Deux études pour piano, de Ligeti, par Pierre-Laurent Aimard, piano ; Riverun, de Takemitsu, par Paul Crossley, piano, et le London Sinfonietta, dir. Oliver Knussen ; Obliques 3, d'Amy, par Brian Ganz, piano.
23.05 Ainsi la nuit.
Trio pour violon, violoncelle et piano op. 18, de Magnard, par Adeline Oprean, violon, Thomas Demenga, violoncelle, et Christoph Keller, piano ; Quintette pour cor et cordes en majeur K 407, de Mozart, par Michael Thompson, cor, et l'Ensemble de chambre de l'Academy of Ancient Music.
0.05 La Guitare dans tous ses états.
Par Robert J. Vidal. Espagne, œuvres de Coste, Krouse et Ponce.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Un coupable relâchement

IL aura été d'une cruauté insigne, cette année, de placer le 2 janvier au lendemain du 1er, ce lundi comme un juste châtiment à ce dimanche d'exception. Il aurait fallu, en saine gestion des ressources humaines, non inépuisables, offrir au petit personnel un sas de sortie de fêtes, de décontamination des esprits frivoles : vous bambochâtes, eh bien dormez maintenant.

Vœu pieux, hélas ! Que la fête finisse, et revenons à nos moutons. Mais pour dire quoi ? C'est là que le bât blesse, furieusement, comme une habitude trop vite perdue. L'actualité n'a jamais que l'intérêt qu'on veut bien lui accorder. Cessons un instant de regarder, d'écouter, et même, horreur, de lire. Pffft, plus d'actualité ! Ou une autre actualité, bien plus égoïste, délicieusement coupable et familiale. Poison, contrepoison dans un même élan, au gui l'an neuf, nos journaux au feu et la presse au milieu !

Ce constat friserait l'indignité professionnelle s'il n'avait pour mérite de rappeler cette précarité infinie du métier d'informer, cette condamnation sisyphienne à susciter et trouver de l'intérêt pour des choses qui ne le méritent pas toujours a priori.

C'est qu'on peut parfaitement vivre quelque temps sans savoir. Certains même y puisent une sorte d'orgueil, murés dans une superbe indifférence aux choses du monde comme il va. Ou comme il ne va pas. Cette allergie à l'actualité leur est un titre de gloire, un mode bravache de résistance au village planétaire. Ils ne lisent les journaux qu'en cas d'égarement. Ils n'écoutent d'autres émissions de radios que musicales ou de jeux, sauf souci d'urgence. Et ils zappent les informations télévisées, sauf extrême événement. En un mot, ils ne veulent, définitivement, pas le savoir. Ni pendant la trêve des confiseurs, ni jamais.

Sont-ils sages, sont-ils fous, ermites ou autruches ? En tout cas, ils sont plus nombreux qu'on ne croit à osciller entre moquerie et commisération face à la gent et à la gesticulation journalistiques. Et ils font des émules en période de relâche. Prenons cette semaine de fêtes. Qu'est-ce qui les a, nous a, sortis de notre trou ? La hausse « ralentie » du chômage en France, Chirac faisant de la symbolique au Futuroscope, la Tchéchénie, Sarajevo après mille jours de siège, l'affaire dans l'affaire des fausses factures d'Ile-de-France, le énième Paris-Dakar ? Evidemment non. Cela, c'était du tout venant, du trop loin, trop su, trop vu, trop entendu. Du sans issue, du sans surprise, du sans solution. La routine, l'eau tiède au robinet à nouvelles.

Ne restait au tamis de l'actualité que l'exceptionnel, un Airbus d'Air France libéré en direct, une navigatrice naufragée sauvée en différé. C'était largement assez pour voguer d'un réveillon l'autre. Et faire vœu d'intérêt au moment de revenir en régime de croisière.

Selon le « Sunday Times »

Des réseaux de soutien aux islamistes algériens ont été découverts en Grande-Bretagne

Les services secrets britanniques enquêtent sur les activités d'islamistes algériens, soupçonnés de collecter des fonds, à Londres, pour le Groupe islamique armé (GIA), a affirmé, dimanche 1er janvier, le *Sunday Times*. Une vingtaine de ces militants, qui font le tour des mosquées londoniennes afin d'y prélever leur « dîme », auraient été identifiés, précise l'hebdomadaire. Parmi eux figureraient deux des auteurs de l'attentat à la bombe, commis, le 26 août 1992, à l'aéroport d'Alger ; d'autres seraient récemment retournés en Algérie.

Toujours selon le *Sunday Times*, l'argent recueilli serait déposé sur des comptes bancaires britanniques, avant d'être expédié par courrier en Algérie, mais aussi en France et en Allemagne, où sont achetées des armes. Ces réseaux islamistes londoniens feraient, en outre, du chantage auprès des Algériens en situation irrégulière. Ces derniers seraient contraints de verser jusqu'à 20 % de leurs revenus, sous forme d'« *impôt révolutionnaire* » destiné à financer le GIA. Certains seraient même forcés à vendre de la drogue pour le compte des islamistes, souligne l'hebdomadaire.

De son côté, l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* assure, dans son édition de lundi, que le GIA dispose, depuis la fin 1993, de plusieurs points de chute en Europe, notamment en Allemagne. Citant les services de renseignements allemands (BND), l'hebdomadaire indique que des réseaux de soutien ont été mis en place, notamment près de la frontière française.

Les obsèques des Pères blancs

Evoquant un récent rapport de l'Office allemand de protection de la Constitution (renseignements généraux), qui avait révélé l'existence d'un trafic d'armes vers l'Algérie, *Der Spiegel* met nommément en cause un Algérien de trente-deux ans connu, selon le journal, pour être un trafiquant d'armes et d'explosifs. Par son intermédiaire, de la dynamite, des détonateurs, des pistolets, des fusils, ainsi que des appareils de vision nocturne et de communication auraient été envoyés en Algérie. La trace de ce demandeur d'asile en Allemagne aurait été retrouvée en France, en Italie et en Suisse, ajoute le journal.

A Tizi-Ouzou, capitale de la Grande Kabylie, des milliers de personnes ont assisté, samedi 31 décembre, aux obsèques de trois des quatre Pères blancs assassinés, mardi 27 décembre, par un commando islamiste. Le quatrième prêtre, Christian Chessel, devait être inhumé, lundi 2 janvier, dans son village natal, dans l'Ain.

A l'appel du Mouvement culturel berbère (MCB), les commerçants avaient baissé leur rideau, en signe de deuil. Dans une courte oraison, l'archevêque d'Alger, Mgr Henri Tessier, a rappelé que les victimes avaient « *choisi de vivre en Algérie, particulièrement en Kabylie où ils avaient trouvé un accueil chaleureux et de bonnes amitiés au sein de la population* ». Evoquant l'attentat de Tizi-Ouzou, le président du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed, a indiqué, dans un entretien accordé, lundi 2 janvier, au quotidien *le Parisien*, qu'il n'excluait pas une « *manipulation* » dans l'assassinat des quatre Pères blancs. – *(AFP.)*

Les pirates de l'air seraient entrés dans l'aéroport par l'aérogare d'Alger réservée aux lignes intérieures

Selon les premiers éléments de l'enquête, le commando du Groupe islamique armé (GIA) qui s'est emparé, samedi 24 décembre, d'un Airbus d'Air France, à Alger, aurait pénétré dans l'aéroport par une porte latérale de l'aérogare accueillant les vols intérieurs.

Cette porte est gardée en permanence par un membre des forces de l'ordre, mais il pleuvait ce jour-là et le factionnaire est demeuré dans sa guérite, ne voyant rien à redire à ce que quatre hommes, revêtus de l'uniforme d'Air Algérie, pénètrent à grandes enjambées dans l'enceinte de l'aéroport. Ceux-ci auraient enroulé leurs armes, Kalachnikov, Uzi et pistolets, dans des vêtements.

Deux par deux, ils auraient ensuite contourné l'aérogare réservée aux lignes intérieures ainsi que l'aérogare internationale située à 150 mètres, et gagné le poste 15 où stationnait l'Airbus d'Air France.

Contrôle d'identité

Parvenus au pied de l'appareil, ils auraient alors mis en joue les gardes armés ainsi que le garde du corps du représentant d'Air France, avant de forcer un employé assistant l'appareil pour le compte d'Air Algérie à monter à bord, où ils auraient commencé par simuler un ultime contrôle d'identité.

Le comité interministériel chargé d'analyser les circonstances du détournement de l'Airbus a commencé ses travaux à Paris vendredi 30 décembre. Dans le courant de cette semaine, il devrait proposer au gouvernement des mesures générales et particulières pour éviter la répétition de tels actes de terrorisme, notamment en Algérie.

Le président Zéroual a signé la loi de finances pour 1995. – Le président algérien Liamine Zéroual a signé, samedi 31 décembre, la loi de finances pour 1995 qui prévoit un déficit budgétaire de 148 milliards de dinars (18,5 milliards de francs), a-t-on appris dimanche 1er janvier de source officielle. Le projet de loi avait été adopté, lundi 26 décembre, par le Conseil national de transition, l'instance législative suppléant l'assemblée nationale dissoute. Dans un entretien publié dimanche par le quotidien *El Moudjahid*, le ministre délégué au budget, Ali Brahiti, a indiqué que le produit intérieur brut (PIB) algérien progresserait de 3,8 % en 1995 après une hausse de 0,1 % en 1994 et un recul de 2,2 % en 1993.

FUSILLADE : un mort et deux blessés graves dans un bar de Marseille. – La brigade criminelle du SRPJ de Marseille recherchait toujours, lundi matin 2 janvier l'homme qui a ouvert le feu à plusieurs reprises, dans l'après-midi du 31 décembre, sur le tenancier d'un bar du 2e arrondissement de Marseille, sa compagne et leur fils. Ce dernier, âgé d'environ 35 ans, est décédé. Touchés par plusieurs balles de pistolet automatique, le patron du bar et sa compagne ont été hospitalisés dans un état sérieux. L'agresseur avait été employé de cet établissement, et renvoyé la semaine précédente.

CIRCULATION : carambolages sur les routes. – De graves accidents se sont produits, le week-end dernier, sur les routes. Deux personnes ont été tuées et neuf autres blessées, samedi 31 décembre, dans un double carambolage qui s'est produit sur la nationale 1, entre Amiens et Abbeville (Somme). Dans l'Essonne, des collisions ont eu lieu à Viry-Châtillon, Longjumeau et sur la Francilienne, causant la mort de deux personnes. Enfin, un carambolage impliquant quinze véhicules a fait un mort et cinq blessés, dimanche, sur l'autoroute A 6, près de Beaune (Côte-d'Or).

NIGÉRIA : le général Abacha répète que les militaires veulent abandonner le pouvoir. – Le chef de l'Etat, le général Sani Abacha, a réaffirmé, samedi 31 décembre, dans un message de nouvel an adressé aux forces armées, que les *militaires ne se maintiendraient pas* au pouvoir. Ce message a été lancé alors que nombre de Nigérians doutent de la volonté des militaires de se maintenir « *très brièvement* » à la tête de l'Etat comme ils l'avaient annoncé en prenant le pouvoir, en novembre 1993. Un doute entretenu par les décrets qui ont dépossédé les tribunaux de tout pouvoir juridique concernant les décisions gouvernementales, la détention des opposants et l'interdiction des publications de trois groupes de presse indépendants. – *(AFP.)*

Sept policiers et trois civils tués en Egypte dans des attentats

Dix personnes – sept policiers et trois civils – ont été tuées, lundi 2 janvier, au cours de trois incidents distincts qui ont eu lieu dans la région de Minia, en Haute-Egypte, a-t-on appris de source policière. L'identité des auteurs de ces attentats n'est pas connue, mais il pourrait s'agir d'islamistes, puisque cette région est considérée comme un de leurs bastions. – *(AFP.)*

Exécution d'un islamiste. – Un islamiste a été pendu, samedi 31 décembre, au Caire. Il avait été arrêté avec deux autres cadres du mouvement intégriste clandestin Djamaa islamiya, en novembre, lors de rafles faites, dans la capitale égyptienne, par les forces de l'ordre. – *(AFP.)*

La nouvelle formule du « Monde de l'éducation »

Le Monde de l'éducation fête le Nouvel An en proposant à ses lecteurs, à partir de ce mois de janvier, une nouvelle formule mensuelle qui se caractérise par un format légèrement réduit, une présentation rénovée, une maquette aérée et le support d'un nouveau papier, au service, pour le même prix, d'un contenu enrichi.

Au sommaire de son premier numéro, cette nouvelle formule comprend une enquête très détaillée sur les conséquences pratiques de la réforme du baccalauréat qui entrera en application au mois de juin en se traduisant par de nombreux changements (nouvelles séries, nouveaux coefficients, nouvelles épreuves).

Pour compléter ce « mode d'emploi d'un examen à risque », *le Monde de l'éducation* met à la disposition de ses lecteurs un cahier spécial de 196 pages disséquant à la loupe les résultats du bac 1994 dans 2 408 établissements du secteur public et du secteur privé et détaillant en particulier, lycée par lycée, les taux de réussite.

Parmi les autres sujets traités figurent, également, une analyse sur les modes de sélection retenus dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) ; un débat sur la vocation de l'école opposant le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Charles Millon, à la présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Marie-Christine Blandin, responsable des Verts ; un point sur l'essor de l'édition scolaire en Afrique ; un guide pratique pour « réussir la classe de seconde », etc.

En vente chez tous les marchands de journaux : 25 F.

PRESSE : plusieurs quotidiens augmentent leur prix de vente. – Pour faire face à l'augmentation du prix du papier, plusieurs quotidiens régionaux ont augmenté leur prix de vente le 1er janvier : *l'Alsace* et *les Dernières Nouvelles d'Alsace* (de 4,20 F à 4,40 F.), *la Charente libre*, *la Charente maritime* et *Sud-Ouest* (de 4 F à 4,30 F), *la Dépêche du Midi* (de 4,30 F à 4,50 F), *la Nouvelle République du Centre-Ouest* (de 4,20 F à 4,50 F) et *Ouest-France* (de 4,10 F à 4,20 F). *Le Courrier picard*, *le Midi libre*, *l'Echo du Centre*, *le Maine libre*, *le Méridional*, *Paris-Normandie* et *le Provençal* devraient augmenter leur prix dans le courant de l'année. *Les Echos* viennent également de passer leur prix de vente de 6 F à 6,50 F. *InfoMatin* et *Libération* étudient également une augmentation de leur prix.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Un entretien avec Hans Georg Gadamer

« Il nous faudra apprendre de plus en plus qu'autrui, lui aussi, nous considère comme un autre. » Hans Georg Gadamer, l'un des philosophes allemands les plus importants de ce siècle, centre sa réflexion sur la question de l'interprétation et sur l'idée que le langage, loin d'être un simple outil, est constitutif du monde humain *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Cambodge : plusieurs provinces sont frappées par la disette

Le Cambodge sera contraint, en 1995, de multiplier les importations de riz pour faire face aux graves conséquences d'inondations suivies de sécheresse. Le tiers des rizières auraient été affectées. La province la plus touchée est celle de Prey-Veng, l'un des principaux producteurs de riz *(page 5)*.

CULTURE

Le centenaire de la naissance de Clara Haskil

Atteindre la vérité en offrant sa faiblesse au monde : le miracle du jeu de la pianiste Clara Haskil. Pour fêter le centenaire de sa naissance, le 7 janvier 1895, Philips réédite l'intégralité des interprétations qu'elle a enregistrées entre 1951 et 1960 *(page 15)*.

ÉCONOMIE

Entrée en vigueur du Marché commun du sud de l'Amérique

Né sur le papier le 26 mars 1991 à Asuncion, au Paraguay, à l'initiative de quatre pays (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) soucieux de mieux intégrer leurs économies *via* la constitution d'une zone de libre-échange, le Marché commun du Sud (Mercosur) a officiellement vu le jour le 1er janvier. Il regroupe 200 millions de consommateurs *(page 18)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Le numéro du « Monde » daté dimanche 1er - lundi 2 janvier 1995 a été tiré à 452 195 exemplaires

